

Forgotten Books

— www.forgottenbooks.com —

Copyright © 2016 FB &c Ltd.

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, distributed, or transmitted in any form or by any means, including photocopying, recording, or other electronic or mechanical methods, without the prior written permission of the publisher, except in the case of brief quotations embodied in critical reviews and certain other noncommercial uses permitted by copyright law.

OEUVRES

DE

FROISSART

publiées

AVEC LES VARIANTES DES DIVERS MANUSCRITS

PAR

M. le baron KERVYN DE LETTENHOVE

Membre de l'Académie royale de Belgique
Correspondant de l'Institut de France, de l'Académie de Munich, etc.

CHRONIQUES

—
TOME VINGT-DEUXIÈME
—

Table analytique des noms historiques

J - Q

BRUXELLES

COMPTOIR UNIVERSEL D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

MATHIEU CLOSSON ET Cie

RUE SAINT-JEAN, 26

TABLE ANALYTIQUE DES NOMS.

JACOB, écuyer du comte de Blois, services qu'il rend en Zélande aux chevaliers français X, 297-299.

Le nom de famille de cet écuyer manque dans le texte ; mais il n'est peut-être point impossible de le retrouver et de rattacher cet écuyer à une illustre famille du Hainaut. Jacob de Lalaing, écuyer, est cité dans deux documents dont l'un est de 1371.

Quoi qu'il en soit , il faut écarter sans hésitation Pierre Jacob qui en 1363 fut fouetté à Beauvais pour ses démérites.

* *Jaconelle*, capitaine de Mortagne VIII, 445.

JACQUES, *Jakes*, chevalier napolitain VIII, 195, 199.

Froissart n'indique point le nom de famille.

* JACQUES, trésorier de Condé XVIII, 80.

* JACQUES, prieur de l'abbaye de Saint-Ghislain XVIII, 83.

Jagousse (Pierre), capitaine espagnol, traite avec les Anglais IX, 476.

JAILLE, *Galle, Gaille* (TRISTAN DE LA), est fait prisonnier devant Nantes IX, 314 ; joute en Bretagne 326 ; dans l'ost de FROISSART. — XXII.

Roosebeke X, 127 ; fait la guerre en Espagne XI, 329, 339, 342 ; XII, 80, 141, 210, 212, 307.

La maison de la Jaille en Anjou est fréquemment citée au XIV^e siècle.

Yvon de la Jaille, tué en 1347 au siège de la Roche-Derien, appartenait à une branche de cette famille établie en Bretagne. Il avait épousé Isabeau de Coësmes, selon d'autres Marguerite de Matha.

En 1377, vivait Pierre de la Jaille qui avait épousé Iseult de Saint-Maure.

Une petite-fille d'Ivon de la Jaille épousa le sire d'Aubigné.

Ivon de la Jaille possédait des domaines en Poitou.

Jaquesfort, capitaine anglais, défend le fort de Connay VII, 15.

JASON, l'un des preux de Grèce II, 10, 13.

JAUCELIN, bourreau, ordres qu'il reçoit du duc d'Anjou XI, 43, 49.

JAUCHE. Voyez GOMMEGNIES.

JAUCOURT (sire de), défend le château d'Honnecourt III, 19.

Érard seigneur de Jaucourt avait sous ses ordres cinq écuyers dans les csts de 1339 et de 1340.

Pierre de Jancourt, chevalier, vivait en 1355.

JAUCOURT, *Grantcour* (PHILIPPE DE), vient en aide aux bourgeois de Châlons VI, 143, 147, 148.

Philippe de Jaucourt, fils de Richard de Jancourt et de Marie de Villarnoul. Il servit sous les ordres d'Enguerand de Coucy, devint plus tard l'un des conseillers du duc de Bourgogne et fit son testament en 1392. Il avait épousé Isabelle de Beauvoir.

Jaucourt XVII, 267. Voyez SAUCOURT.

* JEAN, curé de Notre-Dame à Valenciennes XVIII, 78.

* JEAN, doyen de Saint-Paul à Leuze XVIII, 81.

* JEAN, doyen de Soignies, XVIII, 81.

* JEAN, sous-prieur de Saint-Denis-en-Broqueroie XVIII, 82.

* JEAN, pléban de Soignies XVIII, 81.

* JEAN, prévôt de Notre-Dame la Grande à Valenciennes XVIII, 78.

* JEAN, prévôt du Rœulx XVIII, 82.

* JEAN (maître), fou du roi de France I^a, 425 ; VI, 453.

JEDWORTH, *Gedours* (châtelain de) XIII, 206.

JEMEPPE (RASSE DE), chevalier hesbegnon, prend part à l'expédition d'Édouard III en Champagne VI, 209, 213.

Fils de Jean de Warfusée, qui fut tué en 1325 au combat de Dammartin, et de Juwette de Jemeppe, fille de Nicolas de Jemeppe. Maréchal de l'évêché de Liège. Il ne vivait plus en 1373. Il épousa successivement Marguerite de Horion et Catherine Obert, fille du grand mayeur de Huy.

« Chis messires Rasses, dit Hemricourt, fut et mourut
« marissals del évesque de Liège et soy governat large-
« ment et de grant estoffe en servant ses saingnours et en
« poursuivant tous fais d'armes, et estoit dons, cortois et
« tousjours en lièche, syqu'il n'avoit de sa terre son
« pareilh en ce pays. »

Hemricourt l'appelle : le bon seigneur de Jemeppe, et ailleurs il le surnomme le preux et le gracieux : deux qualités inséparables dans le code de la chevalerie.

* JÉRUSALEM (BAUDOIN IV, roi de) XVI, 449.

* JÉRUSALEM (GUI DE LUSIGNAN, roi de) XVI, 449, 450.

* JÉRUSALEM (AMAURY roi de) XVI, 484.

* JÉRUSALEM (JEAN DE BRIENNE, roi de) IV, 441.

JÉRUSALEM (roi de) III, 211. Voyez NAPLES (ROBERT roi de).

JÉRUSALEM (PIERRE roi de). Voyez CHYPRE (PIERRE roi de).

JÉRUSALEM (roi de) XV, 234 ; XVIII, 565. Voyez ANJOU (LOUIS duc d').

JÉRUSALEM (reine de) XV, 100, 207, 216, 233, 241. Voyez

ANJOU (JEANNE DE BLOIS, duchesse d').

JÉRUSALEM (patriarche de). Voyez CHANAC.

* *Jetrud* (*Marie*), devineresse flamande X, 472.

JEUMONT, (sire de), dans l'ost du comte de Hainaut III, 179.

Jeumont est à deux lieues de Maubeuge. On y voit encore quelques ruines de l'ancien château.

Les plus anciens seigneurs de Jeumont dont les noms soient parvenus jusqu'à nous, sont Gérard de Jeumont et Jean, son fils. Le roman de Gillion de Trazegnies cite Gérard de Jeumont parmi les chevaliers qui assistèrent au fameux tournoi donné par les fils de ce paladin au duc de Brabant. Jean de Jeumont prit part à la quatrième croisade, ainsi que son frère Eustache, qui y perdit la vie.

A la fin du XIII^e siècle, la terre de Jeumont appartenait à un fils puîné de Jean, sire de Barbançon, et de Marie d'Antoing, qui mourut en 1316 (v. st.) et fut enseveli dans l'église de l'abbaye de la Thure, avec cette épitaphe :

Chy gist Nicolas de Barbenchon, chevalier, sire de Jeumont, noble, humble, preudons, fils de très-noble homme messire Jehan jadis sire de Barbenchon, qui trespassa l'an de l'incarnation de Jésus-Christ M.III^e.XVI au mois de janvier.

Jean de Barbançon qui lui succéda, mourut en 1370 et fut enterré au milieu du chœur de l'église abbatiale de la Thure. On lisait sur sa tombe cette inscription :

Chy gist les corps de hault, noble et puissant seigneur et dame monseigneur Jehan de Barbenchon, chevalier, sénéchal de Hainaut, baron de Verchin et de Chisoing, premier pair de Flandre, seigneur de Jeumont et de Wadelincourt, du Chasteller, des Ardenes, de Thy-le-Chateau, du Pont à Rosne, Recourt, Préalut, Villers-sire-Nicole, Blaregnies, Leval, Monceau, Hestrud, Merlemont, Tongres, Bauffe, Acrene, Buiserval, etc., qui trespassa en l'an M.III^eLXX, le premier jour d'aout; et madame Jeanne, dame héritière de Canny, de Faignolles, de Warrennes, de Quarempuet, Cuinchy, de Fresnes, de Ville, de Roene, de Mont-Notre-Dame, de Wiège, de Ferté, de Winchy, de Rocquigny, etc., son épouse, qui trespassa en l'an M.III^eLX à la fin du mois d'avril.

De ce mariage naquirent Gérard, sire de Jeumont, qui fit en 1407 une donation à l'abbaye de la Thure, et Jean de Jeumont, qui remplit un rôle plus important, comme nous le verrons dans la notice suivante.

JEUMONT, *Jumont* (sire de), « moult aigre chevalier et despert XV, 281 » ; fait la guerre en Gascogne IX, 12, 21, 23 ; est défait par les Flamands X, 108, 109 ; capitaine de Courtray 191, 232 ; assiste aux funérailles de Louis de Male 283 ; en garnison à Ardembourg 321 ; grand bailli de Flandre 322 ; défend Ardembourg 339, 340, 342 ; est envoyé vers le roi de France XV, 279-282 ; prend part à l'expédition de Frise 286, 294.

Cf. I^a, 138 ; X, 581 ; XVI, 309.

Jean de Jeumont, fils de Jean de Jeumont et de Jeanne de Canny.

Après s'être signalé à la bataille de Roosebeke, il fut nommé capitaine de Courtray et défendit cette ville contre les Gantois en 1382 et en 1383. Au mois d'août 1384, il fut créé souverain bailli de Flandre. A ce titre, il avait en sa compagnie cinq hommes d'armes et cinq archers. En 1414, lorsque Jean Sans Peur fut menacé par une armée de Charles VI, il s'enferma à Bapaume et combattit les Français avec le même courage qu'il avait montré autrefois en luttant sous leurs bannières.

JEUMONT. Voyez DONSTIENNE.

JOB, secouru par Dieu X, 41.

* JODOIGNE (vicomte de). Voyez VORSELAERE.

* JODOIGNE (HENRI DE), chanoine de Cambrai XVIII, 193-195.

On voit dans un rôle de 1337-1338 qu'Édouard III payait une pension à un chanoine de Cambrai. Ce chanoine était sans aucun doute Henri de Jodoigne.

Joie (Guillaume). Voyez SNOY.

JOIGNY, *Joni, Joingny* (comte de), dans l'ost de Buironfosse III, 43, 55 ; assiége Auray IV, 30, 64, 65 ; est pris par les Anglais avant la bataille de Poitiers V, 399-402 ; XVII, 345.

Cf. V, 518, 524, 525, 529, 541 ; XVIII, 386, 438.

Jean de Noyers, comte de Joigny, fils aîné de Miles de Noyers (voyez ce mot) et de Jeanne de Montbéliard, épousa Jeanne de Joinville, veuve d'Aubert de Hangest, seigneur de Genlis. Mort le 10 mai 1361. Il figure déjà dans l'ost de Bouvines en 1340 et dans l'ost de Bretagne en 1341, et ne cessa depuis lors de prendre part à de nombreuses chevauchées. Le 12 juillet 1355, il avait dans sa compagnie un chevalier et neuf écuyers.

On a conservé une charte par laquelle Arnaud Raymond vicomte d'Anoita cède au prince de Galles le comte de Joigny son prisonnier. Le 14 février 1357 (v. st.), il obtint pour se rendre en France un sauf-conduit qui fut confirmé le 27 mai. En 1359, ses serviteurs reçurent aussi des lettres de sauf-conduit pour passer en France. Mis en liberté à Calais le 24 octobre 1360.

JOIGNY, *Jony* (comte de), secourt la ville de Troyes VI, 161, 162 ; prend part au combat de Nogent 166, 169, 170, 173 ; dans l'ost de Bertrand du Guesclin VII, 7, 12, 25, 27 ; fait prisonnier à la bataille d'Auray 33, 37, 47-49, 56-58, 60, 69 ; XVII, 408, 410, 416.

Cf. VII, 490.

Miles, fils de Jean de Noyers-Joigny et de Jeanne de Joinville. Gouverneur de la Bourgogne au mois de mars 1355. Il fut fait prisonnier en 1365 par Robert Knolles. Il épousa Marguerite de Melun.

JOIGNY, *Joingny* (comte de), « très-gentil chevalier et jeune « XV, 85 » ; périt à la suite de la danse des sauvages XV, 85, 89, 91.

Cf. XV, 368.

Jean de Noyers, comte de Joigny, fils de Miles de Noyers comte de Joigny et de Marguerite de Ventadour. Mort le 30 janvier 1392. Il ne pouvait pas être fort jeune puisque dès 1372 nous le trouvons en Guyenne dans l'ost du duc d'Anjou.

Comparez le récit de la mort du comte de Joigny dans la chronique du Religieux de Saint-Denis, t. II, p. 69.

* JOINVILLE (JEAN DE), historien I^a, 70, 474-477, et passim.

JOINVILLE, *Genville* (comte de), dans l'ost de Buironfosse III, 55.

Ansel de Joinville, fils de l'historien de saint Louis.

* JOINVILLE (comte de) V, 518.

Henri de Joinville, fils d'Ansel de Joinville qui précède.

JOINVILLE. Voyez VAUDEMONT.

* JOLY (GÉRARD) XVIII, 465.

Joncre. Voyez JUVINGA.

* JONGHE. Voyez DE JONGHE.

* JONVELLE (CATHERINE DE). Voyez VIENNE (JEAN DE).

* *Jossard*, V, 540.

* JOSSEIN (PIERRE) XVIII, 349.

* JOSSELIN (prieur de) XVI, 384.

JOSUÉ, l'un des preux de Judée II, 10, 13.

Jouel, *Joël*, *Jeuvel* (*Jean*), capitaine de compagnie, « appers « homs d'armes durement VI, 405 » ; fait la guerre en Normandie avec les Navarrais V, 367 ; VI, 31 ; sert le roi de Navarre V, 405, 407 ; pille la Bourgogne XI, 112 ; assiste à la bataille de Cocherel 412-414, 418, 419, 423, 424, 426, 428, 429, 431, 437, 438, 440, 443 ; XI, 113.

Cf. VI, 509, 512-514.

Probablement le même que Jean de Joué qui, lors de l'expédition de Robert d'Artois en Bretagne, fut pris par les Anglais et conduit à Londres, et que Jean Juele qui, en 1350, obtint d'Édouard III un sauf-conduit pour se rendre en pèlerinage à Rome.

D'après le Mémorial de la Chambre des Comptes, Jean Jouel fut tué à la bataille de Cocherel. Selon une autre relation, il tomba grièvement blessé entre les mains d'Olivier de la Chapelle ; enfin il existe une troisième version d'après laquelle il fut livré au roi de France et mis à mort.

JOURDAIN (messire), défend Beaumont contre les Anglais IV, 247, 248.

* JOURDAIN (ÉTIENNE), confesseur de Gui de Blois I^a, 354 ; XVI, 284, 287.

* JOUVENEL (JEAN), historien cité X, 454, 458, 468, etc. passim.

On lit dans les registres du Parlement à la date du 10 juillet 1390 :

« Ce jour fut fait l'enterrement ou sépulture de feu maître Jean Jouvenel, jadis clerc prothonotaire du roy et greffier de son parlement, lequel tint et fit les registres et exerça le dit office par l'espace de douze ans ou environ moult notablement, sicomme par les registres appert, duquel Dieu veuille avoir pitié et lui fasse miséricorde à l'âme. »

L'historien Jean Jouvenel avait donc puisé dans les traditions de sa famille la mission qu'il remplit avec tant de courage et tant d'impartialité.

En 1400, les registres du Parlement étaient tenus par Nicolas de Bay, à la fois greffier et notaire. Telle était l'indépendance qui distinguait le Parlement, que le 26 octobre 1401 le duc de Bourgogne crut devoir lui écrire pour se plaindre des mauvais conseils qu'on donnait au roi.

JOUY (PIERRE DE), chevalier de Beauce, l'un des gouverneurs de la Rochelle XIII, 115 ; défend cette ville contre les Anglais 153, 156.

La plupart des manuscrits portent : le sire d'Yon. Il faut adopter sans hésitation la variante : Jouy donnée par quelques textes, notamment par celui de Besançon.

On trouve dans la Beauce plusieurs villages qui portent ce nom.

JUDITH, puissance qu'elle reçoit de Dieu X, 20.

* JUERRE (PIERRE) XVIII, 558.

* JUGGE (JEAN), vicomte de Glamorgan XVIII, 1-4.

JULIERS (GÉRARD, comte de), sa mort II, 114.

Mort vers 1329. Il avait épousé Élisabeth de Brabant.

JULIERS (marquis, puis duc de), se rend en Angleterre II, 114,

115, 122 ; assiste aux joutes de Londres 197 ; s'allie à Philippe de Valois contre le duc de Brabant 301, 307, 311 ; le comte de Hainaut engage Édouard III à traiter avec lui 353, 357 ; XVII, 42 ; traite avec les Anglais II, 369, 371, 389, 391, 392, 442, 443 ; XVII, 45, 58 ; se rend au parlement de Valenciennes II, 383-385 ; XVII, 49 ; se rend près d'Édouard III II, 445, 449, 457, 461 ; XVII, 60 ; est envoyé vers l'empereur II, 456, 460, 462-465, 472, 475 ; XVII, 61, 62 ; est créé comte II, 20, 466, 467, 478 ; XIII, 11 ; défie Philippe de Valois II, 480, 483-485 ; dans l'ost de la Flamengerie III, 1, 2, 5, 7, 10, 15, 32, 37, 41, 50, 52, 60 ; assiste au parlement de Gand 63-65, 67, 70 ; le comte de Hainaut recherche son alliance 175 ; XVII, 93 ; se rend en Hainaut III, 179, 182, 184 ; XVII, 93 ; assiste au parlement de Valenciennes III, 198 ; se rend à Gand près d'Édouard III 207, 212 ; assiste au parlement de Vilvorde 215 ; au siège de Tournay 220, 222, 223, 271 ; XVII, 98 ; négocie la trêve d'Esplechin III, 306, 307, 309, 315 ; créé duc de Juliers II, 20, 478.

Cf. II, 526, 530, 544, 546, 552 ; III, 475, 486, 496, 506, 507, 509, 522 ; IV, 505 ; V, 494, 495, 497, 498, 511 ; VII, 486 ; XVIII, 22, 25, 41, 88, 91, 154-156, 303.

Guillaume fils de Gérard comte de Juliers et d'Élisabeth de Brabant. Il épousa Jeanne de Hainaut. Mort au mois de février 1360 (v. st.). Il avait été élevé au rang de duc en 1356.

Au mois de décembre 1320, Guillaume de Juliers fit hommage à Philippe de Valois en recevant une pension de six cents livres. En 1329, il s'attacha à Édouard III qui lui donna la même rente.

Il se rendit au mois de juillet 1335 en Angleterre. Une charte du 13 décembre 1335 nous apprend qu'en ce moment il se préparait à quitter l'Angleterre. En 1336, le comté de Juliers fut érigé en sa faveur en marquisat.

Le 7 mai 1340, Édouard III le créa comte de Cam-

bridge, en ajoutant à cette dignité une rente de vingt livres par an. On lit dans une charte de cette année : *Willelmus marchio de Juliers nuper creatus comes Cantabrigæ.*

D'après Raoul de Chester, ce fut le comte de Juliers qui prévint Édouard III de l'embûche qui lui était préparée par la flotte française réunie à l'Écluse.

Guillaume de Juliers était, selon le héraut Gueldre, l'un des trois bons Guillaume.

On a conservé les lettres par lesquelles Philippe de Valois sommait Guillaume de Juliers de l'aider contre le roi d'Angleterre qui avait accueilli Robert d'Artois, son ennemi capital. Le duc de Juliers s'excusa en prétextant qu'il était malade.

JULIERS (JEANNE DE HAINAUT, duchesse de), son mariage avec le duc de Juliers II, 54, 55, 59, 195, 400 ; XVII, 53.

Jeanne fille de Guillaume I^{er} comte de Hainaut et de Jeanne de Valois.

JULIERS (duc de), s'allie aux Anglais VII, 315, 317, 318, 420, 443 ; VIII, 92, 112, 118, 267 ; XVII, 510 ; reçoit la visite du roi de Chypre XVII, 402 ; renonce à la pension que lui payaient les Anglais XII, 183 ; s'interpose entre son fils et le duc de Brabant XIII, 17 ; hostile au duc de Brabant 18-20 ; vainqueur du duc de Brabant à Bastweiler VIII, 91, 267 ; XIII, 20-24 ; XVII, 511 ; contribue à faire rendre la liberté au duc de Brabant XIII, 25-29 ; est invité au sacre de Charles VI IX, 291 ; blâme le voyage de son fils en Angleterre XIII, 33, 34 ; se rend à Paris et relève la terre de Vierzon 35 ; Charles VI désire lui faire visite 160, 187 ; ses craintes au sujet de l'expédition de Charles VI 181, 197, 198, 258, 259 ; se rend près de lui pour excuser son fils 260-264 ; exhorte son fils à la paix 266-270 ; le conduit devant Charles VI, 271, 272, 277 ; l'un des héritiers de Gui de Blois XIV, 369.

Cf. I^a, 236, 238 ; VII, 538 ; XIII, 325, 326, 331, 345, 348, 366, 371 ; XVI, 327.

Guillaume, fils de Guillaume comte de Juliers et de Jeanne de Hainaut, d'abord sire de Vierzon, puis duc de Juliers, épousa Marie de Gueldre. Mort en 1397.

Le 15 février 1379 (v. st.), le duc de Juliers fit une visite solennelle à la cour du parlement.

Ce fut au mois de mars 1361, que le roi Jean rendit au comte de Juliers la terre de Vierzon jadis confisquée sur son père.

Par une charte donnée à Lovenich le 14 octobre 1388, Guillaume de Juliers fit hommage au duc de Bourgogne moyennant une pension de quinze cents livres de rente.

JULIERS (MARIE DE GUELDRE, duchesse de), laisse postérité XIII, 12 ; recueille le duché de Gueldre 14, 30.

Fille de Renaud de Gueldre et d'Éléonore d'Angleterre.

Par la restitution de la terre de Vierzon resta annulée la vente que la comtesse de Juliers en avait faite en 1351 (v. st.) à Guillaume de Beaufort, vicomte de Turenne,

JULIERS (WALERAN DE), archevêque de Cologne, s'allie à Philippe de Valois contre le duc de Brabant II, 301, 307, 311 ; traite avec Édouard III 353, 359, 360, 369, 371, 377, 383-385, 389, 392 ; part qu'il prend à l'élévation d'Édouard III au vicariat impérial 461, 463-465 ; défie Philippe de Valois 483, 484 ; dans l'ost d'Édouard III III, 5, 32 ; assiste à l'assemblée de Gand 70.

Cf. II, 526, 546, 548 ; III, 484 ; XVIII, 22, 25, 43.

Fils de Gérard comte de Juliers et d'Élisabeth de Clèves.

Il monta sur le siège archiépiscopal de Cologne, le 27 janvier 1332. Mort le 14 août 1349.

JULIERS (GUILLAUME, duc de). Voyez GUELDRE (GUILLAUME, duc de).

JULIERS (ISABELLE DE). Voyez KENT et AUBRECICOURT.

Jumont. Voyez JEUMONT.

JUPPELEU (LOUIS DE), fait prisonnier par les Français III, 257, 259, 263 ; XVII, 101 ; tué à Crécy V, 59, 77.

Froissart lui donne (V, 77) le prénom de Philippe.

Louis de Juppeleu, auteur de la branche des seigneurs de Blanmont, était le quatrième fils de Gauthier de Juppeleu avoué de Mehaigne et gouverneur du comté de Namur.

JUPPELEU (BUREAU DE), dans l'ost du duc de Bourgogne à Tournehem XVII, 482.

Baudouin, dit Bureau de Juppeleu, était le fils aîné de Godefroi de Juppeleu qui avait épousé la fille de Gérard de Seraing. Il épousa Yolande de Boulan.

Geoffroi et Bureau de Juppeleu prirent part à la bataille de Bastweiler. On retrouve en 1395 Bureau de Juppeleu dans l'ost de Frise.

JUSSY ou JUSSEY, *Gussy* (OLIVIER DE), assiste aux obsèques de Louis de Male X, 283.

Cf. X, 539, 542.

Maître d'hôtel et conseiller du duc de Bourgogne en 1365, chambellan en 1378. Cité également dans la relation des obsèques de Louis de Male, conservée par le sire d'Espierre.

Il était gouverneur du bailliage de Dijon, quand en 1368 il fut envoyé à Rome. Ce fut comme bailli de Dijon qu'au mois de février 1369, il convoqua les nobles de Bourgogne pour aller combattre les Anglais qui assiégeaient Belleperche. En 1399, il fut chargé par le duc de Bourgogne de recevoir le serment de fidélité des habitants du Limbourg.

Il avait épousé Agnès, dame de Châtillon et de Rochefort, et prenait de ce chef le titre de seigneur de Rochefort.

En 1380, il fut chargé par le roi et le duc de Bourgogne de donner trente francs aux messagers qui avaient amené des chiens envoyés par le comte de Flandre.

Olivier de Jussy était dès 1359 capitaine de Montréal. Il fut successivement de la maison des ducs de Bour-

gogne, Philippe de Rouvre et Philippe le Hardi. Il fit aussi partie du conseil secret du comte de Nevers et devint plus tard maréchal de Bourgogne. Son testament est du 13 septembre 1386.

JUSTIN (SIMON), tué par Begot de Villars II, 406.

JUSTIN (CLÉMENT), venge son frère en favorisant les Anglais II, 406, 407.

JUVINGA, *Joncre* (YVES), chef des Frisons, périt dans un combat XV, 288-294.

Cf. XV, 402.

* KAERAURAY (ALAIN DE) V, 513.

* KAERAURAY (OLIVIER DE) V, 5 13.

* KAERENBARS (YVES DE), procureur du connétable Bertrand du Guesclin VIII, 455, 456 ; XVIII, 512-527.

On voit par une charte d'Édouard III qu'il combattit à la bataille de Poitiers dans les rangs des Français et qu'il y fit prisonnier le fils du seigneur de Lesparre.

Au mois d'avril 1357, il servait en Bretagne sous les ordres du sire de Rochefort.

La sommation confiée à Yves de Kaërenbars par Bertrand du Guesclin fut remise à Calais au duc de Lancastre. Depuis on l'adressa à des marchands flamands de Boulogne et de Tournay en les chargeant de la faire parvenir aux Anglais.

KARANLOUET. Voyez KERANLOUET.

Kardoil (Jean de). Voyez CARLISLE (JEAN DE).

Kare (Martin de la). Voyez CARRA (MARTINO DE LA).

Karesmiel. Voyez KERIMEL.

Kator (Janekin), écuyer anglais, « appert compaignon et bien « joustant, » prend part à une joute IX, 275, 276, 280, 281, 323.

Cathorpe ?

KATHERINGTON. Voyez CATHERINGTON.

Sur le duel où Catherington fut mortellement blessé, comparez le récit du moine de Saint-Alban, p. 264.

* KAULEY (JEANNE) I^a, 97.

Kayeu. Voyez CAYEU.

* KEITH (GUILLAUME DE) II, 521.

Guillaume de Keith était maréchal d'Écosse. Son petit-fils Robert de Keith épousa la fille de Jean Fraser et n'en eut qu'une fille qui fut mariée à Alexandre comte de Huntley. C'est ainsi que les ducs de Gordon portent les armes des Fraser.

* KEITH, *Qeth* (ÉDOUARD DE) V, 489, 491.

* KELINGWORTH (THOMAS DE) XVIII, 51.

* KENDALE (l'élu de) V, 492.

Kenfort. Voyez OXFORD.

Kenkeren, Kinkeren, Quenqueren (Henri de), au siège de Tournay III, 285-289, 292, 294 ; XVII, 102.

Chevalier missenaire, dit Froissart. Du pays de Meissen ? ou bien mercenaire ? Voyez le Glossaire de M. Scheller, p. 302.

KENT (AIMON comte de), demi-frère d'Édouard II II, 18 ; ennemi des Despencer 24 ; fuit en France avec la reine 26-28, 30, 32, 33, 38, 39, 43-47, 50, 53, 57-59, 65 ; XVII, 6 ; rentre en Angleterre II, 69-71, 75 ; les chevaliers de Hainaut prennent congé de lui 92, 93, 95 ; prend part à l'élévation d'Édouard III au trône 98, 100 ; Jean de Hainaut prend congé de lui 102, 103 ; l'un de ceux qui gouvernent le royaume 104, 105, 107, 108 ; XVII, 14, 15 ; les chevaliers de Hainaut prennent congé de lui II, 185 ; message qu'il adresse à Jean de Hainaut 187, 189 ; se trouve dans le Northumberland 196 ; négocie le mariage de David Bruce avec une princesse anglaise 210, 211, 254, 286 ; XVII, 26 ; est jugé et mis à mort II, 239-243, 245, 286 ; XVII, 35, 36 ; sa fille épouse Thomas Holand VI, 367.

Cf. II, 498, 499, 501, 503, 520 ; IV, 462 ; XVIII, 15.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

l'ambassade du comte de Saint-Pol 272 ; — lors de l'arrivée des députés de Londres XVI, 16 ; sa fille épouse le duc d'York XV, 165.

Cf. I^a, 187 ; I^c, 380 ; XVIII, 543.

Fils de Thomas de Holand et de Jeanne de Kent qui fut depuis princesse de Galles, à ce titre demi-frère de Richard II. Il épousa Alice, fille de Richard, comte d'Arundel. Il assista à la bataille de Najara, se trouva en 1375 dans l'expédition de Bretagne et fut, en 1380-1381, l'un des ambassadeurs envoyés en Allemagne pour demander la main d'Anne de Bohême. Mort le 25 avril 1397.

Un manuscrit de Bruxelles porte sur un de ses feuillets (I^a, 187) le nom de Thomas Holand. Sur le voyage de Thomas de Holand à Bruxelles, voyez Dugdale, t. II, p. 74.

KENT (THOMAS, comte de), accompagne Richard II en Irlande XV, 138 ; prend part à la tentative pour délivrer Richard II 223-228 ; sa mort 229.

Cf. XVI, 294, 296, 300, 306-309, 380-382, 384, 393.

Fils du précédent et d'Alice d'Arundel. Il fut créé, le 29 septembre 1397, duc de Surrey et maréchal d'Angleterre. En 1398, il devint lieutenant du roi en Irlande. Tué à Cirencester le mercredi 6 janvier 1399 (v. st.). Il avait épousé Jeanne de Stafford.

KENT (JEANNE HOLLAND, comtesse de). Voyez YORK (duchesse d').

* KER (HENRI DE) V, 492.

KERANLOUET, ou KARANLOUET (sire de), venge la mort de Jacques de Saint-Martin VII, 459.

Cf. VIII, 447.

Il s'agit probablement ici de Jean de Keranlouet, Karanlouet ou Karalouet, qui figure dans un grand nombre d'actes du temps.

Le 23 avril 1317, il fut chargé de conduire quatre cents combattants en Guyenne. Le 12 septembre, il donne une quittance où se trouvent mentionnées la chevauchée de Montconcour et la prise de la Roche-de-Ponsoy. Le 4 octobre, il était capitaine de ce château.

On remarque dans le sceau de Jean de Karanlouet une pucelle qui soutient un écu chargé d'un cor et accompagné de trois merlettes.

Les sires de Keranlouet étaient de la paroisse de Plevin (diocèse de Cornouailles). Leur devise était : *Araog ! araog !* (en avant ! en avant !)

KERGORLAY, *Garghoulé, Gargoulé* (sire de), ne se rend pas à l'appel du comte de Montfort III, 327 ; refuse de le reconnaître comme duc de Bretagne 371 ; fait hommage à Charles de Blois IV, 3 ; XVII, 119 ; au siège d'Auray IV, 30 ; défend Rennes VI, 21 ; se rend à Nantes dans l'ost de Charles de Blois VII, 29, 30 ; est tué à la bataille d'Auray 51, 57, 60 ; XVII, 410.

Cf. VII, 491.

Ceci se rapporte vraisemblablement à Yvon de Kergorlay. Il avait dans sa montre en 1357 neuf écuyers et dix-sept archers. On rencontre à cette époque plusieurs sires de Kergorlay : Jean en 1352, Guillaume en 1354. Leur nom est fréquemment écrit dans les actes officiels et dans leurs propres quittances : Gargoulé et Guergorlé.

KERIMEL, *Caresmiel, Karesmiel, Quaremiel, Queremel* (GEOFFROI DE), assiste au combat de Chizé VIII, 224, 229-232 ; est envoyé en Angleterre vers le duc de Bretagne IX, 209 ; — par le duc de Bretagne vers le comte de Buckingham 294 ; en garnison à Rennes 296 ; accompagne le duc de Bretagne à Vannes 333 ; prend part au combat de Prilly XII, 221.

Cf. I^a, 316.

Geoffroi de Kerimel ou Karimel était de la paroisse de Lovanec au diocèse de Tréguier. Il prit part à la bataille de Cocherel. Il avait sous ses ordres en 1371 quarante écuyers, dans l'ost du sire de Clisson « pour le fait de Montcontour ». Il rendit hommage au roi de France en 1374 et passa montre à Avranches le 29 avril 1379 avec vingt-cinq écuyers.

En 1381, il était maréchal de Bretagne.

Les Kerimel, de la paroisse de Kermaria-Sular (Côtes-du-Nord), portaient : d'argent à trois fasces de sable.

Thomas de Kerimel périt à la journée de Nicopoli.

* *Kerky* (sire de) XVIII, 85. Lisez : CRÉQUY.

* KERLOVENAN ou KERMENOU (ALAIN DE) III, 515.

Kers et *Kes* (Pierre de). Voyez *Quer*.

Kesnes. Voyez QUESNES.

KESTERBEKE, *Gasebeek*, *Gassebèque* (JEAN DE), accompagne Jean de Hainaut en Angleterre II, 113, 114, 122 ; XVII, 17 ; dans l'ost de la Flamengerie III, 53.

M. Luce propose avec raison de lire : Kesterbeke.

Jean de Kesterbeke est cité dans un grand nombre d'actes du temps.

* KESTERBEKE (sire de) X, 542.

* KETS (NICOLAS DE) IX, 534.

KEVILLART (HENRI). Voyez GARENNE (HENRI DE LA).

Kiéret. Voyez QUIÉRET.

Kikempois. Voyez QUIQUEMPOIS.

* KING (JEAN) XVI, 396.

* KINGESCLERE (GUILLAUME) I^a, 145.

KININMUND (ALEXANDRE), évêque d'Aberdeen, est envoyé comme ambassadeur en Angleterre II, 254, 277 ; négocie une trêve III, 430 ; IV, 133, 134 ; combat dans l'armée du roi d'Écosse XVII, 122.

Il monta sur le siège d'Aberdeen en 1329 et l'occupait jusqu'en 1343.

Kintin. Voyez QUINTIN.

* KIRKTON, *Quinquenton* (sire de) V, 514.

* KIRKPATRIEK (HUMPHROI) V, 491.

* KIRKPATRIK (ROGER) V, 491.

* KNIBBE (JEAN) X, 533.

KNOLLES, *Canolle* (ROBERT), cité parmi les preux II, 3 ; dans l'ost du duc de Lancastre en Normandie V, 366, 367, 369, 372 ; XVII, 338 ; soutient les Navarrais en Normandie

VI, 31, 32, 35-37 ; s'empare d'Auxerre et pille le pays environnant 112, 113 ; marche au secours de Saint-Valéry VI, 132, 133 ; XVII, 375 ; les Français n'osent l'attaquer VI, 136 ; retourne en Normandie 141 ; envahit l'Auvergne 194-202 ; dans l'ost de Louis de Navarre VII, 9, 23 ; — de Chandos 28 ; assiste à la bataille d'Auray 32, 34, 36 38, 52, 55, 61 ; XVII, 409 ; accompagne le prince de Galles en Espagne VII, 155, 157 ; XVII, 441 ; dans la chevauchée de Thomas de Felton VII, 162, 163, 166 ; XVII, 443 ; assiste à la bataille de Najara VII, 204 ; contribue à la délivrance de Bertrand du Guesclin XVII, 458 ; offre ses services au prince de Galles VII, 355-357 ; XVII, 475 ; se rend dans l'Agénois VII, 358-361 ; XVII, 475 ; assiège Duravel VII, 361-368 ; XVII, 476 ; — Domme VII, 368-370 ; XVII, 477 ; suite de sa chevauchée VII, 374 ; XVII, 478, 479 ; est rappelé par le prince de Galles VII, 377, 379, 408 ; XVII, 479 ; est envoyé en Poitou VII, 380 ; vient en aide aux assiégés de Belleperche 471 ; se rend en Angleterre 469, 475 ; XVII, 494 ; conduit une expédition en France VII, 480-482 ; VIII, 15-25, 27, 28, 29 ; XVI, 4 ; XVII, 497-499 ; arrive devant Paris VIII, 33-35, 36 ; XVII, 500, 501 ; est défait à Pontvallain VIII, 47-54 ; XVII, 503, 504 ; se rend en Bretagne VIII, 50, 54, 90 ; engage le duc de Bretagne à ne pas renoncer à l'alliance anglaise 221, 223, 249 ; XVII, 531 ; se rend à Brest VIII, 246, 252, 258, 260, 261, 277 ; chargé du gouvernement de la Bretagne en l'absence du duc 250, 254, 256 ; les Français assiègent son château de Derval 259, 262, 270, 271, 272, 273, 275, 276, 279, 296-300 ; XI, 41-43 ; XVII, 536, 537 ; refuse d'exécuter la capitulation XVII, 539, 540 ; se prépare à faire lever le siège de Bécherel VIII, 326 ; dans l'ost du duc de Lancastre en Bretagne IX, 68 ; assiège Saint-Malo 70 ; reçoit à Londres les envoyés bretons 210 ; accompagne le duc de Bretagne dans ses États 211 ; dans l'ost du comte de

Buckingham 243, 287, 288, 296, 297, 298 ; assiége Nantes 304, 306, 312 ; Quimpercorentin lui ferme ses portes 319 ; se trouve à Londres lors de l'émeute des Lollards 402, 414-416.

Cf. I^a, 207 ; I^b, 29, 36, 77, 119 ; I^c, 377 ; V, 513 ; VI, 490 ; VII, 489, 490, 514, 541, 547 ; VIII, 422, 423, 426, 427, 430, 434, 450, 466 ; IX, 506, 507, 563, 564 ; X, 517 ; XV, 364 ; XVI, 385 ; XVIII, 382, 384, 510.

Robert Knolles était d'une origine obscure, et son courage avait été l'unique instrument de sa fortune. Il fut l'un des Trente du parti anglais. Dès 1358, on le trouve investi d'un commandement dans l'armée anglaise. En 1367, il accompagne le prince de Galles en Espagne, et, en 1370, il a sous ses ordres toutes les forces anglaises en France. En 1377, il est capitaine de Brest, et, en 1380, il traverse presque toute la France sans rencontrer d'obstacle devant lui.

Jean le Bel dit de lui qu'il était allemand d'origine et qu'il avait été « parmentier de draps » avant de se faire brigand et soudoyer à pied.

Robertus Knollis ex paupere mediocriq̄ue valleto ad divitias, usque ad regales, excrevit, dit le moine de Saint-Alban.

Le 10 juillet 1355, Édouard III lui donna le château de Fougeray en Bretagne.

Il fut armé chevalier au sac d'Auxerre le 10 mars 1359. Il occupa cette ville jusqu'au 30 avril suivant et ne l'évacua que moyennant une rançon de quarante mille moutons et de quarante mille perles valant dix mille moutons. On fut réduit à lui remettre en gage les joyaux de l'église de Saint-Germain d'Auxerre.

Ce fut après le traité de Guérande (avril 1364 v. st.), que le château de Derval fut donné à Knolles.

Quand au XIV^e siècle on apercevait le faite dénudé de quelque demeure en ruine, on avait coutume de dire : Voyez la mitre de Robert Knolles.

Le 5 juillet 1370, Robert Knolles prête serment comme lieutenant du roi d'Angleterre en France et promet de le servir avec zèle et fidélité.

Le 8 juillet 1370, il renonce à la garde spéciale des pays situés entre la Seine et la Loire.

Jean du Juch reçoit vers 1373 les châtelainies de Rosporden et Fouesnant confisquées sur Robert Knolles.

En 1376, l'un des gardiens de la trêve avec la France.

En 1378, il est désigné pour accompagner le duc de Lancastre en Espagne.

Knolles, parvenu à un haut degré de puissance, se préoccupait du soin d'expier ses anciens méfaits.

Le 10 avril 1370, par remords de conscience et en considération du pape Urbain V, il déclare restituer aux habitants d'Auxerre quarante mille florins d'or au mouton qu'il avait levés autrefois pour le rachat du feu et du pillage de la ville d'Auxerre.

Non-seulement il bâtit un pont à Rochester sur la Medway afin de faciliter le passage des pèlerins qui se rendaient au tombeau de Saint Thomas à Canterbury ; mais il fonda aussi en 1384 à Pomfret un hospice desservi par des chanoines, connu encore aujourd'hui sous le nom de : Knolles Almshouse.

Il donna de plus des sommes considérables aux Carmes pour agrandir leur monastère de Londres.

Ce ne fut pas seulement en Angleterre que la pieuse générosité de Robert Knolles laissa des traces : c'est aussi à ses bienfaits que l'hospice des Anglais à Rome fait remonter sa fondation.

Robert Knolles mourut au château de Scene-Thorpe dans le comté de Norfolk au mois d'août 1407, et fut enseveli avec sa femme Constance dans le chœur de l'église des White-Friars à Londres, qu'il avait récemment fait construire.

Robert Knolles avait d'abord adopté modestement un

écu dont le chevron était chargé de trois trèfles ; mais après ses succès en France il voulut y retracer ses trophées, et dans la dernière période de sa vie, il porta : d'or à la fasce de gueules chargée de trois fleurs de lys d'or.

De Robert Knolles descendait François Knolles qui jouit de la faveur de Henri VIII, fut persécuté par la reine Marie et devint l'un des membres du conseil privé d'Élisabeth. A ce titre, il fut l'un des juges de Marie Stuart après avoir été chargé de sa garde au château de Bolton.

Les Knolles s'éteignirent en 1632. Ils figuraient à cette époque dans l'aristocratie anglaise comme barons Knolles de Grays et vicomtes de Wallingford.

* KNYGHTON, historien anglais, cité II, 478, etc. passim.

* KOCKAERT, ménestrel I^a, 179.

Kodun. Voyez CODUN.

Kok (Thomas). Voyez COK (THOMAS).

Kokenpoi. Voyez QUINQUEMPOIS.

Kol (Thomas). Voyez COLET.

Kouk, allemand, écuyer d'Isabeau de Bavière, joute à Paris XIV, 24.

Kuk. Voyez CUYCK.

* LA BOSKETE (MAROTTE) I^a, 256.

LA PERSONNE (JEAN). Voyez ACY (vicomte d') et AUNAY (vicomte d').

LA PERSONNE (LANCELOT), assiste aux obsèques de Louis de Male X, 280.

Cf. XIV, 418.

LA PERSONNE (GUI), dans l'ost de Jean de Vienne en Écosse X, 318.

LA VACHE, *La Vace* (RICHARD), assiste au combat de l'Écluse III, 206 ; au siège de Tournay 313 ; — de Calais V, 193.

Cf. IV, 484.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

reçoit le duc de Bretagne à Saint-Mahé VIII, 222 ; capitaine de Konke 269 ; XVII, 537 ; conduit la duchesse de Bretagne en Angleterre XVII, 559 ; confident du duc de Lancastre XV, 269 ; — du duc de Gloucester XVI, 1, 5 ; conseils qu'il donne à la duchesse de Gloucester 73 ; péril auquel il est exposé 83.

Cf. I^a, 497 ; XVI, 247.

Jean de Lakyngheth, chevalier, est cité dans un document de 1364 relatif au prieuré de Saint-Pierre de Gippewic.

En 1378, il réclame 1054 francs pour ses gages pendant le temps qu'il tint garnison à Brest.

C'est probablement le même que Jean Lakynghithe, bailli de Westminster, cité dans un acte de la vingt-troisième année du règne de Richard II.

D'après la chronique du moine de Saint-Alban, Jean de Lakingeth fut tué en 1381 par les Lollards.

LALAING, *Lalain (sire de)*, dans l'ost de Naves III, 182.

Il est superflu de rappeler ici l'antiquité de la maison de Lalaing plus célèbre par le bon chevalier tué au siège de Poucke que par ses dix-huit chevaliers de la Toison d'or. D'après une tradition assez poétique, elle devait ses armes à un miracle. Dans les premières années du XII^e siècle, la dame de Lalaing, malgré une défense expresse, cachait dans sa robe d'écarlate des pains qu'elle allait porter aux pauvres, et, comme son avare époux allait découvrir cette ruse de la charité, elle s'écria qu'elle n'avait cueilli qu'un bouquet, et en effet les pains se trouvèrent changés en *cukelins* ou losanges de fleurs. Telle est, dit-on, l'origine des dix losanges d'argent qui ornent l'écu de gueules des sires de Lalaing.

Il s'agit ici de Nicolas de Lalaing, fils aîné de Simon de Lalaing et de Mahaut d'Aspremont. Il épousa Marie de Montigny. Il fut grand-bailli de Hainaut de 1352 à 1354. En 1362, il accompagna Aubert de Bavière à

Bruxelles. En 1365, il fut envoyé en Flandre et plus tard à Paris. Mort en 1380.

On peut voir dans le précieux recueil de Zucca (Bibl. de Bourgogne), l'effigie de Simon de Lalaing, père de ce chevalier.

LALAING (SIMON DE), Aubert de Bavière lui écrit IX, 439 ; assiste aux conférences de Tournay X, 11 ; — aux obsèques du comte de Flandre 283.

Cf. I^a, 245.

Second fils de Simon de Lalaing et de Mahaut d'Aspremont. Il fut bailli de Hainaut et sénéchal d'Ostrevant. Il épousa Jeanne du Rœulx. Mort le 13 septembre 1386. Il fit hommage à Charles VI, en 1384, en promettant de le servir contre tous, le duc Aubert de Bavière excepté.

LALAING (sire de), assiste aux obsèques du comte de Flandre X, 283 ; en garnison à Ardembourg 340 ; dans l'expédition de Frise XV, 281.

Cf. XV, 402.

Nicolas de Lalaing, fils aîné de Nicolas de Lalaing et de Marie de Montigny. Il figura dans l'ost de Bourbourg et dans l'ost de l'Écluse. Plusieurs fois cité dans les rôles du temps.

* *Lamay (Guillanne de)* XVIII, 344.

LAMB (JACQUES), écuyer gallois IX, 72 ; assassine Owen de Galles 72-75.

Cf. IX, 510.

Le prénom de Lamb était Jean et non pas Jacques. Il était écossais et non pas gallois.

On voit par un rôle de 1381, que Jean Lamb se trouvait à cette époque en Guyenne avec sept hommes d'armes sous ses ordres. En 1383, il se rendit de nouveau d'Angleterre en France.

Le meurtre d'Owen de Galles fut payé à Jean Lamb, comme le prouve l'extrait suivant des *issues of exchequer*, du 4 décembre 1378 ;

To John Lamb an esquire from Scotland, because he lately killed Owynn de Gales, a rebel and enemy of the king, XX lb.

Il vivait encore en 1391, année où il reçut de Richard II un sauf-conduit pour passer la mer.

LAMB, *Lam* (ROGER), écuyer anglais, prend part à la joute de Saint-Inglevert XIV, 135, 136.

* LAMBERT, chef de compagnie XVIII, 349.

* LAMBERT, clerc du duc de Bretagne XVIII, 480.

LAMBRES (LAMBERT DE), écuyer d'Artois X, 59 ; « vaillant « homme d'armes X, 25 » ; assiste à la bataille de Beverhoutsveld X, 25 ; défend Audenarde 57, 59, 71.

Lambres est sur la Scarpe dans l'arrondissement de Douay.

LAMBRES (TRISTAN DE), défend Audenarde X, 59, 71 ; assiste aux obsèques du comte de Flandre 282.

Frère du précédent (X, 59).

LAMBRES (LOUIS DE), scelle la paix de Tournay X, 438.

Cf. X, 578.

D'après d'autres textes, il faut lire : BOULERS. Voyez ce mot.

Lamit. Voyez L'AMIT.

Lamougis (Augerot de), chef de compagnie, fait prisonnier près de Sancerre XI, 117.

Au lieu de Lamougis, il faut lire probablement : La Mongie. Tel est le nom d'une localité de l'arrondissement d'Issoire (Puy-de-Dôme).

Un manuscrit donne : Augerot le Mongis.

LANAY (JEAN DE), au siège de la ville d'Afrique XIV, 251.

Peut-être : Launay, à moins qu'il ne s'agisse ici de Jean de Launet qui en 1418 obtint un sauf-conduit pour se rendre de France en Angleterre.

* LANCASTRE (EDMOND DE) III, 517, 518 ; XVI, 232.

Fils puîné de Henri III roi d'Angleterre.

LANCASTRE (THOMAS, comte de), « preudom et saint home II, 24 ;

« preudons et vaillans hommes II, 25 ; preudoms, loyaus
« et de bon conseil II, 29 » ; se met à la tête des barons
contre les Le Despencer II, 22, 24 ; est mis à mort 24,
25, 29, 32, 71, 72 ; XVII, 6.

Cf. II, 499, 508 ; III, 521 ; XVI, 385 ; XVIII, 3.

Fils d'Edmond de Lancastre et de Blanche d'Artois.
Décapité à Pontefract ou Pomfret.

Mêlé à toutes les intrigues qui troublèrent le règne
d'Édouard II, il se vit dans son malheur insulté par
le peuple qui l'appelait le roi Arthur ; puis sa mémoire fut
honorée, et une splendide église s'éleva là où avait coulé
son sang. Il avait épousé Alice de Lacy.

En 1327, Édouard III demanda au pape la canonisation
de Thomas de Lancastre.

LANCASTRE (HENRI, dit HENRI au TORT COL, comte de), rejoint
la reine Isabelle II, 71-74 ; assiste au couronnement
d'Édouard III, 100 ; l'un de ceux qui gouvernent l'Angle-
terre 104, 185, 188, 189, 240, 276, 295 ; XVII, 26 ; son
avis sur les propositions de Robert d'Artois II, 315, 326,
327, 360, 386, 393 ; assiste à une joute à Londres IV,
125 ; siège au conseil du roi d'Angleterre 134 ; père du
comte de Derby II, 232, 432 ; III, 41, 53 ; XVII, 53.

Cf. II, 505, 506, 544 ; III, 473, 494 ; IV, 498.

Fils d'Edmond de Lancastre, fils puîné d'Henri III roi
d'Angleterre et de Blanche d'Artois, nièce de saint Louis.
Il épousa 1^o Marie Chaworth ; 2^o Alix de Joinville, fille
de Jean de Joinville sénéchal de Champagne.

Il fut l'un de ceux qui rejoignirent les premiers la reine
Isabelle et s'empara près de Laturan de la personne
d'Édouard II qu'il garda pendant quelque temps au château
de Kenilworth. Ce fut lui qui arma Édouard III chevalier.
Il fut envoyé en 1329 en France.

Mort en 1345.

LANCASTRE (HENRI DE), comte de DERBY. Voyez DERBY
(comte de).

LANCASTRE (JEAN DE GAND, comte de RICHMUND, puis duc de), cité parmi les preux II, 3 ; naît à Gand et a pour parrain le duc Jean de Brabant III, 207, 209, 212 ; XVII, 78 ; épouse Blanche de Lancastre III, 207, 209 ; VI, 359, 364-366 ; XVI, 140 ; prend part à l'expédition d'Édouard III en Champagne VI, 219, 221, 222, 224 ; XVII, 383 ; jure le traité de Bretigny VI, 305 ; XVII, 390 ; recueille le duché de Lancastre VI, 364-366 ; visite souvent le roi Jean 393 ; se trouve à Douvres avec Édouard III VII, 65 ; XVII, 418 ; se rend en Flandre VII, 66-68 ; contribue à la délivrance de Béraud d'Auvergne 234 ; délibère sur la demande de Pierre le Cruel 110 ; se rend en Gascogne 141 ; XVII, 437 ; aborde en Bretagne VII, 147 ; XVII, 439 ; arrive à Bordeaux VII, 148 ; XVII, 439 ; se rend à Dax près du prince de Galles VII, 149-152 ; XVII, 439 ; l'accompagne en Espagne VII, 154, 156, 166, 169, 172, 175, 176, 177, 183, 185, 186, 189, 298 ; XVII, 440, 441 ; assiste à la bataille de Najara VII, 196, 200, 201, 206, 209-212, 215, 216, 218, 221 ; XVII, 447-449 ; entre à Burgos VII, 223 ; se rend à Bayonne 240, 242 ; XVII, 457 ; retourne en Angleterre VII, 241, 245 ; XVII, 462 ; assiste à un parlement à Westminster VII, 305 ; perd son château de Beaufort 324 ; avec Édouard III dans l'île de Shepey 415 ; débarque à Calais 420, 422-424 ; XVII, 480, s'avance jusqu'à Tournehem VII, 424-435 ; XVII, 481-483 ; se dirige vers la Normandie VII, 438-442 ; retourne en Angleterre 443 ; XVII, 489 ; scelle une charte d'Édouard III VII, 462 ; est chargé de conduire une expédition en Gascogne 480-482 ; arrive à Bordeaux VIII, 13-15 ; assiste à la prise de Limoges 29, 31, 38-43, 54 ; XVII, 502 ; est chargé du gouvernement de la Guyenne VIII, 60-64 ; XVII, 505 ; reconquiert Montpaon VIII, 64-76 ; XVII, 506, 507 ; met une garnison à Pons VIII, 77 ; retourne en Angleterre 79 ; réside à Bordeaux 88 ; XVII, 514 ; projet de lui confier une expé-

dition dans le nord de la France VIII, 91, 92, 93, 118, 119, 121, 122, 205, 207 ; épouse Constance de Castille 104-107, 113 ; XVII, 514 ; retourne en Angleterre VIII, 107-110, 115 ; XVII, 510 ; rappelle de Milan Édouard Le Despencer 112 ; on lui expose les périls des Anglais en Poitou 143 ; reconnaît les droits de Richard de Bordeaux à la couronne 206, 208 ; s'embarque à Hampton 206, 208 ; XVII, 529 ; les vents contraires le forcent à rentrer en Angleterre VIII, 207, 209 ; le duc de Bretagne se rend près de lui 250 ; ses armements 266-268 ; débarque à Calais 280, 284 ; XVII, 539 ; chevauche en Artois VIII, 280-285 ; XVII, 542 ; s'avance jusqu'à Soissons VIII, 285-296, 298 ; XVII, 543-545 ; devant Troyes VIII, 308-310 ; XVII, 546 ; traverse l'Auvergne et le Limousin VIII, 310, 311, 313 ; arrive à Bordeaux 312-314, 317 ; XVII, 547 ; conclut une trêve VIII, 319, 320, 324 ; XVII, 553, 557 ; retourne en Angleterre VIII, 320, 321 ; XVII, 549 ; traite de la paix VIII, 327, 338, 339, 343, 349-351, 355, 363-366, 372-375 ; XVII, 559 ; reçoit la visite du sire de Coucy VIII, 379 ; jure de respecter les droits de son neveu Richard 384 ; témoin de la mort d'Édouard III 388 ; XVII, 565 ; assiste au couronnement de Richard II VIII, 392 ; XVII, 566 ; le sire de Gommegnies se rend près de lui VIII, 412 ; peu aimé des Anglais IX, 6 ; chargé de conduire une nouvelle expédition en France 54, 55, 60, 64 ; se tient à l'île de Wight 65, 67, 68 ; assiège Saint-Malo 68-71, 79-83 ; lève le siège 89-93 ; reçoit des nouvelles d'Espagne 121-123 ; se rend au-devant du duc de Bretagne 131, 134 ; eût voulu que Richard II épousât sa fille 212 ; ses discours 240 ; le comte de Buckingham lui écrit 331 ; le roi de Portugal réclame son appui 379-382 ; conclut une trêve avec les Écossais 383-386, 398, 417, 418 ; les Lollards tuent son médecin et brûlent son hôtel 400, 404, 421 ; se retire en Écosse 418-422 ; rentre en Angleterre 424-427 ; offre sa fille à Jean de Blois 463 ; son départ

pour le Portugal est ajourné 473, 489, 493, 494 ; reçoit les envoyés gantois X , 79 , 80 ; forme le projet de conduire une croisade contre les Clémentins d'Espagne 206, 207 ; peu aimé du peuple anglais 208 ; ne peut exécuter son projet 208, 234 , 247, 272 ; traite de la paix avec les Français 274 , 275 ; persiste à vouloir aller en Castille 292 ; sa réponse à un héraut écossais 295 ; voudrait marier sa fille au comte d'Ostrevant 308, 312, 313 ; projet de l'envoyer en Guyenne 332 ; on songe au mariage de sa fille avec Charles VI 347 ; fait la guerre aux Écossais 380, 382, 392, 394 ; le comte d'Oxford l'accuse de vouloir la perte du roi 395 ; reproches que le roi lui adresse 396, 397 ; fait grand accueil à Pierre Vanden Bossche 447 ; le roi de Portugal demande la main de sa fille XI, 6, 14 ; le roi de Portugal réclame son appui 132-137 ; se prépare à se rendre en Portugal 137, 138, 153, 154 ; le roi de Portugal lui envoie de nouveaux ambassadeurs 266-272 ; récits que lui fait Laurent Fogaça 272-322 ; reçoit la visite du duc de Gueldre XIII, 33 ; veut marier sa fille au duc de Bretagne XII, 62, 63, 156, 167 ; veut faire épouser à son fils Jeanne de Boulogne XIII, 382 , 312 ; ses armements XI, 322-324 ; s'embarque à Bristol 325-328, 330, 331 ; aborde à Brest 332-337 ; débarque en Galice 338-344 ; XIII, 92 ; entre à Compostelle XI , 344-352, 356, 357 ; envoie l'archevêque de Bordeaux vers le roi d'Aragon XII, 40-46, 107 ; les Français espèrent le voir renoncer à son expédition XI , 369, 400, 401 ; XII , 29, 143 ; le roi de Portugal lui écrit XI, 374, 375 ; s'empare de Roalès 377-383 ; — de Villalobos , 383-387 ; envoie une ambassade au roi de Portugal 387-390, 396-398 ; en reçoit une de ce monarque 398-400 ; a une entrevue avec le roi de Portugal 403-410 ; s'empare de Pontevedra 410-417 ; — de Vigo 417-420 ; — de Bayona 420-425 ; continue la guerre 428-432 ; XII, 65 ; donne sa fille au roi de Portugal 77, 79 ; s'empare de Ribadavia 79-87 ; — d'Orrès, 87-90 ; sa



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

la faveur du roi XVI, 5, 6, 9, 10, 12, 13, 20, 22 ; se montre inquiet de la situation de l'Angleterre et quitte le roi 14, 18, 23, 26, 28, la duchesse de Gloucester réclame sa médiation 73 , 74 ; se rend à Londres 79 , 80 ; Richard II promet de gouverner par ses conseils 81, 82 ; irrité de la conduite du roi vis-à-vis de son fils 92, 95, 96, 98 ; s'éloigne du roi 99 ; est mandé à Eltham 106 ; conseil qu'il donne à son fils 110, 112 ; message que son fils lui adresse 132, 133, 136 ; sa mort 137-141 ; le livre de Brut annonçait qu'il ne régnerait point 142, 143, 235 ; le duc de Bretagne l'aimait beaucoup 109 ; il était parent de Gui de Blois XIV, 369.

Cf. I^a, 157, 193, 210, 250, 284, 308, 317, 334, 336, 337, 380, 413, 421, 430, 432, 444, 486 ; I^b, 11, 12, 54, 57, 58, 60, 62, 64, 78, 144, 151 ; I^c, 288, 376, 378, 380 ; III, 481 ; VII, 509, 513, 536, 542-547 ; VIII, 422, 423, 428, 430, 432, 434, 447, 450, 453, 455, 457-462, 465, 466, 469-470, 472, 473, 484, 487-489, 492 ; IX, 505, 508, 545, 561, 562, 564, 582 ; X, 513, 515, 517, 518, 526, 533, 534, 542, 543, 553-555, 565, 566 ; XI, 400, 425, 433, 454-456, 458-460 ; XII, 375-380, 382, 393-395 ; XIII, 350, 352-354, 372, 374 ; XIV, 441 ; XV, 366, 384, 399, 404, 406, 407 ; XVI, 269, 275, 291, 295, 296, 298-300, 305, 320, 348, 359, 361, 365, 385, 391, 410 ; XVIII, 29, 350, 352, 353, 356, 358, 360, 362, 364, 382, 383, 388, 511, 517-521, 526, 528-543, 581-583, 588.

Jean, quatrième fils d'Édouard III, né à Gand en 1340, eut pour nourrice une femme anglaise nommée Isolda Newman. Il n'avait pas trois ans quand il fut créé comte de Richmund.

Au mois de juin 1359, il épousa à Reading Blanche fille de Henri duc de Lancastre, qui lui porta de vastes domaines et des fiefs et concessions en grand nombre.

En 1366, à la mort de Mathilde de Lancastre, veuve de

Guillaume comte de Hainaut, il hérita du duché de Lancastre, dont il fut solennellement investi le 13 novembre de cette année.

La même année, par une charte du 30 octobre, Édouard III lui céda toutes ses prétentions sur la Provence.

En 1367, il accompagna le prince de Galles en Espagne.

Dugdale rapporte qu'en 1368 il prit un moment le titre de duc de Bretagne.

En 1369, lors de l'ost de Tournehem, il avait de sa retenue trois cents hommes d'armes, cinq cents archers, trois bannerets, quatre-vingts chevaliers et deux cent seize écuyers.

Le 8 octobre 1370, Édouard III donna au duc de Lancastre les seigneuries de Bergerac et de la Roche-sur-Yon.

Après son mariage avec Constance, fille de Pierre le Cruel, il prit le titre de roi de Castille.

Son expédition en France en 1373 avait été désastreuse. Il ne servit pas mieux les intérêts de l'Angleterre aux conférences de Bruges.

Le duc de Lancastre était favorable à la paix avec la France. On lui attribuait cette parole : Le roi d'Angleterre perd à la guerre tout ce que ses gens y gagnent.

Dès 1377 (Constance de Castille vivait encore), Catherine de Swinford reçut du duc de Lancastre les domaines de Gringeley et Wheteley.

En 1377, il obtint l'autorisation de battre monnaie à Bayonne ou dans une autre ville de la sénéchaussée des Landes.

Richard II jugea d'abord prudent de lui enlever le château d'Hereford où il voulait se fortifier ; néanmoins il rentra en faveur et commanda l'expédition qui échoua devant Saint-Malo (1378).

Le duc de Lancastre fut créé lieutenant du roi *in mar-chiis Angliæ* le 19 février 1378 (v. st), et quelques années après on le retrouve lieutenant du roi d'Angleterre en France.

Nous ne reviendrons point sur son expédition en Espagne. Il espérait y ceindre une couronne et ne recueillit que de nouvelles hontes. Tout au plus s'enrichit-il par ses pillages ; car, lorsqu'il rentra en Angleterre au mois de novembre 1389, quarante-sept mules furent chargées de coffres remplis d'or.

Dès le 11 août 1389, des navires étaient prêts pour ramener le duc de Lancastre de Bordeaux en Angleterre. Le 30 octobre, on lui écrivit de nouveau pour qu'il hâtât son retour.

Repoussé par les habitants de l'Aquitaine comme il l'avait été autrefois par les bourgeois de Londres, il rentra en Angleterre et se retira à Lincoln où il se décida tout à coup à épouser le jour de l'octave de l'Épiphanie 1389 (v. st.), Catherine de Swinford dont il fit l'année suivante légitimer les enfants.

Le 2 mars 1390, Richard II le créa duc d'Aquitaine en lui remettant une verge d'or.

Selon les uns, il mourut à Leycester, selon d'autres, à l'hôtel d'Ély à Holburn, et fut enseveli près de Constance de Castille dans la cathédrale de Saint-Paul de Londres.

On sait que dans les dernières années du règne d'Édouard III, on l'accusa tour à tour de trahir l'Angleterre en faveur des Français et de soutenir Wyclef et Alice Perrers.

N'était-il pas un étranger dans la maison royale ?

Le continuateur de Ranulf Hygden (ms. Lambeth 160) rapporte, comme d'autres historiens anglais, que l'évêque de Winchester apprit à Édouard III que le duc de Lancastre n'était pas son fils. De là la fureur du duc de Lancastre contre Wickham.

Le moine de Saint-Alban poursuit le duc de Lancastre de ses imprécations : *O ducem miserum qui quos ducis ad bella, perdis tua prodicione et recordia, et quos in pace duceres per operum bonorum exempla, ducis per devia et ad interitum pertrahis !*

Dans le langage secret des Navarrais, on nommait le duc de Lancastre : le Buisson.

LANCASTRE (BLANCHE DE DERBY, duchesse de), fille du comte de Derby VI, 359, 364 ; XVI, 140, 160 ; épouse Jean d'Angleterre III, 207, 209 ; VI, 366 ; XV, 239 ; XVI, 100 ; XVII, 78 ; sa mort VIII, 106 ; XV, 238 ; son éloge XI, 325, 326 ; projet de marier sa fille à Richard II IX, 212.

Cf. I^a, 83, 113, 289, 336 ; I^b, 11 ; II, 513, 514.

Fille du célèbre Henri comte de Derby et duc de Lancastre, et d'Isabelle de Beaumont.

Blanche de Lancaster mourut de la peste en 1369 et reçut la sépulture à Londres dans la cathédrale de Saint-Paul.

Mère de Henri IV.

Dans le *Buisson de Jonèce*, Froissart, après avoir rappelé combien la reine d'Angleterre fut généreuse et bonne, ajoute :

Aussi sa fille de Lancastre,
 Haro ! mettés-moi une emplastre
 Sus le coer ; car, quant m'en souvient,
 Certes souspirer me convient,
 Tant suis plains de mélancolie.
 Elle morut jone et jolie,
 Environ de vingt et deux ans,
 Gaie, lie, friche, esbatans,
 Douce, simple, d'umble samblance :
 La bonne dame ot à nom Blanche.

LANCASTRE (CONSTANCE DE CASTILLE, duchesse de), fuit avec son père XVII, 427 ; épouse le duc de Lancastre VIII, 104-107 ; X, 4 ; XIV, 379 ; XV, 239 ; se rend au-devant d'Isabelle de France XV, 306 ; sa mort XV, 239, 269.

Cf. I^a, 336 ; VIII, 467.

Fille de Pierre le Cruel roi de Castille et de Marie de Padilla.

Lors de l'émeute des Lollards, la duchesse de Lancastre

voulut se réfugier dans son château de Pomfret, mais ses propres serviteurs lui en fermèrent les portes, et elle fut réduite à poursuivre son voyage pendant la nuit à la clarté des torches jusqu'au château de Knaresburgh.

Constance de Castille mourut au mois de juin 1394 et reçut la sépulture à Leycester.

LANCASTRE (CATHERINE DE ROËT, duchesse de), épouse le duc de Lancastre XV, 238-240 ; quitte l'hôtel du roi avec le duc de Lancastre XVI, 23.

Cf. I^a, 254, 421, 444 ; II, 513 ; VIII, 462, 467, 487, 488 ; XII, 380 ; XV, 399.

Fille de Paon de Roët (voyez ce mot), héraut d'armes au titre de Guyenne.

Elle épousa en premières noces Hugues de Swinford.

Je trouve cités dans un document de 1372, Hugues de Swinford et sa femme Catherine.

Le 31 mars 1373, Édouard III fit un don de vingt marcs à Catherine Swinford qui lui avait annoncé la naissance d'une fille du duc de Lancastre et de Constance de Castille.

Au mois de mars 1376 (v. st.), le duc de Lancastre donna à Catherine de Swinford les domaines de Gringeley et Whiteley. Ce don fut confirmé par Richard II.

Catherine mourut le 10 mai 1403. On lui éleva un beau tombeau de marbre dans la cathédrale de Lincoln, avec cette inscription : *Icy gist dame Katerine duchesse de Lancastre, jadis feme de très-noble et très-gracious prince John duke de Lancastre, fitz à très-noble roy Édward le tierce, laquelle Katherine morust le X^e jour de may l'an de grâce MCCC. tiers, de quelle alme Dieu eyt merci et pité. Amen.*

Jeanne de Lancastre, comtesse de Westmoreland, fonda une messe quotidienne célébrée par deux prêtres dans la cathédrale de Lincoln pour le repos de l'âme de son père le duc de Lancastre et de Catherine sa mère.

LANCASTRE (HENRI DE). Voyez : ANGLETERRE : HENRI IV.

LANCASTRE (MAHAUT DE). Voyez HAINAUT.

LANCASTRE (CATHERINE DE). Voyez CÀSTILLE.

LANCASTRE (PHILIPPE DE). Voyez PORTUGAL.

LANCASTRE. Voyez BEAUFORT.

* LANCASTRE, roi d'armes XVI, 303.

LANCASTRE (JEAN), joute à Saint-Inglevvert XIV, 120.

Cf. XIV, 413.

Jean Lancastre était capitaine de Merk en 1391. En 1406, Tannegui du Chastel fut son prisonnier.

Lancegrone. Voyez LANDSKRON.

LANDALIS (GUILLAUME), évêque de Saint-André, traite d'une trêve avec les Anglais III, 464 ; dans l'ost des Écossais XVII, 122 ; est envoyé en France III, 465 ; négocie une trêve avec les Anglais IV, 133, 134 ; fait prisonnier à Nevill-Cross V, 128 ; XVII, 230 ; négocie la délivrance de David Bruce VI, 20.

Cf. I^a, 132.

Il occupa le siège de Saint-André depuis 1341. Mort le 15 octobre 1385.

On lit (XVII, 122) : le comte de Saint-André au lieu de : l'évêque de Saint-André.

LANDAS (JEAN DE), dans l'ost du duc de Normandie en Hainaut III, 133, 143, 144 ; défend Tournay 218, 219 ; XVII, 97 ; — Béthune V, 147, 148 ; XVII, 238 ; prend part à l'attaque de Calais V, 231, 235, 238, 239, 242, 244, 245, 249 ; XVII, 267 ; tué à la bataille de Poitiers V, 407, 409, 410, 415, 426, 427, 429, 443, 445, 448 ; XVII, 352, 357.

Cf. III, 506 ; V, 508, 528-530, 542 ; XV, 437 ; XVIII, 391.

Jean de Mortagne, seigneur de Landas, fils de Jean de Landas et petit-fils de Jean de Mortagne qui en épousant Marie de Landas prit le nom et les armes de Landas.

Il servit dans l'ost français aux frontières de Hainaut, du 27 octobre 1339 au 27 septembre 1340. Il fut vers cette époque capitaine de Marchiennes. Il avait douze

écuyers avec lui. Il accompagna en 1341 le duc de Normandie en Bretagne.

Il avait épousé Jeanne de Fiennes, veuve du comte de Saint-Pol, et ne laissa point de postérité.

Le sire de Landas est cité dans les lettres de rémission du roi Jean accordées en 1355 (v. st.) au dauphin, comme l'un de ceux qui devaient l'accompagner en Allemagne.

En décembre 1363, d'autres lettres de rémission sont accordées à Pierre de Landas, frère de Jean de Landas qui précède.

Les sires de Landas étaient boutilliers héréditaires du Hainaut.

* LANDAS (sire de) XV, 402 ; XVI, 250.

Pierre de Landas, frère de Jean qui précède, épousa Jeanne de Montigny.

Vers la même époque, Marie de Landas était la femme de Baudouin d'Aubrecicourt.

LANDE (BÉRARD DE LA), dans l'ost du captal de Buch VIII, 139, 146, 148.

Le seigneur de La Lande, noble du Bordelais, figurait dans l'armée de Gaston-Phébus (Rôles, p. 39).

Bérard de la Lande servait les Anglais en 1381 en Aquitaine avec dix hommes d'armes aux gages de cent cinquante francs par mois.

LANDE (JEAN DE LA), au siège de la ville d'Afrique XIV, 251.

Jean, seigneur de La Lande, s'engage envers le comte de Foix à se rendre à Orthez et à ne pas combattre contre lui à Lourdes (Orthez 16 février 1379) (v. st.). (*Archives des Basses-Pyrénées E. 304.*)

LANDERNAU, *Landreniaux* (GALERAN DE), maréchal de l'ost de Jean de Montfort III, 366 ; reste fidèle à son parti IV, 3, 5 ; défend Hennebont 16, 18, 20, 37, 40, 45-47 ; assiste au combat de Quimperlé 70, 74 ; est fait prisonnier 107, 108, 112.

Landernau, arrondissement de Brest (Finistère).



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Pierre de Landiras est cité parmi les chevaliers du Bordelais qui recevaient à titre de fief une pension du comte de Foix (Rôles de Gaston-Phébus, p. 39).

Le 17 septembre 1381, Pierre de Landiras reçut une pension de Richard II.

LANDON (sire de), dans l'ost de Jean de Vienné en Écosse X, 318.

M. le baron Pichon propose de lire : Landevy.

Jean de Landevy, chambellan du roi de France, du duc de Bretagne et du duc de Bourgogne, appartenait à une famille du Maine établie en Bretagne. Il avait dans sa compagnie huit écuyers en 1374, trois chevaliers et vingt-un écuyers en 1378, sept chevaliers et quatre-vingt-neuf écuyers en 1386.

Il mourut sans postérité en 1403 ou 1404. Sa femme Marguerite de la Macheferrière épousa peu après Gui de Laval.

Il est à remarquer que le texte de M. Buchon, plus complet que le nôtre en cet endroit, ajoute à l'énumération des mêmes chevaliers qui se trouvent cités à la p. 391 du tome X de notre édition, le même nom écrit cette fois : Landevy ; ce qui confirme la correction proposée par M. le baron Pichon.

Landreniaux. Voyez LANDERNAU.

LANDSKRON, *Lancegrone* (dame de), dame de la suite d'Anne de Bohême ; passion que ressent pour elle le duc d'Irlande XII, 261, 262.

Cf. XII, 387-390.

Les armes du seigneur de Lanscrone ou Landskron figurent dans le recueil du héraut Gueldre. Elles étaient : de gueules à une couronne d'or.

Gérard de Landskron était cité au nombre des trois Gérard les plus renommés par leur courage.

Pierre de Landskron servit en Angleterre ; on voit notamment qu'en 1377, il passa la mer avec Michel de la Pole.

LANE (RAIMOND DE), chevalier de Bigorre, du lignage du comte de Foix, capitaine de Mauvezin XI, 50 ; soupe avec Froissart 54 ; assiste aux obsèques du comte de Foix XIV, 335.

Cf. I^a, 321, 322.

Raymond-Arnaud de Lane est mentionné à la p. 35 des rôles de Gaston-Phébus. Il ne faut pas le confondre, paraît-il, avec « lo senher de Maubessin » cité dans les rôles de Gaston-Phébus, p. 27. En 1364, Bertrand de Fargues était seigneur de Mauvezin.

LANE (ANGUERROT DE), « vaillant escuier XI, 56 » ; sa chevauchée XI, 56, 58.

Fils du précédent (XI, 56).

LANE (sire DE LA), au banquet du comte de Foix XI, 130 ; l'accompagne à Toulouse XIV, 73.

Le seigneur de Lane figure avec quatre compagnons dans les rôles de l'armée du comte de Foix (pp. 30 et 31).

Il s'agit ici de Lanne, commune du canton d'Ossun, arrondissement de Tarbes (Hautes-Pyrénées).

LANE (LANCELOT DE), écuyer du comte d'Armagnac XIV, 326.

LANE-PLANE (le sire de), « grant pillart XIII, 63 » ; compagnon de Perrot le Béarnais XIII, 63.

Le nom de Plane est fort commun en Béarn.

Il s'agit ici de : Lanne-Plaa à une lieue et demie d'Orthez. On y voit encore les ruines d'un vieux château.

* LANGBROKE (GUILLAUME DE) XVIII, 581.

* LANGFORD, *Langueford* (ROGER DE) XIV, 418.

Une famille du nom de Langford résidait dans le Middlesex.

* LANGHAT (PONCHON DE), châtelain d'Usson XIV, 431.

LANGLEY (EDMOND DE). Voyez YORK (duc d').

LANGOIRAN, *Lagurant*, *Longheren*, *Lageren* (sire de), assiste aux fêtes de Windsor IV, 216 ; dans l'ost du comte de Derby en Saintonge V, 109, 111 ; dans l'ost du prince de Galles en Languedoc 339, 343, 349 ; dans l'ost de Poitiers 423, 445 ; XVII, 354 ; est mandé par le prince de Galles

VI, 15 ; au siège de Limoges VIII, 30, 31 ; le prince de Galles lui fait ses adieux 60 ; au siège de Montpaon 65, 71 ; reste fidèle aux Anglais 104 ; s'efforce de porter secours aux assiégés de Thouars 209, 210 ; fait prisonnier au combat d'Ymet IX, 2, 6, 10 ; se soumet au duc d'Anjou 14, 15, 17 ; au siège de Duras 21 ; sa mort 116-119.

Cf. I^c, 242.

Le seigneur de Langoiran se trouvait parmi les nobles du Bordelais qui recevaient une pension du comte de Foix.

Langoiran se trouve dans le canton de Cadillac à cinq lieues de Bordeaux. On y remarque encore les ruines d'un vaste château, qui domine la Garonne.

Les seigneurs de Langoiran étaient de la maison d'Albret. Froissart les place parmi les seigneurs les plus vaillants, les plus hauts et les plus puissants de la Gascogne (IX, 6). En 1355, nous trouvons Amanieu d'Albret seigneur de Langoiran, et en 1372, Louis d'Albret seigneur de Langoiran. Ce fut Amanieu d'Albret qui le premier jouit de ce domaine après son mariage avec Mabile de l'Escoussan, dame de Langoiran.

LANGOIRAN (sire de), assiste à une joute à Bordeaux XII, 52.

LANGRES (évêque de). Voyez POITIERS et TOUR D'Auvergne.

LANGRES (frère SIMON DE), négocie le traité de Bretigny VI, 279, 285, 307 ; XVII, 388.

Froissart l'appelle tantôt Jean, tantôt Simon. C'est ce dernier prénom qui est constaté par les documents officiels.

C'est probablement à Simon de Langres que se rapporte le passage suivant d'une ballade d'Eustache Deschamps :

Que dient li compaignon ?
 Que le pape d'Avignon
 Doibt oultre mer porter la crois
 Que luy doibt faire avoir Symon.

LANGRES (bâtard de). Voyez POITIERS (GUILLAUME (bâtard de)).

LANGTON, *Lanton*, *Lantonne* (sire de), dans l'ost de la Flamen-

gerie III, 53 ; au siège de Tournay 313 ; est envoyé en Guyenne IV, 130 ; dans l'ost d'Édouard III en Artois XVII, 302.

LANGTON, *Lanton* (ÉDOUARD DE), se rend en Bretagne avec Gauthier de Mauny IV, 12.

LANGTON, *Lanton* (RICHARD DE), capitaine de la Réole IV, 298.

LANGTON, *Lanton* (JEAN DE), dans l'ost du duc de Lancastre V, 366 ; XVII, 334 ; est tué au combat de la Rochelle VIII, 129, 130, 137 ; XVII, 517.

Cf. V, 491.

Il était, dit Froissart, chevalier du corps du comte de Pembroke.

Plusieurs fois cité dans les actes du temps.

* LANGTON, *Lanygtoun* (ROBERT DE), tué à la bataille de Nevill-Cross V, 492.

* LANGTON, *Langheton* (CHRISTOPHE DE) XIV, 415, 417.

Langueford. Voyez LANGFORD.

* *Languirrach* (*Gilbert de*) XVI, 287.

LANNOY (GUILLAUME DE), fait prisonnier par les Anglais IX, 287.

LANNOY (JEAN DE), « jeune homme d'armes de Tournay », est fait prisonnier par les Anglais XII, 74.

* LANNOY (sire de), dans l'ost de Frise XV, 402.

* LANNOY (PHILIPPE DE) XV, 397.

Lanton. Voyez LANGTON.

LAON (évêque de). Voyez ARCY (HUGUES D'), LE COCQ (ROBERT), AYCELIN (PIERRE), ROUCY (JEAN DE).

LARA. Voyez NARBONNE.

* LARDIER (BARRET DE), bourgeois de Liège I^b, 127 ; XVI, 410.

LASCELES, *La Selée* (GUILLAUME DE), dans l'ost du comte d'Arundel XIII, 106.

Guillaume de Lasceles est cité dans une charte des premières années du règne de Henri IV.

LATRAU, *Lestrade*, *Lestrau* (soudic de), « vaillant chevalier « et bons homme d'armes durement IX, 26 » ; dans l'ost du prince de Galles en Languedoc V, 343 ; dans l'ost de

Poitiers 423, 445 ; XVII, 341, 354 ; dons qu'il reçoit du prince de Galles VI, 15 ; l'accompagne en Angleterre 17 ; au service des Français en Normandie 404, 406 ; prend part à la bataille de Cocherel 412, 415, 418, 422, 423, 428, 432, 439, 442 ; XVII, 406 ; accompagne le prince de Galles en Espagne VII, 155, 157 ; assiste à la bataille de Najara 212 ; dans l'ost de Chandos à Montauban 301 ; au siège de Terrière 335 ; capitaine de Montauban 363, 366 ; XVII, 477 ; au siège de Limoges VIII, 31 ; — de Montpaon VIII, 71 ; reste fidèle aux Anglais 104 ; dans l'ost du captal de Buch 146 ; défend Mortagne IX, 24, 26, 72, 75, 85, 88 ; accompagne le comte de Cambridge en Portugal 384, 428, 429, 453, 472, 479, 486 ; au siège de la ville d'Afrique XIV, 225.

Cf. VI, 509, 513 ; VII, 487.

Élie de Latrau vivait en 1351.

Le soudic de Latrau figure au nombre des pensionnaires de Gaston-Phébus.

Cabaret d'Orronville dit qu'il était du Bordelais et l'appelle un des vaillants chevaliers du monde. Il rapporte aussi sa mort au siège de la ville d'Afrique.

L'un des gardiens de la trêve de Bordeaux en 1357.

Le 10 février 1369, le prince de Galles lui donne la seigneurie de Talmont.

Le 24 février 1370, le même prince dispose en sa faveur du bailliage de Maremme « pur la pénible diligence et « travaux que nostre bien amé le soudain de la Trau « nostre foial chevalier nous a fait en nos guerres et ser- « vices tant à siège de Montpaon come ailleurs ».

Le 10 juillet 1380, Richard II confirma en faveur des seigneurs de Latran le don des seigneuries de Montendre et de Talmont.

En 1381, le soudic de Latrau était chargé de la garde de Mortagne avec quarante hommes d'armes. Chaque homme d'armes recevait quinze francs de solde par mois.

Latran ou Latraue se trouve dans le canton d'Uzeste (Gironde).

LATYMER OU LATIMER, *Latimier* (sire de), assiste à la bataille de Crécy V, 33 ; est envoyé par Jean de Montfort en Angleterre VII, 76, 77 ; chargé de négocier avec les Écossais 480 ; dans l'ost du duc de Lancastre en Artois VIII, 280 ; négocie une trêve avec les Français 339 ; connétable de l'ost du comte de Buckingham IX, 243, 266, 277, 296, 304, 313, 319, 334 ; XVII, 542.

Cf. I^a, 421 ; VII, 496 ; VIII, 430, 463, 464, 467, 469, 472 ; IX, 505, 545, 582 ; XII, 78 ; XVIII, 514.

Fils de Guillaume de Latymer et d'Élisabeth de Boteourt, capitaine de Bécherel en 1360. Nommé le 8 décembre de la même année lieutenant du roi d'Angleterre en Bretagne. En 1369, sénéchal de l'hôtel du roi. Le 14 août 1370, il fut nommé capitaine de Saint-Sauveur en Normandie. Il était chambellan d'Édouard III quand en 1376 il fut accusé par les communes, privé de sa charge et condamné à une amende de vingt mille marcs. Il rentra bientôt en faveur. Ce fut lui que Richard II chargea d'annoncer la mort d'Édouard III aux bourgeois de Londres, et il devint en même temps l'un des conseillers les plus influents du nouveau roi et fut nommé gouverneur de Calais. Connétable de l'ost du comte de Buckingham en 1380. Mort le 28 mai 1381, ne laissant qu'une fille qui épousa John Nevill de Raby.

A diverses reprises on accusa Guillaume de Latymer d'avoir reçu l'or du roi de France pour trahir les Anglais. Voyez à ce sujet le moine de Saint-Alban (édition de M. Thompson, p. 76). On ne sait trop à quel titre il possédait la terre de Quincy près de Provins, que Philippe le Bel avait donnée en 1306 à Pierre de Chambly.

* LATYMER (THOMAS DE) XII, 381.

Thomas de Latymer, l'un des chefs des Lollards, appartenait à la même famille que Guillaume de Latymer.

LAUDER, *Laudre* (ROBERT), écossais, assiste à la bataille d'Otterburn XIII, 202, 227.

Robert Lauder est cité dans les *Rotuli* d'Écosse.

Les Lauder d'Idington et de Fontainhall furent inscrits à la fin du XVII^e siècle parmi les baronnets écossais.

Launoit, Lannoy (JEAN DE), détruit autour de Gand les maisons des gentilshommes IX, 231 ; capitaine de Courtray 341, 343, 344 ; chargé de la défense du château de Gavre 347 ; brûle Alost 352-354 ; se retire à Gand 355 ; tué au combat de Nevele 355, 356, 359-364.

Jean de Launoit ou de Launoy, peut-être mieux de l'Aunoit (Vander Elst ?), était, d'après une chronique du temps, né dans la châtellenie de Courtray.

* LAURENT (maître), médecin XIV, 432.

LAURENZO, *Laurent* (JEAN), capitaine de Lisbonne, sa mort XI, 290, 291.

* LAUTERGUIER (RAOUL DE), cordelier VIII, 434.

LAUTREC (vicomte de), dans l'ost du comte de Lisle-Jourdain III, 132 ; tué au combat d'Auberoche IV, 252, 256.

Dom Vaissette place la mort d'Amauri III vicomte de Lautrec en 1344, mais si l'on remarque que dans une charte du 28 novembre 1345, Philippe de Valois se sert, en parlant de lui, des mots : *nuper defuncto*, il semble qu'on peut avec Froissart placer sa fin au combat d'Auberoche livré le 23 octobre 1345. Amauri III, fils de Sicard vicomte de Lautrec, avait épousé Marguerite de Périgord. En 1340 et en 1342, Amauri de Lautrec servit aux frontières de Flandre sous les ordres du comte de Foix et du sénéchal de Périgord.

LAUTREC (vicomte de), ravage le Quercy VII, 338.

Amauri IV vicomte de Lautrec, fils d'Amauri III et de Marguerite de Périgord. Il épousa Jeanne de Narbonne. Il fut fait prisonnier au combat d'Auberoche et n'avait pas recouvré la liberté au mois de mai 1346. En 1365, Charles V lui accorda que ses domaines seraient du ressort



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

de Clisson 161-173, 175-179 ; se rend au devant du sire de Coucy XIII, 125 ; intervient dans le traité entre le duc de Bretagne et Olivier de Clisson XV, 208.

Cf. VIII, 448 ; IX, 536, 555 ; XII, 382, 385.

Second fils de Gui IX sire de Laval. Il épousa 1° Louise de Châteaubriand, 2° Jeanne de Laval, veuve de Bertrand du Guesclin. Mort au mois d'avril 1412.

J'ai vu à Paris le texte original de la lettre suivante qu'il adressa au duc d'Anjou (elle a été publiée par dom Morice) :

« A mon très-puissant et très-redoubté seigneur monseigneur le duc d'Anjou et de Tourraine et conte dou Maine.

« Mon très-puissant et très-redoubté seigneur, pleisevous savoir que puis que parti de vous à Pont-Oreson, j'ay esté devers plusseurs et aussi comme tous les seigneurs de Bretagne et parlé à eulx, et me semble que je les ay trouvés en bonne volenté désirans de faire le plesir dou roy et de vous, et cest samedi VI^e jour d'aoust ariva le duc qui fut en la ville de Dinan, et cest lundi à soir ensuiwant venismes à la ditte ville mes oncles de Chasteillon et d'Arcerac et moy et parlasmes o luy et o les dis seigneurs, et encore me samble qu'il sont en bonne volanté, et a l'entant fet que tous les Anglais qui estoient venus o ly, se sont retrés cest mescredi matin à leurs vesseaux pour s'en retourner en Engleterre, fors un chevalier et un clerc dou conseil dou roy d'Engleterre et un pou d'officiers de son hostel qui, o l'aide de Dieu et de vous, n'y seront pas longuement, et ce j'ay escript au connestable, et me samble que ils n'ont nulle volenté de commencer nul fet de guerre, si par le connestable ou par mon frère de Cliçon n'est commencée, et, se ils se déportent un pou, il me semble que les choses s'en pourront mieulx accomplir au plesir dou roy et de vous. Mon très-puissant et très-redoubté seigneur, en oultre plus vous pleise savoir que puisque celles gens se sont départis, si tost comme mon cousin de

Rohan sera venu, qui doit ariver cest mercredi, nous procéderons ou fait au mieulx que nous pourrons, et tout ce que nous pourrons et tout ce que nous pourrons trouver, je vous feray savoir par moy ou par autres le plus tost que je pourray. Mon très-puissant et très-redoubté seigneur, pleise vous me comander come à cell qui de tout mon cuer désire vous servir et obéir.

« Que le benoist Fils Dieu vous ait en sa sainte garde, qui vous doint bonne vie et longue.

« Escript à Dinan le mercredi X^e jour d'aoust.

« Le sire de Laval et de Chasteaubriant,
vostre subgect. »

Gui XI de Laval se trouvait dans l'ost du Mans le 2 août 1392.

* LAVAL (LOUISE DE CHATEAUBRIAND, femme de GUI XI DE), l'une des cautions de Bertrand du Guesclin VII, 521.

LAVAL (BRAIMON DE), est fait prisonnier par Gui de Gauville VI, 407, 408 ; est menacé de représailles si Guillaume de Gauville est mis à mort VII, 5 ; recouvre la liberté 5, 6.

Cf. I^b, 76 ; I^c, 209 ; VI, 509.

Gui de Laval surnommé Brumor, fils de Foulques de Laval, seigneur de Chalouyau, et de Jeanne Chabot dite de Rais. Seigneur de Chalouyau. Il épousa d'abord Jeanne de Montmorency, et en secondes noces Tiphaine Husson, nièce de Bertrand du Guesclin.

En 1369, Brumor de Laval a en sa compagnie deux chevaliers, vingt écuyers et quatorze archers.

En 1370, il sert avec Jourdain de Couloigne sous les ordres de Gérard de Rais. On le trouve cité comme écuyer dans la montre de Gérard de Rais, du 10 août 1371 (v. st.)

Une charte de Charles V, de 1370, expose que Guillaume de Gauville pris par les Français à Cocherel et rançonné au prix de dix mille francs d'or pour lesquels il avait remis ses deux fils comme otages, a recouvré la liberté en la rendant à Braimon de Laval qui était son prisonnier.

On a de Brumor de Laval une quittance du 28 juin 1373.

* LAVAL (FOULQUES DE) IV, 436.

* LAVAL (JEAN DE) XVIII, 344.

LAVAL. Voyez RETZ.

LAVAL (ALIX DE). Voyez SOUBISE.

LAY (HUSTIN DU), défend Ardres VIII, 406; assiste au combat de Nevele IX, 356; combat devant Gand 436, 437.

LAY (IREUX DU), défend Ardres VIII, 406.

Frère du précédent (VIII, 406).

Au XV^e siècle, il existait une famille de ce nom en Hainaut.

LAZARA (comte). Voyez SERVIE (despote de).

* LAZENAC (BERTRAND DE) VII, 492, 493.

Lazi, *Larzi* (*Renaud de*), capitaine de Fontenay-le-Comte VIII, 198.

Peut-être Larçay ou Laroy.

L'ALLEMANT, chef de compagnie VI, 331.

LE GRANT ALEMANT. Voyez HANNEQUIN (FRANÇOIS).

* L'ALLEMAND (GAUTHIER) V, 513.

* L'ALLEMAND (MATTHIEU) XV, 395.

* L'ALLEMAND (SIMON) XVIII, 67.

* L'ALOUETTE (GUILLAUME) VI, 487, 488.

L'Amit, chef de compagnie VI, 328, 331; prend part au combat de Brignais 338; s'empare de Pont-Saint-Esprit 346, 351, 354, 355; XI, 112; est fait prisonnier près de Sancerre XI, 114, 117; se rend en Espagne VII, 88; en est rappelé 116; accompagne le prince de Galles en Navarre 155, 157; assiste à la bataille de Najara 204, 212; se rend en Champagne 249; ravage le comté d'Armagnac 343; chevauche avec les Français dans le Quercy VII, 337; combat les Anglais devant Duravel 362; — en Quercy 479; dans l'ost du duc d'Anjou VIII, 3; avec les Anglais au siège de Limoges 32.

L'Amit ou L'Ami, capitaine de compagnie, est mentionné dans un document conservé aux Archives des Basses-Pyrénées E. 520.

L'Amit et L'Amigot (petit ami) sont des surnoms dont on trouve de fréquents exemples en Béarn au XIV^e siècle.

L'ARCHEVÊQUE. Voyez PARTHENAY.

L'ARCHEVÊQUE. Voyez SOUBISE.

* L'ARCHEVÊQUE (GUI), seigneur de Taillebourg XVIII, 458.

L'ARDENOIS. Voyez BARBANÇON et DONSTIENNE.

L'écuyer rouge, l'un des compagnons de Lourdes XI, 57.

L'écuyer verd. Voyez *Helme (Raoul)*.

L'Ermite (Robert), se rend en Angleterre pour exhorter le duc de Gloucester à la paix XV, 120, 121 ; vision qu'il avait eue en revenant de Jérusalem 189, 190 ; assiste aux conférences d'Abbeville 188, 192 ; retourne en Angleterre 192-202 ; accompagne le comte de Saint-Pol en Angleterre 272, 275.

Cf. I^a, 386, 387, 497 ; XV, 381, 388, 390 ; XVI, 247, 310-317 ; XVIII, 573-576.

Le nom de ce personnage paraît avoir été : Robert le Meneust.

A cette famille originaire de Rennes appartenait le célèbre diplomate Bréquigny.

On peut voir dans le Religieux de Saint-Denis (t. III, p. 577) comment Robert l'Ermite fut envoyé plus tard en Italie afin d'y préparer un bon accueil aux ambassadeurs français.

L'Escot (Robert), écuyer anglais, capitaine de la Roche-Millon IV, 279.

Robert Scot ?

On trouve en 1312 un Robert Scot parmi les Templiers anglais.

L'Escot (Robert), « appert homme durement qui se faisoit « englès VI, 114 » ; s'empare de Velly VI, 99 ; surprend le château de Roussy VI, 99, 114, 115, 117, 118, 151, 152 ; XVII, 374, 382 ; vend le château de Roussy XVII, 382 ; en garnison à Conches V, 371 ; capitaine de Chizé XVII, 532 ; défait par les Français 533.

Cf. VI, 514.

L'Escot (Hagre), chef de compagnie VI, 328, 331.

L'ESPÉRAT de PAMIERS, compagnon d'armes du bascot de Mauléon XI, 117.

Ce nom se trouve fréquemment cité dans les rôles de Gaston-Phébus, comte de Foix. J'y rencontre en effet L'Espesat, noble du comté de Foix (p. 34), L'Espesat, capitaine de cent sergents de la vallée d'Aspe (pp. 3 et 6), Berdolet L'Espesat, homme d'armes (p. 19) ; mais il s'agit ici de L'Espesat de Pamiers, ingénieur de l'armée du comte de Foix (p. 146).

LE BASCLE (PIERRE) ou BASCLE (PIERRE DE), envoyé par le roi de Navarre en Normandie IX, 52, 53, 70 ; message qu'il reçoit pour Thomas de Triveth 105.

Le mot : bascle signifie le pays basque ou un habitant de ce pays. Cette désignation était fréquente en Béarn et en Navarre. C'est ainsi qu'à la cour du comte de Foix les rôles du temps citent : Arnaud le Basque, Bertrand le Basque, le Basque de Luc, le Basque de Saint-Palain, le Petit-Basque d'Olhaïby, etc.

LE BASCLE, chargé de défendre la Navarre IX, 58 ; — Pampe-lune 67.

Le même que Pierre Le Bascle, de la notice précédente ?

LE BAVEUX (GUI), en garnison à Thory IX, 274, 275 ; dans l'est de Charles VI en Flandre X, 114, 118, 119 ; fait la guerre en Espagne XI, 329 ; conduit le comte de Derby de Paris à Nantes XVI, 168, 170.

Cf. VIII, 426 ; XVIII, 507.

En 1364, Gui Le Baveux se trouvait à Châtillon-sur-Seine sous les ordres du duc de Bourgogne.

La même année, il fut chargé par le duc d'Orléans de remettre aux Anglais certaines terres cédées par le traité de Bretigny.

En 1366, lorsque Pierre de Lusignan tenta un débarquement en Égypte, Gui Le Baveux portait au milieu de ces nouveaux croisés la bannière de Notre-Dame.

En 1368, on arrête un agent du roi de Navarre nommé Tilleur ; il est remis à la garde de Gui Le Baveux.

En 1369, Charles V lui donne la terre de Tillières.

Le 29 juin 1369, Gui Le Baveux est retenu avec trois cents hommes d'armes pour servir sous les ordres du duc de Bourgogne.

Il était aussi chambellan du duc de Bourgogne, fut l'un de ceux qui négocièrent son mariage avec Marguerite de Flandre et y assista avec deux écuyers et six chevaux.

Gui Le Baveux, seigneur de Longueville, est cité dans une charte de 1370, où l'on rappelle qu'il fit Guillaume de Gauville prisonnier à la bataille de Cocherel et qu'il fixa sa rançon à dix mille écus d'or.

Gui Le Baveux est nommé par Lopez de Ayala parmi les chevaliers chargés de garder le corps du roi de France à Roosebeke. Voyez aussi le Religieux de Saint-Denis, t. I, p. 213.

Dans l'expédition de Bourbourg, Gui Le Baveux avait sous ses ordres dix chevaliers et quatre-vingt-sept écuyers.

Gui Le Baveux portait : de gueules au chevron d'argent.

LE BAVEUX (ROBERT), dans l'ost de Charles VI en Flandre X, 118.

Probablement le même que Renaud Le Baveux, qui, d'après le Religieux de Saint-Denis, fut mortellement blessé à Roosebeke :

Fulgor probitatis inextinguibilis Reginaldus dictus Le Baveux, de Belcia (Beauce) oriundus, miles emeritus, eadem occasione letaliter sauciatur, et post victoriam Tornacum perductus, tertius ab eo casu dies finis ejus vitæ fuit.

Le Béarnais. Voyez FONTAINES (PÉROT DE).

* *Le Behaignon (Nicolas)* XV, 396.

Nicolas Le Behaignon était échanson du duc de Bourgogne en 1386. Il fut envoyé en Angleterre en 1390.

LE BEL (JEAN), accompagne Jean de Hainaut en Angleterre II, 113, 114, 117 ; XVII, 17 ; sa chronique citée II, 1, 4, 5,

7, 117, 290 ; III, 231, 324 ; IV, 273, 456, 458, 479, 511, 526.

Cf. I^a, 6, 185-187 ; I^b, 12, 21, 25-27, 29, 30, 31-33, 37-39, 50-56, 64, 70, 73, 74, 137, 161, 164 ; I^c, 189, 196 ; II, 497-499, 502, 504-506, 508-514, 516, 520, 522-524, 526-528, 532, 533, 539, 544-546, 552 ; III, 471, 475, 485, 488-490, 492, 494, 504, 505, 507, 511-517, 524, 526 ; IV, 436-442, 444, 445, 447-451, 455, 457-462, 464, 482, 486, 488, 489, 491, 494, 495, 497 ; V, 471, 473, 475, 476, 478, 480, 481, 483, 484, 486-488, 492-495, 497-502, 507-511, 513, 516, 518, 519, 521, 523-527, 529, 543, 544.

Jean Le Bel était fils de Gilles Le Bel, dit del Cange, chevalier, échevin et maître à temps de Liège en 1317, et de N. Cossent. Son père était fils de Henri Le Bel, échevin de Liège, et de Julienne de Beaufort. Sa mère était issue du mariage de Henri Cossent et d'une fille de Renier de Thys.

Le nom de famille était : del Cange. Le Bel n'était qu'un surnom qui ne remontait, paraît-il, qu'au père du chanoine de Saint-Lambert.

La généalogie des del Cange est assez bien connue.

Gérard del Cange vivait en 1237. Il épousa Catherine de Beaurieu, fille de Richard de Dammartin de Lexhy, seigneur de Beaurieu. Il fut échevin de Liège en 1260 et en 1261.

De ce mariage naquirent deux fils : Jean et Gilles, et une fille nommée Catherine.

Jean, chanoine de Liège, fut élu grand doyen en 1282. Il fut probablement le parrain du chroniqueur Jean Le Bel, son petit-neveu.

Gilles, échevin de Liège dès 1292, bougmestre de Liège en 1304, eut deux femmes : la fille du sire d'Ohain en Condroz et Catherine Surllet, fille de Louis Surllet, échevin de Liège.

Catherine morte en 1298 épousa Jean de Langdris,



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Johans Li Beal, chanoine de la cathédrale de Liège, exécuteur testamentaire de Gile Le Beal, son frère, en son vivant chanoine de la collégiale de Saint-Jean-Évangéliste, à Liège, d'une part ; messire Rasses de Haccourt, chevalier, échevin de Liège, de deuxième part ; et Arnus et Henris, fils de Henri de Vivirs, chevalier, et de Marie, fille de Henri Le Beal, chevalier et échevin de Liège, de troisième part ; 2° que le premier comparant a exhibé le testament de son frère Gilles, lequel, après plusieurs legs pieux, a laissé le restant de ses biens à partager par tiers entre les héritiers légitimes de Lambert de Biernalmont, chevalier, de Gilles Surllet et de Henri de Vivirs, chevalier ; 3° que le même premier comparant a été institué exécuteur du dit testament avec pouvoir de diviser entre les trois branches d'héritiers ci-dessus les biens leur laissés par son dit frère, et qu'en conséquence il a assigné à Arnold et à Henri de Vivirs, formant l'une de ces trois branches, les biens qui composent leur part et se trouvent désignés dans les présentes. (*Archives de l'État à Liège.*) »

Je ne reproduirai pas le portrait si complet et si naïf qu'Hemricourt a tracé de Jean le Bel ; mais je dirai quelques mots de ses fils jumeaux nommés Jean et Gilles, dont il reconnut la naissance, quoiqu'alors il fût déjà fort âgé et dont la mère « damoiselle de bonne estration » était du lignage des Prés.

Il s'agit ici de Marie des Prés, fille de Gilles des Prés, d'une maison fort puissante à Liège parfois désignée par le titre de sénéchal des Prés, parce que Gautier des Prés était sénéchal des eaux de l'évêque à Liège et à Amercœur. Les des Prés figuraient parmi les chefs du parti des Waroux. C'était aussi au lignage des Prés qu'appartenait l'historien Jean d'Outremeuse.

Jean Le Bel mourut le 15 février 1370. On lisait sur le tombeau qu'on lui éleva dans la cathédrale de Liège :

SUBJACET HUIC SILICI VERACIS CORPUS AMICI
 ÆQUI, PRUDENTIS, GRATI, LARGI, SAPIENTIS,
 NEC NON INSIGNIS SUA DANDO MUNERA DIGNIS,
 NOMINE JOHANNES BELLI, QUI FIDUS IN ARMIS
 ABSQUE DOLO VIXIT, DECORI PRÆCORDIA FIXIT.

Les lignes suivantes inscrites sur les derniers feuillets d'un ms. de la Bibliothèque de Bruges rappellent-elles les travaux historiques de Jean Le Bel? Ne sont-elles pas plutôt de Zantfliet?

« Tunc temporis inter regem Franciæ et regem Angliæ durum bellum fuit quod alibi descripsimus magis particulariter et diffuse, et conflictus inter ipsos commissos tam in mari quam in terra, prout eos vidimus et scivimus, disse-ruimus seriose ».

Le Trésor des chartes à Paris ne m'a rien offert quant à ce chroniqueur. Rien ne le concerne ni dans une autorisation de résider en France accordée vers 1360 à Jean Le Bel, écuyer originaire d'Angleterre, ni dans des lettres de rémission accordées en 1381 à Jean Le Bel.

Des fils du chanoine de Saint-Lambert, auxquels il laissa de grandes richesses, l'aîné fut chevalier et fut « hautement mariet à une dame dou noble sanc de Dufle et de Malines. » L'autre nommé Gilles fut chanoine de Saint-Martin.

Hemricourt rapporte que Jean Le Bel laissa de grandes possessions à sa descendance illégitime. Cela peut être vrai, mais elles leur furent longtemps contestées, comme nous l'apprend le jugement suivant rendu longtemps après, et que nous reproduisons malgré son étendue, à raison des détails intéressants qu'il a conservés.

« *Jugement rendu l'an XIII^e et XXXI.*

« Plais et questions s'ésouvèrent par devant nous, par et entre Johan de Bernalmont, escuier, comme chis qui soy disoit estre hoir tenant et possessant le maison de Bernalmont d'une part, et Johan Le Beal, sire de Hemricourt,

aussi esenler, d'autre part, à cause de ce que comme le dit Johan de Bernalmont, acteur, ewist piècha fait forcomandeur par un varlet de nostre justice audit Johan Le Beal et à Linot de Preit sur VII, sur XIII et sur XXI francs de bonne monnoie qu'ils ostassent leurs mains delle tenure, court et assise c'on dist de Grand Preit, gissant en Moreal-Vaulx, si avant que de nous muèvent en frans alleus dedens franchiese, ou que dedens certain jour préfixiet ils venissent par devant nous dire et alléguer raison pour quoy ce ne devoient faire. Auquel jour déterminet et préfixiet ledit Johan Le Beal comparuist par devant nous en justice soy opposant allencontre desdis commans, propos et intention dudit Johan de Bernalmont, demandant de savoir raison pour quoy ledit Jchan li avoit yceux forcomans fait faire. Ad ce respondesist ledit Johan : pour ce que à li devoit ycelle tenure sur lesquels yceux commans avoient esteit fais, partenir en virtut d'une certaine lettre, de nos prédicesseurs séellée, comme il disoit, dont il exhibat une copie par manière de vidimus soubs le séel monseigneur l'abbet de Saint-Jaque, lequel vidimus, avecques la lettre dere levation par luy faite desdis allens fichiée parmi ledit vidimus, ledit Johan de Bernalmont exhibat par devant nous en lieu de monstrances, et volt avoir pour la lettre exhibée, avecques ses autres forches et raisons dont chi-après scrat fait mention, ycelle maison et les appartenance si avant qu'ils muèvent de nous en alleus. Si disoit et maintenoit à luy partenir, tant par le raison d'icello relevation faite naguère par devant nous comme hoir de Bernalmont, comme des traitiés, parchons et accors fais et ratiffyés par devant justice comme par devant nos prédicesseurs esquevins de Liège par vénérable et vaillant de bonne mémoire monseigneur Johan Le Beal, canone dello grande église de Liège, monseigneur Gielle Le Beal canone dello église Saint-Johan-Éwangéliste-en-Ysle, messire Henry Le Beal, chevalier et esquiévin de Liège,

tous trois frères et enfans singneur Gilon Le Beal jadis esquievin de Liège d'une part, et monseigneur Johan de Bernalmont chevalier, père audit Johan de Bernalmont acteur d'autre part. Lesquels traitiés et accòrs contenus ès dictes lettres ou vidimus contenoient entre autres les parleirs qui s'ensieuent, assavoir que s'il avenoit, que ja n'aviengne, que Gilet Surlet après le trespas et succession des susnommés trois frères, assavoir monseigneur Johan, monseigneur Gielle et monseigneur Henry Le Beal, se ledit Gilet Surlet trespaseroit de cest mortel siècle sans avoir, ne laisser hoirs légitimes venant à parfaite eaigo de XVII ans acomplis engenreis de loyal mariaige, que adont en celli cas tous les héritaiges et biens hiretables, terres, cens, rentes, cappons, court, maison, preis, vingnes, minnes de houilles et de carbons qui dedens ces dis biens sont gissans, tout seulement ou terroir de Votemme deleis Bernalmont, tant dedens la franchise de Liège et de Votemme comme dosour ladicte franchise, soient alleus, soient consans, qui de par lesdis trois frères seroient parvenus et succédeis audit Gilet Surlet, que adont en celi cas, se il le sovent nommé Gilet trespaseroit sons tell hoir à avoir, comme dit est pardeseus, que tous lesdis héritaiges, terraiges et biens héritables deseure déclareis, soient censaus ou alleus, qui de par lesdis trois frères audit Gilet Surlet seront adone succédeit et parvenut, voir ceaus tant seulement gissans ou terroir de Votemme dedeins franchise et desour, adont en celi cas parviengnent et parvenir doivent et retourner arière à monseigneur Johan de Bernalmont leur nevent, s'il est adont troveit en vie, ou à celli ou à ceaus à cuy ou asquels il en aroit ordinet par testament ou autrement, et, se ordinet n'en avoit, se doivent tous ces dis héritaiges et biens héritables deseuredis retourner et ralleir ariéro à celli ou à ceaus à cuy ou asquels monseigneur Johan de Bernalmont aroit fait hoir et laissiet le maison de Bernalmont, extrait de

celli linaige tant seulement, qui adont seroit troveis en vie, voir celli qui seroit adont trovét tenant la possession de le maison de Bernalmont tant seulement extrait de celli linaige, et non d'autre pour mouteplier et accroistre à celli qui demorat sire de le dicte maison de Bernalmont extrait de celli linaige, son honneur et son estat. Item est encor accordet et ordineit par les manières devant dictes que la court, tenure, preis, viviers et vignes de Moreal-Vaulx, que monseigneur Johan Le Beal, canone de le dicte grande église de Liège deseuredit, at acquis, dont de celli court et vigne il en est environ de IX journalx, dont li sys journals, atout le tenure, sont alleus, et les autres trois journals de vigne muèvent de la dame de Horion et de ses hoirs, est par les dictes partyes accordet et ordinet que après le trespas et succession des deseure nommés monseigneur Johan Le Beal canono de Liège, et de Gilet Surlet son cousin, se ledit Gilet Surlet trespas-soit sens teil hoir avoir, ne laissier comme deseure est plainement spécifiet et déclareit, que adont en colli cas et non autrement doit celli court et tenure parvenir et succédeir as deux enfans naturels ledit monseigneur Johan Le Beal canono deseure dit, assavoir Johan et Gilet Le Beal et au derain restant des dis Johan et Gilet, et tantost après leur trespas et décès le propriéteit de celi dicte tenure de Moreal-Vaulx atout la dicte vigne doivent tantost arière retourner, ralleir et parvenir, après les vicairyes dudit Johan Le Beal et de Gilet son frère, enfaus naturels Johan Le Boal canono de Liège deseure nommet, à monseigneur Johan de Bernalmont s'ilh est adont trovét en vie, ou à celli qui l'action de par li y arat, en la manière devant récitée, sauvet tousjours ès choses deseure dictes le dovoir delle femme le deseuredit Gilet Surlet selonc le contenu de leurs covenances de mariaige, se mariés estoit, devant tant seulement en yceux la dicte femme Gilet Surlet avoir ses vicaryes tant seulement, et tantost

après son trespas retourner arière celli doyaire à cheaus de Bernalmont en la fourmo et manière devant déclaret, héritablement, sique pour exécuteir tous les dis accors, ordinaances, pactions, traitiés, conditions et parchons entre les dictes parties faites tout ensi et en la manière que devant est déclaret et contenu, ils les deseure nommeit monseigneur Jehan Le Beal, canono delle grande église de Liège, monseigneur Gille Le Beal, et monseigneur Henry Le Beal, son frère, chevalier deseure nommeit, furent ad ce conselliés et tous trois d'un commun accord qu'ils repourteroient tout sus en le main de Rauskin de Warous maire de Liège pour le temps en féaliteit pour monseigneur Jaque Chabot, souverain mayeur et nostre coesquevin de Liège, toutes les terres, biens héritaables, tenure, maison, vigne de Moreal-Vaulx, cens, rentes, cappons, toutes les minnes de houilles et de carbons deseur contenu et déclaret, et les werpirent et festucèrent pour eaus et pour leurs hoirs et successeurs sans riens ens à retenir, et absolument y renonchèrent en nom des deseure nommeit monseigneur Johan de Bernalmont chevalier leur novent, en promettant, et soy obligant solempnement en le meilleure fourme et manière que faire le porent, que jamais contre ces présents accors, ordinaances, pactions, parchons, donations, traitiés, reportation et renunciation par eaus, ne par aultruy n'yront, ne ne procureront en manière nulle, et tantost ledit maire à nostre enseignement en fist audit monseigneur Johan de Bernalmont ce requérant et demandant don et vesture, saveit le bon droit de chacun, et, ce fait, le deseure nommeit monseigneur Johan de Bernalmont fut ad ce conselliés qu'il recognut ausdis monseigneur Johan Le Beal, monseigneur Gille Le Beal, et monseigneur Henry Le Beal les dis trois frères ses oncles tout prénommeit, en tous lesdis héritaiges, terraiges et biens héritaables deseur déclareit, leurs vicaryes, et aussi après les vicaryes dudit Gilet Surllet leur cousin et le doyaire de

sa femme, se mariés estoit, voir en cas où il ledit Gilet Surlet yroit de vie à trespassement sens teil hoir avoir comme dit est, savet et réservet ladicte tenure, court, preis, viviers et vingue de Moreal-Vaulx, lequeile court et tenure, tantost après le trespas et succession dudit Gilet Surlet s'il n'ot hoir teil comme dit est, doivent ens avoir leurs vicaryes les deux enfans naturels le prénommeit monseigneur Johan Le Beal, canone de Liège deseuredit, assavoir tant seulement Jchan Le Boal et Gilet Le Beal. Et tantost après le trespas et succession des deseure nommeit, en cas tousjours que le ledit Gilet Surlet n'aroit teil hoir, comme dit est, tant seulement adont doivent tous ces dis héritaiges, biens héritaubles, tenure de Moreal-Vauls, et tous les terraiges deseure contenus et déclareis retourner et parvenir héritaiblement audit monseigneur Johan de Bernalmont ou à son ayant cause en le fourmo et manière devant escript sans ce volloir jamais rapelleir, toutes lesquelles accors, ordiances, pactions, conditions, parchons, donations, œuvres et reportations ensi faites ledit maire en féaliteit prist en le warde et retenance de nous les esquevins de Liège qui ad ce faire fumes présens, et portant que ce soit ferme chose et estauble, si avons nous li maire et li esquevins deseuredis fait apprendre à ces présentes lettres nos propres séels en singne de vériteit, l'an de graasce mille trois cens sissante-un trois jours ou mois d'aoust allo entrer. Par lesqueles lettres de traitié et accors par virtut desqueles ledit Johan de Bernalmont vuet maintenir la dicte tenure de Moreal-Vaulx devoir à li partenir, Johan Le Boal desist et maintenist que à li et à son héritaige esquéis estoit troveis à ses devantrains et de li en maniement et possession, et ne devoient à li porter préjudice, ne audit Johan de Bernalmont valloir par plussieurs raisons chi-après déclarées, assavoir pour tant que monseigneur Johan Le Beal jadis canone delle grande église de Liège, oultre et puy la date d'yceux meismes



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

de Bernalmont desist et maintenist que preuves, monstrances ou propos que ledit Johan Le Beal faire posist ou fesist, ne doivent avoir leur lieu, ne à luy devoir porter préjudice par loy, pourtant que ladicte lettre produite par ledit Johan de Bernalmont, dont li effect est chi-deseur inséret, est fait par parchons, par conditions, pactions, d'yceux héritaige et par transportation par les jadis trois frères à celli qui adont seroit trovet en vie héritier de Bernalmont, voir par condition à celli qui adont seroit troveit en vie par loy en la possession tenant le maison de Bernalmont, extrait de celli linaige, et non à autre, sans ce volloir jamais rapelleir, en promettant de non alleir, ne faire jamais allencontre, laquelle lettre est de plus anchienne date que le testament, ne autres lettres ou quittanche, sour quoy ledit Johan Le Beal soy s'appuie, et n'a peu estre raporteis comme dit est. Et avoeque ce desist ledit Johan de Bernalmont que en celli meisme testament de jàdit messire Johan Le Beal estoit expressément contenu et deviseit la ratification faite delle vesture et transportation à son jàdit père par lesdis trois frères, vivant le jàdit monseigneur Johan Le Beal testateur là où il dist :

« Si vuel pryor et pryé affectueusement à tous mes légaires et proismes legitimes et à chacun par li qu'il leur vuelle suffyre de che que je leur laisse de ma bonne volenté avoeque ce que je leur départich plus largement de ma propre volenté delle wérison nostre peire, cuy Dieu absoille, que je n'en détenisse pour my. Et avoeque ce poront-ils troveir, s'il leur plaist à considéreir, que je leurs en laisse autant et plus que il ne m'en demorast, voir à l'un plus et à l'autre moins, ensi que semblet m'at esteit miés employet, et parmi ce que je en ay donnet à aucuns d'eaus et consentit à avoir vesture à mon vivant, et outre ce que je en ay laissiet à Sainte-Église et à mes enfans naturels. » Et parmi ceste clausule dist ledit Johan de Bernalmont que la lettre

par li exhibée et ledit testament sont asseis consonans l'un à l'autre. Dist aussi que les foidmens du jàdit testateur n'entreprisent la ditte exécution four tant seulement si avant que li biens de le exécution soy poroient étendre et seroient audit testateur partenans, ou si avant que puisans en estoient, et non autrement, ensemble que le sentence de messire Johan de Gochincourt, castellain de Looz, ne fait point mention que messire Johan de Bernalmônt par li, ne par ses enfans, aient riens quittet outre, ne hors dello tenure de testament monseigneur Johan Le Beal canono de Liège, ne riens quitteit, ne sus reportet de ce de quoy le jàdit sire Johan de Bernalmont son père estoit par le jàdit testateur et ses deux frères advestis devant le date dudit testament des biens contenus ès dictes lettres ou vidimus, four tant seulement ce de quoy adont différent estoit entre les deux enfans naturels monseigneur Johan Le Beal testateur et la mère desdis eufans d'une part, et les proismes légitimes dudit testateur d'autre part, de certains biens, de quoy le testateur n'estoit point puisans de faire testament comme il appert ens dictes lettres qui terminent en date MCCC LXXI XIII jour en Resaille-mois. Sique par toutes ycelles raisons ledit Johan de Bernalmont, comme hoir et héritier qu'il est troveis de Bernalmont l'an XIII^e et X, léal cop devant ce que li eskéanche, comme dit est, fuist eskeyuwe comme il appert par le testament de son jàdit père, et aussi le jugement sur ce par nous depuys rendus à cause de le terre de Bernalmont et par le propre cognissanche faite par ledit Johan de le date du trespas son jàdit père, les héritaiges dont question est, doivent à li ledit Johan de Bernalmont appartenir selone loy comme héritier de Bernalmont adont de présent trouveis en vie, tenant et possessant le maison de Bernalmont, extrait de celli linaige, et non à autre, nonobstant queilconcque provance par testament, par sentence dudit sire de Gochincourt ou

par quittances faites, exhibées et mises avant par ledit Johan Le Beal de menre 'date que le date des traitiés, parchons, ordinanches et vesture faite par les jadis trois frères au jadis monseigneur Johan de Bernalmont. Et ledit Johan Le Beal maintenoit le contraire, disant que en la possession et maniemment longèves èsquels ses devantrains et li avoient esteit et estoit trouveis, il devoit demoreir paisiblement par les raisons par luy chi-deseure alléguées, et les lettres confortantes ycelles raisons par li exhibées; et tant que finalement ambedeux les parties conclurent leurs raisons après plussieurs autres raisons, propositions, répliques et alléguances d'une partie et d'autre qui seraient trop longues à escrire, après toutes leurs journées de provanche que loy ensengne et que fixées leur advimes expirées, et demandèrent à nous par une main sur ce avoir jugement de loy. Sour quoy nous ensemble conselliés par plussieurs foys tant à nostre conseil espi rituel comme séculeir pour ce que la matère avoit esteis intrichie pour le grand prolixiteit du procès, après plussieurs dilations par nous prises pour veoir se les partyes qui sont si affines de saneg et de linaige soy posissent accordeir, et après ce que leur eusmes assigné journée déterminée pour en dire et jugier par luy de nostre délibération et advis sur ce, Johan Le Beal comparuist par devant nous à celli jour exhibant unes lettres de proclamations contenant comment le jadis messire Johan Le Beal, canone de Liège, avait pris ses proclamations et achateit à dame Marie de Vierses, vesve de messire Gielle Surlet já nommeit, pour ses vicairyes et à ses enfants deseagiés dessous nommeit ès dictes lettres de proclamations, pour le propriéteit tout le teneure de Moreal-Vaulx à toutes ses appartenances et appendiches sans riens en excepteir parmi mille livres de petits tournois paiant pour quittié en solution des debtes faites par le jadis messire Gielle constant yeel-luy mairiaige, parmi lesquels lettres de proclamations et

rescription estoit fichie une autre lettre de nos prédicesseurs séellée, faisant mention comment le jàdit messire Johan Le Beal estoit de le dicte tenure, comme plus hault offrant, advesti pardevant nos prédicesseurs et par devant le court delle chambre delle église de Liége si que censans parmi teil tresfort que on devoit alle dicte court, ycelles lettres comminatoires en date M.CCC.LXIII, c'est trois ans ou environ après le date des lettres desdis traitiés, accors, pactions et œuvres faites par les jadis trois frères au jàdit monseigneur Johan de Bernalmont, lesquelles lettres de proclamation ledit Johan Le Beal volloit par nous estre acceptées, et que accepteir les debvimes, puy que de présent li estoient venues à cognissance, en faisant de ce expresse protestation, et que parchons, traitiés, pactions et œuvres par les jadis trois frères faites en ewissent par avant le date d'ycelles lettres de proclamation que le jàdit messire Johan Le Beal canone fut d'yceux héritaiges à prime adont advesti. Ledit Johan de Bernalmont desist allencontre que ycelles lettres n'avimes à accepteir et que ledit Johan venoit trop tard, vehut qu'ils avoient heut leurs journées de provances et monstrances teiles que loy ensengne, qui estoient de longtemps expirées, et aussi comment ils avoient leurs procès plaitiet, conclut et fermet, et par une meisme main et accort soventfoys requis desour ce que plaidiet et questionet en estoit, avoir jugement dont journée déterminée leur estoit assiese ad ce jour, si en demandoit encor avoir nostre jugement de loy sans prolongement. Et supposeit que ledit Johan Le Beal ewist ycelles lettres de proclamations et œuvres deraines exhibées et mises avant de temps et d'heure que point n'at, se ne li poroient préjudicyer à sa demande, vehut que ce que ilh Johan de Bernalmont demandoit de présent et dont question est, demandet l'avoit si que frans alleus selone le contenu de ses lettres, dont deseure est fait mention, lesquelles font expresse mention de VI journalx appelleit le Grant-Preit

movans par devant nous en alleus dedens franchise, et les lettres de proclamations qu'il Johan le Beal prétend de présent exhibeir, contenant que les hiretaiges de Moreal-Vaulx que le jâdit messire Gielle Surlet solloit tenir, et sans dénommeir combien, ne pou, ne acques, muèvent en censaus delle court delle chambre. Aussi le testament de messire Johan Le Beal canone, sur lequeil ledit Johan Le Beal soy est tousjours raportet, contient qu'il en est VI journalx movants en alleus aussi bien que la lettre des traitiés. Par ensi aroit et at ledit Johan de Bernalmont deux lettres de court à warant contre une. Aussi est-ce choese notoire que, se une personne n'avoit sur un bien grant et espart hiretaige four un seul muid de spelte de rente, se seroit-il de tout héritaige advesti, et pnet estre sans concédeir que la dicte dame ewisse queilconcque chose sur la dicte tenure, et que le jâdit messire Johan Le Beal volut ychelle acquérir pour ycelli hiretaige avoir plus lige, et ce pnet clèrement apparoir, car à celli temps valloit toute la tenure de Moreal-Vaulx à toutes ses appendiches plus que mille livres de petit tournois une foys au regart de ce que elle vault de présent et dès ce qu'il en est hoir rendu. Et aussi plussieurs ont bien cognissance delle estat des jâdis trois frères qui estoient asseis habundamment départis de biens mondains, tant héritaige comme meubles, pour quoy ils ewissent point fait œuvre dont ils ne fussent puissant, sique pour toutes celles raisons maintient ledit Johan de Bernalmont devoir avoir jugement sur ce que premier a mis avant et exhibet, et aussi que lui avons préfixiet et détermet journée, ledit Johan Le Beal maintenant comme de premier qu'on doit ycelles lettres de proclamations accepteir aussi bien que exhibet les ewisse de temps et d'heure puy que de présent li estoient venues à cognissance, et que par vertu d'ycelles lettres et autres par li chi-deseur mises avant et exhibées, il doit demoreir en sa possession desdis hiretaiges là où il estoit trouveis,

soy reportant de ce à nostre jugement. Et nous sour tout ce de rechief conseilliés, après autres dilations par nous prises, avons dit et jugiet par grand advis et délibération, précédent le semonche dudit mayeur, que selone le contenu des dictes lettres de traitié, accort et pactions mises avant et exhibées par ledit Johan de Bernalmont qui font mention sans jamais rapelleir, ne venir allencontre, les hiretaiges réclamées par ledit Johan de Bernalmont, si avant qu'ils muèvent de nous en alleus dedens franchise, doivent appartenir et sont appartenans à celli qui est hoir de Bernalmont tenant et possessant le maison de Bernalmont, extrait de celli linaige, sicomme est ledit Johan de Bernalmont, vehut que ycelle lettre précède en date toutes autres lettres par ledit Johan Le Beal exhibées, nonobstant aussi les deraines lettres de proclamations exhibées par ledit Johan Le Beal, lesquelles n'ont point esteit exhibées de temps, ne d'heure, ne dedens ses journées de monstrances pendantes. Aussi contiennent ycelles le tenure de Moreal-Vaulx que solloit tenir le jàdit sire Gielle Surlet chevalier, en censans, sans dénommeir le quantiteit del hiretaige. Entendut que ledit Johan de Bernalmont jurerat solempnement sur sains par devant nous en justice que ycelluy hiretaige par luy réclameit et par nous à li adjugiet, comme dit est, est ses boins hiretaiges sique hoir de Bernalmont, tenant et possessant le maison, extrait de celli linaige, sans faire audit Johan Le Beal quatre deniers de bonne monnoie de tort, ne qui le vaille. Lequeil serment ledit Johan de Bernalmont fist là mesme par nostre enseignement, présent ledit Johan Le Beal. Et jàsoit che que pendant cesti plait sans ce que reconvention fuist faite au premier et commenchement du plait ledit Johan Le Beal attrait en cause par devant nous ledit Johan de Bernalmont pour cause delle prise dénommée en le sentenche dudit seigneur de Gochincourt, sur quoy ledit Johan de Bernalmont at fait nous exhiber certaines lettres inhibitoires

en nous et en la partie, ycelles procédantes de monseigneur l'official de Liège, pour tant qu'il dist ce estre accord personnel, pour ce en renvoyons la cause et décision par vertu d'ycelles lettres inhibitoires par devant monseigneur l'official de Liège. »

On lit plus loin :

« Item l'an **xliiii**^o et **xxxi** le **vi** jour d'aoust fut déclareit par nous les esquevins, présent les partyes deseure nommées, que Johan de Bernalmont doit avoir la possession des héritaiges par luy réclamés et que adjudgé li avons, voir si avant qu'ils muèvent de nous en frans allens dedens franckiese, en suyant et en vertu nostre jugement deseuredit et aussi le command sur l'honneur depuys fais àlle requeste dudit Johan, sur les différents extant entre les parties prescriptes, par lequeil chacune de elles maintenoit nostre jugement deseure escript estre pour elle, pour tant que en ycelluy soy contient que les hiretaiges réclameit par le deseure nommet Johan de Bernalmont doivent à luy partenir si avant qu'ils muèvent de nous en frans alleus, et les dictes partyes demandèrent à nous ouverture et déclaration d'ycelluy nostre jugement de savoir lequeil de les deux partyes avoit mieux proveit que ce fussent allens on censans : sour quoy nous ensemble conseilliés et adviseis avons dit à ouvert et déclareit que selone le demande articulée par ledit Johan de Bernalmont comme en nostre jugement déclareit delleis lequeil jugement demorons sans volloir embrisier, et le vidimus soubs le séel de le abbeit de Saint-Jaque exhibet par ledit Johan de Bernalmont en lieu de preuve comme en nostre dit jugement est contenu et deviseit sur les lettres de nos prédécesseurs esquevins des traitiés, pactions, accors et œuvres faites à monseigneur Johan de Bernalmont par monseigneur Johan Le Beal (ici manquent quelques lignes) contient et déclare par..... exprès, que des héritaiges par luy Johan de Bernalmout déclareis, item et **vi** jour-



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Ce travail a pour titre : *Li livres des mervelles et notables faits puis la création dou monde.*

Le manuscrit de la chronique de Gilles le Bel est une copie des premières années du XV^m^e siècle. Il renferme cent vingt-neuf feuillets, sans compter deux autres feuillets consacrés à des prophéties sur la fin du monde. En voici l'*incipit* :

« Afien qu'on sache comment le siècle est aleis dou
 « temps passeit et les notables mervelles, advenues et fais
 « qui ont esteit fais et les ans quant chu avenit, dont
 « mainte alagation et arguement nascent en compaignée,
 « sy ju Gille le Biaul, cantre et canone de Sainte-Crois,
 « dit de Saint-Martein en Liège, fich ce livre-chi où ens
 « sont les dites advenues contenues si avant que les aie
 « peut trover à mon pooir, et, se j'en aie de riens mespris,
 « ce moy soit pardon. Fait et commenchiet l'an del In-
 « carnation messire Jhésu Crist M. CCCC. trois, contés
 « de nativité le nouel. »

Il y a loin de la création du monde à l'an de grâce 1400, et des cent vingt-neuf feuillets que renferme le manuscrit, les cent seize premiers ne nous offrent que des faits antérieurs au XIV^m^e siècle. Même à partir de cette époque, la rédaction est si concise qu'elle se borne à résumer les principaux événements, et c'est sans doute en ce qui concerne l'évêché de Liège, qu'elle offre le plus d'intérêt. Néanmoins, si l'on regrette de ne pas y voir des citations complètes de Jean Le Bel, on retrouve toutefois dans certaines pages de Gilles Le Bel un lointain écho des brillantes narrations de son père.

A l'année 1329, il s'exprime en ces termes : « L'an
 « M^o III^c XXIX, le roy Éduart gastat Escoiche, et là
 « furent messire Jean de Haynau, messire Jehan Le Biaul,
 « canone de Liège, et messire Henry Le Biaul, son frère. »

Il ajoute, onze ans plus loin : « L'an M. III^c XL, assi-
 « gat li rois Éduart et ses aloyés la chité de Tournay leur

« (là où) pluisseur escermouches furent faites ; mais les
« bonnes villes de Brabant s'en partirent assés piteuse-
« ment. »

Ailleurs, quelques lignes sur la Jacquerie ne sont point sans intérêt.

En 1363, Gilles Le Bel adoptant la version de son père, contredite par tous les historiens de cette époque, se borne à dire : « L'an M. III^e LXIII morut Jehan de
« France de duelh en Engleterre. »

En 1377, Gilles Le Bel se prononce en faveur de l'élévation de Richard II, contestée par le duc de Lancastre : « car ce fut droit », dit-il.

En 1394, il s'élève vivement contre l'élu de Liège, Jean de Bavière : « En cel an ot Jehan, eslus de Liège, débat
« aus Ligois et miest la court à discrét et fist pais mes-
« chamment. »

En 1398, il rapporte les instances du roi de France et de l'université de Paris, qui décidèrent les Liégeois à une déclaration de neutralité dans l'affaire du schisme.

Enfin, on lit à l'année 1399 : « En cel an fut Winche-
« lans pour ses meffais desposeis del Empire. » Et je me borne à faire remarquer, sans chercher à l'expliquer, le rapport que présente cette rédaction avec celle des dernières lignes des chroniques de Froissart : « Et aussi fut
« le roy d'Allemagne déposé pour ses mesfais. »

Là s'arrête la partie historique de la chronique de Gilles Le Bel. Quant à ses prophéties, elles semblent assez mal inspirées ; car au moment même où la folie de Charles VI était complète et sans remède, il annonçait qu'un roi de France nommé Charles, « prince très-bials, grans et bien
« tailliés, » ceindrait à Rome la couronne impériale et irait ensuite la déposer à Jérusalem sur la montagne des Oliviers. C'est là sans doute ce qu'un ancien hérauldite liégeois appelait les *resveries* de Gilles Le Bel.

* LE BIGOT (JEAN) XVIII, 473.

* LE BLOND (PIERRE) VI, 476.

* LE BOIER (JEAN), au combat de Cocherel VI, 431.

Le Bourg Camus, chef de compagnie VI, 328, 331 ; prend part à la bataille de Brignais 338 ; XVII, 397 ; s'empare du Pont-Saint-Esprit VI, 346, 351, 354 ; se rend en Espagne VII, 89 ; XVII, 425 ; est rappelé par le Prince Noir VII, 118, 120 ; XVII, 469 ; l'accompagne en Espagne VII, 155, 157 ; assiste à la bataille de Najara 212 ; envahit la Champagne 249 ; pille le Maine 326 ; — le comté d'Armagnac 343 ; — le Quercy 479 ; au siège de Limoges VIII, 32 ; défend Lourdes XI, 65 ; rançonne le pape 111 ; sa mort VII, 422.

Le bourg Camus, c'est-à-dire : le bâtard Camus. Ce capitaine de compagnie, dont on ne connaît que le surnom, figure dans un document conservé aux Archives des Basses-Pyrénées, E. 520.

Le Bourg anglais, chef de compagnie, s'établit en Auvergne IX, 141 ; ses relations avec le bourg de Caupene XI, 129 ; XII, 351, 352 ; s'empare de Montferrand XIII, 63, 80.

LE BOUTILLIER (JEAN), assiège Ventadour XIII, 159, 199.

Peut-être Froissart s'est-il trompé de prénom et s'agit-il ici de Gui Le Boutillier qui épousa Marie de Cherchemont et qui eut une fille nommée Blanche, successivement mariée à Philibert de l'Espinasse et à Imbert de Peschin. Frère de Guillaume qui suit.

LE BOUTILLIER (GUILLAUME), « gentil chevalier d'Auvergne « XIV, 88 » ; s'empare de Ventadour XIV, 88-104 ; assiège Vendat 174, 187, 199, 202 ; interroge Aymerigot Marcel 211.

Guillaume Le Boutillier était chambellan de Charles VI. Il reçut le 28 avril 1396 de Richard II des lettres de sauf-conduit pour se rendre en Angleterre.

Le Boutillier (Jean), au siège d'Afrique XIV, 225.

Il était anglais. Voyez : BOTELER.

* LE BRUN (BERNARD), évêque de Noyon XVIII, 292.

Knyghton dit que l'évêque de Noyon (episcopus Neien-

sis) fut tué à Crécy. Il y fut seulement fait prisonnier.

Les mots : *episcopus Neiensis* sont devenus dans la lettre de Michel de Northburgh l'archevêque de Rîemes ou de Niemes.

Le 22 octobre 1360, l'évêque de Noyon promet de payer rançon.

Dans un document du 10 mars 1361, le roi d'Angleterre l'appelle « nostre prisonnier de guerre. » Il paya rançon le 13 janvier 1361 (v. st.).

* LE CHERF (PHILIPPE) I^b, 47.

LE CHATELAIN DE BAPAUME. Voyez BAUFFREMEZ.

LE CHATELAIN DE BEAUVAIS, au siège du Quesnoy III, 155 ; dans l'ost du duc de Normandie IV, 185 ; au combat de Calais V, 239, 245.

Colard Le Châtelain de Beauvais, fils de Guillaume et de Jeanne d'Estouteville, se trouvait en Normandie en 1346, sous les ordres du comte d'Eu. Il vivait encore en 1351. Il épousa Marguerite de Roye, fille de Dreux de Roye.

LE CHATELAIN DE BEAUVAIS, au siège de Saint-Valéry VI, 107 ; combat les Anglais devant Paris 268, 270 ; fait la guerre aux Navarrais VII, 20 ; capitaine de Rue VIII, 328, 332 ; est pris par les Anglais 332, 337.

Guillaume le Châtelain de Beauvais, fils de Colard et de Marguerite de Roye, grand queux de France, servit dans l'ost d'Amiens et de Saint-Omer en 1355. Gouverneur de Beauvais en 1359. On le retrouve dans l'ost de l'Écluse en 1386. Mort en 1390. Il avait épousé Jeanne de Rayneval.

LE CHATELAIN DE BEAUVAIS, assiste à la bataille de Nicopoli XV, 265.

Probablement Jean des Bordes, châtelain de Beauvais comme époux de Jacqueline Le Châtelain de Beauvais.

* LE CLERC (GILLES), prévôt de Valenciennes XVIII, 74.

* LE COCH (HENRI) XVIII, 579.

Henri ou Hervée Le Coch. Sénéchal de Saintonge. Il servait en 1340 sous les ordres du comte d'Alençon.

* LE COCHETIER (PIERRE), sergent VIII, 456, 457.

* LE COCHON (ROBERT) XVIII, 80.

* LE COCQ (ROBERT), évêque de Laon I^b, 89-91 ; VI, 449, 474 ; VII, 497.

Robert Le Cocq fut d'abord évêque de Téroouanne, puis de Laon. Il fut l'un des ambassadeurs envoyés par le roi Jean vers le roi de Navarre après le meurtre de Charles d'Espagne. Il se retira vers 1358, à Calahorra où il remplit les fonctions épiscopales. Il occupa ce siège de 1367 à 1372 époque de sa mort.

M. Douët d'Arcq a publié dans la Bibliothèque de l'École des Chartes l'acte d'accusation dirigé contre Robert Le Cocq : c'est l'un des documents les plus intéressants de cette époque.

Le 11 août 1358, le duc de Normandie donna à Jean Bouciquaut, les biens confisqués sur Robert le Cocq évêque de Laon.

En 1360, il fut compris dans l'amnistie accordée aux principaux partisans du roi de Navarre.

Le 3 mai 1365, Charles le Mauvais déclare abandonner Robert Le Cocq « en la volenté et plaisir » du roi de France.

Cet évêque si ardemment mêlé aux luttes politiques du XIV^e, siècle s'était fait construire une cellule chez les Chartreux de Paris. L'avenir lui réservait une tombe éloignée de sa patrie. Son frère Jean Le Cocq avait épousé une fille de Jean Maillart. Un de ses petits-neveux épousa une nièce du cardinal Balue.

* LE COCQ (JEAN), jurisconsulte XII, 366.

LE COCQ (JEAN), écuyer navarrais, « appert homme d'armes « IX, 97 » ; fait Olivier du Guesclin prisonnier IX, 95-97.

LE COL (PIERRE), au siège de Vendat XIV, 200.

* LE CORDOUANIER (HUGUES) XVIII, 81.

* *Le Cornemuser (Jean et Pierre)*, ménestrels I^a, 91.

* LE CUVELIER (GILLES) XVIII, 79.

LE DESPENSER (HUGUES), dit le Vieux, influence qu'il exerce sur Édouard II II, 22, 23 ; XVII, 4, 5 ; se tient avec son fils à Bristol II, 72-75 ; XVII, 9 ; tombe au pouvoir de la reine d'Angleterre II, 76-78 ; XVII, 10 ; sa mort II, 78-80, 240 ; XVI, 159 ; XVII, 10.

Cf. II, 505, 506.

Cette famille était issue de Robert Le Despenser, l'un des compagnons de Guillaume le Conquérant.

Hugues Le Despenser, dit le Vieux, était fils de Hugues Le Despenser qui périt, en 1265, à la bataille d'Evesham. Il fut créé, le 10 mai 1302, comte de Winchester et épousa Isabelle de Beauchamp, fille du comte de Warwick.

Hugues Le Despenser avait réuni d'immenses richesses provenant surtout des dépouilles de ses ennemis : c'était ainsi qu'il s'était fait donner les biens confisqués sur Barthélemy de Badlesmere, sur Gervais d'Avenel, sur la comtesse de Lancastre, etc. Il avait reçu aussi les domaines confisqués sur Roger de Mortimer, dont le ressentiment ne fut peut-être pas étranger à son supplice. Il était gouverneur de Bristol, et tel fut le motif qui porta Édouard II à établir sa résidence dans cette ville.

LE DESPENSER (HUGUES), dit le Jeune, influence qu'il exerce sur Édouard II II, 22, 23 ; XVI, 152 ; XVII, 4, 5 ; part qu'il prend au supplice du comte de Lancastre II, 24, 25 ; fait mettre à mort le sire de Bryan 58 ; excite le roi d'Angleterre contre la reine 26-30, 32, 33, 51 ; XVI, 158 ; XVII, 6, 7 ; s'assure l'appui du roi de France II, 34-39, 45, 46 ; s'adresse au pape 39-43 ; Jean de Hainaut prend les armes pour le déposséder de son autorité 59, 65 ; il fait garder les rivages de l'Angleterre 68 ; XVII, 8, 9 ; se tient à Bristol II, 72-75 ; XVII, 9 ; y est assiégé II, 76-78 ; XVII, 10 ; tombe au pouvoir de la reine d'Angleterre II, 80-83 ; XVII, 11 ; est conduit à Hereford II, 84-87 ; XVII, 12 ; sa mort II, 87, 88, 240, 244, 246, 247 ; XVI, 159 ; XVII, 12, 13, 36 ; le comte d'Arundel avait épousé

sa fille II, 72, 74 ; le roi d'Écosse compte sur l'appui de ses amis 105, 107 ; on soupçonne ses amis d'avoir excité l'émeute d'York 119, 121.

Cf. I^a, 146 ; I^b, 118 ; II, 498-501, 505-509 ; III, 519, 521 ; VIII, 494 ; XI, 434 ; XVI, 348 ; XVIII, 1, 4, 7, 9, 11, 15.

Hugues Le Despenser le Jeune, fils unique de Hugues Le Despenser le Vieux et d'Isabelle de Beauchamp, avait épousé Éléonore, fille de Gilbert de Clare comte de Gloucester et de Jeanne d'Angleterre fille du roi Édouard 1^{er}.

Le château de Laturssan où Édouard II chercha un asile, lui appartenait.

On raconte que ses bourreaux, joignant l'ironie à la plus horrible cruauté, mirent sur son front une couronne d'orties.

Le 15 décembre 1330, Édouard III permit de donner la sépulture religieuse aux restes d'Hugues le Despenser le Jeune.

LE DESPENSER (ÉLÉONORE DE GLOCESTER, femme de HUGUES), obtient la restitution de ses biens confisqués II, 106.

Cf. II, 510.

Fille de Gilbert de Clare comte de Gloucester.

Elle fut retenue en prison avec ses enfants jusqu'au 5 février 1327 (v. st.).

Le 26 février 1327 (v. st.), un sauf-conduit est accordé à Éléonore, femme de Hugues Le Despenser le Jeune, qui se rend de Londres à York près d'Édouard III (Rymer).

Elle épousa en secondes noces Guillaume de la Zouch-Mortimer et mourut au mois de juin 1337. On conserve au Record-office une lettre qu'elle adressa à Guillaume de Norwich pour le prier de payer la somme accordée par le roi pour les dépenses de Jeanne de Mortimer, alors retenue à la Tour de Londres.

LE DESPENSER (HUGUES), fait la guerre en Guyenne II, 398 ; assiste à la bataille de l'Écluse III, 197 ; — au siège de



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Cf. IV, 442.

Selon les généalogistes, fille de Henri Ferrers de Groby.

Froissart nomme son père : Raoul Ferrers.

LE DESPENSER (HUGUES), fils d'Édouard Le Despenser II, 106 ; IV, 162 ; dans l'ost du prince de Galles XVII, 130 ; assiste à la bataille de Poitiers V, 422 ; accompagne Édouard III à Calais VI, 222 ; dans l'ost du duc de Lancastre XI, 327.

Cf. XI, 455 ; XVI, 365 ; XVIII, 514.

Froissart dit positivement (VI, 222) qu'il était frère d'Édouard « le grand sire Despensier. » Les généalogistes ne donnent à Édouard aucun frère nommé Hugues. Il faut en conclure qu'ils en ont ignoré l'existence, ou plutôt que Gilbert, frère d'Édouard, a été connu de ses contemporains sous le nom de Hugues, si fréquent dans sa famille. En effet, Froissart qui, en deux endroits (II, 106, et IV, 162) nomme les quatre fils d'Édouard Le Despenser, supprime Gilbert pour le remplacer par Hugues. Il est à remarquer qu'on lit aussi : Hugues, et non Gilbert dans les Actes de Rymer.

LE DESPENSER (ÉDOUARD), « li plus jolis chevaliers, li plus
« courtois, li plus honnourables et amoreus qui fust en tout
« Engleterre II, 106 ; friche, gentil et vaillant cheva-
« lier et grant chapitaine de gens d'armes VIII, 280 ;
« gentils coers et vaillans chevaliers, larges et courtois
« VIII, 312 ; grans banerès d'Engleterre et riches homs
« durement VII, 246 » ; petit-fils de Hugues le Despenser
le Jeune II, 86 ; dans l'ost d'Édouard III en Artois V, 317 ;
dans l'ost du prince de Galles 378 ; XVII, 301, 338 ; assiste au
combat de Romorantin V, 390 ; — à la bataille de Poitiers
422, 423 ; XVII, 354 ; accompagne Édouard III à Calais
VI, 222 ; dans l'ost anglais en Champagne 224 ; jure la
paix de Bretigny 305 ; VII, 285 ; se rend au-devant du roi de
Chypre VI, 384 ; accompagne le duc de Clarence à Milan
VII, 246 ; veut venger la mort du duc de Clarence VII,
251, 252 ; VIII, 112, 113 ; retourne en Angleterre 208 ; se

rend à Hampton 208 ; dans l'ost du duc de Lancastre en France 280 ; XVII, 542 ; combat aux portes de Troyes VIII, 309 ; retourne en Angleterre 321 ; dans l'ost du duc de Lancastre en Bretagne 344-346, 352, 356 ; quitte la Bretagne et rentre en Angleterre 364, 366 ; sa mort 312, 403 ; il avait épousé la fille de Barthélemi de Burghersh 403 ; son éloge II, 106, 107 ; sès relations avec Froissart II, 86, 107.

Cf. I^a, 143-150, 167, 459 ; I^b, 162 ; II, 510, 511 ; IV, 442 ; V, 540 ; VII, 523, 529 ; VIII, 494 ; XVIII, 489, 490.

Froissart (VI, 222) l'appelle : li grans sires Despensi-
siers.

Chevalier de la Jarretière. Il épousa Élisabeth fille de Barthélemi de Burghersh.

Il n'avait que six ans lors de la mort de son père et fut confié à la tutelle de Barthélemi de Burghersh.

On peut voir dans les Actes de Rymer, un document du 10 février 1368, où Édouard Le Despenser figure dans la longue énumération des chevaliers qui accompagnent le duc de Clarence en Italie *pro comitiva Leonelli versus Mediolanum*.

Personne mieux que Froissart n'a retracé ses exploits. On sait qu'Édouard Le Despenser fut l'un de ses bienfaiteurs :

Le grant seigneur Espensier
Qui de larghèce est despensier,
Que t-a-t-il fait ? — Quoi ? di-je, assés,
Car il ne fut onques lassés
De moi donner, quel part qu'il fust ;
Ce n'estoient cailuel, ne fust,
Mès chevaux et florins sans compte.
Entre mes mestres je le compte
Pour seingnour, et c'en est li uns.

(*Buisson de Jonèce.*)

Par son testament du 6 novembre 1375, Édouard Le Despenser légua à l'abbaye de Tewksbury un ciboire que lui avait donné le roi de France. La chapelle de la Sainte-Trinité fut bâtie en son honneur dans ce monastère.

Mort à Cardiff au mois de novembre 1375.

LE DESPENSER (THOMAS), fils d'Édouard Le Despenser II, 106 ; IV, 162 ; dans l'ost du prince de Galles XVII, 301 ; assiste à la bataille de Poitiers V, 422 ; dans l'ost d'Édouard III en Champagne VI, 222 ; combat devant Paris 267 ; accompagne le prince de Galles en Espagne VII, 155 ; assiste à la bataille de Najara 214 ; dans l'ost de Robert Knolles 359 ; au siège de Domme 369 ; dans l'ost de Chandos 390 ; — du comte de Pembroke 393, 349, 401, 435 ; — du comte de Salisbury VIII, 258 ; dans l'ost d'Écosse X, 382 ; assiste au conseil où l'on accorde au duc de Lancastre l'investiture de l'Aquitaine XV, 136 ; s'efforce de rétablir Richard II sur le trône XVI, 191, 223-227, 229 ; sa mort 229.

Cf. IV, 442 ; XVI, 294, 300, 329, 348, 357, 380-382, 384.

Froissart l'appelle (X, 382) ; « le jone sire Despensier » parce qu'il était le plus jeune des trois chevaliers de ce nom.

Thomas Le Despencer qui n'avait que deux ans à la mort de son père, eut pour tuteur le comte de Cambridge, depuis duc d'York, dont il épousa plus tard la fille.

Fils d'Édouard Le Despenser et d'Anne Ferrers. Créé comte de Gloucester en 1397.

Après le combat de Cirencester, il avait réussi à se cacher sur un toit et à sortir ainsi de Cirencester. Il gagna de là le château de Cardiff, mais il ne s'y crut pas en sûreté et s'embarqua sur une barque dont l'équipage, malgré ses supplications, le conduisit à Bristol où il eut la tête tranchée. Son manteau de velours fut donné par Henri IV à l'un de ceux qui l'avaient trahi : il se nommait Guillaume Flaxman.

Thomas Le Despenser avait épousé Constance fille du duc d'York.

Froissart dit que c'était un des plus puissants barons d'Angleterre.

LE DESPENSER (HENRI), évêque de Norwich, fils d'Édouard Le Despenser II, 106 ; IV, 162 ; se proclame chef d'une croisade contre les Clémentins X, 205-210, 252 ; envahit la Flandre 210-216 ; XI, 292 ; victorieux au combat de Dunkerque X, 216-226 ; s'avance en Flandre 226-230 ; forme le siège d'Ypres 230-242 ; le lève 242-244 ; se retire à Gravelines 246, 247 ; retourne en Angleterre 270 ; XI, 135 ; chargé de défendre l'Angleterre contre l'invasion de Charles VI 362 ; nommé l'un des conseillers de Richard II XII, 259.

Cf. I^a, 292 ; I^c, 318 ; III, 499 ; IV, 442 ; X, 505, 506, 508, 511-513, 516-533.

Henri Le Despenser monta sur le siège épiscopal de Norwich en 1370. Mort le 23 août 1406.

En 1377, il faillit être massacré par les habitants de Lynne qui lui reprochaient d'avoir violé leurs privilèges.

LE DESPENSER (HUGUES), « gentil chevalier d'Engleterre » XIV, 263 ; est fait prisonnier au combat de Pont-Vallain VIII, 49, 53 ; assiste au combat de Dunkerque X, 222 ; obtient le prix de la joute à Londres XIV, 263 ; est envoyé comme ambassadeur en France XV, 147, 164, 194, 232.

Fils de Hugues Le Despenser (voyez p. 80), dit Froissart (VIII, 49). Il ajoute qu'il était le neveu d'Édouard Le Despenser (VIII, 53) et de l'évêque de Norwich (X, 222).

LE DESPENSER (THOMAS). Voyez **LE DESPENSER (PHILIPPE)**.

LE DESPENSER (PHILIPPE), est fait prisonnier au combat d'Ouchy VIII, 295.

Cf. VIII, 450.

Froissart l'appelle par erreur : Thomas.

Les *Issue-rolls* portent que Philippe Le Despenser fit

partie de l'ost du duc de Lancastre en Bretagne et que dix ans plus tard il se rendit en Prusse. Il avait épousé Isabelle Tibetot. En 1368, il se trouvait en Guyenne.

* LE DESPENSER (GILBERT) IV, 442. Voyez LE DESPENSER (HUGUES), p. 80.

La baronnie de Le Despenser a passé par les femmes aux Stapleton.

A cette famille se rattachent aussi les Spencer de Wormleighton, qui ont recueilli le titre de duc de Malborough, illustré par John Churchill.

* LE FALOURDEUR (NICOLAS), chanoine de Cambrai XVI, 285.

* LE FÈVRE (JEAN), évêque de Chartres I^a, 286, 287 ; I^b, 81, 102 ; IX, 577 ; X, 547, et passim.

* LE FÈVRE (NICOLAS) XVIII, 167.

* LE FÈVRE (RAOUL) I^a, 456.

* LE FÈVRE (JEAN), ménestrel I^a, 332.

LE FLAMAND (NICOLAS), drapier de Paris, est mis à mort X, 199.

Cf. I^b, 92 ; VI, 454 ; X, 498, 499, 502.

On peut comparer au récit de Froissart celui du Religieux de Saint-Denis.

En 1358, après la chute de Marcel, Nicolas Le Flamand qui était l'un de ses partisans, reçut des lettres de rémission.

En 1364, Nicolas Le Flamand était conseiller au parlement.

Au mois de juillet 1374, Nicolas Le Flamand vend au roi beaucoup de draps de Bruxelles. En 1376, un paiement de douze cent six francs d'or lui est fait pour fourniture de draps.

On trouve en 1374, une charte : *Pro Johanne Flamingi*.

Un Jean Le Flamand, maître des monnaies, fonda en 1354 une chapelle à Saint-Corneille de Compiègne.

* LE FLAMAND (JACQUES) I^b, 91.

Jacques Le Flamand, mentionné en 1355 comme bourgeois et changeur de Paris, est cité en 1356 et en 1358 comme maître des comptes.

Au mois d'août 1358, un don de deux cents livres de rente est fait à Jacques Le Flamand « qui, ou temps de la « rebellion d'aucuns de la dite ville, s'est aventurés et à « tant fait que par lui et nos autres loyaulx amis et subgès « plusieurs de nos traitres et rebelles ont esté mors et « aucuns prins, et sommes entrés en la dite ville. »

On voit par une charte d'Édouard III, du 28 mai 1364, que Jacques Le Flamand, bourgeois de Paris, fut l'un des otages du roi Jean.

Geoffroi Le Flamand obtint en 1360, comme Navarrais, des lettres de rémission.

LE FLAMAND. Voyez CANNY.

* LE FOL (ROBERT), ménestrel I^a, 91.

* LE GAL (ALAIN), évêque de Quimper, fait hommage à Édouard III IV, 442.

LE GOULENT, *Le Gueulant*, chef de routiers, s'empare du château de Tuchan XII, 44 ; est tué 50.

* LE GRAND (NICOLAS), curé du Béguinage à Mons XVIII, 82.

LE GRIS (JACQUES), son duel avec le sire de Carouges XII, 29-39.

Cf. Ib, 145 ; XII, 366-371.

Jacques Le Gris, chambellan du comte Pierre d'Alençon, reçut de ce prince la baronnie d'Aunou le 23 novembre 1378. La charte qui renferme ce don, constate ses anciens et loyaux services.

La Chronique de Berne rapporte que Jacques Le Gris qui n'était qu'écuyer, fut, immédiatement avant son duel avec le sire de Carouges, armé chevalier à l'entrée de l'arène sur la place derrière Saint-Martin des Champs.

Cf. le récit du Religieux de Saint-Denis, t. I, pp. 463-467.

* LE HAYER (JEAN) XVI, 285.

LE JEUNE, *Li Jones*. Voyez : DE JONGHE.

Le Louvart, au siège de la ville d'Afrique XIV, 225.

Ce nom se rencontre en France au XIV^e siècle. Il y avait aussi en Flandre une famille Lauwaert qui a donné à la ville de Gand un bailli.

Le Luton. Voyez LUTON.

Le Maire (Ernoul). Voyez MARE (ARNOULD VAN DER).

LE MARESCAL (ROBERT), prend part au combat de Cadzand II, 435.

Probablement le père de Robert Le Marescal qui suit.

LE MARESCAL (ROBERT), défend Termonde IX, 202 ; cherche en vain à empêcher les Gantois d'entrer à Bruges X, 34 ; sert de guide au comte de Flandre 48 ; défend l'Écluse contre les Anglais XII, 74, 75 ; avait épousé une fille bâtarde du comte de Flandre X, 48 ; XII, 74.

Cf. X, 511, 539.

Robert Tincke, dit Le Marescal.

Il vivait encore en 1402, car, en cette année, le duc de Bourgogne déclara faire don du fief du Bois à Astene à son chambellan Robert Tincke dit Le Marescal et aux enfants qu'il avait « de feu Trise, fille naturelle du conte de « Flandres. »

Robert Le Marescal avait pris part à la bataille de Bastweiler.

LE MARESCAL (LAMBKIN), assiste aux obsèques de Louis de Male X, 280.

* LE MARESCAL (OLIVIER) XII, 363.

* LE MARESCAL (JEAN) XIV, 414.

* LE MARESCAL (LOUIS) XV, 395, 398.

LE MEINGRE. Voyez BOUCIQUAUT.

LE MERCIER (JEAN), est chargé de saisir la ville de Montpellier IX, 56 ; se rend près de Charles V 78 ; négocie la trêve de Lelighen XIII, 318 ; XIV, 4 ; offre une couronne à Isabeau de Bavière 13 ; est l'un des principaux conseillers de Charles VI 30, 281, 365 ; s'oppose au séjour du duc d'Irlande en France 33 ; accompagne Charles VI dans le midi 40, 77 ; XV, 53 ; dissuade le roi de France de faire la guerre au comte de Hainaut XIII, 269 ; — d'entreprendre une croisade 280, 281 ; reçoit les ambassadeurs anglais 285 ; annonce à Pierre de Craon qu'il doit quitter



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

« de Noviant, conseiller, maître d'hôtel et général visiteur
« sur le fait de la despense du roy. » En 1392, il prend le
titre de seigneur de Noviant, de Rugles et de Bailly.

Lorsque l'empereur se rendit en France, il fut associé
au sire de Coucy, aux comtes de Sarrebruck et de Braine
et à Bureau de Rivière pour aller le recevoir à Cambrai.

M. Douët d'Arcq a publié dans son recueil de pièces
inédites l'ordonnance royale, du 31 janvier 1393 (v. st.),
qui rend la liberté à Jean Le Mercier.

LE MERCIER (NICOLAS), traite avec le sire de Coucy du
départ des compagnies VIII, 369, 370 ; est envoyé aux
conférences de Montreuil 383, 384 ; XVII, 563.

* **LE MIRE (JEAN)** XVIII, 40.

* **LE MIRE (JEAN)**, médecin XVI, 286.

LE MOINE (GUILLAUME), sénéchal d'Aginois, « moult appers
« chevaliers d'Engleterre VII, 293 » ; dans l'ost du prince
de Galles en Espagne VII, 155, 157, 214 ; arrête les mes-
sagers du roi de France VII, 289, 293, 299 ; XVII, 467 ;
dans l'ost de Robert Knolles VII, 359.

Guillaume Moigne, chevalier, est cité dans une charte du
10 août 1397, comme ayant prêté cent marcs à Richard II.

LE MOINE, *Le Moisne* (JEAN), au siège de la ville d'Afrique
XIV, 251.

Jean Le Moine, écuyer breton, servait sous Yves de
Tremangon.

Probablement de la même famille qu'Olivier Le Moine,
capitaine de Lesneven (1375-1378).

* **LE MOINE (JACQUES)**, juré de Binche I^a, 240.

Le Moine de Bascle, à la cour du comte de Foix XI, 130.

Le Monadich (Pierre), « vaillant homme et sage XIV, 103 » ;
capitaine de Ventadour XIV, 103 ; au siège de Vendat
199, 200.

Froissart dit p. 103 qu'il était du Limousin, et p. 199
qu'il était breton.

Le Monadich (Le Petit-Moine) n'est évidemment qu'un
surnom.

Le Mongat de Saint-Cornille, l'un des compagnons de Lourdes XI, 56, 58.

Il est assez probable que Froissart, en désignant ce capitaine par le lieu de sa naissance, aura écrit : Saint-Cornille pour Corneilla, Corneilhan ou Corneillan, noms de plusieurs localités dans les Pyrénées.

Le Mongat de Saint-Basille. Voyez SAINTE-BAZEILLE (LE MONGAT DE).

* LE MUISIT (GILLES), chroniqueur I^a, 77, 424, 425 ; I^b, 7 ; III, 509 ; V, 481, 501, 506, 512, et passim.

N'y eut-il pas quelques relations entre Froissart et Gilles le Muisit ? Une sœur de Tiercelet de la Barre, l'un des protecteurs de Froissart, avait épousé Arnould Le Muisit.

* LE MUISIT (JEAN) XVIII, 83.

LE NÈGRE (JEAN), chef de compagnie, sa mort VII, 422.

LE NÈGRE (ANTOINE), chef de compagnie, pille le Quercy VII, 479.

Cf. I, 437.

LE PAONNIER (SIMON), partisan de Marcel, est arrêté VI, 78.

Cf. VI, 480, 482.

* LE PELLETIER (PIERRE) XVIII, 558.

* LE PÈRE (JAQUEMON) XVIII, 150.

* LE PORCHIER (SIMON) XVIII, 68.

* LE POTIER (JACQUES), chanoine de Renaix XVIII, 81.

* LE PRÊTRE (RAOUL) I^a, 186.

* LE PRÉVOST (PIERRE), capitaine des archers de Poitiers V, 531.

* LE PRÉVOST (JEAN), complice de Marcel VI, 476.

* LE PRÉVOST (HENRI) I^b, 47.

* LE PYPER (RÉGINALD), ménestrel I^a, 91.

LE RAMONNIER OU LE RAMONEUR (GILLES), prévôt de Valenciennes III, 269.

Cf. XVIII, 82, 194.

* *Le Ros (Jean)*. Voyez ROSS (JEAN).

Le Roux (Robert). Voyez ROSS (ROBERT).

* LE ROYER (JEAN) XVIII, 413.

LE SAUVAGE (GOSWIN), assiste aux obsèques de Louis de Male X, 280.

Bailli de Furnes en 1360 ; receveur de Flandre en 1366 ; souverain bailli de Flandre en 1380.

On l'appelait en flamand : Goswin De Wilde.

* LE SCROP (GEOFFROI), l'un des conseillers d'Édouard III, meurt à Gand III, 511 ; XVIII, 91, 154.

Geoffroi Le Scrop de Masham était, à ce que l'on croit, l'un des fils de Guillaume Le Scrop de Bolton. Il obtint sous Édouard II l'autorisation de fortifier son château de Clifton et devint plus tard *chief-justice* du banc du roi. Il perdit cette charge, mais elle lui fut rendue à l'avènement d'Édouard III. Vers 1340, il fut élevé au rang de banneret et reçut une pension de deux cents marcs. Il mourut peu après. Il avait épousé une fille de Guillaume Ross d'Igmanthorpe.

* LE SCROP (HENRI) V, 490.

Fils aîné de Geoffroi Le Scrop de Masham.

En 1361, Henri Le Scrop était capitaine de Guines.

* LE SCROP (ÉTIENNE) XVI, 331, 332, 344.

Fils aîné de Henri Le Scrop de Masham. Mort le 10 février 1408. Il fit la guerre en France et en Flandre pendant un grand nombre d'années et partagea avec son frère la faveur de Richard II. Il portait l'épée royale devant ce prince quand il tomba au pouvoir de ses ennemis. Il avait pu se retirer au château de Bynburg, quand un écuyer nommé Jean Kiglee l'accusa de haute trahison (voyez Rymer, III, 4, p. 193) ; mais il se justifia et entra au service de Henri IV qui, peu après, le nomma l'un des capitaines de Roxburgh.

LE SCROP (GUILLAUME), se rend en Guyenne IX, 84, 85 ; s'empare de Barzao 98.

Cf. XV, 398 ; XVI, 294, 327 ; XVIII, 551.

Second fils de Henri Le Scrop de Masham. Successivement sénéchal d'Aquitaine, gouverneur de Cherbourg,

vice-chambellan, comte de Wiltshire, capitaine de Calais. Décapité à Bristol.

Il acheta, en 1393, l'île de Man au comte de Salisbury.

Walsingham dit de lui : *In humano genere de facili non invenietur nequior aut crudelior*. Le Religieux de Saint-Denis (t. II, p. 705) l'accuse d'avoir maltraité la jeune reine d'Angleterre.

LE SCROP (RICHARD), archevêque d'York, l'un des conseillers de Richard II XVI, 104.

Cf. XVI, 354, 356, 363, 391.

Il passa de l'évêché de Coventry au siège archiépiscopal d'York au mois de juillet 1398. Mort le 8 juin 1405.

Richard Le Scrop était le second fils de Richard Le Scrop de Bolton, chancelier d'Angleterre.

Sa mémoire resta honorée du peuple comme celle d'un martyr.

LE SCROP (JENNIN OU JANNEKIN), écuyer anglais, joute à Saint-Inglevert XIV, 141, 145, 146.

Peut-être Jean Le Scrop, second fils de Geoffroi Le Scrop de Masham.

Le SÉNÉCHAL D'EU, en garnison à Valognes IX, 134, 135.

Cf. I^a, 200 ; XII, 369.

Froissart l'appelle : le petit sénéchal d'Eu.

Le Sénéchal d'Eu était devenu par l'usage un nom de famille aussi bien que le Châtelain de Beauvais ou le Boutillier de Senlis.

M. le marques de Saint-Hilaire, dans son excellente édition du *Livre des cent ballades*, où figure le sénéchal d'Eu, a démontré qu'il s'agit ici de Jean Le Sénéchal d'Eu. Son père périt à Crécy ; son fils à Azincourt.

Jean Le Sénéchal d'Eu est cité dans des chartes de 1368 et de 1375.

* **LE SÉNÉCHAL (JEAN)** XVIII, 82.

* **LE SPICER (JEAN)** I^a, 145.

* **LE TABOURER (LAMBKIN)**, ménestrel I^a, 91.

* LE TARTIER (JEAN), prieur de Cantimpré I^c, 434.

* LE TROE (GODISSART) I^b, 111, 151.

* LE VELU (BAUDOIN) XV, 362.

* LE VERRAT (PIERRE) XVI, 270.

* LE VIELEUR (MERLIN), ménestrel I^a, 91.

* LE VOS (VICTOR), échevin d'Ypres XVIII, 318.

* LE WACHTRE (LAMBERT) XVIII, 318.

* LE WEDRE (ROBERT) XVIII, 586.

* LE WINECHIER (PIÉRARD), juré de Binche I^a, 240.

Léaus (prieur de). Voyez LEWES (prieur de).

* LECKE (JEAN DE LA) XIII, 346, 347.

L'un des combattants de Bastweiler.

LECTOURE (évêque de). Voyez : CAMBAVELHA.

LEEFDAEL OU LEVEDALE, *Lindehalle*, *Leynendale*, *Linedale*, *Leindehale* (JEAN DE), accompagne Gauthier de Mauny en Bretagne IV, 8, 9, 12, 45-47, 70 ; dans l'ost du comte de Derby en Gascogne 214, 216, 218 ; l'un des capitaines d'Auberoche 239, 245, 251, 252 ; XVII, 161 ; se signale au combat d'Auberoche IV, 255, 259.

Cf. II, 545 ; IV, 436, 453 ; XVIII, 105.

Jean de Leefdael, châtelain de Bruxelles, était fils de Roger de Leefdael et d'Agnès de Clèves. Mort en 1346. Il épousa Marguerite de Gavre-Liedekerke.

En 1336, Jean de Leefdael fit un pèlerinage à Saint-Gilles en Provence comme complice de Thierrri de Walcourt.

En 1340, il recevait une pension d'Édouard III (XX, 419).

La terre de Leefdael qui était, dit-on, la plus ancienne baronnie du Brabant, passa plus tard à la maison de Merode.

LEEFDAEL (LOUIS DE), accompagne Gauthier de Mauny en Bretagne IV, 8, 9, 12, 45-47, 70 ; dans l'ost du comte de Derby en Gascogne 214, 216, 218.

Louis, frère de Jean qui précède. Seigneur d'Oirschot. li ne vivait plus en 1347.

* LEEFDAEL (GÉRARD DE) VII, 543 ; VIII, 494.

Fils de Roger de Leefdael et de Gertrude de Drongelen.
Il épousa Mathilde d'Herlaer.

LEEUWERGHEM, *Liureghem, Lieureghem, Lièvrenghiem* (sire de),
assiste au combat de Nevele IX, 357 ; — d'Eenaeme 367.

Guillaume de Leeuwerghem ? Gilbert de Leeuwerghem,
qui suit, fils puîné de Guillaume ?

LEEUWERGHEM (GILBERT DE), défend Audenarde X, 57 ; en
garnison à Audenarde 191 ; absent lorsqu'Ackerman sur-
prend cette ville 256 ; la reconquiert 301 ; est envoyé en
Turquie XVI, 36, 37, 39 ; sa mort 41, 42.

Cf. XV, 426 ; XVI, 255, 257, 262, 263, 418, 419,
421-423 ; XVIII, 105.

Gilbert de Leeuwerghem était chambellan du duc de
Bourgogne.

Il se trouva en 1383 dans l'ost de Bourbourg.

Créé souverain bailli de Flandre le 7 janvier 1396.

Dans le compte de Pierre de Montbertault de 1396, on
énumère les présents qu'il fut chargé de porter à Bajazet.
On mentionne sa mort au retour de son voyage en Tur-
quie dans le compte d'Odot Douay, de 1397.

LEEUWERGHEM (LOUIS DE), défend Audenarde X, 57, 71.

LEG, *Laige* (JEAN), sergent d'armes du roi d'Angleterre, tué par
les Lollards IX, 404.

Jean Leg est cité dans le *Calendarium inquisitionum
post mortem* de 1381-1382. Il possédait le manoir de
Catteshull et quelques autres biens dans le Suffolk.

* LEGH (PERKIN) XVI, 328.

Voyez aussi A-LEGH (PERKIN).

* LEIGH (THOMAS) IV, 490.

Écuyer de Thomas Holand. Il fit le comte de Tancarville
prisonnier.

Peu de familles anglaises peuvent invoquer de plus
honorables souvenirs. Pierre Leigh portait l'étendard du
Prince-Noir à Crécy. Resté fidèle à Richard II, il fut

décapité à Chester en 1399 par l'ordre de Henri IV, et l'on plaça sur son tombeau l'inscription suivante :

Here lieth the body of Perkin A-Legh
That for king Richard the dethe did lie
Betrayed for righteousnesse.

Un fils de Pierre Leigh périt à Azincourt. Un de ses descendants fut l'un des plus fidèles soutiens de Charles I^{er}.

Un arrière-petit-fils de Pierre Leigh a obtenu le titre de baron en 1839.

Leindehale. Voyez LEEFDAEL.

* LEMBEKE (JEAN DE) XV, 398, 412.

* LEMBERGHE (JEAN DE), échevin de Gand XII, 376.

* LEMINGSTON (GUILLAUME DE) V, 491.

LENS (sire de), joute à Valenciennes II, 391 ; dans l'ost de Naves III, 179, 181 ; joute à Londres IV, 125.

Cf. XVIII, 105.

La terre de Lens en Hainaut formait l'une des douze pairies de ce comté.

Gauthier de Lens scella la charte communale de Soignies en 1142. De sa femme Béatrix du Rœulx il eut un fils nommé Eustache, qui vivait encore en 1195.

Gauthier II, cité de 1217 à 1250, fut l'un des bienfaiteurs de l'abbaye d'Espinlieu. Son frère Hugues lui succéda.

Eustache II vivait de 1269 à 1281. Jean qui en 1289 scella une charte de Jean d'Avesnes, fut en 1304 l'un des témoins cités dans le testament de ce prince. Il vivait encore en 1310.

A sa mort, la seigneurie de Lens passa à Gérard de Rasseghem, dont nous trouvons le nom dans des actes de 1320, 1325, 1328, 1331 et années suivantes.

En 1332, il renonça en faveur du comte de Hainaut à ses prétentions sur les terres de Theilingen et de Warmonde.

En 1335, il scella la charte par laquelle Gérard de



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

XVII, 132 ; capitaine de Vannes IV, 68 , 144, 146 ; XVII, 132, 135, 141 ; chargé de la défense de Goy-le-Forest IV, 92 ; défend Vannes contre les Anglais 147, 149, 153 ; XVII, 141 ; reprend cette ville IV, 156-158 ; XVII, 142 ; fait Édouard Le Despenser prisonnier IV, 159, 160, 162 ; assiégé à Vannes par Édouard III 165-167 ; XVII, 146 ; fait prisonnier par les Anglais IV, 175, 176, 178-181, 195 ; XVII, 150 ; est conduit en Angleterre IV, 197-199, 201, 203 ; Édouard III lui rend la liberté et le charge de défier Philippe de Valois IV, 207-213 , 215, 217 ; XVII, 152-154 ; sa mort IV, 209-213 ; XVII, 154.

Cf. I^a, 360 ; III, 513, 525, 526 ; IV, 444, 445 ; XVIII, 196.

Hervée de Léon, sire de Noyon, était fils d'Hervée de Léon et de Jeanne de Montmorency. Il épousa Marguerite d'Avaugour, troisième fille de Henri d'Avaugour et de Jeanne d'Harcourt.

Ce fut au combat de Tregarantec que Hervée de Léon fut défait par Robert d'Artois qui l'envoya comme prisonnier à Londres.

En 1340, il fit son testament à Paris. Mort vers 1344.

Par une charte du 23 janvier 1344 (v. st.), le roi de France prenant en considération les services rendus par Hervée de Léon dans les guerres de Bretagne, déclara renoncer aux redevances dues par ses fils mineurs sur les fiefs situés en Normandie (*Rôles de Normandie*).

LÉON (sire de), prend part à la bataille d'Auray VII, 28, 30, 33, 37, 47, 51, 56, 60 ; XVII, 410, 416 ; — au siège de Bécherel VIII, 239 ; — de Brest 260 ; combat les Anglais devant Saint-Malo IX, 80 ; intervient dans le traité du duc de Bretagne et d'Olivier de Clisson XV, 103, 205, 208.

Cf. VII, 490, 491.

Froissart (XV, 103) lui donne le prénom d'Hervée.

Dom Morice cite comme vivant en 1355, Hervée de

Léon, fils d'Hervée de Léon et de Marguerite d'Avaugour. Il était aussi seigneur de Noyon et fit son testament le 21 août 1363.

Probablement le même qu'Hervée de Léon seigneur de Chemilly cité en 1361.

Vers la même époque vivait Guillaume de Léon, seigneur de Haqueville et capitaine de Château-Gaillard.

Froissart cite comme ayant soutenu le parti de Blois à la bataille d'Auray deux sires de Léon, l'un qui y périt, l'autre qui y fut prisonnier. J'ignore quel est le premier de ces personnages. L'assertion de Lobineau que le premier était Hervée de Léon, et le second, Gui de Léon, paraît peu exacte.

LÉON (GUI DE), évêque de Léon, embrasse le parti du comte de Montfort III, 362 ; IV, 3, 5 ; XVII, 111 ; avec la comtesse de Montfort à Hennebont IV 16, 18, 20 ; traite avec son neveu Hervée de Léon 36-37, 39, 41 ; XVII, 130, 131 ; embrasse le parti de Charles de Blois IV, 38, 40, 43, 48, 50-54 ; XVII, 131 ; au siège d'Auray IV, 64, 65.

Cf. III, 513 ; IV, 437.

Froissart qui nous dit (III, 362) qu'il était de la maison de Léon et évêque de Carhaix, l'appelle ailleurs évêque de Léon. Le premier passage doit être rectifié. Gui de Léon était seigneur de Carhaix (Cf. XVII, 111) et avait succédé comme évêque de Léon à Pierre de Guéméné. Exécuteur testamentaire choisi par Hervée de Léon (ce qui semble une nouvelle preuve de parenté).

LÉON. Voyez GRAVILLE.

LÉON (évêque de). Voyez GUÉMÉNÉ.

LÉON (évêque élu de), est envoyé par le duc de Bretagne vers le comte de Buckingham IX, 294.

Peut-être Yves de Tréséguidi, qui déposa l'épée pour porter la mitre. L'un des amis les plus dévoués de Charles de Blois. Voyez le mot : TRÉSÉGUIDI.

Ou bien Pierre Ouvroin, autre évêque assez douteux de Saint-Pol-de-Léon. Voyez le mot : OUVROIN.

LÉON (FERRANT DE), ambassadeur du roi de Castille XIII, 194
 LÉON, *Lyon (Dieu Tale de)*, bailli de Pontevedra XI, 413, 414.
Leonis (Jean), assiste aux obsèques de Louis de Male X, 280.

D'autres textes portent : Léonin et Honin.

L'Escale (évêque de). Voyez LESCAR.

L'Escale (Nicolas de). LESCAR (NICOLAS DE).

LISCAR, *L'Escale* (évêque de), à la cour du comte de Foix XI, 129.

Cf. XI, 438.

Le nom de l'évêque de Lescar n'est pas connu. Son prénom était Eudes. Il occupa ce siège de 1368 à 1401.

Lescar, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Pau (Basses-Pyrénées), fut un évêché suffragant de la métropole d'Auch jusqu'en 1793.

LISCAR, *Lescalle* (NICOLAS DE), chapelain du comte de Foix XIV, 329.

* *Lescler* (sire de) XIII, 326.

LISCUN, *Lescut*, *L'Escut* (sire de), dans l'ost du comte de l'Isle-Jourdain IV, 221 ; est fait prisonnier 228 ; recouvre la liberté 245 ; est mandé par le prince de Galles VII, 108 ; le duc d'Anjou s'avance jusque dans sa terre VIII, 316, 318 ; XVII, 548 ; est consulté par le comte de Foix VIII, 319 ; se soumet au duc d'Anjou 324 ; sert dans son ost 325 ; chargé de garder la frontière de Navarre contre les Castillans IX, 58 ; défend Pampelune 67, 98, 105, 107.

Monseigneur Arnaud de Lescun figure parmi les feudataires de Gaston-Phébus.

Bernard de Lescun fit hommage à Édouard III en 1363.

Marie de Lescun porta cette terre, l'une des douze baronnies du Béarn, à Odet d'Aydie comte de Comminges.

Lescun se trouve dans l'arrondissement d'Oloron (Basses-Pyrénées).

LESPARRE, *Le Spare* (sire de), ses domaines pillés III, 132 ; joute à Windsor IV, 213, 215 ; XVII, 154 ; dans l'ost du comte de Derby V, 109, 111 ; XVII, 224 ; chevauche



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Le 28 septembre 1375, Édouard III accorde une rente de quatre-vingts livres à Florimond de Lesparre. On trouve en 1394 des lettres de sauf-conduit : *pro Florimundo domino de Lesparre, vicecomiti d'Orte, in regnum Angliæ veniendo pro arduis negotiis statum Aquitanicæ concernentibus.*

Florimond de Lesparre figure dans les Actes de Rymer depuis 1370 jusqu'au règne de Henri IV.

La seigneurie de Lesparre passa plus tard à la maison de Gramont.

LESPARRE (le bourg de), chef de compagnie VI, 328, 331 ; à la bataille de Brignais 338 ; XVII, 397 ; s'établit sur les bords du Rhône VI, 347, 351, 354 ; se rend en Lombardie XI, 111 ; est fait prisonnier près de Sancerre 117 ; fait la guerre en Espagne VII, 85, 88 ; XVII, 425 ; est rappelé par le prince de Galles VII, 118, 120 ; assiste à la bataille de Najara 212 ; se rend en Champagne 249 ; reste fidèle aux Anglais 326 ; XVII, 469 ; ravage la terre du comte d'Armagnac VII, 343 ; sert les Français 333 ; dans l'ost du duc d'Anjou VIII, 3 ; se trouve avec les Anglais au siège de Limoges 32.

Probablement le même que le bâtard d'Esparros qui reçut de Gaston-Phébus une armure (Rôles du comte de Foix, p. 141).

LESPÈS, *l'Espée* (RAYMONNET DE), écuyer gascon, « appert « homme d'armes à merveilles XI, 44 » ; capitaine de Mauvezin 44, 119 ; rend ce château au duc d'Anjou 49, 50, 120.

Cf. I^a, 324.

Le P. Anselme lit : Lespès et cite une charte du duc d'Anjou du 17 octobre 1375, où l'on rappelle la part prise par Raymonnet de Lespès, écuyer, au transport du royaume de Majorque fait à ce prince par sa cousine Isabelle de Majorque, marquise de Montferrat.

M. Raymond juge préférable de lire : Laspès et men-

tioune une charte où Ramonet de Laspès traite au nom de Gaston-Phébus pour la rançon de Jourdain de Lisle. (Orthez, 22 août 1371).

Les seigneurs de Laspès étaient de la maison de Béarn et tiraient leur nom de la vallée d'Aspe. Bernard de Béarn, dit Aspès, fit acte d'hommage le 28 février 1343 (v. st.): *L'Esprès (Jean de)*, chevalier béarnais, tué à la bataille d'Aljubarrota XI, 180.

Lesque (sire de), chevalier gascon, se rend en Angleterre XV, 147.

Il s'agit ici probablement du sire de Lescun.

LESTINES (MOREL DE), dans la chevauchée de Gérard de Werchin III, 136, 138; défend Thun-l'Évêque 173.

Cf. I^a, 243, 244, 256, 261.

Froissart (III, 173) l'appelle : Gilles Morians de Lestines.

Gilles Morel de Lestines, chevalier, tenait en fief à la fin du XIII^e siècle la mairie héréditaire de Lestines. Il figure dans les lettres par lesquelles les habitants de Bray et de Lestines s'engagèrent à observer la charte de liberté que Jean d'Avesnes leur avait octroyée au mois de mars 1290 (v. st.). Il eut cinq enfants de Julienne de la Val, dont Gilles Morel de Lestines, cité par Froissart, fut l'aîné. Celui-ci épousa Marie de Scury et fit plusieurs donations pieuses, notamment à l'abbaye de la Thure et aux béguines de Cantimpré. On montrait, il y a quelques années encore, à Lestines un étang qu'on appelait : le vivier Morlau.

Le manoir de Morel de Lestines passa après sa mort à Philippe de Hoves.

* LESTINES (JAQUEMON DE), ménestrel I^a, 243, 244.

Lesselée (Jean), dans l'ost du duc de Bretagne VIII, 346.

Lasseles ? mais il n'y a pas de personnage de ce nom, ayant le prénom de Jean.

Jean de Lascy, cité dans une charte du recueil de Rymer ?

Lestrade. Voyez LATRAU.

LESTRANGE (GUILLAUME DE), évêque de Carpentras, puis archevêque de Rouen, est envoyé, comme légat du pape, vers le duc de Lancastre VIII, 308, 310, 319, 327; XVII, 549; assiste aux conférences de Saint-Omer VIII, 339; — de Bruges 374; — de Montreuil 385.

Cf. VII, 458, 463; IX, 545; XVIII, 545, 552, 554, 556.

Guillaume de Lestrange, évêque de Carpentras 1375-1376, archevêque de Rouen 1376-1389.

LESTRANGE (PIERRE), chevalier anglais, tué au siège de Saint-Malo IX, 71.

LESTRANGE (ROGER), armé chevalier par le comte de Buckingham IX, 245.

Roger Lestrange est cité dans plusieurs chartes du recueil de Rymer.

* LETHINGTON (NICOLAS), abbé de Westminster XVI, 378, 379.

LEVEDALE. Voyez LEEFDAEL.

LÉVIS. Voyez MIREPOIX.

LEWES, *Léaus* (prieur de), défend Lewes contre les Français VIII, 394, 396.

* LEYBURN, *Leybourn* (sire de) V, 490.

Jean de Leyburn. Voyez Dugdale II, 14.

LEYBURN, *Luscebourne* (GUILLAUME), fait prisonnier au château de Werk X, 379, 380.

Guillaume de Leyburn est cité dans une charte de Richard II, du 22 septembre 1378.

* LEYCESTER (SIMON DE MONTFORT, comte de) III, 518.

LEYCESTER (évêque de) III, 430. Voyez ORLETON.

Il n'y avait pas à cette époque d'évêque de Leycester. Ce siège était réuni à celui de Lincoln. Il faut lire : Winchester, comme nous l'apprend une variante.

LEYCESTER, *Linchester* (RICHARD DE), clerc du duc de Lancastre XV, 154.

* LEYCESTER, *Lincestre* (THOMAS DE), écuyer du duc de Lancastre IV, 501.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

LICQUES (sire de), au siège de la ville d'Afrique XIV, 224.

Il existait une seigneurie de Licques près d'Ardres ; mais je ne rencontre point dans les guerres du XIV^e siècle des chevaliers qui aient porté ce nom.

LIEDEKERKE (RASSE DE) IX, 364. Voyez HERZEELE (RASSE D')
LIEDEKERKE. Voyez GAVRE.

LIÈGE (évêque de). Voyez BAVIÈRE, ARCKEL, HORNES, LA
MARCK et ROCHEFORT.

LIÈVRENGHIEN. Voyez LEEUWERGHEM.

LIÈGE (FAUCON DE), écuyer, au siège d'Afrique XIV, 250.

Lemême que Lubin de Faucon, du pays de Liège (VII, 544)?

* LIÈGE (JEAN DE), sculpteur I^a, 177.

Ligi. Voyez LUCY.

* LIGIER (HÉLIE) XVIII, 350.

LIGNAC, *Leignach*, *Longnac* (sire de), chevalier béarnais, fait la guerre en Espagne XI, 138 ; tué à la bataille d'Aljubarrota 171, 174, 180.

Le seul fief appelé Lignac dans l'ancien Béarn est situé dans la commune de Castéide-Cami canton d'Arthez, arrondissement d'Orthez (Basses-Pyrénées), mais il était peu important. La motte féodale existe encore au milieu des landes.

Lignac (Jean, Guillaume et Héliou de). Voyez : NEILHAC.

LIGNE (sire de), se trouve à Valenciennes lors du passage de la reine d'Angleterre II, 50, 57 ; accompagne Philippe de Hainaut en Angleterre 195.

Cf. II, 518.

Fils de Jean de Ligne. Il épousa 1^o Jeanne de Condé, 2^o Marguerite de Gavre-Hérimez. Mort en 1337 à Venise au retour d'un pèlerinage à Jérusalem. Il reçut la sépulture à Venise dans l'église des Cordeliers.

LIGNE (MICHEL DE), accompagne Jean de Hainaut en Angleterre II, 63, 64, 66 ; joute à Condé 104 ; accompagne de nouveau Jean de Hainaut en Angleterre 113, 114, 122 ; XVII, 16 ; retourne en Hainaut II, 187 ; accompagne

Philippe de Hainaut en Angleterre 195 ; au siège de Cambray III, 8 ; conseil qu'il donne au comte de Hainaut 95 ; dans l'ost de Naves 179, 181 ; au siège de Tournay XVII, 97 ; assiste à une joute à Londres IV, 126.

Cf. II, 511, 513 ; III, 506 ; IV, 475, 477, 479.

Fils de Fastré de Ligne et de Jeanne de Condé. Il épousa Agnès d'Antoing.

LIGNE (NICOLAS DE), dans l'ost du duc de Bourgogne VII, 7.

Cf. XVIII, 80.

Troisième fils de Fastré de Ligne et de Jeanne de Condé.

Il était seigneur d'Ollignies. Au mois d'octobre 1364, il ne remplissait plus la charge de grand-maître des arbalétriers.

* LIGNE (GAUTHIER DE), mort à la bataille de Staveren IV, 477.

Peut-être fils de Fastré de Ligne.

« Il portait d'or à la bande de gueules, dit le héraut
« Gueldre, et était fort estimé parmi les seigneurs ; car
« toute sa vie fut pleine d'honneur. »

LIGNE (MICHEL DE), engage le comte de Hainaut à rester neutre VII, 318.

Fils de Michel de Ligne et d'Agnès d'Antoing. Mort en 1387 sans laisser d'enfants de son mariage avec Éléonore de Coucy.

LIGNE (sire de), au siège de la ville d'Afrique XIV, 156, 222, 224 ; prend part à l'expédition de Frise XV, 279-281, 294.

Cf. I^a, 249 ; XV, 402, 404 ; XVI, 309, 310.

Jean de Ligne, fils de Guillaume de Ligne et de Berthe de Schleiden. Mort en 1442. Il épousa Eustache de Barbançon.

LIGNE (MICHEL DE), prend part à l'expédition de Frise XV, 281.

Cf. XV, 404.

Probablement Michel de Ligne, fils de Guillaume de

Ligne. Il était seigneur d'Estambruges et épousa Marguerite de Cantaing.

LIGNY (WALERAN DE LUXEMBOURG, sire de), se rend à Gand près d'Édouard III XVII, 60 ; l'un de ceux qui engagent Jean de Beaumont à embrasser le parti de Philippe de Valois IV, 330.

Fils de Waleran de Ligny et de Jeanne de Beaurevoir. Il épousa Guiotte châtelaine de Lille. Il vendit en 1316 la ville de Deynze au comte de Flandre et vivait encore en 1353.

LIGNY (JEAN de LUXEMBOURG, sire de), défend Saint-Valéry V, 10 ; au siège de Saint-Valéry VI, 107 ; — de Melun 155 ; l'un des otages du roi Jean 300, 321.

Cf. VI, 500.

Fils de Waleran de Ligny et de Guiotte châtelaine de Lille. Il épousa Alix de Flandre et mourut en Angleterre en 1362. Il était châtelain de Lille. Il épousa 1° Alix de Flandre-Richebourg, 2° Jeanne du Molay-Bacon.

On trouve dans le recueil de Rymer une charte royale du 26 mars 1362, qui permet que le corps de Jean de Ligny mort à Londres soit porté outre mer pour recevoir la sépulture. Ses serviteurs ne pourront prendre avec eux ni armes ni chevaux ; mais il leur sera permis d'avoir quatre faucons.

LIGNY (GUI DE). Voyez SAINT-POL (GUI de LUXEMBOURG, comte de).

LIGNY (WALERAN DE). Voyez SAINT-POL (WALERAN de LUXEMBOURG, comte de).

LILLE (JEAN DE), complice de Marcel VI, 78.

Cf. VI, 480, 482, 498.

* LILLE (JEAN DE) I^b, 86.

* LILLE (JACQUES DE), capitaine de La Fère VIII, 452.

* LILLE (châtelain de) VI, 500. Voyez LUXEMBOURG.

* LILLE (bailli de) XVIII, 132.

LILLEBURN, *Lierebon*, *Liebon* (JEAN), assiste à la bataille d'Otterburn XIII, 210, 227.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Limousin (Richard), « très-bon chevalier engles III, 81 » ;
« vaillant homme et sage en armes durement III, 177 » ;
capitaine de Thun-l'Évêque III, 81, 82, 110, 173, 174,
177, 212, 237 ; XVII, 94 ; rejoint le comte de Hainaut
III, 181, 183-185.

Cf. III, 489, 501.

LIMOUSIN (sénéchal de) VII, 157, 214, 470 ; X, 329.

Lin. Voyez LYNNE.

Linchester. Voyez LEYCESTER.

LINCOLN (comte de). Voyez LACY.

* LINCOLN (JEAN DE) XVI, 352.

Jean de Lincoln, cleric et receveur de l'échiquier, est cité
dans une charte du 4 janvier 1388.

Voyez le mot : DERBY (JEAN DE) XXI, 91.

LINCOLN (évêques de). Voyez BEAKE, BEAUFORT, BUCKINGHAM,
BURGHESH, GYNEWELL.

LINCOLN (doyen de). Voyez : OFFORD.

Lindehalle. Voyez : LEEFDAEL.

LINDSAY, *Lindesée* (DAVID DE), combat les Anglais II, 161 ;
défend Dunfermelin 293 ; envoyé vers le roi de France
336.

Les Lindsay prétendaient remonter à une famille nor-
wégienne dont était sorti Rollon, le conquérant de la Nor-
mandie.

David était fils d'Alexandre de Lindsay. Il épousa Marie
d'Abernethey. Il combattit à Halidon-Hill en 1333 et fut
capitaine d'Edimbourg en 1346. Mort en 1355.

Les Lindsay figurent dans le recueil du héraut Gueldre.
Ils ne se sont éteints qu'en 1808.

LINDSAY (sire de), les Anglais ravagent ses terres X, 286 ; à
la cour du roi d'Écosse 290 ; est contraire à la trêve 293.

Probablement l'aîné des fils de David de Lindsay.
Inconnu des généalogistes.

LINDSAY (JACQUES DE), « très-vaillant chevalier d'Escoce XIII,
« 332 » ; assiste à la bataille d'Otterburn X, 111, 201, 206,

223, 224, 227, 247 ; fait prisonnier par l'évêque de Durham 232-237, 248-251.

Cf. XIII, 359.

Fils de David de Lindsay et de Marie d'Abernethey. Il épousa Égédie Stuart, demi-sœur du roi Robert II.

LINDSAY (ALEXANDRE DE), assiste à la bataille d'Otterburn XIII, 227.

L'un des fils de David de Lindsay. Il épousa Catherine de Stirling.

LINDSAY (GUILLAUME DE), tend une embûche aux Anglais IX, 33, 36, 37 ; assiste à la bataille d'Otterburn XIII, 201, 227 ; est envoyé en France 317.

Fils de David de Lindsay. Il épousa Chrétienne Mure. Il fit un pèlerinage à Jérusalem.

LINDSAY (JEAN DE), assiste à la bataille d'Otterburn XIII, 225, 247.

Cf. V, 491.

Probablement l'un des six fils de David de Lindsay.

LINDSAY (DAVID DE), assiste à la bataille d'Otterburn XIII, 247 ; est envoyé aux conférences de Lelighen XIV, 5.

L'un des fils de David de Lindsay. Inconnu des généalogistes qui ne donnent à David de Lindsay que trois fils, tandis que Froissart lui en attribue six.

* LINGEYN (AGATHE) I^a, 97.

LINIÈRES (sire de), assiste au combat de Taillebourg V, 283 ; — à la bataille de Poitiers 445.

Jean de Linières, d'une des plus illustres familles du Berry, était fils de Godemar de Linières et d'Agnès de Sancerre. Il épousa Jacquette de Mussy et vivait encore en 1382.

Une sœur de Jean de Linières épousa Jean Bouciquaut.

Linières ou Lignièrès est un bourg du département du Cher, canton de Saint-Amand.

LINIÈRES (sire de), ne peut résister aux Anglais XIII, 152 ; au siège de la ville d'Afrique XIV, 224.

Cf. I^a, 199.

Philippe de Linières, fils de Jean de Linières et de Jacquette de Mussy. Il épousa Marguerite de Chauvigny. Mort en 1411.

Jean de Linières s'était trouvé en 1360 parmi les principaux partisans du roi de Navarre compris dans les lettres d'amnistie du roi Jean.

D'autres seigneurs de Linières figurent dans l'histoire du XIV^e siècle. Je me bornerai à citer Robert qui était au mois de juin 1373, au siège de Brest, et Jean dit Sausset qui vivait en 1375.

LINIÈRES (MAUBURNI DE), « moult vaillant et appert chevalier » XII, 324 ; dans l'ost de Jacques d'Audeley VII, 353 ; — du comte de Pembroke 383 ; — de Chandos 390, 451 ; au siège de Montpaon VIII, 71 ; — de Montcontour 88 ; s'efforce de porter secours au comte de Pembroke 135 ; est assiégé à Thouars 201 ; XVII, 527 ; se retire à Niort VIII, 210 ; XVII, 530 ; dans l'ost du duc de Lancastre en Espagne XI, 327, 377, 382, 383 ; XII, 99, 211, 212, 316 ; sa mort 324.

Cf. XII, 393, 394.

Mauburni de Linières était poitevin, dit Froissart.

On trouve un bourg de Linières ou Lignièrès dans l'arrondissement de Cognac (Charente).

En 1350, Mauburni de Linières servait sous les ordres du duc de Berry.

Le héraut Gueldre l'appelle : Mabberney.

Nous retrouvons, en 1419, un autre Mauburni de Linières, seigneur d'Orval.

Linseillon (Jean de), assiste aux obsèques du comte de Flandre X, 283, 542.

Probablement Jean de Senevières, seigneur de Linseillon.

LINTRE (sire de), fait prisonnier en Gueldre XIII, 168, 178.

Cf. XIII, 355.

Rasse de Rivière, seigneur de Neer-Linter.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

lité de connétable : *castrum de Windesore cum foresta habendum ad totam vitam suam.*

LISLE OU LYLE, *Lille* (GUILLAUME DE), « très-gentil chevalier « d'Angleterre XV, 144 » ; récits qu'il fait à Froissart XV, 144-148, 156 ; se trouve à Eltham près du roi d'Angleterre XVI, 16 ; est envoyé à Bordeaux 215.

Cf. I, 378, 379, 384, 419 ; Ib, 118 ; XV, 384 ; XVI, 371.

Il était fils de Robert de Lisle. Ce Robert de Lisle était probablement fils de Jean de Lisle mentionné dans la notice précédente.

Guillaume de Lisle, écuyer, défend l'île de Wight en 1377.

Guillaume de Lisle, chevalier, est cité parmi les nobles anglais, qui, en 1386, accompagnèrent le duc de Lancastre en Espagne.

En 1393, Guillaume de Lisle avait un procès avec Jean de Windsor relativement à quelques domaines situés près de Cambridge.

En 1399, Guillaume de Lisle accompagna Richard II en Irlande.

En 1404, il fut chargé par Henri IV de recevoir la réponse du sire de Heugueville.

En 1411, il fut envoyé à Calais. En 1414, il reçut la garde de cette ville en l'absence du comte de Warwick. En 1415, il fut chargé de négocier avec les ambassadeurs français. Nous le retrouvons une dernière fois le 7 août de cette année chargé d'une mission vers le duc de Bourgogne.

* LISLE (WARIN DE), dans l'ost du duc de Lancastre IX, 505.

Fils de Gérard de Lisle. Sa petite-fille Élisabeth de Berkley épousa Richard comte de Warwick.

* LISLE (HENRI DE), écuyer du comte de Salisbury III, 487.

* LISSEREULES, *Lussereules* (JEAN DE) IV, 477 ; XVIII, 193, 195.

Jean de Lissereules fut tué en 1345 à la bataille de

Staveren. C'était, porte le poème consacré à cette désastreuse journée, un vaillant chevalier qui portait l'écu de sinople à la fasce d'or et au chef de Gommegnies.

Jean de Lissereules était l'un des feudataires du roi Jean de Bohême dans le comté de Hainaut à raison des moulins de Pons.

Le héraut Gueldre l'appelle dans son armorial : le sire de Lusseroles.

Lussereules ou Lussereulx formait un fief qui relevait de la cour de Mons.

LISTER, *Listier* (JEAN), l'un des chefs des Lollards, ses violences à Norwich IX, 406-410 ; est mis à mort à Stafford 421, 422.

Cf. I^c, 378 ; X, 506.

Walsingham l'appelle : Jean Littestere et dit qu'il se faisait appeler le roi des communes.

Listre (*Alain de*), capitaine breton VIII, 262.

* LITHUANIE (roi de) V, 543.

* LITIERE (JEAN DE LA) I^a, 13.

Liureghem. Voyez LEEUWERGHEM.

* LOBBES (JEAN DE) I^a, 240.

LOHÉAC, *Loyac*, *Liac* (sire de), ne reconnaît pas le comte de Montfort comme duc de Bretagne III, 327, 371 ; IV, 3 ; assiège Hennebont 50 ; défend Vannes 144, 150, 153, 157, 166, 178 ; assiste à la bataille d'Auray VII, 29, 30, 48, 51, 57 ; XVII, 410 ; y est tué VII, 60 ; XVII, 416.

Cf. IV, 443 ; V, 497 ; VII, 490, 491 ; XVIII, 200, 300.

LOCRES, *Loques* (sire de), prend part à la chevauchée devant Chimay III, 77 ; dans l'ost du duc de Normandie 144.

Matthieu de Béthune, dit de Locres ou de Loques comme on lit dans plusieurs chartes, était fils de Guillaume de Béthune et de Marie de Roye. Mort en 1348. Une de ses filles épousa Gauthier d'Hondschoote ; une autre Philippe de Maldeghem.

Dans une charte de 1363, Jean de Béthune, seigneur de

Locres, dit qu'il est du lignage du comte de Flandre. Il passa montre à Paris avec dix chevaliers, douze écuyers et vingt archers le 16 septembre 1370, dans l'ost du comte de Soissons à Saint-Omer le 1^{er} août 1381, à Téroouanne le 1^{er} juin 1387. On le trouve aussi dans l'ost de l'Écluse avec trois chevaliers et six écuyers qu'il reçut à Bruges.

* LOING (GUILLAUME DE) XVIII, 465.

* LOKEREN (JEAN DE) XVIII, 105.

Jean de Locres, de la maison de Béthune ?

Lomblé. Voyez LUMLEY.

* *Lon* (*Thomelin*) XIV, 416.

Peut-être : LANG.

Lonc (*Roger*) XIV, 414.

Peut-être LANG.

* *Lonc* (*Nicolas*), XIV, 414.

Peut-être LANG.

LONDRES (évêque de). Voyez BENTWORTH, BRAYBROKE, GRAVESEND, NORTHBURGH, STRATFORD, SUDBURY.

LONDRES (mairie de) II, 74, 80, 91, 103 ; VI, 321 ; IX, 413 ; XVI, 112, 172-175, 193-195, 226, 274, 281, 285.

Cf. XVI, 371.

* LONDRES (PHILIPPE DE) XVIII, 396.

* LONDRES (RAOUL DE) XVIII, 117.

* LONDRES (N. DE) XVIII, 396.

Londy (*Guillaume*) XIII, 360.

Cf. le mot : LUNDIE.

* LONG. Voyez Le LONG.

Longin (sire de), mauvaise lecture. Voyez LONGUY.

LONGPRET, *Longpré* (GUI DE), assiste aux obsèques du comte de Flandre X, 280.

En 1397, Gui de Longpret était sénéchal de Limbourg.

LONGUEVAL (GUILLAUME DE), défend Montpaon VIII, 63, 64, 66, 74 ; XVII, 506.

Il était breton, à ce que nous apprend Froissart. Fils



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Longueville (Nicolas de) XVII, 488.

Faute de copie. Voyez : LOUVAIN (NICOLAS DE).

LONGUY, *Longin* (sire de), au siège d'Afrique XIV, 225.

Lisez : Longuy ou Longvy.

Il s'agit vraisemblablement ici de Jacques de Vienne, seigneur de Longuy, fils de Jacques de Vienne et de Marguerite de la Roche-Nolay, mort à Nicopoli. Voyez ce nom.

LONGVILLIERS (sire de), prend part à l'attaque de Calais V, 239 ; assiste au combat de Pont-Rémy VII, 309.

Longvilliers est dans le canton de Crécy, arrondissement d'Abbeville. On y voit encore un château dont certaines parties remontent aux anciens seigneurs de Longvilliers.

LONGVILLIERS (JEAN DE), capitaine de Boulogne VIII, 328, 329, 335 ; IX, 243 ; XVII, 551 ; assiste à la joute du sire de Clary XIV, 53.

Looz (comte de), défie le duc de Brabant II, 307, 311.

Louis, fils d'Arnould comte de Looz et de Marguerite de Vianden. Il épousa Jeanne de Blanmont. N'ayant point de fils mâle, il institua pour héritier son neveu Thierrri de Heinsberg et mourut en 1336.

Looz (comte de), accompagne Jean de Hainaut en Angleterre II, 114, 115 ; dans l'ost de la Flamengerie III, 2, 50 ; accompagne Édouard III à Bruxelles 65 ; assiste à l'assemblée de Vilvorde 215.

Cf. II, 526, 545.

Thierrri de Heinsberg, fils de Godefroi de Heinsberg et de Mathilde de Looz. Il épousa Cunégonde de La Marck, sœur de l'évêque de Liège, et mourut en 1361 à Stockheim.

Le 26 août 1337, Édouard III s'engagea à payer trente mille florins à Thierrri de Heinsberg, comte de Looz, qui devait le servir avec deux cents hommes d'armes.

Cf : HEINSBERG (THIERRI DE).

Looz, *Los* (comte de), négocie le mariage de Marguerite de Brabant avec le comte de Flandre V, 255.

Thierrri de Heysberg, comte de Looz, ou plutôt Arnould

d'Orheille ou Oreye, sire de Rummes, qui porta le titre de comte de Looz, du chef de sa mère Jeanne de Looz. Il eut lui-même pour femme Élisabeth dame de Somerghem, fille illégitime de Louis de Crécy, comte de Flandre, et veuve de Simon de Mirabel.

* LOOZ (JEAN DE), sire d'Agimont. Voyez AGIMONT (sire d').

Fils de Jean comte de Looz et d'Isabelle de Condé.

* LOOZ (MARGUERITE DE). Voyez AGIMONT (MARGUERITE d').

* LOOZ (GODEFROI DE) XIII, 324.

Fils bâtard de Godefroi de Looz, sire de Walhain.

Looz. Voyez CHAVENCY.

LOPEZ (DIÉGO), *Lop Digès*, ambassadeur du roi de Castille XIII, 194.

LOPEZ, *Lopins* (SANCHE), « très-bons escuiers navarrois V, « 375 » ; dans l'ost des Navarrais en Normandie V, 367 ; capitaine de Breteuil 371, 375 ; XVII, 336 ; assiste à la bataille de Cocherel VI, 431.

Cf. VI, 488.

Dans un document de 1366 se trouve cité Sanche

Lopez Duriz, huissier d'armes du roi de Navarre.

* LOPHAM (DENIS), notaire XVI, 354.

* *Loqueton (Pierre)* XIV, 416.

LOR, *Lore, Loire* (RENAUD DE), est tué à la bataille de Cassel II, 220 ; XVII, 34.

LOR, *Lore* (GÉRARD OU GAUTHIER DE), dans l'ost du duc de Normandie en Hainaut III, 76, 77 ; défend Aubenton 100-102, 107 ; défend Reims VI, 232, 235 ; XVI, 384 ; assiste au combat de Ribemont VIII, 288.

On lit : Gaucher ou Gauthier et non : Gérard dans les documents du temps.

Gaucher de Lor servait en Thiérache en 1339 sous les ordres du duc d'Athènes.

Gaucher de Lor était l'un de ceux qui en 1355 (v. st.) devaient accompagner le dauphin en Allemagne.

Une chartre du mois de mars 1359 (v. st.), citée par

M. Luce, rappelle les services rendus par Gauthier de Lor, tant au siège de Sissonne et de Roucy qu'à la défense de Reims.

Lor est un village du département de l'Aisne, canton de Neufchâtel.

LOR, *Lore* (JEAN DE), dans l'ost du duc de Normandie en Hainaut III, 76.

* LORIBAUT, ménestrel I^a, 414.

* LORDET (ALDEBERT), évêque de Mende XVIII, 362, 364.

Il fut évêque de Mende pendant vingt-quatre ans, de 1331 à 1355.

LORINCH, *Lornich* (NIEL), assiste à la bataille de l'Écluse III, 197 ; accompagne le prince de Galles en Guyenne XVII, 301 ; assiste au combat de Romorantin V, 390 ; — à la bataille de Poitiers 422 ; dans l'expédition d'Édouard III en Champagne VI, 224 ; à la cour du prince de Galles 394, 395 ; est envoyé vers Pierre le Cruel VII, 99, 104 ; — en Angleterre 109 ; XVII, 429 ; accompagne le prince de Galles en Espagne VII, 157 ; assiste à la bataille de Najara 214 ; est envoyé vers Pierre le Cruel 236, 237 ; dans l'ost de Robert Kuolles 359 ; — de Chandos 390 ; — du comte de Pembroke 435.

Ce nom est écrit de plusieurs manières : Loherein, Loereyn, Loring.

Vingtième chevalier de l'ordre de la Jarretière.

Une charte du prince de Galles, du 8 septembre 1359, rappelle les services rendus à la bataille de Poitiers par Niel Lorinch qui y était chargé « de son corps », et lui donne des domaines *per servitium unius rosæ per annum*.

Niel Lorinch mourut la neuvième année du règne de Richard II.

* *Lorony* (Jacques) V, 492.

Lorinch ?

LORRAINE, *Loeraingne* (RAOUL, duc de), assiste au couronnement de Philippe de Valois II, 215 ; — à la bataille de Cassel



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Sophie de Wurtemberg, accompagna le duc de Bourbon en Afrique. En 1396, il se rendit en Prusse avec Enguerrand de Coucy afin de porter secours aux chevaliers de l'ordre Teutonique. Mort en 1431.

LORRAINE (ÉLISABETH DE). Voyez COUCY.

* LORRAINE (FERRY DE), comte de Vaudemont, second fils de Jean I^{er} duc de Lorraine et de Sophie de Wurtemberg XV, 505.

* *Lorrak (Guillaume de)* XVIII, 391.

Lohéac ?

LORRIS (ROBERT DE), est disgracié et se retire à Avignon V, 314 ; XVII, 298 ; poursuivi par les États VI, 2, 5 ; assiége Mauconseil 91 ; est envoyé vers le roi de Navarre VII, 483.

Cf. I^b, 96 ; VI, 450, 460 ; XVIII, 329, 499.

Robert de Lorris, seigneur d'Ermenonville, vicomte de Montreuil-sur-mer, secrétaire du roi et du duc de Normandie. En 1352, il négocia une trêve avec l'Angleterre. Poursuivi en 1356 par les États, il fut chargé en 1357 d'une mission secrète du duc de Normandie près d'Édouard III. En 1359, il avait recouvré toute son autorité, et dans un document de cette époque on l'appelle « un chevalier du « grant et secret conseil du roi ». Mort en 1380. Il avait épousé Peronnelle des Essarts, fille de Pierre des Essarts tué à Crécy et de Jeanne de Pacy.

Un très-grand nombre de documents attestent la faveur de Robert de Lorris.

Il comptait peut-être parmi ses ancêtres Jean de Lorris, cordouanier d'Alphonse comte de Poitiers en 1257, et Guillaume de Lorris, l'auteur du Roman de la Rose.

Il n'était que clerc du roi de France quand il reçut, au mois d'août 1344, la terre d'Esgarnueil en Brie.

En 1345, il obtient en don le manoir de Richebourg près de Houdenc.

En 1347, chambellan du duc de Normandie.

Le 31 juillet 1347, par une charte donnée « en nos « tentes delés Calais », Philippe de Valois déclare accorder à son secrétaire Robert de Lorris pleine décharge pour la sonme de trois cent trente mille livres qu'il a reçue en prêt du pape pour le roi de France.

En 1350, seigneur de Beaurain et chambellan du roi de France.

Au mois de février 1350, il reçoit le château de Relèmes (?) près de Montreuil, confisqué sur le comte d'Eu.

Au mois d'avril 1353, le roi Jean lui vend le domaine de Gilles d'Acy, chevalier justicié à Meaux. Le 5 octobre suivant, le roi lui remet tout ce qu'il lui doit de ce chef.

En 1354, il obtient des lettres de rémission, dont la forme est assez bizarre. (*Trésor des chartes*, J. 84, 73.)

En 1354, seigneur d'Ermenonville. On lui accorda l'autorisation d'y établir une foire. Il s'associa, en 1355 (v. st.), au projet du dauphin de quitter son père et de se retirer en Allemagne.

On a conservé une charte de Robert de Lorris donnée à Nîmes le 15 mars 1373.

Robert de Lorris, seigneur d'Ermenonville, figure dans un grand nombre de documents du recueil de Rymer.

L'éon de Robert de Lorris offre une fasce accompagnée de trois aigles. Grâce à sa fortune, ses fils conclurent d'illustres alliances. L'aîné nommé Jean épousa Marie de Châtillon; le second nommé Guérin ou Lancelot épousa Isabelle de Montmorency.

LORRIS (LANCELOT DE), « moult appers chevaliers, jones, jolis « et amoureux » IX, 135; défend Noyon VIII, 23; en garnison à Valognes IX, 134; sa mort 135.

Cf. I^a, 213; X, 547.

Guérin de Lorris, dit Lancelot, second fils de Robert de Lorris et de Peronnelle des Essarts. Grâce aux richesses de son père qui lui assura une rente de mille livres parisis, il épousa Isabelle, fille de Matthieu de Montmorency.

Au mois de mars 1370, Lancelot de Lorris servait sous les ordres du duc d'Anjou. Il était chambellan de ce prince et se trouvait en ce moment à Villeneuve-lez-Avignon.

Dans une chartre du 29 septembre 1372, où il prend le titre de chambellan du duc d'Anjou, il donne quittance de quatre-vingts francs.

LORRIS (GILLES DE), évêque de Noyon, au siège de Mauconseil XVII, 373.

Cf. XVIII, 438.

Fils de Robert de Lorris. Il devint évêque de Noyon au mois de février 1352 et mourut le 27 novembre 1388.

Au mois de juin 1358, il fit fortifier la ville de Noyon.

Lortigue. Voyez ARTIGUES.

* LOTARD, clerc valenciennois VII, 485 ; XVIII, 80.

* LOUEL (ADAM) XII, 368.

Louin (sire de), au siège d'Afrique XIV, 225.

Louin (Gérard de), au siège d'Afrique XIV, 225.

Loumet (Renaud de), en garnison à Ardenbourg X, 340.

Les anciennes éditions portent : Renaud de Lommie.

M. Buchon propose : Lommel.

Lomme ? Loumoy ? L'Hommet ?

* LOURENÇO (THÉRÈSE), mère du roi Jean de Portugal XI, 443.

* LOURROY (JEAN DE) XVIII, 68.

* LOURY (GUILLAUME DE), astrologue VI, 453.

Louterel. Voyez LUTEREL.

LOUVAIN (HENRI DE) V, 499. Voyez : BRABANT.

LOUVAIN (NICOLAS DE), « bon chevaliers engls », sénéchal de Ponthieu VII, 303 ; est fait prisonnier 309 ; XVII, 488 ; fait Hugues de Châtillon prisonnier VII, 439, 441, 442 ; VIII, 328, 335.

Cf. VII, 545.

Par une faute du copiste des *Chroniques abrégées*, on lit (XVII, 488) : Longueville, au lieu de Louvain.

L'origine de l'établissement en Angleterre de ces descendants de la maison ducale de Brabant est assez bizarre.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

ment gouverneur de Carlisle. En 1334, il reçut la garde de la forteresse de Berwick.

L'écu des Lucy figure dans l'armorial du héraut Gueldre. **LUCY** (sire de), assiste à la bataille de l'Écluse III, 197 ; au siège de Tournay 312 ; accompagne Édouard III en Bretagne XVII, 143, 145 ; — en Normandie IV, 380 ; assiste à la bataille de Crécy V, 33, 36 ; XVII, 294 ; retourne en Angleterre V, 123 ; assiste à la bataille de Nevill-Cross 124.

Cf. IV, 488, 490 ; V, 471, 480, 487, 491, 547.

Thomas de Lucy, fils d'Antoine de Lucy. Il épousa Marguerite de Multon. En 1338, il se rendit en Flandre. En 1343, il se signala en Écosse et fut chargé peu après de faire respecter la trêve. En 1345, il combattit de nouveau en Écosse. En 1346, il fit partie de l'expédition de la Hogue : à son retour en Angleterre, il contribua à la victoire de Nevill-Cross et fut depuis chargé à diverses reprises de traiter avec les Écossais. Mort le 5 décembre 1365.

On voit dans les Actes de Rymer qu'en 1347 Thomas de Lucy avait sous ses ordres aux frontières d'Écosse, un banneret, cinq chevaliers, quarante-quatre écuyers et cinquante archers à cheval. Il était à cette époque dans l'ost d'Édouard Baillol.

LUCY (GUILLAUME DE), scelle une charte d'Édouard III VII, 462 ; dans l'ost du comte de Salisbury VIII, 258, 273 ; au siège de Berwick IX, 31 ; dans l'ost de Richard II X, 382 ; dans l'ost du duc de Lancastre en Espagne XI, 326 ; assiste à la bataille d'Otterburn XIII, 231.

Froissart donne à ce sire de Lucy le prénom de Guillaume (VIII, 260 et XIII, 231). En effet, Antoine de Lucy, fils de Thomas de Lucy, étant mort au mois de septembre 1368, ne laissant qu'une fille âgée de deux ans qui lui survécut peu, la seigneurie de Lucy passa à Guillaume de Multon. Celui-ci était fils d'une sœur de Thomas de Lucy.

LUCY (ÉTIENNE DE), « moult appers chevaliers IV, 344 » ; capitaine d'Anthenis IV, 344.

* LUGNY (GUILLAUME DE), capitaine de Brancion, XV, 423, 424.

* LUGNY (HUGUENON DE), XV, 396, 397.

Luicinac (Guillaume de). Voyez *Lignac (Guillaume de)*.

Lume (Hugues de), armé chevalier par le comte de Buckingham IX, 267.

Peut-être Hugues de Luterel.

Jones lit : Hugues de Lunit. Il eût mieux valu laisser Lune, qui est le nom d'un manoir du comté d'York.

LUMLEY, *Lomblé* (REGNAUT ou RAOUL), assiste à la bataille d'Otterburn XIII, 210, 227.

Cf. XVI, 384.

Fils de Robert Lumley et de Lucie Thweng.

En 1385, il fit partie de l'ost d'Écosse et devint l'année suivante gouverneur de Berwick. En 1389, il fut fait prisonnier par les Écossais. Il prit part au mouvement qui échoua si misérablement à Cirencester.

On voit par une charte de Henri IV, du 8 novembre 1400, qu'il donna à son frère Jean de Somerset tous les biens confisqués sur Raoul Lumley, chevalier.

LUNA, *Lune* (comte de), répond aux chevaliers français XII, 133-135 ; chargé d'escorter Louis d'Anjou XIV, 29.

Une sœur de Lopez comte de Luna épousa le vicomte de Castelbon, second fils de Gaston I^{er} comte de Foix.

L'éon des comtes de Luna figure dans l'armorial du héraut Gueldre.

LUNA, *Lune* (vicomte de), en garnison à la Mayolle XII, 141.

Don Juan Martinez de Luna ?

* LUNA (RODRIGUEZ DE) XVI, 318.

LUNA (PIERRE cardinal de). Voyez PAPES : BENOÎT XIII.

LUNDIE (JEAN), chevalier écossais, assiste à la bataille d'Otterburn XIII, 202, 227.

Walter Scott proposait de lire : Aliedel. Mais le nom de Lundie ou Londie est formellement donné par des sources contemporaines. Voyez aussi le mot : LONDIE.

Lundie est notamment cité dans la Chronique rimée d'Écosse où l'on rapporte qu'il fit tomber sous ses coups de fiers chevaliers : *knychtis of grit pryde*.

LUNE (PIERRE DE), apothicaire XIV, 438.

Luperière (Chiquart de). Voyez *Perrière (Chiquart de la)*.

LUSIGNAN. Voyez ARMÉNIE (rois d'), CHYPRE (rois de), CONSTANTINOPLE (empereurs de) et JÉRUSALEM (rois de).

* LUSIGNAN (GUI DE) XVIII, 438.

LUSIGNAN. Voyez ANGLE.

Lussereules. Voyez LISSEREULES.

* *Lutenberg* (landgrave de), dans l'ost de Frise XIV, 402.

Lichtenberg ?

* LUTEREL, *Louterel* (HUGUES DE) XIV, 414.

Plusieurs fois cité dans les Actes de Rymer.

Voyez aussi le Religieux de Saint-Denis, t. I, p. 679.

LUTON, *Leluton* (sire de), XII, 329 ; quitte l'Espagne XII, 339.

Il s'agit ici vraisemblablement de Jean Luton qui, en 1393, se plaignait de n'avoir pu obtenir en Aragon le paiement de ce qui lui était dû par le comte de Denia.

LUTZELBURG (BAUDOIN DE), archevêque de Trèves, s'allie à Philippe de Valois II, 301, 311 ; prend part à l'élevation d'Édouard III au vicariat impérial 463-465.

Cf. II, 548 ; III, 484, 509 ; XVIII, 161-164.

Élu le 7 décembre 1307. Mort le 21 janvier 1354. En 1341, il conclut, en même temps que l'archevêque de Cologne, un traité d'alliance avec Philippe de Valois.

* LUXEMBOURG (HENRI comte de) V, 475.

LUXEMBOURG (HENRI DE). Voyez : ALLEMAGNE (empereurs d').

LUXEMBOURG (JEAN DE) Voyez : BOHÊME (roi de).

LUXEMBOURG (CHARLES DE). Voyez : ALLEMAGNE (empereurs d')

LUXEMBOURG (SIGISMOND DE). Voyez : ALLEMAGNE (empereurs d') et HONGRIE (rois de).

LUXEMBOURG (WENCESLAS DE). Voyez : BRABANT (ducs de).

LUXEMBOURG-LIGNY (WALERAN DE). Voyez : LIGNY.

LUXEMBOURG-LIGNY (JEAN DE). Voyez : LIGNY.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

sceau : une arbaleste côtoyée de deux flèches. Quelques années plus tard on y eût placé un canon.

Le même que Jean de Lyon qui, en 1340, était en garnison à Cambrai ?

On a conservé au Trésor des chartes (n° 534) le document par lequel Jean de Lyon est déchargé de la garde de l'artillerie qui se trouve au Louvre (1356).

LYON (ESPANG DE), « vaillant homme et sage et moult beau « chevalier XI, 23 » ; voyage avec Froissart et lui fait plusieurs récits XI, 23-84, 89, 107, 108, 131 ; XII, 218, 228, 351 ; XIII, 282, 283 ; au banquet du comte de Foix XI, 130 ; message que le comte de Foix lui confie 139 ; en garnison à Pamiers XII, 106 ; est envoyé vers le duc de Bourbon 338 ; conduit Jeanne de Boulogne à Morlaas XIII, 308, 313 ; accompagne le comte de Foix à Toulouse XIV, 73.

Cf. I^a, 319-324, 333, 336, 358, 466 ; I^b, 49, 112, 146 ; I^c, 248, 352 ; XI, 435, 437.

En béarnais Espang de Lyon s'appelait : Spaa ou Espanhoet deu Leu.

Il figure deux fois dans les rôles de l'armée du comte de Foix.

Au chapitre où sont énumérés les hommes d'armes de l'hôtel de Gaston-Phébus qui ont passé montre devant Arnaud-Guillaume de Béarn, il est cité le premier en ces termes :

« Mossen Spaa deu Leu, armat e a cauag. »

Plus loin, il est de nouveau mentionné à propos d'un cheval dont on lui fit don :

« I rocii griis de la besiau de Lareule fo balhat a mossen Espanhoet deu Leu ».

M. Raymond, à qui nous devons la publication des rôles du comte de Foix, nous offre quelques lignes pleines d'intérêt sur le narrateur à qui Froissart témoigne une si vive gratitude : « Espan ou Espagnolet du Leu paraît avoir été

l'ami particulier de Gaston Phébus ; il figure comme « témoin dans un grand nombre d'actes émanant de ce prince. On voit même Espan lui emprunter de l'argent et donner pour cautions des parents du comte de Foix. Espan du Leu possédait en fief l'abbaye laïque d'Orthez. Le Leu est un hameau de la commune d'Orâas, canton de Sauveterre (arrondissement d'Orthez). »

Il existe un acte du 30 septembre 1393, où Espang de Lyon est désigné en ces termes : « Noble mosseu Espan deu Leu, chevalier, senhor de la badie d'Ortès, et Bertrane, dame la dite abadie, sa femme. »

C'était donc du chef de sa femme que messire Espang de Lyon était abbé, mais, dans l'échange de joyeux récits qui eut lieu aux bords de la Garonne et de l'Adour, il oublia peut-être de le dire au chapelain de Gui de Blois.

Lyon. Voyez YOENS.

LYONS, *Lion* (AYMON), écuyer anglais, capitaine de Langon IV, 234, 241.

Le nom de Lyon et Lyons figure fréquemment dans les actes du temps.

* LYONS (RICHARD) VIII, 269.

* LYS (JEAN DE LE) XVIII, 318.

LYWEERDE (AGNÈS DE), abbesse de Denain II, 488.

Cf. II, 552.

MACHABÉES, *Machabiens*, preux d'Israël II, 10, 13 ; Philippe d'Artevelde invoque leur exemple X, 27.

* MACHAUT (GUILLAUME DE), chroniqueur-poète I^a, 77, 183, 185, 231-234 ; V, 480 ; et passim.

Guillaume de Machaut n'appartenait-il point par sa famille à la patrie de Froissart ?

Pierre de Machaut, valet du roi de France en 1328, était fils de Pierron de Machaut, homme de fief du comte de Hainaut.

* MACHAUT (GUILLAUME DE) XVI, 252.

Mache (*Bertrand de la*), au siège de la ville d'Afrique XIV, 250.

Ce nom est écrit différemment dans les divers manuscrits. Probablement Machecoul. Le sire de Machecoul est, cité par le Religieux de Saint-Denis, comme ayant pris part à cette expédition.

* MACHECOUL, *Machecoille* (sire de) IV, 443 ; XVIII, 200.

Les sires de Machecoul étaient issus de la maison de Retz. Jean fut tué en 1347 au siège de la Roche-Derien. Miles périt en 1390 au siège de la ville d'Afrique.

* MAC-MAHON, l'un des chefs de Leinster, fait hommage à Richard II XVI, 329.

MAC-MOROUGH, *Macquemuire* (ARTHUR), roi de Leinster, fait la guerre aux Anglais XV, 172, 173 ; traite avec le comte d'Ormond 177 ; est armé chevalier de la main de Richard II 178.

Cf. XV, 387.

Peut-être fils de Mac-Murghote ou Mac-Morough, chef de Leinster, cité en 1335.

Arthur Mac-Morough fut, avec Malachie Mac-Morough, Girald O'Brien, Donald O'Nolan et Rory Oge O' More, l'un des chefs de la résistance des Irlandais du Leinster à la conquête anglaise.

Les forêts lui servaient de citadelles, les marais de retranchements ; ce qui rappelle le mot de Girald de Cambrie : *Sylvæ pro castris, paludes pro fossatis*.

On lit : Mac-Mourgh dans une lettre des conseillers de Richard II.

Quand il se laissa armer chevalier de la main du roi d'Angleterre, on lui promit une pension de quatre-vingts marcs ; mais on oublia de la lui payer.

MACON (JOSSEMAN DE), partisan de Marcel, est mis à mort VI, 77, 84.

Cf. Ib, 96 ; VI, 476, 480, 481, 483.

Au mois de décembre 1357, Josséman de Mâcon avait obtenu des lettres de rémission comme partisan du roi de Navarre.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Jean Mahieu était échevin de la Keure en 1373.

Gilbert Mahieu était échevin de la Keure en 1375 et en 1377.

En 1378, il fut envoyé à Bruges à l'assemblée générale des villes de Flandre.

Ce nom est écrit dans ces comptes : Mayhuu, Mayhuus, Mayhus.

MAHIEU (ÉTIENNE), « soutil homme et visseus. durement IX, « 167 » ; paroles qu'il prononce IX, 167, 170, 176.

* MAHIEU (JEAN) IX, 566.

MAHOMET, XI, 238.

* MAIGNAC (AIMERI DE), évêque de Paris XVIII, 488, 494.

Évêque de Paris de 1368 à 1383.

MAIGNELAIS, *Magnelers* (TRISTAN DE), dans l'ost du duc de Normandie en Hainaut III, 144, 155 ; accompagne le roi Jean à Avignon VI, 361, 362 ; — en Angleterre 388, 391.

Cf. V, 528, 532 ; XVIII, 387, 391.

Les Maignelais étaient originaires de la Brie : ils se fixèrent au Loroux (diocèse de Nantes).

Jean de Maignelais ou Maignelers, dit Tristan, était fils de Raoul de Maignelais, qui en 1340 défendit Tournay. Il portait la bannière du dauphin à la bataille de Poitiers, n'imita pas sa fuite et fut fait prisonnier par Thomas de Walkefare. En 1363, il fut l'échanson du roi Jean en Angleterre et touchait alors pour ses gages trois francs d'or par jour. Il mourut vers 1378. Il avait épousé Isabeau de Montigny.

La fille de cet échanson qui versait à boire au roi Jean à l'hôtel de Savoie où l'on menait assez joyeuse vie, fut la mère d'Agnès Sorel qui, au milieu d'autres pompes mondaines, excitait, dit-on, l'arrière-petit-fils du roi Jean à combattre les Anglais.

Ajoutons que Jean de Maignelais fut l'ayeul commun d'Agnès Sorel et d'Antoinette de Villequier.

* MAIGREMONT (la damoiselle de) 1^b, 86.

MAILLART (JEAN), renverse Marcel VI, 60, 61, 63, 74, 75, 77, 78, 80-84 ; XVII, 370.

Cf. I^b, 55, 90-94, 97, 98, 155 ; VI, 479-484 ; X, 498.

C'est aussi à Maillart que Zantfliet attribue la direction du mouvement où périt Marcel.

Au mois de juillet 1358, le régent, alors devant Paris, avait donné au comte de Porcien les biens de Jean Maillart, frappé de confiscation comme rebelle (*Trésor des Chartes* JJ. 86, n° 151) ; mais plus tard Maillart fit constater par une charte que dès cette époque il avait « en cuer » le désir de voir l'autorité du régent rétablie dans la capitale du royaume.

Le dauphin rentré à Paris reconnut généreusement les services de Maillart qu'il appelle « son cher et amé com-
« père », et lui donna, au mois d'août 1358, l'hôtel de Léry près de Pont-de-l'Arche : « en considération du très-grant
« et agréable service que nostre très-vray et loyal subgès
« et obéissant Jehan Maillart, bourgeois de nostre ville de
« Paris, a fait à la couronne de France, à monseigneur et
« à nous, lequel, ou temps de la rebellion d'aucuns de nos-
« tre dicte ville de Paris, s'est aventurés et a emprins et
« tant fait par luy et nos aultres loyauls subgès que plu-
« sieurs nos traytres et rebelles ont esté morts et aucuns
« prins, et sommes entrés en nostre dicte ville (*Trésor des*
« *Chartes*, JJ. 96, n° 56). »

L'influence qu'exerce Maillart est attestée par une autre charte, également du mois d'août 1358, où il intervient en faveur de la ville de Meaux (*Trésor des Chartes*, JJ. 86, n° 212).

Le 10 novembre 1358, une pension de deux cents livres de rente est accordée à Pierre Payen qui a fait beaucoup pour la reddition de Paris. On lit au bas de cette charte :
« Par monseigneur le Régent, présent Jehan Maillart. »

Au mois de juin 1364, Charles V confirma à son com-père Jean Maillart le don de l'hôtel de Léry.

Jean Maillart fut l'un des plénipotentiaires français lors du traité de Bretigny.

Enfin il fut anobli le 13 avril 1372.

MAILLART (SIMON), aide son frère à renverser Marcel VI, 60, 61, 77, 80, 81, 83, 84 ; XVII, 370.

Dans une charte de 1366, je trouve cités Simon Maillart et sa femme Isabeau de Saint-Paër.

MAILLÉ (sire de), assiste au combat de Prilly XII, 220.

Hardouin VII de Maillé, fils d'Hardouin de Maillé et de Jeanne de Montbazou, succéda à son père en 1340. Mort vers 1392.

Son père avait assisté à la bataille de Mont-en-Pévèle. Son grand-père avait accompagné en 1248 saint Louis en Orient.

Hardouin de Maillé avait en sa compagnie à l'ost de Bourbourg trois chevaliers et vingt écuyers.

Il était parfois violent, car il résulte d'une charte de 1372 (*Trésor des Chartes*, JJ. 102, n° 315) qu'un jour il coupa le poing à un meunier.

Des sires de Maillé est issue la maison de Brézé.

MAILLÉ (la dame de), reçoit la visite de Guillaume d'Ancenis XII, 218.

Cf. I^a, 315.

Mahaut Le Vayer, femme d'Hardouin VII de Maillé qui précède. Elle se remaria à Jean de Laval.

* *Maillelers (Raoul de)* III, 506.

Maignelais ?

MAILLECHAT (GEOFFROI DE), assiège Rennes IV, 5.

MAILLECHAT (LUC DE), prend part à la bataille de Cocherel VI, 431.

MAILLESEC (GUI DE), cardinal de Poitiers, « moult preudons et « vaillans homs et sages clers IX, 147 » ; chargé d'exposer les droits de Clément VII IX, 147 ; les habitants d'Avignon réclament ses conseils XVI, 128.

Cf. IX, 520, 522 ; X, 533 ; XVI, 410.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Cf. V, 521.

Maubu  de Mainemares avait  t  en 1355 (v. st.) l'un des agents navarraisis impliqu s dans le complot de ceux qui avaient persuad  au dauphin de fuir en Allemagne.

A une  poque ant rieure au mois de mars 1353, il avait obtenu une charte de r mission comme « *culpabilis et consciencieux* » du meurtre de Charles d'Espagne.

Au mois de janvier 1357 (v. st.), les biens de Maubu  de Mainemares furent rendus   sa famille.

MAINGOT. Voyez SURG RES.

MAINI RES (GUILLAUME DE). Voyez PONTHEIU (GUILLAUME DE).

MAINTENAY (GUILLAUME DE). Voyez PONTHEIU (GUILLAUME DE).

* MAIRE. Voyez LE MAIRE.

* MAISI RES (PHILIPPE DE) I^a, 231, 233, 234, 387 ; IX, 516, 547 ; XI, 441 ; XV, 367, 376-382, 392 ; XVI, 252, 258, 274, 411.

Sur Philippe de Maisi res, voyez Leb uf, *Hist. de l'Acad. des Inscriptions*, tome XVII, p. 491.

Un contemporain  crivait de lui : *Philippus inter omnes devotos Parisienses devotissimus reputabatur*.

Ce fut Philippe de Maisi res qui, en 1374, fit approuver l'office de la Pr sentation de Notre-Dame par le pape.

MAISI RES (PIERRE DE), clerc en droit, ma tre du parlement, est envoy  en Angleterre II, 227.

MAJORQUE (JAYME OU JACQUES II, roi de), assiste   l'hommage d' douard III II, 231, 232, 237 ;   la cour de Philippe de Valois 337 ; Philippe de Valois le r concilie avec le roi d'Aragon 343 ; dans l'ost de Bouvines III, 313.

Cf. IV, 488.

Jayme II roi de Majorque, fils de Ferdinand infant de Majorque et d'Isabelle de Mor e, monta   l' ge de douze ans sur le tr ne de Majorque. Son r gne ne fut qu'une suite de revers et de malheurs. Ce fut lui qui, en 1349, vendit   la France la seigneurie de Montpellier. A l'aide de l'or qu'il avait re u, il tenta pour recouvrer son

royaume une expédition où il trouva la mort au mois d'octobre de la même année.

MAJORQUE (JAYME ou JACQUES III, roi de), se rend près du prince de Galles VII, 142, 143 ; est parrain de Richard II 147 ; accompagne le prince de Galles en Espagne 155, 157, 166, 203, 208, 214, 218, 221 ; malade à Valladolid 238, 241, 242 ; prisonnier de Henri de Transtamare 261, 262 ; sa mort VIII, 100-102 ; il avait épousé la reine de Naples IX, 151, 152.

Cf. I^b, 76 ; VII, 503 ; VIII, 432.

A l'exemple de son père, il passa sa vie en vains efforts pour reconquérir le royaume de Majorque. Il épousa en 1362 Jeanne, reine de Naples, et mourut vers le mois de février 1376.

Lorsque Henri de Transtamare mit la main sur lui à Burgos, il le fit conduire au château de Curiel.

Les historiens espagnols l'appellent quelquefois le roi de Naples.

Maladius, chef sarrasin, défend Nicopoli XV, 248, 250, 251.

Cf. XV, 454, 456, 457.

MALAIN (GÉRARD DE), « vaillans escuiers IV, 32 » ; capitaine de la Roche-Périou IV, 32, 34, 35 ; est défait 33-35 ; XVII, 130 ; capitaine de Dinan IV, 60-62 ; XVII, 133 ; assiégé par les Anglais IV, 80, 84, 86 ; secourt Renier de Malain 81-83, 86, 88, 89, 91, 93 ; XVII, 137 ; au siège de Vannes IV, 157.

Cf. IV, 437, 438.

Froissart remarque que Gérard de Malain était bourguignon. En effet, la terre de Malain se trouve dans le département de la Côte-d'Or.

En 1357, Oudot de Malain, chevalier bourguignon, se trouvait en garnison à Avallon.

MALAIN (RENIER DE), secourt Gérard de Malain IV, 81, 84, 87 ; XVII, 136 ; fait deux chevaliers anglais prisonniers IV, 82, 84, 85, 87, 88 ; XVII, 137 ; secouru par Gérard

de Malain IV, 83, 85, 93; XVII, 138; remet les deux chevaliers prisonniers à Charles de Blois IV, 99, 101; au siège de Vannes 157.

Cf. IV, 438.

Frère du précédent (IV, 81).

* MALAITIER XVIII, 560, 561.

* MALATESTA, fait un pèlerinage en Irlande I^a, 385.

Malatrait. Voyez MALESTROIT.

* *Maldages (Beluis de)*, l'un des chefs des Sarrasins d'Afrique XIV, 241.

* MALDEGHEM (sire de) XV, 402.

Philippe de Maldeghem, fils de Philippe de Maldeghem et de Marie de Grimberghe.

Il épousa successivement Marguerite d'Halewyn et Marguerite de Ghistelles.

* MALDON (GEOFFROI DE), religieux, IV, 489.

* MALEMAINS (*Frary*) XVIII, 68.

MALEMORT, *Malemore* (ROBERT DE), capitaine de Beaumont IV, 225, 232.

Malemort est dans le canton de Brives (Corrèze). On y voit encore les ruines d'un château.

* *Malepaie (l'abbé de)*. Voyez *Taillecol (Alain)*.

MALEPUE (LOUIS), capitaine d'Aigues-Mortes, joute à Bordeaux XIII, 301.

En 1380, on trouve une donation faite par le sire de Polignac à Géraud Malepue.

* MALESOR, *Malesor* (THOMAS), chevalier anglais, assiste à la bataille de Nevill-Cross V, 492.

Thomas Malesor, chevalier, fit un pèlerinage à Rome en 1350.

MALESTROIT, *Malatrait* (sire de), ne répond pas au mandement du comte de Montfort III, 327; fait hommage à Charles de Blois 419; IV, 34; XVII, 119; au siège de Dinan XVII, 132, 133; tué à la bataille d'Auray VII, 28, 30, 37, 51, 57, 60; XVII, 410.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

rat nummos, non malestricta domus. Il ne faut pas en conclure que Geoffroi de Malestroit avait accepté l'or des Anglais.

MALESTROIT, *Malatrait* (GEOFFROI DE), décapité par l'ordre de Philippe de Valois IV, 200, 201, 203, 210 ; XVII, 150, 152.

Fils du précédent.

M. Luce a publié l'acte constatant le supplice de Geoffroi de Malestroit (29 novembre 1343).

MALESTROIT, *Malatrait* (HENRI DE), décapité par l'ordre du roi de France IV, 200, 201, 203, 210.

Cf. III, 454, 455, 515 ; XVIII, 196, 197.

Frère de Geoffroi « le moult gentil chevalier. »

MALESTROIT, *Malatrait* (sire de), au siège de Brest VIII, 260 ; dans l'ost de Roosebeke X, 129, 138 ; au siège de Brest XI, 202 ; dans l'ost de l'Écluse XII, 5 ; accompagne le duc de Bretagne à Paris XIII, 142, 186.

Cf. XI, 456 ; XII, 383.

MALESTROIT, *Malatrait* (HENRI DE), fait prisonnier à la bataille d'Auray VII, 52, 60 ; s'enferme à Saint-Malo IX, 69, 90.

Cf. XVIII, 344.

MALESTROIT, *Malatrait* (JEAN DE), capitaine de Bretons, défend Rennes contre les Anglais IV, 189 ; fait la guerre en Espagne XVII, 424 ; en garnison à Saint-Macaire VIII, 73 ; au service du roi de Majorque 101, 102 ; XVII, 513 ; en garnison à Nantes IX, 299 ; dans l'ost de Roosebeke X, 122 ; au siège de Brest XI, 332, 334, 337 ; dans l'ost de l'Écluse XII, 5,

Cf. I^a, 194 ; IX, 519.

Le 15 septembre 1371, Jean de Malestroit passa montre à Angers avec neuf chevaliers et cinquante-un écuyers. Il se trouvait le 20 juin 1374 à Montpellier.

Jean de Malestroit servit dans l'ost de Bourbourg en 1383.

Jean de Malestroit, sire ou vicomte de Combourg, figure dans l'ost de l'Écluse avec deux chevaliers et cinquante-neuf

écuyers. Jean de Malestroit et le vicomte de Combourg (voyez XI, 332) ne forment donc qu'un seul personnage.

On a plusieurs quittances de Jean de Malestroit. J'en ai vu une du 11 août 1352.

Le 26 avril 1379, Alain, Jean et Louis de Malestroit et beaucoup d'autres barons réunis aux bourgeois de la ville de Rennes jurèrent de mourir pour la défense de cette ville et de ne la remettre qu'au légitime héritier de Bretagne. Ils choisirent pour capitaine Amauri de Fontenay qui avait avec lui vingt-deux compagnons.

Un manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris nous a conservé la lettre suivante que Jean de Malestroit adressait à sa femme :

« A ma très-chière et très-amée seur et compaigne Jehanne de Tremedern.

« Très-chière et très-amée seur et compaigne, veuillés savoir que, la merci Nostre-Seigneur, je suis en bon point fors que je me deus encoure de mon bras, et aussi tous vos enffans pardeçà, lequel octroie que ainsi soit de vous. En oultre touchant mes causes des assignés, je n'y ay eu guères à besoigner, car Rosselet n'y est venu, ne envoyé, et le doyen Duchamp demande à traiter. Item touchant mes comptes de pardeçà, je y snys commancé et les tiens, et quant est des nouvelles de France, monseigneur le conestable ne se tient point à sûr, et apeticent ses sens de jour en jour. Aultre chose pour le présent ne sçay que vous escripre, fors que je yrai à vous le plus tost que je pourrai, mes comptes achevés, et que vous mesnagés fort contre mon aller.

« Très-chière et très-aimée seur et compaigne, je me recommans à vous, priant Nostre-Seigneur que vous doint bonne vie et longue.

« Escript à Vennes le VI^e jour de janvier.

« Vostre amy

« Jehan de Malestret. »

* MALET DE GRAVILLE (JEAN) XVIII, 67. Voyez GRAVILLE.

* MALET DE MONTAIGU (GUILLAUME) XVIII, 51, 68, 392, 396.

* MALET (GAUTHIER) XVIII, 81.

Malin (Louis), dans la chevauchée de Thomas de Triveth IX, 102.

Mailing ? Malyns ?

MALINES. Voyez BERTHOUT.

* MALINES (GÉRARD DE), écuyer de Godemar du Fay III, 500.

* MALMESBURY (moine de), historien, cité V, 524, 525, 542, 544, et passim.

* MALOISEL (PIERRE), bourgeois de Paris VI, 472.

Malurouc, dans la croisade de Nicopoli XV, 396.

* MAME (ÉTIENNE), maître des canons VIII, 464.

MAMETZ, *Maumer* (sire de), chevalier d'Artois, combat devant Calais V, 239 ; assiste au combat d'Ardres XVII, 287 ; combat Godefroi d'Harcourt VI, 8, 9.

* MAMETZ, *Maumès* (sire de) VI, 395.

* MAN (OLAUS, roi de) III, 519.

MAN (roi ou seigneur de). Voyez LE SCROP (GUILLAUME).

MAN, *Maynne* (dame de), se rend au-devant d'Isabelle de France XV, 306.

Il s'agit ici d'Élisabeth Tibetot, femme de Guillaume Le Scrop, seigneur de Man et comte de Wiltshire.

Man (sire de). Voyez MOHUN.

* MANDEVILLE (GUILLAUME DE), comte d'Essex XVI, 247.

* MANDEVILLE (JEAN DE) I^a, 85 ; II, 523.

* MANDEVILLE (THOMAS DE) I^a, 85 ; IV, 456.

Mandifer. Voyez *Madifer*.

Manholes XVIII, 391. Voyez MAIGNELAIS.

MANRIQUE (DIÉGO GOMEZ). *Da Gomès Mendrich, Mendruih*, au siège de Lisbonne XI, 13 ; est consulté par le roi de Castille 168 ; tué à la bataille d'Aljubarrota 182, 316.

Cf. XI, 440.

Il était adelantado-mayor de Castille. Il avait épousé Jeanne, fille de Pierre Gonzalez de Mendocça.

MANRIQUE (JUAN GARCIA), évêque de Burgos, est envoyé vers le roi de Castille XI, 10 ; discours qu'il adresse au duc de Bourbon XII, 336.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

message que le duc de Lancastère lui adresse IX, 385 ; le comte de Douglas lui écrit 420 ; se trouve à Édimbourg avec le roi d'Écosse X, 290 ; favorable à la guerre 293 ; ses relations avec Froissart II, 137.

Cf. I^a, 132, 138.

Thomas, fils de Donald comte de Mar. Ainsi que le dit Froissart, sa sœur Marguerite avait épousé Guillaume de Douglas ; et comme Thomas de Mar ne laissa point de postérité, le comté de Mar passa après lui aux Douglas.

Froissart, par deux passages (IX, 420 et X, 293), désigne clairement Thomas comte de Mar ; mais d'après les généalogistes écossais, il était mort en 1377.

L'écu des comtes de Mar figure dans le recueil du héraut Gueldre.

Lisez : Mare, au lieu de Marche, t. V, p. 335.

MAR (MARGUERITE DE). Voyez DOUGLAS.

* *Marais (Herbert du)* XVIII, 5.

* MARANCEX (sire de) XVIII, 438.

MARANT, marin d'Abbeville V, 146 ; « escumeur de mer XVII, « 219 » ; parvient à s'éloigner lors de la bataille de l'Écluse III, 197 ; XVII, 95 ; intercepte les approvisionnements des Anglais V, 84, 145, 146 ; XVII, 219, 237.

Cf. II, 553 ; IV, 483 ; V, 499.

Il existe près de Montreuil un endroit appelé Maranch. *Marault, Maraut*. Mauvaise lecture. Voyez MARANT.

MARBAIS (sire de), dans l'ost de Naves III, 182.

Jean de Marbais, fils de Gérard de Marbais, châtelain de Bruxelles, l'un des nobles du Brabant qui en 1336 scellèrent le traité d'alliance du Brabant et de la Flandre. Son fils aîné épousa une fille de Thierris de Walcourt.

MARBAIS (LOUIS DE), chassé d'Alost par les Gantois IX, 352.

Marc. Voyez MARCHI.

MARCEL (ÉTIENNE), prévôt des marchands de Paris, les États lui abandonnent le gouvernement du royaume VI, 37 ; force le dauphin à prendre le chaperon de son parti 37-40,

64 ; crainte qu'il inspire au dauphin 53, 54 ; fait fortifier Paris 53-55, 58 ; ses relations avec le roi de Navarre 58-60, 65 ; fort redouté à Paris 61 ; fait arrêter plusieurs soudoyers étrangers 66-68 ; plaintes des Parisiens contre lui 67-72 ; sa mort 73-79.

Cf. I^a, 232, 506 ; I^b, 55, 89-91, 93, 95, 96, 97, 155 ; I^c, 209, 214, 223, 351, VI, 447, 449, 451, 454-456, 462, 464-466, 472, 473, 479-485, 498 ; VII, 497 ; IX, 546, 554 ; X, 498 ; XIII, 336.

On rencontre au XIV^e siècle plusieurs membres de la famille Marcel, qui paraissent avoir occupé un rang élevé dans la bourgeoisie parisienne.

Jacques Marcel acheta en 1319 au prix de cinq cents livres, le terrain où s'était élevé le monastère des Carmes, et y fit bâtir deux chapelles. Il fut enseveli au couvent des Célestins devant le crucifix sous une tombe de marbre noir.

Garnier Marcel, fils de Jacques, fut échevin de Paris. Il fut enseveli dans la nef de l'église des Célestins, laissant de sa femme un fils nommé Geoffroi et une fille nommée Marie qui épousa Jean l'Huilier, conseiller au parlement.

Geoffroi Marcel, écuyer, fut inhumé dans l'église des Célestins devant le crucifix (1397).

Ce fut aussi dans l'église des Célestins que fut inhumé Agnès Marcel qui avait épousé Jean Poilevilain, échevin de Paris en 1340.

Il y eut, paraît-il, de nombreuses alliances entre les Marcel et les Coquatrix, puissante famille de la bourgeoisie du XIV^e siècle, dont une rue de Paris conserve encore aujourd'hui le nom.

Vers 1330, Garnier Marcel avait pour femme une fille de Geoffroi Coquatrix, nommée Édeline. Elle mourut en 1352.

A une époque un peu antérieure, Jeanne Coquatrix épousa Pierre Marcel, échevin de la ville de Paris. Après

sa mort elle se remaria avec Simon Le Grand, seigneur d'Auviller, avocat du roi au parlement:

Pierre Marcel et Jeanne Coquatrix eurent plusieurs fils, notamment Jacques et Étienne Marcel.

Nous nous occuperons d'abord du premier et de ses descendants.

Les renseignements généalogiques font défaut pour le XV^e siècle ; mais, au XVI^e siècle, le chef de la famille des Marcel est Claude Marcel, trésorier de Catherine de Médicis.

Il eut deux fils et plusieurs filles.

Ses fils eurent une nombreuse postérité qui occupa d'honorables fonctions dans la magistrature. Quant à ses filles et petites-filles elles contractèrent des mariages par lesquels plusieurs illustres familles des temps modernes se rattachent au prévôt des marchands.

Denise Marcel épousa René Le Meneux, président à mortier au parlement de Rennes, ayeul du célèbre Bréquigny et des comtes de Coëtlogon.

Marie Marcel épousa Nicolas de Longueil président au Parlement.

Marguerite Marcel épousa Pierre de Hacqueville gouverneur de Roye.

Revenons au prévôt des marchands.

Étienne Marcel épousa d'abord Jeanne de Saint-Martin et en secondes noces Marguerite des Essarts, fille de Pierre des Essarts. En 1349, il fut à ce titre le tuteur des enfants de Pierre des Essarts (*Trésor des chartes*, JJ. 151, n^o 72).

Sa maison était située près du palais : *in vetera draperia ante palatium regale*. Après sa mort, elle devint un hospice, ayant été donné aux Quinze-vingts par une charte de 24 novembre 1358.

Zantfliet peint Étienne Marcel en ces termes : *Quidam plebeius, ceteris pertaesis qui secum deputati fuerant, solus assumpsit gubernationem reddituum regalium, nec ausus ei fuit quispiam contradicere ob multitudinem complicum.*



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

ville de Paris, par lesquelles il leur mande que plusieurs par mauvais artifices et prédications travailloient à les soulever et soustraire de son obéissance et de Charles son fils et qu'il sçait qu'ils n'ont voulu les escouter, dont il leur témoigne gré et les exhorte à persévérer, et que si quelqu'un desdits habitans s'estoit oublié, il veut que rien ne luy en soit imputé. »

Dans ces lettres le roi Jean déclarait que la pacification de Paris avait eu lieu « plus par miracle divin que autrement. »

Le 4 novembre 1358, le dauphin ordonne de saisir et de vendre les biens d'Étienne Marcel. Le 30 novembre il déclare qu'ils serviront à payer la rançon du roi. Néanmoins il restitua les meubles et soixante livres de rente à prendre sur les immeubles à sa veuve Marguerite des Essarts.

En 1359, le trésorier de la Sainte-Chapelle présenta une réclamation dirigée contre Marguerite des Essarts, veuve d'Étienne Marcel.

Étienne Marcel avait laissé six enfants en bas âge.

Les biens de Marcel, au lieu de servir à payer la rançon du roi Jean, furent distribués entre ses favoris. C'est ainsi que ceux qui se trouvaient à Ferrières, furent donnés à Jean de Dormans.

Le 2 juillet 1367, Charles V défendit de payer sur les deniers de la ville de Paris les emprunts faits par Marcel.

Le 28 juillet 1382, Charles VI reconnut avoir emprunté de l'argent à Jacques Marcel.

MARCEL (GILLES), est arrêté VI, 78.

Cf. VI, 480, 482.

Frère d'Étienne Marcel. Ses biens furent confisqués, et sa maison de Paris fut donnée à Robert de Saint-Venant (août 1358).

J'ai vu sur une charte de Gilles Marcel, du 26 septembre 1346, son sceau où l'on remarque une bande accompagnée

de trois griffons. Néanmoins les armes des Marcel sont indiquées d'une manière différente : d'argent à la croix patisarchalée d'or à la bande chargée de trois fleurs de lys. Quels services retraçaient sur l'écu de Marcel les insignes mêmes de la maison royale de France ?

Gilles Marcel siégea aux États-généraux en 1355.

* MARCEL (JEAN) VI, 498.

Au mois d'août 1356, une charte de rémission fut octroyée à Jean Marcel pour avoir fait usage de monnaies dont le cours était défendu.

Jean Marcel, frère du prévôt des marchands, avait été emprisonné au Châtelet comme son complice. Le dauphin ne tarda point à lui rendre la liberté par une charte où il déclare qu'il agit ainsi : « pour contemplation d'aucuns
« de ses prochains amis et plusieurs et grant quantité du
« commun de la dicte ville de Paris, habitant et demeu-
« rans oultre pont, qui de ce nous ont supplié humble-
« ment. » (Trésor des chartes, JJ. 86, 195.)

Une messe quotidienne avait été fondée à l'église de Saint-Barthélemi par Jean Marcel.

Le même que Jean Marcel, bourgeois de Paris, seigneur de Vaux et Penil près de Melun ?

* MARCEL (GUILLAUME) VI, 498.

Guillaume Marcel fut l'un des otages de la ville de Paris lors de la paix de Bretigny.

MARCEL (AIMERIGOT), écuyer de Limousin IX, 141 ; chef de compagnie, ses conquêtes et ses aventures IX, 141-143 ; surprend le château de Mercœur 261-265 ; le comte d'Armagnac traite avec lui XII, 349, 352 ; XIII, 64, 65 ; s'associe à Perrot le Béarnais 148, 149, 159 ; est assiégé à Vendat XIV, 160-205 ; sa mort 205-211.

Cf. I^a, 434, 492, 493 ; IX, 518 ; X, 514 ; XIII, 431 ; XIV, 421.

Il est nommé dans un document : Mérigot Marchés. Voyez dom Vaissette, *Hist. de Languedoc*, t. IV. pr. p. 373.

Le même que Juan Almerich, capitaine de compagnie cité par Lopez de Ayala ?

MARCH (comte de). Voyez MORTIMER (ROGER DE).

MARCH (comte de), Édouard III l'entretient de ses projets II, 315, 360.

Fils aîné de Roger de Mortimer. Il épousa Élisabeth de Badlesmere et mourut au mois de décembre 1332, c'est-à-dire à une époque antérieure à celle que rappelle la p. 360.

MARCH (comte de), dans l'ost de la Flamengerie III, 41 ; est envoyé en Irlande IV, 129 ; accompagne Édouard III en Normandie 377, 380 ; dans la chevauchée d'Artois V, 317 ; XVII, 302, 306 ; dans l'ost d'Écosse V, 338 ; est envoyé en Normandie 366 ; XVII, 334 ; accompagne Édouard III en Champagne VI, 220-222, 224, 253 ; XVII, 384, 387 ; traite avec les Français VI, 280 ; sa mort 272.

Cf. IV, 456, 461, 485 ; V, 543 ; VIII, 469, 490.

Roger de Mortimer, comte de March, était fils d'Edmond de Mortimer et d'Élisabeth de Badlesmere. Armé chevalier à la Hogue en 1346, en même temps que le prince de Galles. En 1355 connétable de Douvres. Mort à Rouvres en Bourgogne le 26 février 1359 (v. st.). Le roi d'Angleterre, en apprenant sa mort, donna un baudouin d'or pour les frais de ses funérailles dans la chapelle de Windsor. Ses restes furent rapportés en Angleterre et déposés dans l'abbaye de Wigmore. Il avait épousé Philippe fille de Guillaume Montagu, comte de Salisbury.

Ce ne fut qu'en 1354 que le titre de comte de March lui fut officiellement restitué : ce qui explique une phrase de Froissart (IV, 380).

Froissart (IV, 380), lui donne par erreur le prénom de Jean.

Il est fort douteux que le comte de March ait fait partie de l'ost de la Flamengerie. Il était fort jeune à cet époque, et aucun historien anglais n'y mentionne sa présence.

Roger de Mortimer était né vers 1327. En 1341 le châ-



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

On conserve au Record-office un compte présenté par le comte de March, qui s'étend du 8 janvier au 24 février de la quarante-septième année du règne d'Édouard III (1373).

MARCH (comte de), le duc de Gloucester veut le placer sur le trône d'Angleterre XVI, 7, 8.

Cf. XVI, 246 ; XVIII, 245, 246, 321.

Roger de Mortimer, fils aîné d'Edmond comte de March et de Philippe fille aînée de Lionel duc de Clarence. Mort en 1398 ou 1399, dans un combat livré en Irlande. Il avait épousé Éléonore fille de Thomas Holand comte de Kent.

Roger de Mortimer naquit à Uske au mois d'avril 1374. Ses fiefs héréditaires avaient passé au comte Richard d'Arundel dont il devait épouser la fille ; mais ce projet fut abandonné par l'influence de la princesse de Galles qui fit donner ces domaines à Thomas Holand, comte de Kent, dont il épousa la fille. Il succéda à son frère comme lieutenant du roi en Irlande, et en 1385 il fut déclaré héritier présomptif de la couronne. Il voulut reconnaître l'armée des Irlandais qu'il combattait, et ayant pris leur costume pour se déguiser, il fut reconnu et périt sous leurs coups.

Il était, dit un historien, intrépide dans les tournois, éloquent dans ses discours, plein de générosité, affable et joyeux dans sa conversation, et plus beau qu'aucun de ceux qui l'entouraient.

MARCH. Voyez MORTIMER.

MARCH, *Marche* (*Richard de*), dans l'ost d'Édouard III en Normandie IV, 493.

Cité dans les Actes de Rymer.

MARCH, *Marche*, roi d'armes, est envoyé vers Richard II XV, 122, 123 ; — à Amiens 164 ; récits qu'il fait à Froissart XV, 123, 181.

Cf. I^{er}, 381.

Par des lettres du 1^{er} novembre 1367, Edmond comte

de March, prenant en considération les bons services de Jean Othelake qu'il a fait son héraut d'armes en lui donnant le nom de March, lui assigne sur le domaine de Worthy-Mortimer une rente de vingt nobles.

Le 7 mai 1392, Richard II confirma l'achat de certains biens à Calais fait par Jean March, héraut (*heraldo rege du North*).

MARCH (comte de), l'un des chefs des Écossais II, 132 ; capitaine de Dalkeith 295, 296 ; prend les armes contre les Anglais III, 236, 240, 244, 245 ; envahit l'Angleterre V, 119 ; est tué à Nevill-Cross 128, 134.

Cf. V, 489, 491, 492.

Patrick comte de Dunbar et de March.

La capitulation de Berwick, du 15 juillet 1333, fut conclue avec Patrick de Dunbar comte de March.

Le 25 août 1340, il se constitua otage pour le comte de Moray.

Il ne fut pas tué, mais fait prisonnier à la bataille de Nevill-Cross.

Nous le trouvons en 1367 cité pour la dernière fois comme gardien des trêves.

Il figure sous le nom de sir Patris dans l'armorial du héraut Gueldre où une tête de cheval de gueules distingue son cimier.

MARCH (comte de), se trouve à Édimbourg avec le roi d'Écosse X, 377 ; dans la chevauchée du comte de Douglas XIII, 201, 207, 208, 222 ; prend part à la bataille d'Otterburn 226, 235, 240, 250, 255, 257.

Cf. I^a, 132, 138, 334 ; IX, 499 ; X, 543 ; XIII, 359 ; XVIII, 586.

Georges comte de Dunbar et de March.

Froissart trouva chez lui un accueil hospitalier lors de son voyage d'Écosse, et sa gratitude (le comte de Mar s'y trouve associé) a dicté ces vers du *Buisson de Jonèce* :

Bel me recurent en leur marche
Cils de Mare et cils de le Marche.

MARCH (GUILLAUME, comte de), dans l'ost d'Otterburn XIII, 201.

Frère de Georges comte de March?

MARCH (PATRICK DE), dans l'ost d'Otterburn XIII, 201, 227.

Patrick de Dunbar et March.

MARCHANT (GUILLAUME), chanoine de Cambrai, gasçon, « moult
« apperte armeure de fier III, 81 ; appert homme d'armes
« durement, fort, dur et hardi III, 82 » ; tue Grignart de
Mauny 81-84.

Guillaume Marchant était l'un des chanoines de Cambrai qui prirent part en 1339 et en 1340 à la défense de cette ville.

Guillaume Le Marchant est cité dans un rôle du 28 octobre 1339 comme s'étant trouvé avec treize écuyers au nombre des hommes d'armes qui à cette époque défendirent la ville de Cambrai.

* MARCHAND (JEAN) XV, 365.

* MARCHE (CHARLES, comte de la) I^c, 264.

Voyez FRANCE (CHARLES le BEL roi de).

MARCHE (JACQUES DE BOURBON, (comte de la), Philippe de Valois lui donne le comté de Ponthieu II, 428, 486 ; dans l'ost de Buironfosse III, 43 ; dans l'expédition du duc de Normandie en Hainaut 135 ; siège parmi les pairs 384, 394, 395 ; fait la guerre en Bretagne 397 ; IV, 4, 6, 26, 30, 102, 187, 188 ; XVII, 148 ; — en Guyenne IV, 333, 335, 346, 351 ; au siège d'Aiguillon V, 92 ; au banquet du roi de France 106 ; dans l'ost d'Amiens 178 ; connétable de France 180 ; fort aimé du roi Jean 278 ; conseillé le duc de Brabant 313 ; dans l'ost d'Amiens 322 ; XVII, 306, 311 ; est envoyé en Languedoc V, 339, 343, 353 ; XVII, 329 ; — à Arras V, 356 ; est pris à la bataille de Poitiers 409, 428, 433, 452, 461, 462 ; VI, 288 ; XVII, 352, 356, 358 ; traite avec les Anglais VI, 185 ; XVII, 379 ; recouvre la liberté VI, 288, 294, 296, 320 ; engage le roi Jean à traiter avec le roi de Navarre XVII, 303 ;



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

156 ; XI, 118 ; XVII, 424 ; revient en France VII, 118 ; le roi de France l'engage à se déclarer en sa faveur 460, 461 ; combat les Anglais devant Saint-Malo IX, 80 ; rentre dans ses terres 94 ; assiste au sacre de Charles VI, 300 ; assiste à une joute en Bretagne 324, 335, 339, 340 ; dans l'ost de Roosebeke X, 117 ; s'interpose en faveur des habitants du Hainaut 181 ; se rend à Leuze 189 ; certaines sommes lui sont assignées 200 ; dans l'ost de Bourbourg 251 ; assiste aux obsèques du comte de Flandre 281 ; est envoyé en Limousin 306, 316, 317, 328, 329 ; dans l'ost de Gueldre XIII, 194, 271 ; assiste à l'entrée de la reine Isabeau à Paris XIV, 7, 21 ; accompagne Charles VI à Toulouse 75, 76 ; — à Tours 354 ; dans l'ost du Mans XV, 27.

Cf. X, 478, 482 ; XVIII, 469, 514.

Jean I^{er} comte de la Marche, second fils de Jacques I^{er} comte de la Marche et de Jeanne de Saint-Pol. Mort le 11 juin 1393. Il avait épousé Catherine de Vendôme.

MARCHE (JACQUES DE BOURBON, dit de la), fait prisonnier à Bastweiler VIII, 91 ; assiste au siège d'Ardres 405, 415 ; dans l'ost de Roosebeke X, 117 ; se rend à Leuze 189 ; assiste à l'entrée de la reine Isabeau à Paris XIV, 7.

Cf. I^a, 153.

Jacques de Bourbon, seigneur des Préaux, troisième fils de Jacques I^{er} comte de la Marche et de Jeanne de Saint-Pol, grand bouteiller de France. Mort vers 1417.

* MARCHE (MARGUERITE DE LA), dite la dame des PRÉAUX XV, 404.

Marguerite de Préaux porta la seigneurie des Préaux à Jacques de Bourbon. Ses descendants formèrent la branche des seigneurs des Préaux.

MARCHE (JACQUES II, comte de la) prend part à la croisade de Nicopoli XV, 223, 224, 230, 245, 248, 253, 261, 268, 309, 312, 320, 325, 335, 341, 343 ; XVI, 268.

Cf. I^a, 255 ; XV, 397, 400, 408, 411, 412, 415, 443, 446, 447, 452, 454, 479, 482, 489, 491, 496 ; XVI, 251, 261, 263, 268, 271, 300, 320, 519.

Fils de Jean I^{er} comte de la Marche et de Catherine de Vendôme. Il survécut au désastre de Nicopoli, fut créé grand chambellan le 26 juillet 1397, soutint le parti de Jean sans Peur contre les Armagnacs et termina sa vie en 1438 sous l'humble habit des religieux de saint François au couvent de Besançon. Il avait épousé successivement Béatrix de Navarre et Jeanne reine de Naples.

Froissart et d'autres chroniqueurs l'appellent Jean comme son père.

* MARCHE (GUILLAUME DE LA) XVIII, 344.

* MARCHE (THOMAS DE LA), bâtard de France IX, 580.

C'est en vain qu'on chercherait dans les historiens français quelques renseignements sur ce bâtard de Philippe de Valois.

Thomas de la Marche était au service du roi de Sicile et se trouvait au siège de Catane quand les habitants de cette ville promirent trente mille florins à l'un des chefs de son armée pour qu'il s'emparât pendant la nuit de sa personne. Jean Visconti reprochait à Thomas de la Marche d'avoir connu ce complot et de ne pas l'avoir dénoncé. Les deux chevaliers se provoquèrent en combat singulier et désignèrent Édouard III pour juge. Le duel eut lieu à Westminster au mois d'octobre 1350, et Thomas de la Marche, vainqueur, consacra ses armes à saint George patron des Anglais.

D'après M. James, Thomas de la Marche qui venait d'accepter comme juge de son honneur le roi d'Angleterre, aurait été mis à mort à son retour en France par l'ordre du roi Jean.

Sans doute M. James s'est trompé dans ce récit, car nous retrouverons ce bâtard de Philippe de Valois dans Thomas de la Marche, chevalier, qui le 18 septembre 1358, fit hommage au régent des seigneuries de la Nonnette et de la Maison-d'Ozon en Auvergne qu'il en avait reçues, et qui, dans une charte du mois de juillet de la même année, est désigné comme son conseiller.

Le 15 août 1357, Jeanne de Bretagne, femme de Charles de Blois, déclare que Thomas de la Marche, qu'elle appelle « nostre amé cousin », l'a loyalement servie.

MARCHI, *Marc* (ANTOINE), homme d'armes gènois, au siège de la ville d'Afrique XIV, 232, 233.

* MARCHIAUL, sergent de Lestines I^a, 256.

MARCK, *le Marce* (ADOLPHE DE LA), évêque de Liège, s'allie au roi de France contre le duc de Brabant II, 301, 306, 307, 311 ; le comte de Hainaut engage Édouard III à rechercher son alliance 353 ; reste fidèle au roi de France 385, 386 ; Philippe de Valois lui écrit 495 ; XVII, 63 : dans l'ost de Bouvines III, 246, 247, 256, 258, 261 ; XVII, 99, 100 ; négocie la trêve d'Esplechin III, 306, 309, 315 ; XVII, 104.

Cf. III, 484, 490, 505, 507 ; V, 475 ; XVIII, 42, 43, 153, 155, 156.

Fils d'Éverard de La Marck et d'Ermengarde des Monts. Né en 1288. Mort le 3 novembre 1344.

Le traité d'alliance de Philippe de Valois et d'Adolphe de La Marek est du 27 juillet 1337.

Adolphe de la Marck commandait l'une des *batailles* dans l'ost de Bouvines. Il avait avec lui quatre-vingts chevaliers et quatre cent vingt écuyers. On lit ailleurs qu'il s'y rendit avec cent cinquante hommes d'armes et plus de cinq cents écuyers. Philippe de Valois paya leurs gages du 14 juillet au 27 septembre 1340.

L'évêque de Liège Adolphe de La Marck était cité au premier rang des preux qui portaient le même prénom.

* MARCK (CHARLES DE LA), frère du précédent, reçoit un subsidé d'Édouard III III, 484.

Butkens l'appelle : Conrard.

MARCK, *La Marche* (comte de la), s'allie au roi de France contre le duc de Brabant II, 301.

Cf. XVIII, 153.

Adolphe II comte de La Marck, fils d'Engelbert II comte



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

chester où ils se sont embarqués pour la Hollande. Au reste, le but de leur ambassade n'est pas resté secret ; ils ont offert, au nom de la ville de Gand, de rendre hommage au roi d'Angleterre comme légitime roi de France et comme étant de ce chef leur souverain seigneur. Les Anglais s'en montrent fort joyeux, et les maîtres des navires, qui ont été appelés devant le roi et son conseil, rapportent que bientôt le roi d'Angleterre prendra le titre de comte de Flandre. De plus, les députés de Gand ont demandé au roi et à la commune de Londres un secours qui s'élèverait à cinquante mille hommes d'armes, et ils ont donné à connaître au roi et à la cité de Londres qu'ils peuvent armer eux-mêmes cent vingt mille hommes dans la ville de Gand. Le roi effectuera le passage avec quatre-vingts grands navires sans compter les autres, et il aborderait à Anvers. Ceux qui ont apporté ces lettres au nom de la ville de Gand, ont reçu de grands présents, et on leur a remis aussi des lettres du roi et de la cité de Londres, auxquelles ils doivent donner une réponse précise avant la fête de l'Ascension. Les choses en sont à ce point que lorsque quelqu'un arrive de Flandre en Angleterre, on l'interroge, et s'il est de Gand, il est le bienvenu ; mais il n'en est pas de même des gens du comte de Flandre et de ceux qui portent des lettres en son nom. Les députés de Gand sont partis le lendemain de Pâques, mais depuis lors il est arrivé une autre lettre de cette ville, à la suite de laquelle on a résolu que l'on tiendrait à Windsor, le troisième jour après la fête de Saint-Georges, un parlement où se trouveraient le roi et les députés des communes.

Dans ce même document on trouve les lignes suivantes : « Nous sommes ici pour réclamer les biens pris par les Anglais à « Jean Buke, à Jean de Cleyhem et à Arnould « Van der Mare ». Ce Jean Buke est évidemment l'amiral qui commandait la flotte opposée aux Anglais (XII, 67-77). Le nom d'Arnould Van der Mare qui combattit avec lui, se trouve ici de nouveau associé au sien.

Arnould Van der Mare fut bourgmestre de l'Écluse, et l'on conserve aux Archives de Lille (carton B. 1325) un mémoire relatif au procès de l'échevinage de l'Écluse et d'Arnould Van der Mare au sujet de la prison que celui-ci avait fait construire lorsqu'il était bourgmestre sans que les bourgeois voulussent intervenir dans cette dépense.

Au mois de décembre 1393, Arnould Van der Mare fut condamné par les magistrats de l'Écluse pour concussion. A cette époque, les bourgeois de Bruges, secrètement favorables aux Gantois, avaient des démêlés assez vifs avec le duc de Bourgogne, et peut-être les poursuites dirigées contre Arnould Vander Mare n'étaient-elles pas étrangères à des passions politiques.

Sur Arnould Van der Mare consultez l'ouvrage de MM. Van Dale et Janssen, *Bydraegen tot de oudheydskunde en geschiedenis van Zeeuwsch Vlaenderen*.

MARÉCHAL (comte). Voyez NORFOLK et NOTTINGHAM.

MARES (JEAN DES), « homme de grant prudence et de bon conseil X, 198 » ; sa mort X, 198, 199.

Cf. I^a, 506 ; I^b, 9 2 ; VIII, 421 ; IX, 495, 554 ; X, 479, 498-501 ; XVIII, 488, 494.

Sur Jean des Mares, voyez Loysel, *Dialogues des avocats* et la *Revue du Droit français*, mai-juin 1850.

En 1359, bailli de l'évêque de Paris.

La même année, prévôt des marchands.

L'un des plénipotentiaires pour la paix de Bretigny en 1360.

Conseiller de Charles V en 1366.

Il y eut en 1371 une contestation entre les religieuses de Poissy qui payaient une pension à Jean des Mares, et le duc d'Orléans qui prétendait que celui-ci lui devait hommage. Le Parlement se prononça en faveur des religieuses de Poissy.

Le 15 février 1378, Jean des Mares, dans une chartre où il prend le titre de « docteur en loys et en décrets » et

d'avocat au Parlement, fait une fondation à Sainte-Catherine du Val-des-Écoliers où il a choisi sa sépulture.

En 1379, il obtint l'autorisation de construire une galerie destinée à réunir les deux maisons qu'il possédait à Bruyères.

En 1406, ses restes furent transférés à Sainte-Catherine du Val-des-Écoliers.

On attribue à Jean des Mares un recueil de décisions juridiques.

Le document suivant fait connaître quelle émotion répandit même hors de Paris la nouvelle de cet inique supplice :

« Charles, etc. Savoir faisons à tous présents et avenir à nous avoir esté humblement exposé de la partie de Jehan Le Sauvage, demourant à Bonneval en la chastellenie de Grés en Gastinois, povre simple homme laboureur de bras, de l'aage de LXX ans ou environ, chargié de femme et de deux enfans :

Comme à l'instigation et dénonciation d'aucuns ses hayneux, acquis pour pourchacier son droit contre euls, il ait esté naguaires accusé par devers nos refformateurs ou bailliage de Meleun, pour ce que les gens d'armes, qui en ceste année sont passés sur le pays, l'avoient grandement grevé en ses biens que luy avoient gastés et dissipés, desquielx il devoit avoir de luy et de sa dicte femme et enfens, et avoit mis grant paine et toute sa dicte chevance à les labourer, devoit avoir dit que pour luy faire encor tel dommage, jamais ne peussent les dictes gens d'armes retourner ou pays. Et encores que pour ce que ledit exposant demanda à un sien voisin qui venoit de Paris, quelles nouvelles il luy diroit, espérant que tout se portast bien : lequel voisin lui dist que on y avoit fait et faisoit grant exécution et justice de Jehan des Mares et d'autres plusieurs personnes qui étoient exécutés. Lequel exposant respondit que c'estoit grant hideur, et mesmement dudit des



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Donné à Paris ou mois de may, l'an de grâce mil CCC III^{xx} et trois, et de nostre règne le tiers.

(*Registres du Trésor des Chartes, JJ. 122, n° 286*).

D'après une chronique conservée au British Museum (Julius E. VI), l'évêque de Paris fit tous ses efforts pour sauver Jean des Mares en le réclamant comme clerc ; mais ils furent inutiles, et Jean des Mares subit aux halles le dernier supplice.

MARESCAL. Voyez : **LE MARESCAL.**

MARESCHAL (JEAN), écuyer anglais, joute à Saint-Inglevert XIV, 133, 134.

Cf. XIV, 414.

MAREUIL, *Maruel* (sire de), dans l'ost du duc de Normandie III, 85, 89 ; assiste à la bataille de Poitiers V, 446.

Jean de Mareuil est cité parmi les chevaliers qui se trouvèrent au siège de Thun-l'Évêque.

Mareuil se trouve dans le canton de Rouissac (arrondissement d'Angoulême).

MAREUIL (le bascle ou bascon de), « hardis chevaliers VI, 325 ; « vaillant chevalier et appert homme d'armes durement « VI, 156 » ; met Charles d'Espagne à mort V, 310, 311 ; XVII, 292 ; l'un des chefs navarraisis en Normandie V, 364, 367 ; en garnison à Évreux VI, 31, 32 ; dans l'ost de Philippe de Navarre 136 ; défend Melun 156 ; tué à la bataille de Cocherel 412, 414, 415, 423-425, 428, 431, 432, 442, 443 ; XVII, 406.

Cf V, 517 ; VI, 491, 509.

En 1358, le bascle de Mareuil mit le feu aux barrières de Pontorson.

MAREUIL (GUILLAUME DE), prend part au combat de Soubise VIII, 172.

Guillaume de Mareuil figure parmi les nobles de l'Angoumois qui rendirent hommage au prince de Galles.

MAREUIL, *Maruel* (RAIMOND DE), assiste à la bataille de Najara VII, 214 ; en garnison à Montauban 324, 335 ; au siège

de Domme 369 ; embrasse le parti français 460, 461, 343 ; VIII, 16 ; XVII, 473 ; dans l'ost du duc de Berry VIII, 7 ; Bertrand du Guesclin occupe ses forteresses 37 ; les Anglais brûlent sa terre 40 ; est fait prisonnier et recouvre la liberté 56-58 ; dans l'ost du connétable 82.

Cf. VII, 546 ; VIII, 427, 442, 443 ; XVIII, 468.

Au mois de mai 1354, on trouve une charte de donation royale en faveur de Raymond de Mareuil qui a repris sur les Anglais les châteaux de Mareuil, de Paluel et d'Agarac en Périgord.

En 1356, Raymond de Mareuil, chevalier, reçoit du roi de France les châteaux de Courtenay et de Villebois en Périgord. En 1383, il fit partie de l'ost de Bourbourg.

Le 1^{er} août 1388, il se trouvait sous les ordres de Guillaume de Neilhac à Maure en Guyenne.

MAREUIL (RENAUD DE), assiste à la bataille de Najara VII, 203 ; dans l'ost du captal de Buch VIII, 168.

Cf. VIII, 443.

Renaud de Mareuil est cité parmi les chevaliers que la reine de France garda près d'elle à Paris au mois de septembre 1346, immédiatement après la bataille de Crécy.

En 1369, le roi de France lui donna une pension de deux mille livres de rente.

* *Margot* (la grand') X, 481.

MARIGNY (ENGUERRAND DE), pendu à Montfaucon II, 338, 339.

Cf. IX, 578.

MARIGNY (JEAN DE), évêque de Beauvais, est envoyé en Angleterre II, 234, 238, 239 ; prend part aux conférences d'Arras II, 322, 323 ; dans l'ost du duc de Normandie en Gascogne IV, 333, 341.

Cf. I^a, 451 ; II, 501, 525.

Frère d'Enguerrand de Marigny. Évêque de Beauvais de 1313 à 1347. En 1347, il devint archevêque de Reims.

On voit par les rôles du temps qu'il fit la guerre en Gascogne avec Louis de Poitiers, du mois d'octobre 1341 au mois de février 1342.

Mariniaux (Robert), livre aux Français le château d'Escaudeuvre III, 163-165.

Cf. III, 489.

On lit : Robert Marmion, dans Jean Le Bel.

Marion (comte), au siège de Pampelune IX, 100.

M. Buchon pense qu'il s'agit peut-être ici d'un fils du roi Henri de Castille, que les historiens espagnols appellent : le seigneur de Moron.

* MARION, serve XVI, 295.

Marique. Voyez : MANRIQUE.

* MARLE (GEORGES DE) IX, 578.

* MARMADUKE, V, 492.

Famille fort connue dans les annales anglaises.

* MARMOUTIERS (abbé de) VIII, 434.

* MARMYON (JEAN) XI, 455.

Voir sur les Marmyon Dugdale et Banks. Jean Marmyon figure dans les Actes de Rymer.

* MARQUE (JEAN) XIV, 414.

MARQUILLIES, *Marquellies* (GÉRARD DE), chevalier d'Artois X, 96 ; défend Audenarde IX, 199 ; en garnison à Péronne 252 ; est fait prisonnier 254 ; assiste au combat de Nevele 357 ; s'enferme à Audenarde X, 57, 96.

Gérard de Marquillies, seigneur d'Herbaumez. Il figura dans l'ost de l'Écluse.

Marquillies se trouve sur la Marcq, canton de la Bassée (Nord).

Voyez aussi : HERBAUMEZ.

MARSAN (sire de), traite avec le duc d'Anjou VIII, 317, 319, 324 ; dans l'ost du duc d'Anjou 325 ; à la bataille d'Aljubarrota XI, 316.

Le seigneur de Marsan, de la prévôté de Saint-Séver, figure dans l'armée de Gaston-Phébus (rôles, p. 36).

Pierre de Castelpor, seigneur de Marsan-en-Saut, diocèse d'Alet, se déclare vassal de Gaston-Phébus au château d'Orthez le 6 juillet 1372.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Il fut aussi comte de Longueville.

Ce fut pour Guillaume Martel que Jean Petit, poète obscur avant de devenir le trop célèbre apologiste du crime, composa son livre du *Miracle de Basqueville*.

Guillaume Martel avait épousé Isabeau de Renouot à qui le duc de Bourgogne donna en 1390 un fermail d'or garni d'un saphir et d'une perle.

Vers la même époque, on rencontre fréquemment le nom de Jean Martel, capitaine de Falaise de 1366 à 1372.

Marthebery, écuyer anglais, se rend en Portugal XI, 153.

* MARTIN (FRANÇOIS), patron d'une galée XVI, 263.

* MARTIN, chapelain XVIII, 83.

MARTIN, XVIII, 388. Voyez NAVARRE (MARTIN DE).

* MARTROY (BAUDOIN DU), échevin de Valenciennes X, 493.

* MASCH (JACQUES) II, 532.

MASELÈS (PIERRE), navarrais IX, 111.

* MASMINES (GÉRARD DE) XVIII, 105.

* MASMINES (JEAN DE) XVIII, 105.

Tous les deux fils de Gérard de Masmines et de Marguerite d'Axel.

MASMINES (PHILIPPE DE), défend Termonde IX, 201 ; défie les Gantois 224 ; est banni de Flandre 229 ; est tué à l'assaut de Termonde 353.

Selon Butkens, Philippe de Masmines, bailli de Termonde, ne mourut qu'en 1391. Second fils de Gérard de Masmines et de Marguerite d'Axel. Il épousa Catherine de Hale-Mirabel.

Le même personnage que Philippe de Masmines qui a sa notice un peu plus bas.

MASMINES (le Gallois de), défie les Gautois IX, 224 ; est banni de Flandre 229 ; capitaine des hommes d'armes du comte de Flandre 235 ; assiste au combat d'Eenaeme 367, 368.

Probablement Jean de Masmines, frère du précédent. Il épousa Marguerite de la Vieville.

MASMINES (sire de), assiste aux obsèques de Louis de Male X, 280.

Probablement Walrave de Masmines, fils aîné de Gérard de Masmines et de Catherine de Maldeghem. Il épousa Marguerite Tineke et Jacqueline de Ghistelles.

MASMINES (PHILIPPE DE), seigneur d'Eecke, scelle le traité de Tournay X, 438.

Philippe, fils de Gérard de Masmines et de Marguerite d'Axel. Voyez plus haut.

Masquelée (Guillaume), écuyer anglais, joute à Saint-Inglevèrt XIV, 146-147.

Johnes conserve l'orthographe de Froissart. On lit : Guillaume Maqueri dans la relation rimée. Makerell ?

Masse (Richard), dans l'ost du comte de Pembroke VII, 393.

Il n'est nommé que dans le texte d'Amiens. Peut-être Richard Masson cité dans une chartre du recueil de Rymer.

Masse (Jean), dans l'ost du comte de Buckingham IX, 244.

Jean Macé, d'après Johnes.

Probablement Jean Massy cité dans une chartre du recueil de Rymer.

Masse, Marse (Aymar), « sage chevalier et authentique X, 287 » ; est envoyé en Écosse X, 287, 288, 290, 292, 299, 376.

Massères (évêque de) X, 343. Voyez MAILLEZAIS (évêque de).

MASTAING (sire de), reçoit la reine d'Angleterre à Valenciennes II, 59 ; accompagne Jean de Hainaut en Angleterre 114 ; XVII, 14 ; au siège de Cambrai III, 8 ; en garnison à Valenciennes 86 ; XVII, 89 ; combat les Français III, 170, 172 ; dans l'ost de Naves 179, 182 ; dans la chevauchée de Pont-à-Tressin 293 ; joute à Londres IV, 125 ; est tué en Prusse IX, 267.

Cf. II, 511 ; IV, 480.

Mastaing est un village à une demi-lieue au nord de Bouchain.

Les sires de Mastaing s'étaient éteints avant l'époque de Froissart, et cette terre avait passé aux Gommegnies. Il s'agit ici de Gérard de Gommegnies, seigneur de Mastaing.

Gérard de Mastaing eut de longs démêlés avec les bourgeois de Valenciennes. M. Caffiaux qui les a racontés d'une manière fort intéressante, rapporte que les habitants de Valenciennes, pour venger deux bourgeois blessés à Anzin par le sire de Mastaing, allèrent renverser le château de Gommegnies. Le sire de Mastaing, de son côté, leur fit la guerre. Il fallut pour ramener la paix l'intervention de Jeanne de Valois et de Jean de Hainaut, et le sire de Mastaing se vit réduit à venir se constituer prisonnier à la halle de Valenciennes et à s'entendre condamner à une forte amende et à un pèlerinage à l'île de Chypre.

MASTAING (JEAN DE), combat les Français III, 170, 172 ; défend Thun-l'Évêque 173.

MASTAING (GUILLAUME DE), joute à Bruxelles III, 319.

Guillaume de Jauche, seigneur de Gommegnies. Il avait épousé Isabeau de Trazegnies. Mort en 1388.

MASTAING (sire de), prend part à l'expédition de Frise XV, 282.

Cf. XVI, 310.

Jean de Mastaing. Il avait deux cents lances sous ses ordres dans l'ost de Frise et reçut de ce chef une somme de quarante livres.

Masures (Rasse), chevalier allemand, assiste à la bataille de Crécy V, 31.

MASUYER (PIERRE), évêque d'Arras, assiste aux obsèques du comte de Flandre X, 284.

Evêque d'Arras de 1372 à 1391.

* MATAS (sire de) V, 542.

* MATAS (GODEFROI DE) XVIII, 387.

MATEFELON (sire de), dans l'ost du duc de Normandie en Hainaut III, 153, 156 ; est envoyé vers le comte de Montfort 383 ; au combat de Taillebourg V, 283 ; au siège de Brest VIII, 261 ; — de la ville d'Afrique XIV, 224.

Plusieurs sires de Matefelon figurent dans l'histoire du



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

son supplice avant le récit de son aventureuse tentative pour rallier les partisans de Richard II.

Quelques auteurs ont cru que Richard Maudeleyn était fils de Richard II.

Walsingham l'appelle : Mawdleyne Mawde.

En 1390, Boniface IX, à la prière de Richard II, dispose en faveur de Richard Maudeleyn de la prébende de l'église de Derby.

Au mois d'octobre 1397, c'est Richard Maudeleyn qui est chargé d'aller chercher à Calais le corps du duc de Gloucester pour le remettre à sa veuve.

En 1398, Richard II lui donne un hôtel à Londres dans la Fleetstreet. *Rex concessit Ricardo Maudeleine clerico in feodo hospitium in Fleetestreet in suburbio London. ac omnia alia tenementa quæ fuerunt Henri Bonett.*

Le 16 avril 1399, Richard II prêt à partir pour l'Irlande fait son testament et désigne Richard Maudeleyn comme l'un des exécuteurs de l'acte de sa dernière volonté.

Une enquête faite la deuxième année du règne de Henri IV établit que Richard Maudeleyn ne possédait point de terres dans le comté de Surrey.

Sur la mort de Maudeleyn, voyez le récit de la *Chronique de la trahison et mort de Richard II*. Voyez aussi le Religieux de Saint-Denis t. II. pp. 737-743.

Mauderant. Voyez MADURANT.

Mauglay. Voyez MAULEY.

* MAUGRET (JACQUES DE) XVIII, 80.

* MAULE (ROBERT DE) II, 513.

MAULÉON (bascot de), « appert homme d'armes par samblant et « bien hardi XI, 107 » ; capitaine de Trigalet XI, 44 ; rend ce fort 44-47 ; récits qu'il fait à Froissart 107-129.

Cf. I^a, 333, 434 ; I^b, 110 ; XI, 437, 438.

Peut-être le châtelain de Mauléon inscrit au rôle de l'armée de Gaston-Phébus p. 36.

Il s'agit ici de Mauléon-de-Soule, chef-lieu d'arrondissement (Basses-Pyrénées).

MAULÉON (châtelain de). Voyez MILLESAINTS.

MAULÉVRIER (sire de), dans l'ost du duc de Normandie en Hainaut III, 153, 156 ; l'un des otages du roi Jean VI, 300, 321 ; VII, 308 ; XVII, 394 ; au siège de la Roche-sur-Yon. VIII, 261.

Je ne sais s'il s'agit ici de Renaud de Maulévrier qui reçut en 1369 les biens confisqués sur Chandos dans le bailliage de Beaumont-le-Roger et qui se trouvait en 1383 avec deux chevaliers et quarante-sept écuyers dans l'ost de Bourbourg.

La terre de Maulévrier est dans le département de Maine-et-Loire.

MAULÉVRIER (sires de), trois frères, chevaliers anglais, en garnison à Saint-Sauveur VIII, 240, 242, 340, 343 ; se rendent en Angleterre 368 ; défendent Audruick 410, 415 ; rendent ce fort 411, 415.

MAULÉVRIER (JEAN DE), le comte de Derby lui donne le château de Langon XVII, 157.

Cf. V, 492.

Probablement l'un des trois frères cités plus haut. Les Actes de Rymer mentionnent Jean, Christophe et Robert de Maulévrier. Christophe se signala à la bataille de Nevill-Cross et Jean y fut armé chevalier.

* MAULEY, *Maulegh, Maughly* (PIERRE DE) V, 490, 492.

Pierre de Mauley, fils de Pierre de Mauley et d'Éléonore de Furnival, reçut l'ordre de chevalerie en même temps que le roi Édouard II. Il était déjà fort âgé lorsqu'il prit part au combat de Nevill-Cross. Il épousa Marguerite Clifford et mourut en 1355.

Il eut pour fils Pierre de Mauley, qui combattit successivement en Guyenne et sur les marches d'Écosse et qui mourut le 19 mars 1383.

Maumer, Maumetz. Voyez MAMETZ.

MAUMONT. Voyez TANNAY-BOUTON.

Maune (sire de). Voyez MOHUN.

MAUNY (le Borgne de), frappé à mort dans un tournoi par le sire de Mirepoix IV, 293-298 ; laisse cinq fils II, 53. Cf. I^a, 126-128, 363.

Jean, dit le Borgne de Mauny. Il épousa Jeanne de Jenlain.

Le berceau des sires de Mauny est le village de Mauny on Masny, à deux lieues et demie de Douay. Ils tiraient, assure-t-on, leur origine de la maison des comtes de Hainaut, dont ils avaient conservé les anciennes armes : d'or à trois chevrons de sable. Leur cri de guerre était : Hainaut !

Au XII^e siècle, Henri de Mauny figure parmi les barons de Hainaut cités comme témoins dans un acte de donation du comte Baudouin X en faveur de l'abbaye d'Anchin.

Raoul de Mauny prit la croix avec Jacques d'Avesnes et mourut au siège de Ptolémaïde.

Au milieu de cet éclat de la gloire des armes, les lettres étaient en honneur dans la maison de Mauny.

En 1222, mourut dame Clémence de Mauny, veuve de Régnier de Béthune. Son épitaphe porte qu'elle était : *juris scientissima*. Elle fut surnommée la sage, parce que, dit Carpentier, elle faisait la leçon aux plus célèbres jurisconsultes et était plus habile que Labéon et Tribonien.

Henri de Mauny scella en 1234, un acte d'hommage rendu à Guillaume abbé d'Anchin ; il vivait encore en 1284.

Au XIV^e siècle, nous arrivons aux personnages illustrés par Froissart.

En 1311, Jean, dit le Borgne de Mauny, reconnaît la juridiction de l'abbaye d'Anchin dans le village de Mauny. Il savait du reste maintenir ses propres droits lorsqu'ils étaient menacés ; car, en 1316, il adressa au roi de France une plainte dirigée contre le gouverneur de Douay qui avait fait acte d'autorité dans ses marais et dans ses prés de Mauny. En 1320, il eut un différend avec le duc de Brabant au sujet d'une rente de quarante livres qu'il avait



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

On voit par une charte du 26 mars 1341, insérée dans le recueil de Rymer, qu'à cette époque Thierrri de Mauny se trouvait en Angleterre comme ambassadeur du comte de Hainaut.

Thierrri de Mauny épousa Anne fille du comte de Suffolk et en eut cinq fils. Le plus jeune nommé Henri acheta au comte de Pembroke la terre de Mauny et habita le château de Thimougies près de Tournay. Il laissa de sa femme Isa-beau de Brimeu un fils nommé Simon de Mauny, gouverneur du Cambrésis en 1415, qui épousa Marguerite de Renty. Il fut enseveli dans l'église abbatiale de Cantimpré. Une seule fille lui survivait, et elle embrassa la vie religieuse. Ainsi s'éteignit le nom de Mauny.

Quant à la terre de Mauny, elle passa par héritage aux sires de Renesse qui la possédaient encore à la fin du XVIII^e siècle, et c'est en souvenir de cette alliance sur laquelle peu de détails nous ont été conservés, qu'ils ont placé dans leur blason les armes des sires de Mauny.

MAUNY, *Manny, Masny, Masnuy* (GAUTHIER DE), « bons che-
« valiers, rades, preux, hardis, sages et bacheleureux II,
« 193 » ; cité parmi les preux II, 3, 6 ; entre au service
de la reine d'Angleterre 53, 193-195 ; XVII, 28 ; combat
les Écossais et est armé chevalier II, 270, 293, 297, 315,
317, 318 ; XVII, 40 ; prend part au combat de Cadzand
II, 420, 430, 432, 435-437 ; accompagne Édouard III à
Anvers 443 ; sa première chevauchée en France 487-493 ;
III, 82, 83 ; XVII, 64, 65, 78 ; attaque Cambrai III, 8,
9, 12 ; — Honnecourt 19 ; dans l'ost de la Flamengerie 27,
35, 53, 54 ; XVII, 71 ; rentre en Angleterre III, 71, 80 ;
assiste à la bataille de l'Écluse 197, 202 ; assiège Tournay
235 ; se rend au-devant du comte de Montfort 327 ; fait
la guerre en Écosse 428, 464 ; combat en Bretagne pour
Jeanne de Montfort IV, 7-9, 11, 12, 38, 44-50, 53, 55-
57, 64 ; XVII, 130, 131, 134 ; vainqueur au combat de
Quimperlé IV, 70-80 ; XVII, 135, 136 ; suite de ses

chevauchées en Bretagne IV, 80-96, 102-109, 120, 138, 144 ; XVII, 138, 139 ; au siège de Vannes IV, 147, 149-153 ; XVII, 143, 144 ; rentre à Hennebont IV, 154, 155, 157 ; se rend près d'Édouard III 156, 167 ; au siège de Vannes 168, 169, 171, 175, 178, 179 ; XVII, 146 ; se rend en Gascogne IV, 214, 216, 218 ; XVII, 155 ; prend part au combat de Bergerac IV, 222, 223, 226, 227, 228, 232, 234, 238 ; XVII, 161 ; retourne à Bordeaux IV, 240, 243, 246-248 ; prend part au combat d'Auberoche 253, 258, 261-263, 266, 268-270 ; XVII, 163, 164 ; — à la chevauchée du comte de Derby IV, 276, 280, 281, 285, 288, 290 ; XVII, 166 ; retrouve les restes de son père IV, 292-298 ; assiège La Réole 299 ; XVII, 168, 169 ; s'empare de Mauron IV, 306 ; rentre à Bordeaux 304 ; prend part à la chevauchée du comte de Derby en Agénois 337, 338 ; XVII, 170 ; défend Aiguillon IV, 340, 357, 358, 363, 365, 369, 371, 372 ; V, 89-96 ; VIII, 6, 9 ; XVII, 177, 181-183 ; traverse la France et est arrêté V, 97-108, 110 ; XVII, 221-223 ; au siège de Calais 143, 195, 196 ; XVII, 242, 252 ; intercède pour Eustache de Saint-Pierre V, 198-210, 213-215 ; XVII, 253, 254, 258, 259 ; prend possession de Calais V, 216-219 ; l'un des conseillers d'Édouard III 223 ; combat Geoffroi de Charny sous les murs de Calais 232-238, 243, 244, 246, 249 ; XVII, 266, 268 ; prend part au combat de Winchelsea V, 258 ; XVII, 272 ; — à l'expédition d'Édouard III en Artois V, 317 ; XVII, 302, 313 ; fait la guerre en Écosse et reconquiert le château de Berwick V, 332, 333 ; XVII, 316-318 ; est envoyé en Normandie XVII, 334 ; prend part à l'expédition d'Édouard III en Champagne VI, 209, 213, 221, 224 ; XVII, 387 ; défait les Français devant Paris 266, 267 ; jure la paix de Bretigny 277, 305 ; VII, 285 ; XVII, 392 ; conduit le roi Jean à Calais VI, 295, 297 ; XVII, 393 ; se rend au-devant du roi de Chypre VI, 384 ; — du roi de France 388 ; se rend à Douvres avec

Édouard III VII, 65 ; assiste au conseil du roi d'Angleterre 110 ; prend part à l'expédition du duc de Lancastre 423, 434, 439 ; XVII, 481, 487, 489 ; cité dans une lettre d'Édouard III VII, 462 ; sa mort VIII, 114, 115 : XVII, 511 ; sa fille épouse le comte de Pembroke VIII, 307 ; son sens et sa vaillance XII, 253.

Cf. I^a, 90, 120-127, 206, 363, 418, 469, 493 ; I^b, 17, 29, 30, 63, 151, 153 ; II, 513, 522, 526, 531, 543, 544, 552 ; III, 471, 472, 500, 505, 509, 514, 525 ; IV, 436, 438-440, 445, 447, 452, 457, 463, 475, 483, 503-505 ; V, 476, 484, 485, 503, 504, 506, 512, 520 ; VI, 496, 499 ; VIII, 432, 433, 492 ; XVIII, 84, 90, 294, 303, 318.

Le type le plus accompli du chevalier, que présentent les récits de Froissart. Intrépide dans la lutte, généreux après la victoire, témoin ses efforts pour sauver Eustache de Saint-Pierre. Jamais vie ne fut mieux remplie ; jamais le courage ne fut entouré de plus d'honneurs.

Gauthier de Mauny était l'un des plus jeunes fils de Jean de Mauny et de Jeanne de Jenlain.

Celui qui fut plus tard l'un des plus illustres chevaliers de son temps, est cité pour la première fois dans un compte de 1332, conservé au Record-office, sous le nom de Watelet de Hainaut et comme page chargé de la garde des lévriers de la reine Philippe : *pagius custos leporariorum dominæ reginæ*.

Dans un compte de 1333, on lit : *Galterus de Mauny, hospitii regis*.

On trouve dans un autre compte de la même époque : Watelet de Mauny, écuyer. Cette mention indique que Gauthier de Mauny porte déjà les armes. Le page est devenu écuyer, et vers la fin de l'année 1332, Édouard III, pour reconnaître des exploits éclatants qui en annoncent d'autres plus brillants, encore, donne au jeune Gauthier de Mauny la garde du château d'Hardelagh *et officium vicecomitatus de Merionnyth in North-Wallia ad vitam*.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

« Jou Watiers de Mauny, chevaliers, sires de Jenlain , fai savoir à tous ke comme mes très-chiers et très-amés sires messires li contes de Haynnau et de Hollande m'ait donnet le terre, le signourie, le justiche de Wanes, le maison et toutes les appartenances et appendances à lui appartenans par le fourfaiture de monseigneur Jehan Hanière , chevalier, qui de lui les tenoit, pour estre tenu par mi et mes hoirs à tousjours hyretablement en foy et en hommaige de nostre dit signeur et de ses hoirs contes de Haynnau, sicomme il est plainement contenu en ses lettres sour chou faites saiellées de sen grant séel, je reconnois, promech et ai en convent, pour mi et pour mes hoirs, ke en cas ke contenu seroit en le pais ou ordenance de pais de ces présentes guerres ke lidis messires Jehans Hanière revenist sour le sien et ke mes dis sires li rendist chou qu'il soloit de lui tenir et ke donnet m'a en le manière ke dit est, je sui tenu, et mi hoir après men décès, de rapporter en le main de nostre dit seigneur ou de ses successeurs contes de Haynnau tout le don dessus dit entirement pour rendre audit monseigneur Jehan Hanière , et parmi chou mesdis sires sera tenu de mi asséner tout le cours de me vie, se je sui adont vivans, autant de revenue par an ke li valeurs dou don dessus dit poet cascun an monter, et j'en demorrai en sen hommaige en le manière ke je sui jà dou don dessus nommet. Par le tiesmoing de ces lettres sayellées de men saïel.

« Données ès tentes devant Tournay l'an mil trois cens et quarante, le samedi après le Nostre-Dame en mi-aonst ». (*Chambre des Comptes de Lille*, carton B. 775.)

Gauthier de Mauny accompagna Édouard III quand, à la fin du mois de novembre 1340, il revint inopinément en Angleterre.

Le 10 novembre 1341, Édouard III, considérant que Robert d'Artois et Gauthier de Mauny se rendent en Bretagne *in obsequium nostrum*, fait remettre cinq cents livres

à Gauthier de Mauny et trois cents seulement à Robert d'Artois.

Le 10 mars 1342, Édouard III reconnaît que Gauthier de Mauny a reçu d'Ámaury de Clisson un subside de mille livres sterling.

Le même jour, Gauthier de Mauny est chargé de prendre possession, au nom du roi d'Angleterre, des villes de Bretagne qui doivent lui être remises.

Le 10 décembre 1345, Édouard III ordonne de payer 1333 florins à l'écn à Gauthier de Mauny qui fait la guerre en Gascogne.

Au siège de Calais en 1346, Gauthier de Mauny avait sous ses ordres dix-neuf chevaliers, quatre-vingt-onze écuyers, cent quarante-et-un archers à cheval et quatre-vingt-quatre archers à pied (Bibl. de Lambeth, ms. 507).

Le 26 avril 1347, des lettres de sauf-conduit sont adressées à Gauthier de Mauny qui se rend outre mer.

Le 12 avril 1347, Édouard III ordonne de mettre Gauthier de Mauny en possession du domaine de Nesbit en Écosse qui lui a été donné par Édouard Baillol.

Gauthier de Mauny conduit de France en Angleterre Guillaume de Tours, écossais, et garantit qu'il se rend en Écosse pour chercher ce qui est nécessaire à David Bruce captif (8 mai 1347).

Au mois d'octobre 1347, l'un des plénipotentiaires d'Édouard III aux conférences de Calais. Chargé en 1348 de traiter avec la France et avec le comte de Flandre.

Nommé amiral le 14 mars 1348.

Le 23 mars 1350, Édouard III lui donne plusieurs maisons à Libourné.

Le 24 avril 1350, Édouard III dispose en sa faveur du domaine d'Opsettlyngton, dans le comté de Berwick, confisqué sur Thomas Byset, écossais.

Le 22 mai 1351, Gauthier de Mauny reçoit la mission d'apaiser des discordes, qui se sont élevées entre l'impéra-

trice et le duc de Bavière son fils, relativement aux affaires de Hollande et de Zélande.

Au mois de mai 1352, Gauthier de Mauny est chargé d'inspecter les fortifications de Calais.

En 1352, Gauthier de Mauny reçoit l'investiture des manoirs d'Eton, Bray, Caiswell et Hannaye dans le Berkshire.

Les rôles de 1357 mentionnent la pension qu'Édouard III payait à Gauthier de Mauny.

En 1357, il est envoyé à Calais. C'est lui qui, cette même année, est chargé de faire certains paiements à la reine Isabelle.

Le 17 janvier 1358 (v. st.), il reçoit du roi d'Angleterre de pleins pouvoirs pour traiter avec des prélats et des seigneurs de France *super adventu suo ad fidem regis*.

Le même jour, Édouard III l'autorise à recevoir en sa sauve-garde les communes et les habitants de la France qui feront acte de soumission.

Le 24 décembre 1359, il en est chargé de faire fortifier les ports d'Angleterre menacés par les Français.

Gauthier de Mauny est cité le second dans un rôle de 1361 où figurent les plus hauts barons d'Angleterre.

Le 12 mai 1362, Gauthier de Mauny donne quittance de dix-neuf mille florins et renonce, moyennant ce paiement, à toute réclamation à la charge du comte et de la comtesse de Hainaut.

En 1368, il reçoit l'ordre de se rendre en Irlande.

On a une quittance de Gauthier de Mauny donnée en 1370 à son bailli Pierre Sohier.

Gauthier de Mauny mourut à Londres le 15 janvier 1372. Il fut enseveli avec une grande solennité dans la chapelle qu'il avait fondée à la chartreuse de Londres. Édouard III et ses fils, les évêques et les chevaliers de la Jarretière assistèrent à ses obsèques.

Il avait épousé Marguerite, fille de Thomas d'An-



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

de Tikhill dans le comté d'York, où résida quelque temps Jeanne de Montfort, y figure aussi.

Le héraut Gueldre, au f° 84 de son armorial, insère l'écu de Gauthier de Mauny.

Jean De Klerk, dans sa chronique rimée flamande, fait de lui le même éloge que Froissart.

Ajoutons qu'il fut l'un des protecteurs du clerc de Valenciennes :

Des dons monseigneur de Mauni
Me lo, ne pas ne les reni.

(Buisson de Jonèce.)

* MAUNY (MARGUERITE DE NORFOLK, femme de GAUTHIER DE) V, 507.

Fille de Thomas comte de Norfolk et d'Alice Halys de Harwich.

Thomas comte de Norfolk était le cinquième fils d'Édouard I^{er} roi d'Angleterre.

Marguerite avait épousé en premières nocces Jean Segrave.

MAUNY (ANNE DE). Voyez PEMBROKE.

MAUNY (GUILLAUME DE), se rend près de la reine d'Angleterre II, 53.

Guillaume de Mauny est cité par Froissart, comme le plus jeune fils du Borgne de Mauny.

Où faut-il placer Isabeau de Mauny qui épousa Jean de Barbançon ?

MAUNY (CORAGEUX DE), cousin d'Eustache d'Aubrecicourt, est armé chevalier VI, 164, 169 ; blessé au combat de Nogent 166, 167, 174-176 ; traite de la rançon d'Eustache d'Aubrecicourt 189, 190 ; XVII, 381.

Rien n'indique le lien de parenté de Courageux de Mauny avec Gauthier.

* MAUNY (HENRI DE) II, 544.

Probablement cousin de Gauthier de Mauny.

* MAUNY (JEAN DE), moine XVIII, 82.

MAUNY (OLIVIER DE), chevalier breton, son combat singulier avec Jean Bolton VI, 23-26 ; dans l'ost de Bertrand du Guesclin 406, assiste à la bataille de Cocherel 431, 438, 443 ; dans l'ost de Charles de Blois VII, 30 ; à la bataille d'Auray VII, 52, 55, 60 ; fait la guerre en Espagne pour Henri de Transtamare 95 ; XVII, 424 ; fait le roi de Navarre prisonnier VII, 163, 164 ; XVII, 444 ; est fait prisonnier à la bataille de Najara et paie rançon VII, 244 ; présents que lui fait Henri de Transtamare 273 ; chargé de la garde de plusieurs châteaux du Limousin VIII, 45 ; au siège de Sainte-Sévère 155 ; — de Saint-Jean-d'Angély 180 ; — de Derval 261 ; part qu'il prend à la délivrance de Bertrand du Guesclin 305-307 ; XVII, 561, 562 ; se rend aux frontières de Flandre VIII, 339 ; en garnison à Toury IX, 274 ; sa femme fille du sire de Roye VIII, 305-307.

Cf. I^a, 208, 368 ; I^c, 209 ; VII, 506 ; VIII, 425 ; IX, 516, 537 ; XVIII, 476, 477.

Seigneur de Lesnons.

Ce ne fut pas Olivier de Mauny, mais Alain son frère qui épousa la fille de Matthieu de Roye. L'erreur que commet Froissart, se trouve corrigée dans les Chroniques abrégées, t. XVII, pp. 561 et 562.

Cité dans une charte de 1361 comme attaché à la maison du duc d'Orléans.

Capitaine de Carentan le 29 juillet 1365.

Il se trouvait à Pont-l'Abbé le 11 janvier 1365 (v. st.).

Il servait sous les ordres du connétable le 1^{er} septembre 1371, avec trois chevaliers et trente-quatre écuyers.

Le roi de France lui donna un cheval en 1378.

Il avait sous ses ordres, en 1386, dans l'ost de l'Écluse deux chevaliers et quatre-vingt-dix-neuf écuyers.

Il ne faut pas le confondre avec Olivier de Mauny dit le Jeune, qui se trouvait aussi en 1386 dans l'ost de l'Écluse.

La terre de Mauny est dans la paroisse de Landehen (près de Fougères).

A cette maison appartenait François de Mauny, archevêque de Bordeaux au XVI^e siècle.

D'après Lopez de Ayala, Bertrand du Guesclin avait abandonné à son neveu Olivier de Mauny le château de Borja qui naguère lui avait été donné pour prix de ses services. Olivier de Mauny y attira le roi de Navarre et le garda prisonnier. Le 29 janvier 1368 (v. st.), le roi de Navarre promit de donner à Olivier de Mauny un château et de plus mille francs de rente.

MAUNY (ALAIN DE), au siège de Brest VIII, 261 ; épouse la fille du sire de Roye XVII, 562.

Cf. IX, 537.

Frère d'Olivier de Mauny.

En 1371, il n'était qu'écuyer d'écurie du roi de France. Capitaine de Pontorson le 21 novembre 1372.

Alain de Mauny épousa, en 1374, Marie de Roye, fille unique de Matthieu de Roye et d'Yolande de Hangest. Dès ce moment, il prit le titre de seigneur de Roye.

Il se trouvait le 15 janvier 1377 à Carcassonne.

MAUNY (ÉON DE), assiste à la bataille de Cocherel VI, 431.

MAUNY (HERVÉ DE), assiste à la bataille de Cocherel VI, 431 ;
— au siège de Brest VIII, 261.

Seigneur de Torigny ou Thorigny.

J'ai vu une quittance d'Hervée de Mauny de 1387. Il passa montre à Carentan le 1^{er} juin de cette année avec un chevalier et neuf écuyers.

MAUNY (EUSTACHE DE), au siège de Brest VIII, 261.

Cité dans un rôle comme ayant un chevalier et vingt-neuf écuyers dans sa compagnie.

MAUNY (HENRI DE), dans l'ost de Roosebeke X, 122, 129.

Cf. II, 544.

* MAUPOINT (GAUTHIER DE) II, 522.

MAUQUENCHY. Voyez BLAINVILLE.

* MAUREPART (la damoiselle de) I^b, 86.

* MAUTALEMENT (ROBERT) V, 491.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

au-delà de la Trent, le bail des mines d'étain du Devonshire. Le manoir de Winterburn-Hotton avait appartenu à Hugues le Despencer le Vieux.

On vit même Jean de Mautravers traverser la mer avec Édouard III et être l'un des témoins de l'acte solennel d'hommage, dont la cathédrale d'Amiens fut le théâtre.

Cette haute fortune s'écroula avec celle de Mortimer, et ce fut l'un de ceux qui avaient arrêté Mortimer qui, en considération de ce signalé service, obtint une partie des biens confisqués sur Jean de Mautravers proclamé ennemi et rebelle du roi. En même temps, le parlement s'assembla et, en passant sous silence le crime de Berkley, peut-être parce qu'il était couvert par l'amnistie royale, il prescrivit de mettre à mort Jean de Mautravers, partout où on le découvrirait, comme l'un des auteurs de l'inique supplice d'Edmond comte de Kent. Cet ordre fut publié dans toute l'Angleterre le 3 décembre 1350.

Il est néanmoins assez probable que lorsque deux ans plus tard le sergent Gilles d'Espagne et d'autres avec lui reçurent la mission d'aller au-delà de la mer chercher à découvrir tous ceux qui avaient pris part à l'assassinat d'Édouard II et de les ramener chargés de fer en Angleterre, le nom de Jean de Mautravers ne fut point passé sous silence.

Jean de Mautravers s'était réfugié en Flandre et y vécut dans une complète obscurité jusqu'en 1342, époque où il crut pouvoir se concilier la faveur ou l'indulgence d'Édouard III en prêtant de fortes sommes d'argent à la ville de Gand son alliée.

Trois ans après, une rumeur populaire répandue dans toute la ville de Gand rapportait qu'au moment même où Édouard III, abordant à l'Écluse, venait renouveler ses traités avec la Flandre, Jean de Mautravers avait formé le projet de livrer la première de ces cités à des troupes de pillards gallois cachés dans les environs ; et cette

rumeur, qui devait perdre Artevelde; avait eu pour premier résultat de forcer Jean de Mautravers à fuir vers l'Écluse, dépouillé de tout ce qui lui appartenait.

« Jean de Mautravers, dit Édouard III dans une charte « du 5 août 1345, est venu lors de notre arrivée à l'Écluse se « remettre à notre volonté. Il nous a exposé qu'il a été con- « damné sans être entendu, qu'il a été seul excepté de notre « pardon, qu'il nous a rendu d'importants services en « Flandre ». Puis suivent ces lignes qui rappellent les événements qui viennent de s'accomplir à Gand : *Et etiam ad bonum locum quem idem Johannes nobis in dictis partibus tenuit, nec non ad hoc quod idem Johannes prætextu servitii nobis impensi omnia bona sua in dictis partibus Flandriæ amisit, et multipliciter est depressus, et in eisdem partibus Flandriæ ulterius absque maximo corporis sui periculo morari non potest, etc.* (Suppl. MS. ad Rymer, t. LXXXVIII et LXXXIX.)

Le 10 octobre 1345, trois mois après la mort d'Artevelde, le roi d'Angleterre envoie à Gand Guillaume Stury, et quel est son collègue dans cette ambassade ? Ce même Jean de Mautravers qu'on avait signalé aux Gautois comme le destructeur de leur cité et qui, cette fois, vient agréer leur soumission et leurs excuses.

Un compte-rendu par André d'Ufford (10 avril-1^{er} juin 1346) rappelle cette mission de Jean de Mautravers. Édouard III la mentionne aussi dans la déclaration du 28 décembre 1347, publiée par Rymer, où il prend Jean de Mautravers en sa sauve-garde et promet de faire réviser son procès.

Le 5 juin 1348, Jean de Mautravers est de nouveau envoyé en Flandre. C'est la dernière mention officielle de ce personnage ; car l'on ne peut admettre qu'avec un doute l'assertion de quelques auteurs anglais qui rapportent qu'afin de se montrer digne de la grâce royale il alla, en 1355, rejoindre l'armée du prince de Galles.

Si Jean de Mautravers était né en 1265, il aurait atteint, à l'époque de la bataille de Poitiers, l'âge de quatre-vingt-onze ans ; et les historiens anglais rapportent que, lors de sa mort arrivée le 16 février 1364, il était à peu près centenaire. Un de ses fils nommé Jean comme lui l'avait précédé dans la tombe. Une de ses filles épousa Jean d'Arundel et fut l'ayeule des comtes d'Arundel. Un autre mariage avait uni la famille de Jean de Mautravers à celle de Pierre de la Mare, l'orateur des communes anglaises.

MAUVEZIN (châtelain de). Voyez : LANE (RAYMOND DE).

Le *bourdat* de Mauvezin se trouvait en 1369 dans l'ost du duc d'Anjou.

Mauviés (Pierre de), au siège de la ville d'Afrique XIV, 251.

L'édition de Denis Sauvage porte : Pierre des Maulnes.

MAUVINET (MAURICE), dans l'ost du duc d'Anjou en Italie IX, 469 ; joute à Bordeaux XIII, 301.

Cf. V, 528 ; XVIII, 386, 391.

Maurice Mauvinet épousa Fleurie de Linières veuve de Jean Bouciquaut et ne vivait plus en 1374.

Sénéchal de Touraine en 1356.

On a conservé des quittances de Maurice Mauvinet, de 1353 et de 1363.

Père de Maurice Mauvinet qui épousa en 1396 Marie de Craon ?

MAUVINET (GUILLAUME), assiste à la bataille de Roosebeke X, 118.

Philippe Mauvinet est cité en 1364.

MAUVOISIN (sire de), en garnison à Janville IX, 278 ; fait prisonnier par les Anglais 287, 288.

Jean de Mauvoisin, chevalier normand, servait en 1341 en Bretagne dans l'ost du duc de Normandie.

Pierre de Mauvoisin ne vivait plus en 1363.

Il ne s'agit ici ni de Jean, ni de Pierre de Mauvoisin, mais de Gui de Mauvoisin, seigneur de Saint-André, qui se trouvait avec le duc de Normandie au siège de Thun-



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

siège de Montcontour 148 ; dans l'ost du connétable 248 ; en garnison à Saint-Omer 281 ; — à Bray 285 ; *costie* l'ost du comte de Buckingham 292, 294, 295, 311 ; dans la chevauchée du sire de Coucy 372 ; au siège d'Ardres 405, 413, 415 ; dans l'ost de Roosebeke X, 127 ; capitaine d'Aire X, 227, 228 ; en garnison à Ardembourg 322, 323, 339-342 ; lieutenant en Auvergne 170, 180 ; assiste à l'entrée du duc de Bretagne à Paris XIII, 142 ; dans l'ost de Gueldre 189, 259, 277 ; lieutenant du roi de France en Guyenne XIV, 170, 171 ; fait le siège de Vendat 173-203.

Cf. VIII, 468, XV, 403.

Robert de Béthune, vicomte de Meaux, fils de Jean de Béthune-Locres et de Jeanne de Coucy, épousa 1^o Jeanne de Châtillon, 2^o Jeanne de Barbançon, 3^o Isabeau de Ghisnelles. Mort en 1408

Au mois de juillet 1380, il se trouvait à Abbeville avec un chevalier et huit écuyers, sous les ordres du sire de Coucy. Deux mois après, il était à Galardon avec le duc de Bourgogne.

Medine (comte de), au siège de Pampelune IX, 100.

Medina, d'après M. Buchon.

Medine (*Ferrand de*), « châtelain de Castille, très-bon homme « d'armes XI, 160 » ; assiste à la bataille d'Aljubarrota.

Medina ?

Gomez de Medienne est cité parmi les écuyers espagnols qui se trouvaient en 1371 avec Bertrand du Guesclin à Pontorson.

* MEETKERKE (JEAN DE) II, 542.

* *Melak* (sire de) XVIII, 300.

* MELBOURN (THOMAS DE) VIII, 450 ; XVIII, 510.

* MELDERT (JEAN DE) XVIII, 105.

* MELDERT (IWAN DE) XVIII, 105.

* MELDROME (PHILIPPE DE) V, 491.

* MELIN (GAUTHIER DE) XVIII, 105.

* MELLANT (JEAN DE) XIV, 414.

* MELLE. Voyez TRONCHIENNES.

Melle, X, 228, 229. Mauvaise lecture. Voyez NIELLE.

MELLINCOURT (sire de), prend part au sac d'Haspres III, 92.

MELLINCOURT (PIERRE DE), est défait par les Anglais IV, 433.

MELLO, *Merlo* (sire de), est envoyé en garnison à Tournay III, 218.

Guillaume de Mello était fils de Guillaume II de Mello, seigneur d'Espoisses, et de Marie de Château-Villain.

Guillaume de Mello se trouvait en 1339 à Tournay, avec huit écuyers, sous les ordres du comte d'Eu. En 1340, il se trouvait de nouveau dans l'ost de Bouvines. En 1341, il servait sous le comte d'Eu dans l'ost du duc de Normandie en Bretagne.

MELLO (JEAN DE), évêque de Châlon, assiste à la bataille de Poitiers V, 428 ; y est tué 448.

Cf. V, 529 ; XVIII, 387, 391.

Jean de Mello, fils de Guillaume de Mello qui précède, prit possession de l'évêché de Châlon le 23 septembre 1354. Il fut nommé évêque de Clermont le jour de Tous-saint 1357. Il était lieutenant-général du duc de Berry en Auvergne en 1371. Il vivait encore en 1374. C'est donc par erreur que Froissart le compte parmi les victimes de la journée de Poitiers.

MELLO. Voyez NESLE.

MELTON (GUILLAUME DE), archevêque d'York, assiste au couronnement d'Édouard III II, 100.

Cf. XVIII, 27.

Il occupa le siège archiépiscopal d'York de 1317 à 1340.

Mort le 4 avril 1340.

* MELUN (ADAM, vicomte de) VI, 476.

Fils d'Adam III, vicomte de Melun. Il épousa Jeanne de Sully et mourut vers 1304.

MELUN (JEAN I^{er} et JEAN II DE). Voyez : TANCARVILLE.

MELUN (PHILIPPE DE), archevêque de Sens, prend part aux conférences d'Arras III, 322, 323 ; assiste à la bataille de Crécy V, 27 ; y est tué XVII, 215.

Cf. V, 506. XVIII, 292.

Evêque de Châlons-sur-Marne, puis archevêque de Sens.

Fils d'Adam IV vicomte de Melun et de Jeanne de Sully. Il céda en 1344 son siège archiépiscopal à son neveu Guillaume de Melun et mourut le 7 avril 1345. C'est par erreur que Froissart place sa mort à la bataille de Crécy, et il est assez étrange que Michel de Northburgh (XVIII, 292) dise la même chose.

MELUN (GUILLAUME DE), archevêque de Sens, à la cour du roi de France V, 106 ; traite avec le roi de Navarre VI, 62-64 ; XVII, 303 ; s'efforce de rétablir la paix entre le roi de Navarre et le duc de Normandie XVII, 367 ; préside aux obsèques du roi Jean 409, 411 ; assiste au sacre de Charles V VII, 2.

Cf. I^a, 120, 122, 232, 344, 347 ; V, 528, 543 ; V, 512 ; XVIII, 292, 386, 390, 438, 443, 488, 494.

Fils de Jean I^{er} vicomte de Melun et de Jeanne de Tancarville.

Il était chanoine de Notre-Dame de Paris lorsqu'il fut élu en 1346 archevêque de Sens. Mort le 4 mai 1378.

Il fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers. Quatre chevaliers anglais l'entourèrent et le forcèrent à leur remettre son épée. L'un d'eux Robert de Clinton vendit sa part au roi d'Angleterre pour mille livres.

L'archevêque de Sens resta prisonnier du comte de Warwick. Au mois de mars 1359, il obtint l'autorisation de retourner en France pour traiter de la paix.

Le 1^{er} avril 1362, le comte de Warwick déclara avoir reçu de Guillaume de Melun quarante-huit mille écus et donna pleine quittance. Le 1^{er} mai suivant, Édouard III reconnut avoir reçu six mille écus à compte de ce qui lui revenait dans la même rançon.

MELUN (GUILLAUME DE), négocie la trêve de Lelinghen XIII, 318 ; XIV, 4, 5.

Cf. VIII, 430 ; XV, 404 ; XVIII, 575, 576, 578, 579.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Meney (sire de), assiste au combat de Sancerre XI, 117.

L'édition de M. Buchon porte : le sire de Nence (Nance dans le Jura ?)

Il s'agit ici d'un chevalier du Berry ou des pays voisins. Menet (Cantal) ? Menou (Nièvre) ?

En 1396 vivait Jean Le Menou, seigneur de Montgobert.

MENSTERWORTH, *Mestreourde* (JEAN), dans l'ost de Robert Knolles VII, 481 ; VIII, 16 ; on lui reproche la défaite de Pont-Valain 50, 51 ; son supplice 90.

Cf. I_b, 48 ; VIII, 430 ; IX, 508.

Mensterworth, accusé d'abord d'avoir préparé la défaite de Pont-Vallain, ne tarda point à passer dans les rangs français. Il avait accepté, disait-on, la honteuse mission de servir de guide à une flotte espagnole et de lui indiquer les rivages de sa patrie où il serait plus aisé de porter le fer et la flamme.

Le traître Mensterworth se rendait en Espagne pour exécuter sa promesse lorsqu'il fut arrêté par un écuyer du roi de Navarre à Roncevaux, lieu célèbre dans les fastes chevaleresques par la trahison de Ganelon. On le conduisit à Pampelune et de là en Angleterre. Quand il y arriva, on l'envoya d'abord à Bristol afin de le montrer prisonnier aux populations galloises qu'il espérait soulever contre Édouard III, puis on l'enferma dans la prison de la Tour de Londres, *in gaola turris Londoniensis*.

Le supplice de Mensterworth eut lieu le 21 mars 1377, la 51^e année du règne d'Édouard III. Sa tête fut plantée sur un pieu de fer au milieu du pont de Londres. On conserve au *Record-office* le compte des frais qui résultèrent de l'envoi des quatre quartiers de son corps à New-Castle, à Caermarthen, à Bristol et à Douvres.

La date du supplice de Mensterworth donne la preuve que la seconde rédaction de Froissart où il est rapporté, ne peut être antérieure à 1377.

* *Mente* (*Gérard de*) XVIII, 396.

* MENTETH (JEAN GRAHAM, comte de). Voyez : GRAHAM.

* MENTETH (comte de) XIII, 354, 364.

MEPHAM (SIMON), archevêque de Canterbury, répond aux ambassadeurs écossais II, 259.

Élu archevêque de Canterbury, le 11 décembre 1327.
Mort le 12 octobre 1333.

MERCŒUR, *Merquel* (sire de), fait la guerre en Guyenne II, 404 ; prend part au combat de Saint-Omer III, 296, 299, 302 ; assiste à la bataille de Poitiers V, 446 ; le dauphin d'Auvergne écartèle de Mercœur VI, 195, 199.

Béraud de Clermont, sire de Mercœur comme petit-fils d'Alix de Mercœur.

MERCIER. Voyez LE MERCIER.

Merès (Diego) XI, 13. Mauvaise lecture pour Digarès ou Digo Moniz. Voyez ce mot.

* MERKES (THOMAS), évêque de Carlisle XVI, 330-334, 336, 337, 344, 357-359, 365.

Courageux défenseur des droits de Richard II. Religieux bénédictin de l'abbaye de Westminster et docteur d'Oxford, il devint, en 1397, évêque de Carlisle. Richard II lui avait légué par son testament une coupe de la valeur de vingt livres. Henri IV le fit emprisonner au monastère de Saint-Alban, puis il le fit traduire en justice au mois d'octobre 1399, comme coupable d'avoir assisté à des réunions de conspirateurs dans l'église de Saint-Paul et dans d'autres quartiers de Londres. Il fut condamné et enfermé à la Tour ; mais l'année suivante il fut rendu à la liberté, probablement après avoir renoncé à l'évêché de Carlisle. Nous voyons en effet qu'il fut transféré par le pape à l'évêché de Samothrace *in partibus infidelium*.

MERLE (sire du), assiège Saint-Valéry VI, 107.

Guillaume du Merle, fils de Guillaume I^{er} du nom, et de Jeanne de Mathefelon, chevalier, sire de Messey, bailli de Caen et du Cotentin en 1368. Il était capitaine-général de Normandie en 1369. Il fut employé par Charles V

dans la guerre contre les Anglais et reçut, le 2 mars 1374, la charge de capitaine, garde et châtelain des villes et château de Falaise.

On a de lui plusieurs montres passées en Bretagne depuis 1358 jusqu'à 1370.

A la même famille appartenait Jean du Merle qui prit part à l'ost de Bourbourg en 1383.

Merlen (Jean), « frisque homme et bon jousteur XIV, 144 » ; joute à Saint-Inglevert XIV, 144.

Jones lit : Merlan. Le poème anonyme sur la joute porte : Jean de Mellant.

Une famille du nom de Merlin existait en Angleterre. Peut-être : Jean de Melton.

MERLIN, célèbre enchanteur, annonce que le sanglier de Windsor plantera ses dents dans les portes de Paris XVII, 216.

Cf. V, 513 ; VIII, 418 ; XVI, 351.

MERLO, *Merle, Role (Alphonse de)*, comte portugais, se retire en Castille XI, 285.

MERLO (*Vasse Martin de*), prend part à la bataille d'Aljubarrota XI, 316 ; au banquet du roi de Portugal 407 ; assiste au mariage du roi de Portugal XII, 92, 93 ; est envoyé devant de la duchesse de Lancastre 99 ; s'empare du Ferrol 208, 209 ; l'un des chefs de l'armée portugaise 299 ; chargé d'escorter le duc de Lancastre 345.

MERLO (*Vasse Martin de*), fils du précédent, tué à Aljubarrota XI, 316.

MERLO (*Gonsalès de*), prend part à la bataille d'Aljubarrota XI, 316 ; au banquet du roi de Portugal 407 ; l'un des chefs de l'armée portugaise XII, 299, 300.

Je le trouve nommé dans un document du temps : Gonsalès Silva de Merlo.

MERLO (*Martin-Ferrand de*), écuyer de l'hôtel du roi de Portugal XI, 389 ; récits que lui fait le héraut Coïmbre XI, 390-395 ; introduit les envoyés du duc de Lancastre près du roi de Portugal 396.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Cf. I^a, 437 ; XVIII, 349.

Frère d'Arnaud Meschin qui précède.

Petit-Meschin était l'un des chefs de compagnie qui, à ce que rapporte Lopez de Ayala, soutinrent, en 1363, le comte de Foix contre le comte d'Armagnac.

En 1364, Charles V reprochait au roi de Navarre d'avoir « donné faveur et aide » à Petit-Meschin.

En 1365, il était l'un des chefs de compagnie qui pillèrent le Réthélois jusqu'à ce que le comte de Flandre eût chargé Alain de Poucke de lever un impôt qui servit au rachat du pays.

Villani l'appelle : Pitetto Meschino. « C'était, dit-il, « un homme de rien qui par sa valeur militaire était arrivé « à une grande puissance. Ce fut le plus rude adversaire « du roi de France, qui, pour le chasser de la Bourgogne, « envoya contre lui une compagnie d'Espagnols ; mais ceux- « ci firent autant de mal à leurs amis qu'à leurs ennemis. »

De la même famille que Nicolas Meschin, de Martigny, qui obtint, en 1352, une charte de rémission pour meurtre ?

Dans la noblesse du Bourbonnais figurait une famille du nom de Meschin, qui portait de gueules à trois alérions d'argent.

* MESNIL (ÉLISABETH DU) I^a, 97 ; II, 514.

* *Mesoreda*. Voyez : HEMSRODE.

MESPIN (PIERRE), est envoyé par le duc de Berry vers Charles VI XIV, 64, 68 ; — au siège de Ventadour, 94-98 ; l'un des principaux conseillers du duc de Berry 196.

Pierre Mespín, chevalier, est cité dans un document de 1381.

* MESSEM (GUILLAUME DE) XVI, 258, 259.

* MESSEM (TRISTAN DE) XV, 398 ; XVI, 258-260.

* MESSEM (ANNE DE) XVI, 260, 261.

Messiden (*Thomelin*), écuyer anglais, joute à Saint-Inglevert XIV, 124, 125.

L'auteur anonyme du poème sur cette joute l'appelle :

Thomelin Hociden.

Johnes propose de lire : Messidon, mais ce nom ne se rencontre dans aucun acte du temps.

Ce doit être Thomas Missenden, cité dans les *Inquisitiones post mortem* sous le règne de Henri IV. Ses biens se trouvaient dans le Wiltshire.

Mestriel, combat les Anglais sur mer V, 84, 146 ; XVII, 219 ; assiste à la bataille de l'Écluse XVII, 95,

Ce serait une histoire intéressante que celle de ces écumeurs de mer qui ont laissé si peu de traces dans les documents officiels.

Mete, Methe (Ancel de), l'un des rois d'Irlande.

Lisez : Aneel, au lieu d'Ancel et voyez : O'NEALE, roi de Meath.

MÉTELIN, *Matelin* (seigneur de), « grant baron de Grèce », services qu'il rend aux croisés XV, 345, 347 ; XVI, 38, 41, 42, 46, 48-50.

Cf. XV, 419, 436, 497, 499 ; XVI, 255, 256, 261, 262, 264, 274, 420-422, 426-428.

François Gattilusio, sire de Mételin ou Lesbos.

MÉTELIN (dame de), « dame pourveue et garnie sur toutes « autres », accueil qu'elle fait au comte de Nevers et à ses compagnons XVI, 48-50.

Cf. XVI, 264, 427, 428.

Marie Paléologue, sœur de l'empereur Jean V, femme du sire de Mételin qui précède.

* METHAM (THOMAS DE) V, 492.

* METTENEYE (JEAN) XV, 398.

* METTENEYE (JACQUES) XVIII, 319.

METZ (évêque de). Voyez BOPARD et MONTEIL.

* METZ (JEAN DE), ménestrel I^a, 91.

MEULEN (GOSWIN VAN DER), *Gossuin de la Muele*, accompagne Jean de Hainaut en Angleterre II, 113, 114, 122 ; XVII, 17 ; dans l'ost de la Flamengerie III, 53.

MEULEN (JEAN VAN DER), *Jean du Moulin*, est envoyé par le comte

de Flandre vers l'évêque de Norwich X, 215-217 ; retourne à Lille 225 ; est défait par les Anglais 238, 239 ; assiste aux obsèques du comte de Flandre 289 ; prend part à la surprise d'Audenarde 301.

* MEULENAERE. Voyez De MEULENAELE.

* MEULLENT (sire de) VI, 476 ; XVIII, 426.

* MEULLENT (JEAN DE), évêque de Paris VI, 454, 466, 474.

Jean de Meullent, évêque de Noyon en 1350, et de Paris en 1351. Mort en 1363.

MEULLIER (FROISSART), écuyer de Hainaut, fait la guerre en Espagne IX, 455.

Froissart Meullier figure dans le recueil des chartes des comtes de Hainaut publié par M. Devillers, p. 626.

MEURS, *Mours* (comte de), traite avec Édouard III II, 385 ; dans l'ost de la Flamengerie III, 32.

Thierri comte de Meurs. L'un des feudataires de Jean III, duc de Brabant.

MEURS (comte de), reçoit du duc de Gueldre trois châteaux en gage XIII, 15 ; les rend au duc de Brabant 16.

Cf. XIII, 324.

Frédéric de Meurs, fils de Thierri qui précède. Il épousa Catherine de Walburg de Saarwerden.

Meuton (Jean). Voyez MULTON.

Micaille (Gauvain), écuyer français, joute contre un écuyer anglais IX, 275-277, 281, 282, 323.

* *Michidan*, XIV, 413.

* MIDDELTON (THOMAS DE) V, 492.

* MIDDELTON (JEAN DE), ménestrel I^a, 91.

MILAN (JEAN VISCONTI, seigneur et archevêque de), autorité qu'il tient de l'empereur Charles de Luxembourg II, 346 ; XV, 254, 255.

Cf. XV, 459, 460.

Quatrième fils de Matteo Visconti. Administrateur de l'archevêché de Milan depuis 1333 ; archevêque le 6 août 1342. Il ne recueillit la seigneurie de Milan qu'en 1349,



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS

Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

querait fort bien par la devise : *uro et extinguo*.. En 1350, il épousa Blanche de Savoie, sœur du comte Amédée VI. Unissant la perfidie à la magnificence, la cruauté à l'amour des lettres qui l'engagea à fonder l'université de Pavie, il se retira dans cette ville où il se croyait mieux en sûreté qu'à Milan, et y mourut le 4 août 1378.

MILAN (BARNABO VISCONTI, seigneur de), devient seigneur de Milan XV, 254 ; règne avec son frère 255-258 ; le marquis de Montferrat lui fait la guerre VI, 350, 353, 358 ; fait grand accueil au duc de Clarence VII, 247 ; Edouard Le Despencer le combat VIII, 271 ; XVII, 559 ; le sire de Coucy se rend près de lui VII, 420 ; reconnaît Clément VII IX, 146 ; fait grand accueil au duc d'Anjou IX, 465 ; épouse la sœur du duc de Brunswick XV, 257 ; est renversé du pouvoir et meurt X, 324-328 ; XV, 258, 259 ; sa fille avait épousé le duc Étienne de Bavière XV, 259.

Cf. I^a, 160, 167, 245, 308 ; I^b, 106 ; IX, 527, 539 ; X, 555 ; XI, 442, 443 ; XIV, 394 ; XV, 459-463.

Barnabo Visconti, frère de Matteo II et de Galéas II, succéda à ce dernier en 1378.

Il reçut le prénom de Barnabo, parce que c'était celui que portaient habituellement les Doria, dont sa mère était issue. Le plus cruel et le plus débauché des Visconti. Son neveu Jean Galéas l'attira dans une embûche, le 6 mai 1385, et l'enferma dans un château où il expira le 18 décembre de la même année. Froissart s'est trompé en lui faisant épouser la sœur du duc de Brunswick. Il avait épousé Béatrix de la Scala.

MILAN (JEAN-GALÉAS duc de), épouse Isabelle de France XV, 257 ; fait la guerre à son oncle avec l'aide du sire de Coucy VIII, 371 ; XVII, 492 ; s'empare du pouvoir X, 324-328 ; XIV, 161 ; XV, 258, 259 ; sagesse qu'il montre au commencement de son gouvernement XV, 258 ; se fait craindre plus qu'aimer 259 ; marie sa fille au duc d'Orléans XIV, 18, 369 ; XV, 257, 260 ; XVII, 463 ; on engage

Charles VI à lui écrire au sujet du schisme XIV, 83, 85 ; le marquis de Montferrat lui fait la guerre IX, 155, 156 ; XI, 111 ; le comte d'Armagnac lui fait la guerre XIV, 161, 291-313 ; ses griefs contre le roi de France XV, 261, 353, 354 ; ses relations avec Bajazet 253, 262 ; projet de Charles VI de lui faire la guerre 308 ; message que Bajazet lui adresse 329, 338 ; Charles VI le ménage XVI, 31 ; envoie une armure au comte de Derby 95, 96.

Cf. I^a, 256, 504 ; IX, 501, 527 ; X, 555, 556 ; XIV, 423, 424, 427-430 ; XV, 393, 401, 406, 413, 416, 444, 458, 461-465, 485, 492 ; XVI, 277, 415.

Fils de Galéas II seigneur de Milan et de Blanche de Savoie. Il succéda à Barnabo.

Il épousa, en 1360, Isabelle, fille du roi Jean, et, en 1380, sa cousine Catherine Visconti. L'empereur Wenceslas lui conféra en 1395 le titre de duc de Milan. Mort le 3 septembre 1402.

Avant de devenir seigneur de Milan, il portait le titre de comte de Vertus (petite ville de Champagne érigée en comté-pairie et donnée en dot à Isabelle de France).

Supérieur aux autres Visconti par sa politique, son courage et sa prudence.

MILAN (YOLANDE VISCONTI). Voyez CLARENCE.

MILAN (VALENTINE VISCONTI). Voyez ORLÉANS.

MILAN (JULIE VISCONTI): Voyez ANJOU.

* MILAN (CHARLES VISCONTI) X, 556 ; XIII, 341.

Fils de Barnabo.

MILAN (BÉATRIX D'ARMAGNAC, femme de CHARLES VISCONTI) X, 556.

Sur ce mariage, voyez Osio, Documents milanais, à la date du 9 mai 1382.

VISCONTI (DONNINA) IX, 527. Voyez HAWKWOOD.

MILAN (cardinal de), prend la croix II, 344.

Milles, capitaine de Chantonceau III, 400-404.

* MILLESAINTS (RAYMOND DE), châtelain de Mauléon XVIII, 37.

* MILLET (JEAN), valet du comte d'Auxerre VI, 498.

MILLY (le Borgne de), écuyer de Beauce, capitaine de Damasan IV, 350, 353.

Milly est un bourg de l'arrondissement d'Étampes (Seine-et-Oise).

Je trouve cités vers cette époque Gauvart et Bertrand de Milly.

* MINOT (LAURENT), poète du XIV^e siècle, cité V, 478, 488, 502 et passim.

* MIRABEL (SIMON DE) II, 513, 536 ; III, 480 ; IV, 474 ; XIII, 326 ; XVIII, 105.

Fils de Jean de Mirabel et frère de Franck de Mirabel dit de Hale. Voyez ce mot.

Le 7 février 1338, le comte de Flandre paie deux cent onze livres quatorze sous qu'il devait à Simon de Mirabel.

Le 22 février 1345, une rente donnée à l'hôpital des Lépreux à Gand par Simon de Mirabel est échangée contre quatre arpents de prés à Wondelghem.

En 1354, Claire de Mirabel, dame de Saint-Jean-ten-Steene, femme de Jean de Bouchout, fait une fondation de messes avec le consentement de sa fille Élisabeth Vilain, dame de Maelstede.

Des liens étroits de parenté unissaient Simon de Hale à Hugues de Melun, seigneur d'Antoing et châtelain de Gand.

En 1344, Simon de Hale prêta à la commune de Gand la somme énorme de onze mille sept cent trente-trois livres.

Ce fut Simon de Mirabel qui fonda à Gand le monastère de Groenenbrielle.

Simon de Mirabel mourut assassiné le 9 mai 1346. Il fut inhumé sous une tombe élevée telle qu'on en érigeait aux chevaliers, dans l'église de Sainte-Pharaïlde.

Élisabeth de Flandre, veuve de Simon de Mirabel, épousa en secondes noces Arnould de Rummen, chevalier du pays de Liège.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

poix qui fut accusé d'avoir fait assassiner le Borgne de Mauny pour venger l'un de ses frères tué dans un tournoi à Cambray.

Le neveu de l'évêque de Cambray, que le Borgne de Mauny tua dans un tournoi à Cambray, s'appelait Roger de Lévis : il était fils de Jean de Lévis-Mirepoix et de Constance de Foix, par conséquent frère du maréchal de Mirepoix.

Le siège de la Réole eut lieu au mois de septembre 1324.

M. Luce cite, d'après un registre du *Trésor des Chartes*, les lettres de grâce accordées, le 14 novembre 1325, au maréchal de Mirepoix à la suite du meurtre de Jean dit le Borgne de Mauny *in exercitu nostro Vasconia novissime præterito vel prope nostrum exercitum*.

MIREPOIX (sire de), tué devant Bergerac IV, 223, 227 ; XVII, 169.

Cf. I^b, 153.

Jean, fils aîné de Jean de Mirepoix et de Mahaut de Sully.

Il s'était trouvé en 1340 à l'ost de Bouvines avec quatre écuyers sous ses ordres.

Froissart dit (IV, 227) qu'il fut tué sous la bannière de Gauthier de Mauny : ce qui signifie qu'il fut tué par Gauthier de Mauny. Le sens de cette phrase n'est pas douteux. Froissart, racontant que le comte d'Auxerre tomba au pouvoir de Chandos, dit qu'il fut pris sous son pennon (VII, 49)

Dans les *Chroniques abrégées* (XVII, 79), Froissart rapporte que Gauthier de Mauny tua ce sire de Mirepoix de sa main.

Il lui donne (IV, 223) le prénom de Hugues et paraît avoir du reste confondu le père et le fils.

MIREPOIX (PIERRE DE), évêque de Cambray, donne dans cette ville un tournoi où son neveu périt IV, 293-297 ; XVII, 169.

Cf. IV, 463.

Évêque de Maguelonne en 1307, de Cambray de 1309 à 1324, puis évêque de Bayeux. Mort en 1334.

Troisième fils de Gui de Lévis-Mirepoix et d'Isabelle de Marly.

MISNIE, *Misse* (marquis de), traite avec Édouard III II, 359, 360 ; XVII, 45, 49 ; assiste à l'investiture du vicariat impérial d'Édouard III II, 463, 465 ; défie Philippe de Valois 483 ; dans l'ost de la Flamengerie III, 1, 2, 5, 10, 32, 37, 41, 52 ; XVII, 66 ; assiste à une assemblée à Gand III, 64 ; dans l'ost de Naves 182, 184 ; se rend à Valenciennes 199 ; assiste au parlement de Vilvorde 216 ; — au siège de Tournay 221-223 ; XVII, 98 ; dans l'ost d'Édouard III en Artois VI, 212, 222.

Froissart l'appelle : le marquis de Misse et d'Eurient. Le marquisat de Misnie ou Meissen était sur les bords de l'Elbe ; Dresde en était la capitale.

Le marquis de Meissen a son écu reproduit dans l'armorial du héraut Gueldre.

Miton Voyez MORTON.

* MOCENIGO (THOMAS) XV, 407.

* MOENIN (JACQUES), échevin d'Ypres X, 475.

* MOENTEN (GUILLAUME) XIV, 416.

* MOERE (GOSSUIN DE LE) XVIII, 105.

Goswin Van der Moere avait épousé Marie de Courtray.

* MOERE (JEAN DE LE) XVIII, 105.

* MOERE (GODESCALC DE LE) XVIII, 155.

* MOERKERKE (le sire de) II, 536.

* MOERKERKE (LÉON DE) XVIII, 105.

* MOERSEKE (GÉRARD DE) XVIII, 105.

* MOFFET (GAUTHIER DE) III 525.

MOHUN, *Maune* (sire de), partisan de la reine Isabelle II, 71 ; assiste à l'hommage d'Édouard III 232.

Jean de Mohun. Il épousa une fille de Robert de Tibetot.

MOHUN, *Maune* (sire de), est envoyé en Hainaut XVII, 41 ;

— en Gascogne IV, 216 ; dans l'ost de Normandie 380 ; assiste à la bataille de Crécy V, 33, 35 ; XVII, 204 ; — à la bataille de Winchelsea V, 266 ; dans l'ost d'Artois 317 ; assiste à la bataille de Poitiers 423 ; XVII, 354 ; dans l'ost de Champagne VI, 221, 224 ; scelle une charte d'Édouard III VII, 462 ; dans l'ost du duc de Lancastre VIII, 280 ; retourne en Angleterre 321 ; dans l'ost du duc de Bretagne 344, 346 ; dans l'ost du duc de Lancastre XI, 327.

Cf. IV, 462 ; V, 540.

Froissart écrit : Manne et Maune, et le héraut Chandos : Mawn. Comme à cette époque il n'y avait pas de sires de Man, je n'hésite pas à lire : Mohun. Quoique Jean de Mohun figure assez rarement dans les documents de cette époque, les rôles cités par Dugdale rappellent la part très-active qu'il prit à toutes les guerres de son temps, et l'on comprend parfaitement le soin avec lequel Froissart a recueilli tout ce qui touchait à sa biographie. Il avait été confié en même temps qu'Édouard Le Despencer à la tutelle de Barthélemy de Burghersh, dont plus tard il épousa la fille.

Jean de Mohun était issu de Guillaume de Mohun qui avait, dit-on, quarante-sept chevaliers sous ses ordres dans l'armée victorieuse de Guillaume le Conquérant.

Barnes cite Jean de Mohun parmi les héros de Crécy.

Jean de Mohun était fils de Jean de Mohun et de Jeanne Segrave.

En 1342, en Bretagne ; en 1343, en Gascogne. En 1345, l'un des compagnons du prince de Galles dans l'expédition que couronna la bataille de Poitiers.

Douzième chevalier de l'ordre de la Jarretière. Sa femme était Jeanne de Burghersh, fille et sœur des deux Barthélemi de Burghersh loués par Froissart. Une de ses filles épousa le duc d'York ; une autre, le comte de Salisbury. Mort au mois d'octobre 1404.

* MOHUN (ÉLISABETH DE). Voyez : SALISBURY.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Cf. XVI, 310.

Il s'agit ici de Gui de Monceau qu'Aubert de Bavière envoya en 1395 à Hal pour traiter des affaires de Liège. Il conduisit dix lances avec lui dans l'ost de Frise et reçut pour ses frais de guerre pendant vingt jours la somme de 204 livres. Il devint peu après prévôt de Valenciennes et vivait encore en 1413.

* *Monces (Jean) V*, 492.

* **MONCLAR**, *Moncler* (vicomte de) **IV**, 457.

Arnaud vicomte de Monclar se trouvait en 1342 dans l'ost du comte de Foix.

MONCLAVE (**BARTHÉLEMI DE**), évêque de Béziers, reçoit Charles VI **XIV**, 60, 66.

Cf. **XIV**, 400.

Montclau (sire de), dans la chevauchée du sire de la Volte **XI**, 126 ; au siège d'Avignon **XVI**, 126.

Probablement : Montclar (Drôme). On voit encore à Montclar les ruines d'un ancien château.

Mondech, Mondesque. Voyez : **MENDEZ**.

Mondigon (Bertrand de), écuyer, dans l'ost de Gauthier de Passac **XI**, 223.

Mondigy (Guillaume de), écuyer bourguignon, fait la guerre en Espagne **XI**, 160, 171.

Monby ?

MONIZ (**PIERRE**), grand-maître de l'ordre de Calatrava, partisan de Henri de Transtamare **VII**, 93, 94 ; fait prisonnier à la bataille de Najara 194, 207, 217 ; se soumet à Pierre le Cruel 220, 221, 223 ; en garnison à Xérès **IX**, 456 ; traite avec les Portugais 489 ; combat les Portugais et est tué à la bataille d'Aljubarrota **XVI**, 13, 168, 182, 316.

Cf. **VII**, 513.

Don Pero Moniz de Godoy.

Il faut lire probablement, **XI**, 13, au lieu de : « le grant
« maistre de Calletrave et son frère ung jeune chevalier,
« que l'on appelloit messire Piètre », cette phrase : « le

« grant maistre de Calletrave que l'on appelloit messire
« Piètre et son frère ung jeune chevalier. »

Si Froissart (VII, 194) l'appelle Ferrant, c'est probablement parce qu'il l'a confondu en cet endroit avec don Fernando Osorès, commandeur de Saint-Jacques, qui se trouva aussi à la bataille de Najara.

Don Pero Moniz ne mourut pas à la bataille d'Aljubarrota: Ce fut son fils Joao Perez de Godoy.

Don Pero Moniz avait, comme le dit Froissart (XI 183), un frère nommé Digo Moniz.

MONIZ (DIÉGO), *Digo Monès*, dans l'ost du roi de Castille XI, 13 ; est armé chevalier à la bataille d'Aljubarrota 183.

* *Monneton (Hugues de)* XV, 395.

MONNOIE' (NICOLAS DE LA), ambassadeur de la duchesse de Brabant XIII, 38, 188.

Cf. XIII, 357.

MONS, XVIII, 92. Voyez BERG.

MONS, II, 20. Voyez JULIERS.

MONS (LAURENT DE) I^a, 81 ; II, 514.

* MONSTRELAIX (HUGUES DE), évêque de Saint-Brieuc VIII, 433.

MONTAGNES (sénéchal des), défend l'Auvergné contre les compagnies XIII, 79.

La sénéchaussée des Montagnes embrassait une grande partie du Dauphiné.

* MONTAGU (SIMON DE) III, 518.

Fils de Guillaume de Montagu, shériff de Dorsetshire.
Père de Guillaume de Montagu qui épousa Élisabeth de Montfort.

* MONTAGU (ALFRITHE DE MAN, femme de SIMON DE) III, 518.

MONTAGU (GUILLAUME DE). Voyez SALISBURY (GUILLAUME comte de).

* MONTAGU (SIMON DE), évêque d'Ely XVIII, 224.

Fils de Guillaume de Montagu et d'Élisabeth de Montfort. Frère du comte de Salisbury.

* MONTAGU (ÉDOUARD DE) III, 516 ; XVIII, 84.

Frère de Guillaume comte de Salisbury et comme lui fils de Guillaume de Montagu et d'Élisabeth de Montfort.

En 1337, Édouard III qui venait de lui donner l'ordre de chevalerie, lui accorda une pension de cent livres.

Ce fut à Gand qu'Édouard de Montagu fit hommage de ses fiefs au roi d'Angleterre.

Une chartre de sauf-conduit est accordée, le 10 août 1341, à Édouard de Montagu qui doit accompagner le roi outre-mer.

On trouve aussi dans le recueil de Rymer une lettre d'Édouard III adressée en 1361 à Édouard de Montagu.

En 1347 et en 1355, Édouard de Montagu combattit en France. Mort en 1361. D'Alice Brotherton, fille du comte de Norfolk, il laissa une fille qui épousa Guillaume d'Ufford, comte de Suffolk.

MONTAGU (GUILLAUME DE), capitaine du château de Salisbury III, 445 ; XVII, 124, 125 ; va réclamer le secours d'Édouard III III, 448-451, 453 ; XVII, 126 ; Édouard III le charge d'annoncer à la comtesse de Salisbury la délivrance de son mari III, 468.

Cf. III, 516.

Rien n'est plus obscur. Il était le fils d'une sœur du comte de Salisbury, et on l'appelait comme son oncle : Guillaume de Montagu (III, 445).

Les généalogistes anglais n'indiquent aucune solution.

MONTAGU (JEAN DE), combat les Français devant Calais V, 238 ; dans l'ost d'Édouard III en Artois 317 ; lève bannière devant Belleperche VI, 474 ; XVII, 494 ; défend les côtes d'Angleterre VIII, 394, 396 ; XVII, 566, 567 ; au siège de Saint-Malo IX, 68.

Cf. IV, 461, 462, 485, 486 ; V, 520, 524, 540 ; X, 565.

Second fils de Guillaume comte de Salisbury et de Catherine de Grandison. Il assista à la bataille de Crécy et se signala depuis dans diverses expéditions. Il fut sénéchal de la maison de Richard II. Mort le 25 février 1389



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

de Berry 322, 339 ; assiste au combat de Puirenon 392, 395 ; — au siège de Belleperche ; dans l'ost du duc de Berry VIII, 6, 7 ; au siège de Limoges 26 ; — d'Ussel 82. Cf. XVIII, 391.

Froissart le désigne sous le titre du grand seigneur de Montaigu ou du sire de Montaigu en Auvergne. Il lui donne (VII, 395) le prénom de Griffon.

Bernard Aycelin de Montaigu, dit Griffon, quatrième fils de Gilles de Montaigu et de Mascarone de la Tour. Il épousa Isabelle de Bourbon-Clacy et était mort en 1372.

MONTAIGU (HENRI DE), combat les Anglais en Auvergne VI, 194-196, 198, 200 ; repousse les compagnies 334 ; combat les Anglais en Auvergne XIII, 79.

Henri Aycelin de Montaigu, le cinquième des neuf enfants de Gilles Aycelin de Montaigu et de Mascarone de la Tour. Il fut fait chevalier à Ponthièvre le 14 août 1359, et reçut du roi, en considération de ses services et de ceux de ses frères, plusieurs terres confisquées sur Robert Dauphin (1361).

MONTAIGU (PIERRE DE), évêque de Laon, chargé de négocier avec les Flamands X, 97 ; — avec les Anglais 274.

Cf. IX, 500 ; X, 466 ; 533, 579 ; XVIII, 488, 494.

Sixième fils de Gilles Aycelin de Montaigu et de Mascarone de la Tour.

Pierre Aycelin de Montaigu, cardinal, évêque de Nevers, puis de Laon, chancelier du duc de Berry en 1357. Mort au mois de novembre 1388. On crut à un empoisonnement parce qu'il avait combattu l'autorité des oncles du roi.

* MONTAIGU (GÉRARD DE), garde du trésor des chartes III, 495 ; XVIII, 170, 509.

Gérard de Montaigu, notaire du roi, fut anobli en 1363. Mort en 1391. Il avait épousé Biote Cassine!, sœur de Ferry Cassinel archevêque de Reims.

La beauté de Biote Cassinel fut-elle étrangère au crédit de Gérard de Montaigu ? Charles V n'y fut point

insensible, et l'on sait qu'il ne dédaigna point de composer pour elle un rébus où la lettre k, un cygne et une aile figuraient le mot : Cassinel.

MONTAIGU (JEAN DE), conseiller de Charles VI XIV, 40, 365 ; desseins formés contre lui XV, 3 ; Olivier de Clisson soupe chez lui 26, 27 ; perd ses emplois 46, 59 ; se cache 65 ; Charles VI, dès sa guérison, le rappelle près de lui 215.

Cf. XIII, 373.

Jean de Montaigu fut d'abord secrétaire de Charles V, puis de Charles VI. Grand-maître d'hôtel de ce prince. Il reçut de lui une rente parce qu'il avait été le seul de ses secrétaires présent à la mêlée de Roosebeke : ce qui m'empêcha point ses ennemis de répandre le bruit qu'il avait reçu de l'argent des Flamands.

En 1396, capitaine de la Bastille.

Dans un chartre de 1397, il s'intitule : Jean de Montaigu, seigneur de Marcoussis, conseiller et général gouverneur sur le fait de la dépense de l'hôtel du roi.

On sait qu'en 1409 le duc de Bourgogne lui fit trancher la tête. Son corps resta attaché pendant près de trois ans au gibet de Montfaucon.

Fils aîné de Gérard de Montaigu et de Biote Cassinel. Il épousa Jacqueline de la Grange, nièce de Jean de la Grange cardinal d'Amiens. Il reçut la sépulture à Marcoussis où les Célestins lui firent cette épitaphe : *Non vetuit servata fides regi, patriæque quin tandem injustæ traderetur ipse neci.*

MONTAIGU (JEAN DE), évêque de Chartres, accompagne Charles VI à Tours XIV, 353 ; Charles VI loge dans son palais XV, 27.

Cf. XVI, 277, 366, 373, 409.

Jean de Montaigu, troisième fils de Gérard de Montaigu et de Biote Cassinel, d'abord conseiller au parlement, devint évêque de Chartres en 1390 et archevêque de Sens en 1406. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

* MONTAIGU (BÉRENGER DE), archidiacre de Paris V, 481.

Il fut fait prisonnier à la bataille de Crécy.

Le 26 juillet 1346, Foulques de Chanac avait reçu l'ordre de se rendre à Rouen pour combattre les Anglais alors en Normandie. Le 1^{er} août, il somma tous les feudataires de l'évêché de Paris de l'accompagner dans cette guerre.

Montaigu (Bridoul de), chevalier du Hainaut, sa mort VIII, 314.

L'édition de Sauvage porte : Bridoul de Montagin. On trouve le surnom de Bridoul chez les sires de Montigny.

MONTAILLER (le Borgne de), fait la guerre en Écosse X, 228.

* MONTAUBAN (GUILLAUME DE), l'un des Trente V, 513, 514.

Guillaume de Montauban, fils d'Olivier de Montauban et d'Amicie du Breil, fut l'un des Trente du parti français. L'un de ses frères avait eu la tête tranchée comme traître par ordre de Philippe de Valois.

Les Montauban étaient issus des Rohan.

A cette famille appartenaient Arthur et Jean de Montauban qui occupent une place si honteuse dans l'histoire du règne de Louis XI.

* MONTAUBAN (SIRE DE) XVIII, 344.

Alain IV sire de Montauban.

* MONTAUBAN (RENAUD DE) XVIII, 344.

Renaud de Montauban, capitaine de Ploërmel, second fils d'Olivier de Montauban et d'Amicie du Breil.

MONTAUBAN, *Montalban* (LOUIS DE), est envoyé à Calais XI, 361.

J'ignore quel est ce Louis de Montauban cité parmi les chevaliers anglais.

* MONTAUBERT (JEAN DE) XV, 395, 396.

MONTAULT. Voyez MUSSIDAN.

MONTBÉLIARD (comte de), dans l'ost de Bouvines III, 246, 249 ; prend part à l'expédition d'Édouard III en Champagne VI, 222 ; ravage la Bourgogne VII, 15, 16, 18, 19, 22 ; Charles V traite avec lui 302.

Cf. V, 477 ; VII, 488.

Au mois d'août 1335, le comte de Montbéliard s'était



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

MONTCANARD (PHILIPPE DE). Voyez BEUKEMAERE (PHILIPPE DE).

MONTCAVREL, *Montquavrel* (sire de), « moult vaillant chevalier « d'Artois XV, 317 » ; fait prisonnier dans l'expédition de Gueldre XIII, 277 ; assiste à la joute du sire de Clary XIV, 53 ; accompagne les ducs de Lancastre et d'York 338 ; — les ambassadeurs anglais XV, 165 ; dans la chevauchée du sire de Coucy à Nicopoli 265 ; ordonne à son écuyer de sauver son fils 317, 318.

Cf. XV, 414, 467, 477.

En 1391, nous trouvons une charte royale *pro Johanne de Montcavrel*. Il était en 1392 dans l'ost du Mans et en 1393 au siège de Domme.

Le sire de Montcavrel ne périt point à la journée de Nicopoli ; car, le 25 janvier 1399, le duc de Bourgogne fit un don de trois cents livres à Jean de Montcavrel pour l'aider à payer sa rançon aux Turcs.

Fils de Jean de Montcavrel qui était en 1340 dans l'ost de Bouvines ?

Je ne sais si c'est le même que Jean de Montcavrel qui en 1381 obtint une charte de rémission.

Montcavrel est près de Montreuil (Pas-de-Calais). Cette seigneurie passa au XV^e siècle aux Monchy.

MONTCONTOUR (GUILLAUME DE), au siège de Bergerac IX, 4 ; — de Saint-Macaire 18 ; — de Mortagne 25, 84, 87.

Cf. VIII, 430.

MONTCROIX (sire de), « moult vaillant homme de la conté de « Genève XI, 250 » ; assiége le pape Urbain à Pérouse XI, 250.

MONTDORP (JEAN DE), écuyer, fait prisonnier par les Français III, 286, 290, 294.

MONTCANARD (le Borgne de), dans l'ost de Roosebeke X, 118.

Robert de Montdoucet dit le Borgne servait en Normandie en 1377 sous les ordres du duc de Bourgogne. Premier écuyer du roi en 1397. Mort en 1399. Il avait épousé Jeanne de Villebon.

MONTEIL (ADHÉMAR DE), évêque de Metz, Philippe de Valois lui écrit II, 495 ; XVII, 99 ; dans l'ost de Bouvines III, 246, 249 ; est de nouveau mandé par Philippe de Valois XVII, 190 ; assiste à la bataille de Crécy 209 ; dans l'ost du roi Jean 306.

Cf. IV, 494.

L'évêque de Metz est cité dans les rôles de l'ost de Bouvines.

MONTÉLIMART (sire de), assiste à la bataille de Brignais VI, 343.

* MONTENAY XIV, 416.

M. le baron Pichon pense qu'il s'agit peut-être ici de Guillaume de Montenay, capitaine de Caen en 1417.

MONTENDRE (JEAN DE), créé sénéchal de Saintonge V, 286 ; tué à la bataille de Poitiers 445, 452.

Frère d'Alain de Montendre qui en 1340 défendit Tournay ?

Montendre est dans l'arrondissement de Jonzac (Charente-Inférieure).

MONTENDRE (GUILLAUME DE), dans la chevauchée de Guillaume d'Audeley VII, 353 ; — de Chandos 390 ; — du duc de Lancastre VIII, 71 ; gouverneur de Saintonge pour les Anglais 110 ; XVII, 514 ; dans l'ost du captal de Buch VIII, 157 ; assiégé à Thouars 201 ; XVII, 527 ; se retire à Niort VIII, 210 ; XVII, 530.

Le 16 février 1353, Édouard III accorda une pension de vingt livres à Guillaume de Montendre.

MONTENDRE (sire de), ne peut s'opposer aux Anglais XIII, 152.

MONTESQUIOU, *Montesquieu* (BERTRAND DE), écuyer, capitaine de la Boussée XI, 212.

Probablement Bertrand de Montesquiou, bâtard d'Arsieu de Montesquiou qui épousa Constance d'Andouins.

MONTFAUCON (GÉRARD DE), ravage le Hainaut III, 166 ; en garnison à Tournay 218, 219, 226, 305 ; XVII, 97.

Cf. XVIII, 85.

Gérard de Montfaucon, chevalier bachelier, servit à Douay

avec neuf écuyers sous Godemar du Fay du mois d'octobre 1339 au mois d'octobre 1340.

On trouve aussi cité vers la même époque Guillaume de Montfaucon. Il figure notamment dans un rôle de la fin de 1338.

MONTFAUCON (PIERRE DE), chef de compagnie, s'empare du château de Tuchan XII, 44 ; est pris 48, 50 ; est délivré 51.

MONTFAUCON (GUILLAUME DE). Voyez QUERCY (sénéchal de).

* MONTFAVENCE (cardinal de) II, 525.

MONTFERRAND (sire de), se rend à la fête de Windsor IV, 216 ; dans la chevauchée du comte de Derby XVII, 156, 159 ; assiste à la bataille de Poitiers V, 421, 423, 429 ; intervient en faveur du cardinal de Perrigord 469 ; mandé par le prince de Galles VI, 15 ; jure la paix de Bretigny 305 ; VII, 285 ; assiège Limoges VIII, 31 ; — Montpaon 71 ; est mandé pour secourir la garnison de Thouars 210 ; à la cour du comte de Foix XI, 130.

Cf. IX, 509 ; XVIII, 376.

Ceci s'applique, je pense, à deux seigneurs de Montferrand : Bertrand, qui en 1360 reçut une pension de deux mille écus, et Aimeri, à qui Édouard III donna en 1376 la ville de Montpazier.

Les sires de Montferrand sont cités fréquemment dans les rôles de Gascogne.

MONTFERRAND (GUILLAUMÈ DE), assiste à la bataille d'Aljubarrota XI, 305, 309 ; — à une joute à Bordeaux XII, 51, 53.

Cité dans une charte de 1385 comme faisant la guerre en Portugal sous les ordres de Ferrand, maître de l'ordre de Saint-Jacques.

MONTFERRAND (JEAN DE), assiste à une joute à Bordeaux XII, 52.

* MONTFERRAND (RENAUD DE) X, 564.

Renaud de Montferrand est cité dans un document de 1354.

Renaud de Montferrand fut l'un des otages des frères



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

MONTGASCON (sire de), assiste à la bataille de Saint-Omer III, 302.

Godefroi de Boulogne, seigneur de Montgascon, fils de Robert comte de Boulogne et de Marie de Flandre, épousa 1^o Marguerite de Clermont, 2^o Blanche la Boutillière de Senlis, 3^o Jeanne de Ventadour. Son fils périt à Nicopoli.

* MONTGAY (sire de) XVIII, 392.

MONTGOMERY, *Gombry* (JEAN DE), « chevalier sage et vaillant » IV, 283 » ; châtelain d'Aiguillon IV, 283, 284.

Cf. IV, 462, 463, 483 ; V, 508 ; XIII, 365 ; XVIII, 91.

Jean de Montgomery est fréquemment cité dans les Actes de Rymer. Il fut capitaine de Calais et amiral de la flotte.

MONTGOMERY, *Montgombre*, l'un des chevaliers écossais de l'ost d'Otterburn XIII, 201, 226, 227.

Jean de Montgomery qui se signala à la bataille d'Otterburn, descendait de Roger de Montgomery, parent de Guillaume le Conquérant, qui commandait le premier corps de l'armée normande à la bataille d'Hastings. Ses descendants se fixèrent en Écosse. Henri Percy, fait prisonnier par Jean de Montgomery, lui paya une rançon si considérable qu'elle lui suffit pour construire le château de Punnoon, près d'Eglesham.

* MONTGOMERY (lord) XVI, 396, 397.

* MONTHERMER (RAOUL DE), comte de GLOCESTER IV, 462.

* MONTHERMER (THOMAS DE) IV, 462.

* MONTHERMER (ÉDOUARD DE) XVIII; 91.

* MONTHERMER (DENISE DE) I^a, 94, 554 ; IV, 461.

* MONTHERMER (MARGUERITE DE) I^a, 95 ; IV, 461, 462.

* MONTHERMER (MARIE DE), comtesse de FIFE IV, 461. Voyez : FIFE.

MONTIEL (sire de), Pierre le Cruel se réfugie dans son château VII, 266, 272.

MONTIGNY-EN-OSTREVANT (l'Étendard de), prend part à l'expédition de Jean de Hainaut en Angleterre II, 63-66 ; XVII, 4, 5.

Froissart désigne (II, 66) le seigneur de Montigny-en-Ostrevant. Montigny-en-Ostrevant est un village à deux lieues de Douay. Il posséda, dès une époque reculée, des seigneurs qui portaient : de sinople au lion d'argent.

Simon de Montigny vivait à la fin du XI^e siècle. Son fils Robert qui lui succéda, fit vers 1165 un échange avec l'abbaye d'Anchin.

Robert II est cité en 1185. Vers 1250, Gui de Montigny eut de longues et violentes contestations avec les religieux d'Anchin. Il eut pour fils Robert de Montigny, qui poursuivait, en 1281, les démêlés de son père avec l'abbaye d'Anchin protégée par le comte de Flandre.

Il s'agit ici d'Eustache de Montigny qui scella, le 21 février 1328 (v. st.), les lettres par lesquelles Robert de Manchicourt vendit un fief à Blaton au comte Guillaume de Hainaut. Il intervint aussi, le 4 décembre 1332, dans une charte donnée à Valenciennes, par laquelle Ferri de Hordain céda au comte de Hainaut certaines redevances féodales.

La terre de Montigny-en-Ostrevant passa plus tard aux maisons de Hornes et de Montmorency. Confisquée par Philippe II en 1568 sur Floris de Montigny, elle fut restituée à ses héritiers en 1578, lors de la pacification de Gand, et fut plus tard vendue à Marguerite de Lalaing qui en 1621 la légua au chapitre des chanoinesses de Berlaymont.

MONTIGNY-EN-OSTREVANT (JEAN DE), se rend en Angleterre avec Jean de Hainaut II, 113, 114, 117 ; se trouve près de lui lors de l'arrivée des ambassadeurs anglais 191 ; en garnison à Maubeuge III, 146 ; dans l'ost de Naves 179, 182 ; joute à Londres IV, 125 ; fait prisonnier au siège de Breteuil V, 380, 381 ; XVII, 336, 337 ; secourt le comte de Roussy VI, 150-152 ; est fait prisonnier 152 ; en garnison à Aire X, 227 ; dans l'ost de Bourbourg 242 ; assiste aux obsèques de Louis de Male 282 ; en garnison à Ardenbourg 321 ; dans l'ost de Gueldre XIII, 193.

Froissart l'appelle (II, 113) : li jovène. Il lui donne (V, 380) le prénom de Robert comme à son père.

Fils d'Eustache de Montigny qui précède. Il épousa Marie d'Enghien, dite d'Havré. Il était seigneur de Braine-le-Château, Haut-Ittre, etc.

MONTIGNY-EN-OSTREVANT (ROBERT DE), se trouve avec son père à York II, 113, 114.

Frère de Jean qui précède. Froissart ne nous donne pas son prénom.

MONTIGNY (JEAN DE), fait prisonnier par les Anglais IX, 287.

Probablement Jean de Montigny-en-Ostrevant, fils de Robert de Montigny et de Marie d'Havré. Il épousa Eléonore des Quesnes, vicomtesse de Poix, et mourut en 1398.

MONTIGNY-SAINT-CHRISTOPHE (sire de), en garnison à Avesnes III, 110 ; dans l'ost de Naves 179.

Guillaume de Montigny qui figura en 1096 au tournoi d'Anchin, passe pour être l'auteur de la maison de Montigny-Saint-Christophe. Nicolas de Montigny vivait en 1200; Henri de Montigny en 1212.

Jean de Montigny fut à la fois l'exécuteur testamentaire de Jean d'Avesnes et l'un des témoins du mariage de Guillaume d'Avesnes et de Jeanne de Valois. C'est probablement de lui que Froissart s'occupe en cet endroit.

MONTIGNY (GUILLAUME DE), fait la guerre en Espagne XII, 212.

Fils de Jean de Montigny. Il épousa Marie d'Haveskerke et n'en eut qu'une fille qui, en épousant Nicolas de Lalaing, grand bailli de Hainaut, porta la terre de Montigny-Saint-Christophe dans la maison de Lalaing.

MONTIGNY-SAINT-CHRISTOPHE (sire de), au service des seigneurs de Milan VII, 251 ; défend Audenarde IX, 199, 353 ; assiste au combat de Nevele 356, 365 ; — d'Eenaeme 368, 369 ; tué devant Gand 435-437.

Froissart nous apprend qu'il s'appelait : Eustache.

Frère puîné de Guillaume de Montigny qui précède ?



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

de l'an 1200. Quelques jours après, il partit du Quesnoy avec le duc Louis de Bavière qui se rendait à Paris. Le 4 novembre 1392, il alla à La Haye porter au duc Aubert et à son fils l'avis de leur conseil relativement à la vente du comté de Blois faite par le comte Gui au duc d'Orléans. Le 14 décembre suivant, il se trouvait à Maubeuge pour prendre les instructions recueillies par le grand bailli de Hainaut au sujet de cette affaire et partit ensuite pour la Hollande afin de connaître l'avis du duc Aubert. Nous le voyons successivement chargé de nouvelles missions à Paris, à Avesnes, à Beaumont, à La Haye. En 1393, il devait avoir une conférence à Tournay avec les conseillers du duc de Bourgogne, mais il reçut contre-ordre lorsqu'il arriva à Saint-Amand.

Rasse de Montigny fut aussi envoyé pour diverses affaires à Chimay, à La Haye et à Boulogne, en 1394 ; à Paris, à Bruxelles, à Avesnes, à Braine-le-Comte, en 1395 ; à Maubeuge, à Mons, à Arras, à Bruxelles, en 1396 ; à Mons, à Lessines, à Bruxelles, à Landrecies, à Avesnes, à Trélon, à Chimay, à Beaumont, à La Haye, en 1397 ; enfin, à Lessines, à Cambrai, à Mons, à la Malmaison, en 1398.

On connaît plusieurs actes de 1397, de 1401 et de 1402, où figure le nom du seigneur de Quévelon. La pièce la plus importante est une commission qui lui fut donnée en 1397 par le comte Guillaume IV de Bavière pour terminer à l'amiable les difficultés survenues entre ce prince et le duc de Bourgogne, au sujet de certaines entreprises du bailli d'Alost sur les terres de Flobecq et de Lessines.

MONTIGNY (TIERCELET DE), en garnison à Ardenbourg X, 340.

* MONTIGNY (sire de), dans l'ost de Nicopoli XV, 395.

* MONTIGNY (sire de), dans l'ost de Frise XV, 402.

* MONTIGNY (la dame de) I^a, 86.

* MONTIGNY (HENRI DE). Voyez QUERCY (sénéchal de).

MONTIGNY (sire de), chevalier de Vermandois, au siège de Vendat XIV, 174, 187.

Il y avait dans le Vermandois deux familles du nom de Montigny, alliées l'une à l'autre. La première portait : d'azur à la croix d'argent ; la seconde : d'argent à la croix de gueules.

* MONTIGNY XVIII, 558.

* MONTILS (JEAN DES), chevaucheur XVI, 280.

Montin, Montieu, Montien (Odile de), fait la guerre en Écosse X, 288.

* MONTIRAC (PIERRE DE), cardinal de Pampelune IX, 520.

MONTJARDIN (sire de), dans l'ost du comte de Hainaut III, 107.

MONTJARDIN (BAUDOIN DE), engage les Liégeois à se séparer du pape de Rome XVI, 239.

Cf. I^a, 126, 127 ; XVI, 410.

Baudouin de Montjardin, châtelain de Waremme, chevalier de Saint-Jacques, fils de Gerlach de Montesdorp, seigneur de Montjardin, et d'une fille de Baudouin de Seneffe qui avait épousé en premières noces le sire de Solre en Hainaut. Il épousa la dame de Venove ou Henhoven au pays de Juliers.

Baudouin de Montjardin prit part à la bataille de Bastweiler. Il a son écu dans l'armorial du héraut Gueldre.

On trouve dans la chronique de Gilles Le Bel et d'une manière plus complète dans la chronique inédite de Jean d'Outremeuse (ms. de lord Ashburnham), le récit des instances du roi de France et de l'université de Paris, qui décidèrent les Liégeois à une déclaration de neutralité dans l'affaire du schisme.

Ce fut à la suite d'une lettre de Charles VI, du 6 octobre 1399, que le clergé de Liège déclara renoncer à l'obédience du pape de Rome. Dès le 5 août, le roi de France lui avait promis sa protection aussi longtemps que se prolongerait le schisme.

* MONTLEZUN (sire de) XVIII, 488.

MONTMARTIN (JEAN DE), traite du rachat de la Bourgogne VI, 258, 259 ; combat les compagnies 334.

Jean de Montmartin figure dans la liste des otages, chevaliers et bourgeois, que le duc de Bourgogne avait remis aux Anglais. Parmi les chevaliers, on remarquait Hugues de Granson, Jacques et Hugues de Vienne. Les bourgeois étaient au nombre de six, et l'un d'eux était Hugues Aubriot.

Montmartin se trouve dans le département de l'Aube.

MONTMARTIN (JACQUES DE), capitaine de Castillon IX, 16.

MONTMERLE (JACQUES DE), chevalier de Poitou, capitaine de Taillardon XII, 204.

MONTMOR (JACQUES DE), prend part au combat de Soubise VIII, 170, 173, 175 ; XVII, 524 ; — au siège de Mortagne IX, 25, 84, 85, 87.

Cf. VIII, 494 ; XII, 369.

En 1374, Jacques de Montmor était capitaine de la Rochelle.

En 1386, lors de l'ost de l'Écluse, il avait sous ses ordres trois chevaliers et vingt-un écuyers.

MONTMOR (MORELET DE), prend part au combat de Soubise VIII, 170, 173 ; XVII, 524 ; — au siège de Mortagne, IX, 25.

Cf. VIII, 494.

Robert dit Morelet de Montmor se trouvait dans l'ost de Bouvines en 1340.

Jacques et Morelet de Montmor se signalèrent à Cocherel et contribuèrent beaucoup à la prise du capital de Buch (charte du 17 juin 1381).

Au mois d'octobre 1386, Morelet de Montmor était le compagnon d'armes de Jean de Blaisy dans une des flottes réunies pour envahir l'Angleterre. Un rôle du temps rapporte que les navires qu'il avait fait préparer, étaient de vingt-six à trente-cinq tonneaux.

MONTMORENCY (JEAN DE), se rend au-devant de la reine d'Angleterre II, 27.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

écuyers, et en 1340 à Bouvines dans la *bataille* du comte d'Eu avec un chevalier et onze écuyers.

MONTMORENCY. Voyez BEAUSAULT.

MONTMORILLON, *Morillon* (THIBAUD DE), mis à mort IV, 200, 201, 203, 210; XVII, 151.

Cf. IV, 437, 453.

MONTMORILLON (sire de), combat les compagnies VI, 334; est tué à la bataille de Brignais 338.

MONTMORILLON (sire de), fait prisonnier par les compagnies VII, 132, 139; dans l'ost du duc de Berry VIII, 6.

MONTPAON (GUILLAUME DE), livre son château aux Français VIII, 64; XVII, 506; fuit pour ne pas tomber entre les mains des Anglais VIII, 68-70, 72.

Les sires de Montpaon portaient : écartelé d'azur et d'argent, sur le tout un paon au naturel.

MONTPENSIER (comte de). Voyez VENTADOUR.

MONTQUEL (GUILLAUME dit le Borgne de), dans l'ost de Nicopoli XV, 230; tué dans cette bataille 318, 319.

Cf. XV, 414, 467, 478.

Montrasse, Mouras, Muras (Adam de), écuyer gascon, tué à la bataille d'Aljubarrota XI, 316.

Je crois qu'il faut lire : Morencx. Ce nom se rencontre plusieurs fois dans les rôles de Gaston-Phébus.

MONTRAULIEU (sire de), en garnison à Rennes IX, 296; accompagne le duc de Bretagne à Vannes 304.

MONTREËAL, *Montroyal* (sire de), chevalier de Périgord, assiste à une joute à Bordeaux XII, 52.

Montres (Étienne, comte de), dans l'ost d'Otterburn XIII, 201.

Walter Scott proposait de lire le comte de Menteith, mais le comte de Menteith s'appelait : Robert.

Quoi qu'il en soit, il est certain que le comte de Menteith prit part à cette expédition et il est assez vraisemblable que Froissart a voulu le désigner.

MONTREUIL (comte de) II, 235, 236. Voyez ANGLETERRE (roi d').

* MONTREUIL (JEAN DE), secrétaire de Charles VI^a, 222, 354; XIII, 322.

Le 9 août 1393, Jean de Montreuil fut envoyé par Charles VI en Angleterre. Il prit une grande part aux négociations de cette époque et nous a laissé un traité fort intéressant sur les prétentions des deux nations rivales.

MONTRIVET (BERTRAND DE), capitaine de Breteuil en Poitou, sa mort X, 375.

Montroyal. Voyez MONTRÉAL.

* **MONTSAUGEON**, *Monsajou*, capitaine de Poligny XV, 396, 423.

* **MONTSAUGEON**, *Monsajou* (ÉTIENNE DE) XV, 396.

MONTSAULT (sire de), dans l'ost du duc de Normandie en Hainaut III, 133 ; assiste à la bataille de Crécy V, 64 ; — à la bataille de Poitiers 446 ; combat Godefroi d'Harcourt VI, 6 ; assiège Saint-Valéry 107 ; capitaine de Corbie 225 ; fait prisonnier au combat de Bourg-la-Reine 268-270 ; dans l'ost du duc de Bourgogne VII, 6 ; au siège d'Acquigny 13.

* **MONTVERT** (JEAN DE) XII, 371.

* *Montvery* (*Arnould de*) V, 528.

* **MONTE-PULCIANO** (BERNARD DE) V, 478.

* **MOOR**. Voyez DE MOOR.

* **MOORE** (THOMAS DE LA) II, 506, 507.

MOORSLEDE, *Morselede* (JEAN DE), défend Ypres X, 231.

* **MOOTE** (JEAN DE LA), abbé de Saint-Alban XVI, 385.

Abbé de Saint-Alban de 1396 à 1400. Son décès ne fut notifié que le 14 novembre 1402 à Henri IV qui ratifia peu après l'élection de son successeur Guillaume Heyworth.

* **MORAVIE** (marquis de) XIV, 431.

MORAY, *Moreff*, *Murref* (comte de), « vaillant chevalier II, « 121 » ; « moult gentil prince et vaillant en armes II, « 135 » ; l'un des chefs de l'armée écossaise II, 112, 132, 135, 138 ; XVII, 4, 21 ; l'un des tuteurs de David Bruce II, 204 ; sa mort 201, 209, 254, 283, 284, 286.

Cf. II, 515.

Thomas Randolf comte de Moray. Il fut proclamé régent d'Écosse le 20 juillet 1332. Il était neveu du roi Robert I^{er}.

Vers 1130, un chef flamand bâtit à Duffus un vaste château dont on voit encore les ruines, et étendit son autorité sur tout le district de Moray dont il prit le nom. De lui sont issus les comtes de Moray.

Il existe dans les récits de Froissart, lorsqu'il parle des Dunbar, des March, des Mar et des Moray, une si grande confusion qu'il ne sera pas inutile de donner ici d'une manière un peu complète la généalogie de ces trois familles.

Nous commencerons pas les Dunbar.

Gospatrik, dépouillé par Guillaume le Conquérant de ses biens dans le Northumberland, se réfugia en Écosse où le roi Malcolm lui donna le territoire de Dunbar.

Son fils Gospatrik fut créé comte de Dunbar par David I^{er}, en 1130.

Son arrière-petit-fils Patrick épousa Adda, fille naturelle du roi Guillaume d'Écosse et mourut en 1232.

Patrick comte de Dunbar finit ses jours en Terre-Sainte en 1248.

Patrick, comte de March et de Dunbar, épousa Christiane Bruce.

Patrick, comte de Dunbar et de March, éleva des prétentions à la couronne d'Écosse en 1291. Il mourut en 1294.

Son fils Patrick mourut en 1315.

Patrick, fils de Patrick qui précède, fut régent d'Écosse en 1332, après la mort de Thomas de Moray. Il eut lui-même pour fils Patrick, comte de March, qui épousa Agnès Randolf, fille de Thomas, comte de Moray, et qui figure à diverses reprises dans les récits de Froissart.

Georges, comte de March et de Moray, fils du comte Patrick qui précède, fut gardien des marches d'Écosse. Sous Robert II, à la déclaration de guerre en 1380, il entra en Angleterre, brûla Penreith, saccagea le pays, et s'empara des forteresses de Werk, de Ford et de



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Douglas, et en secondes noces à Jean Swinton, transféra le titre de comte de Mar à son fils Jacques, comte de Douglas et de Mar, qui fut tué à Otterburn le 31 juillet 1388, sans postérité.

Cette fois encore, le comté de Mar fut transmis par les femmes, et il passa après la mort de Jacques de Douglas à sa sœur Isabelle de Douglas. Elle épousa Malcolm Drummond de Cargil qui prit le titre de comte de Mar. Devenue veuve, sans enfants, elle se remaria à Alexandre Stuart, fils aîné d'Alexandre comte de Buchan, frère du roi Robert III, qui prit aussi le titre de comte de Mar.

Je ne remonterai pas aussi haut dans la généalogie des comtes de Moray :

En 1321, Robert Bruce donna le comté de Moray à son neveu Thomas Randolph, qui fut nommé régent d'Écosse et tuteur du jeune roi David II à la mort de son père. Il mourut en 1331. Il avait épousé Isabelle, fille d'Alexandre Stuart de Bonkil.

Jean qui se signala par sa fidélité au roi David, épousa Euphémie, fille de Hugues, comte de Ros, et fut tué à la bataille de Nevill-Cros en 1346. Il ne laissait point de postérité, et ses titres revinrent à sa sœur Agnès, femme de Patrick, comte de March, qui prit le titre de comte de March et de Moray.

MORAY, *Mouret* (comte de), l'un des compagnons de Jacques de Douglas XVII, 31, 32 ; se tient à Saint-Jean-Stone avec le roi d'Écosse II, 263, 264, 273, ; fait la guerre aux Anglais 289, 293, 316, 317, 328 ; XVII, 40 ; dans l'ost de Buironfosse III, 43 ; retourne en Écosse 73 ; recommence la guerre contre les Anglais 235, 236 ; XVII, 121, 221 ; assiège Stirling III, 245, 424, 425 ; escarmouche contre les Anglais 428 ; est fait prisonnier par les Anglais 438, 440, 442 ; XVII, 124 ; est échangé contre le comte de Salisbury III, 464-466, 469 ; XVII, 127 ; l'un des principaux conseillers du roi d'Écosse IV, 133 ; fait prisonnier

à Nevill-Cross V, 119, 128, 130, 133, 134, 136, 223 ; XVII, 228, 230, 232-234 ; l'un des otages du roi d'Écosse VI, 21.

Cf. III, 516, 523, 525, 526 ; V, 489-492.

Le comte de Moray fut fait prisonnier par Guillaume de Preston.

Un ordre d'Édouard III, donné à Saint-Jean le 13 août 1325, prescrivit de conduire le comte de Moray, prisonnier de guerre, d'York à Nottingham. Au mois de décembre, il fut transféré à Windsor, et plus tard à la Tour de Londres : *in ferris custodiendus*.

Il obtint sa liberté provisoire et revint se constituer prisonnier en 1341.

Le 18 juin 1342, Édouard III fit délivrer un sauf-conduit au comte de Moray qui se rendait de France en Écosse en passant par l'Angleterre.

Robert d'Avesbury dit que le comte de Moray fut tué à Nevill-Cross : c'est ce que confirme la relation insérée dans les notes du tome V.

L'écu du comte de Moray figure dans le recueil du héraut Gueldre.

MORAY, *Mouret* (comte de), combat les Anglais IX, 37 ; assiste à une assemblée à Édimbourg 385 ; traite avec les Anglais 397, 418, 420, 424 ; au conseil du roi d'Écosse à Édimbourg X, 290 ; paroles qu'il adresse à Geoffroi de Charny 296 ; fait grand accueil aux chevaliers français 334, 337 ; ce que lui dit Jean de Vienne 300 ; prend congé de Jean de Vienne 401, 403 ; assiste à la bataille d'Otterburn XIII, 201, 205, 207, 222, 223, 226, 229, 235, 242, 250 ; ses relations avec Froissart V, 133.

Cf. I^a, 134, 334.

Jean comte de Moray. Cité dans une charte du 26 juillet 1384 comme le premier des plénipotentiaires écossais chargés d'adhérer à la trêve de Lelingham.

* MORAY, *Murref* (ANDRÉ DE) XVIII, 27, 41.

* MORAY, *Morrey* (CHARLES DE) XIII, 364.

* *Morbaissant*, XVI, 508-510.

Morbee (*Herman van*), écuyer de Gueldre, ses exploits XIII, 175.

Merweede ?

On trouve vers cette époque le prénom d'Herman dans la maison de Merweede.

MORBEKE, *Morbecque* (DENIS DE), « bon chevalier V, 423 » ; est envoyé en Gascogne XVII, 301 ; fait le roi Jean prisonnier à Poitiers V, 422, 423, 433, 453-455, 468 ; XVII, 357.

Cf. I^a, 120 ; V, 545 ; XVIII 392-395.

Jean d'Ypres, seigneur de Reninghe, vivait en 1280 ; il épousa Mahaut d'Aire, châtelaine de Saint-Omer.

Ils eurent pour fils Guillaume d'Ypres, châtelain de Saint-Omer, qui épousa Alix fille de Baudouin comte de Guines.

Leur fils Guillaume de Saint-Omer, vicomte d'Aire, recueillit la seigneurie de Morbeke après la mort de Gauthier d'Aire.

Denis, fils de Guillaume de Saint-Omer, n'est connu dans l'histoire que sous le nom de Denis de Morbeke.

Denis de Morbeke, tirant son origine de la maison de Saint-Omer, était issu de ces princes de Tabarie pour lesquels avait été composée *l'ordène de chevalerie*.

Denis de Morbeke se fit remettre, le 20 décembre 1357, des lettres qui constataient que c'était bien à lui que le roi Jean avait rendu son épée. Il reconnaissait du reste qu'il avait été aidé par son cousin Enguerrand de Beaulaincourt. Denis de Morbeke n'avait pas dédaigné de faire, outre le roi de France, d'autres prisonniers à Poitiers : ils s'appelaient Simon de Joy (Jouy ?) et Herpin de Saint-Saufieu.

Le 8 juillet 1357, des lettres de sauf-conduit sont accordées par le roi d'Angleterre à Simon de Joy et à Herpin de Saint-Saufieu, prisonniers de Denis de Morbeke, qui vont en France pour réunir le prix de leur rançon.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

En 1354, il fut « *culpabilis et consciencius* » du meurtre de Charles d'Espagne, comme le portent les lettres de rémission qu'il obtint quelques semaines plus tard.

Le 12 mai 1356, Jean de Morbeke obtient un sauf-conduit pour se rendre en Angleterre comme envoyé du roi de Navarre.

Le 28 février 1359, Jean de Saint-Omer, seigneur de Morbeke, reconnaît que la comtesse de Bar a payé pour sa rançon la somme de huit cent cinquante moutons de France à Jean Philpot, marchand de Londres.

Et-ce ce même Jean de Morbeke qui fut mis à mort, ainsi que son fils, à la suite d'une haine privée, par Jean de la Bourre, qui offrit d'expié son crime par un pèlerinage aux églises de Saint-Pierre de Rome et de Saint-Jacques en Galice où il prierait pour ses victimes ? Voyez les documents publiés sur cette affaire par M. de Coussemaker (Lille 1874).

* MORE (ALEXANDRE) V, 491.

* MORE (GUILLAUME) V, 492.

* MORE (THOMMELIN) XVIII, 526, 527, 536.

* MOREAU (JEAN), cleric des offices XVI, 255.

MOREAUX (THOMAS), maréchal de l'ost du duc de Lancastre en Espagne XI, 326, 343, 346, 348, 349, 377, 382, 383, 387, 410, 416, 418 ; XII, 79, 83, 123, 196, 212, 296, 301, 316 ; dans l'ost du comte d'Arundel XII, 106 ; sa femme, fille du duc de Lancastre et de Marie de Saint-Hilaire XI, 326.

Cf. XI, 456.

Au mois de novembre 1376, Thomas Moriaux était l'un des conservateurs de la trêve avec la France.

Cité dans une chartre de 1386, parmi les chevaliers qui accompagnent le duc de Lancastre en Espagne, sous le nom de : Thomas Murreux, Morrous ou Morrieux.

Morelach (Roger de), écuyer gascon, capitaine de Bezenghen IX, 103.

Morentun, Merentan (Guyonnet de); capitaine du château d'Aust en Bigorre XI, 225.

Moresque (Guiot), chef de routiers, sa mort XII, 50.

MORET (vidame de), en garnison à Aubenton XVII, 83.

Il n'est cité que dans les *Chroniques abrégées*. Quelque erreur de copie est probable.

MOREUIL (THIBAUT DE), en garnison à Cambray H, 494 ; III, 13, 15 ; XVII, 63, 79 ; au sac d'Haspre III, 92 ; son excursion en Hainaut 141-144, 149, 152, 155, 166.

Cf. XIV, 394.

Fils de Bernard de Moreuil et d'Yolande de Nesle-Soissons. Il épousa 1^o Guyonne de Remicourt, 2^o Idoine de l'Isle. Il fit montre à Lille le 16 mars 1337, avec deux chevaliers et douze écuyers. Cité dans les rôles des osts de Hainaut et de Flandre de 1339 et 1340, En 1340, il se trouvait dans la *bataille* du duc d'Alençon. Il commanda pendant quelque temps les gens d'armes de Bavay. Il reçut une gratification, au mois de février 1343, pour les services qu'il avait rendus à Saint-Quentin.

Tué en 1346 à la bataille de Crécy.

M. Luce fait remarquer que la chevauchée de Bavay, dont Thibaud de Moreuil fut l'un des chefs, eut lieu au mois de juillet 1340, c'est-à-dire après l'attaque dirigée contre Valenciennes.

Il est assez étrange que Froissart passe complètement sous silence Bernard de Moreuil, maréchal de France, que Philippe de Valois chargea de la mission de garder le frein de son fils, mission qu'il jugeait aussi honorable que la charge même de maréchal, témoin la lettre suivante :

« De par le roy, sire de Moreuil, vous savés comment nous vous deymes l'autre jour que nous vous avions ordené pour estre avecques Jean nostre fils et à son frain, et vrayement nous ne vous oston de l'office de mareschal pour nul mal qui soit en vous, ne pour nul deffaut qui par vous ait esté en vostre office ; mès nous vous amons

miex près de Jean nostre fils que nous ne ferions nul autre. Si voulons que vous vous ordenés, tantost pour y venir et pour y estre d'ores-en avant continuellement, car il est temps que ceux qui sont ordenés pour y estre, y soient ; et si est mieux vostre honneur de le faire maintenant qu'il ne seroit quant nous serons plus avant en la guerre. Et pour ce que vous nous priastes quant nous vous en parlasmes, que nous y vousissions garder vostre honneur, vrayment, se vous y pensés bien, vous trouverés que nous vous faisons trop plus grant honneur de vous y mettre, que nous ne ferions de vous lessier mareschal, mesmement considéré que nous voulons que vous soyés tous li premiers et li principaus de son frain ; car il n'ot oncques de mareschal en France qui n'en laissast volontiers l'office pour estre li premiers au frain de l'aisné fils du roy. Si nous semble que vostre honneur y est non pas gardé seulement, mès accreu, et quant au proufit, il nous semble qu'il y est plus grant qu'il ne seroit à estre mareschal ; car, pour plusieurs fraudes qui se faisoient pour cause des drois des mareschaus, nous avons ordené que d'ores-en avant nul mareschal ne prendront nul droit, mès seront tournés à nostre proufit tous les drois qu'ils soloient prendre, et il auront cinq cent livres tournois chascun d'eux par an pour toutes choses ; et si ne les auront fors seulement durant chascun an, lesquels nous vous donnons à vostre vie. Si nous y semble le proufit plus grant que en l'office de mareschal, pour quoi vous n'en devés estre en nulle mélancolie, mès en devés estre tous liés et pour honneur et pour proufit. »

MOREUIL (sire de), au siège d'Ardres VIII, 405 ; fait la guerre en Écosse X, 318, 381.

Cf. I^c, 385.

Rogues de Moreuil, fils de Bernard de Moreuil et de Mahaut de Nesle.

* MOREUIL (JEAN DE), dans l'ost de Frise I^b, 156 ; I^c, 385, 386 ; XV, 402.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

le comte de Saint-Pol IX, 133 ; assiste aux funérailles de Louis de Male X, 282 ; — aux fêtes offertes à Valenciennes au duc de Bourgogne XII, 3.

Cf. I^a, 250, 251, 258.

Jean de Condé, seigneur de Morialmé. Il épousa Marie de Saint-Pol, fille de Gui de Saint-Pol et de Mahaut de Châtillon. Le 3 avril 1376, il se rendit à Tournay pour négocier avec les ambassadeurs du duc de Bourgogne le mariage du comte d'Ostrevant et de Marguerite de Bourgogne.

L'un des protecteurs de Froissart :

Le seigneur de Moriaumés
De qui je suis assés amés.

Mort sans postérité. La terre de Morialmé passa après lui à Catherine de Ligne qui en disposa en faveur de son neveu Thierrri de la Hamaide. Elle rentra peu après dans la maison de Ligne.

Morillon (Jean de), au siège de la ville d'Afrique XIV, 250.

Morillon. Voyez MONTMORILLON.

Morinot, favori du duc de Berry XIV, 63.

MORLAAS, *Morlens* (JEAN DE), capitaine d'Erciel XII, 106.

Jean Guiranton de Morlaas est cité parmi les compagnons du comte de Médina (rôles de Gaston-Phébus, p. 130.)

* MORLANWEZ (GAUTHIER DE) XVIII, 83.

Morles (Guillaume), au siège de la ville d'Afrique XIV, 224.

Morley ?

MORLEY, *Morlais* (sire de), dans l'ost d'Édouard III contre les Écossais II, 142.

Cf. VI, 497.

Robert de Morley, fils de Guillaume de Morley. Amiral de la flotte du Nord. Il se signala à l'Écluse et à Crécy. Mort en France en 1360.

Le héaut Gueldre qui écrit son nom : Morlaye, a placé son écu dans son armorial.

MORLEY, *Morlais*, *Morlay*, *Morlays* (sire de), dans l'ost du comte de Buckingham IX, 243, 245 ; forcé de se joindre aux Lollards 393.

Thomas de Morley, petit-fils de Robert de Morley qui précède. Maréchal d'Irlande. Mort la quatrième année du règne de Henri IV. Il avait épousé Anne fille d'Édouard Le Despencer.

MORNAY (JEAN DE), fait prisonnier par les Anglais IX, 255 ; assiste aux obsèques de Louis de Male X, 283.

Cf. X, 542.

Fils aîné de Jean de Mornay et d'Isabeau de l'Isle. Chambellan du duc de Bourgogne. Il épousa Jeanne de Melun et vivait encore en 1385.

MORNAY (PIERRE DE), dans l'ost du duc d'Anjou IX, 4, 8 ; assiste au combat de Sancerre XI, 117.

Fils aîné de Jean de Mornay et de Jeanne de Melun. Conseiller et chambellan du roi, sénéchal de Périgord, de Quercy et de Saintonge. Il fut l'un des neuf chevaliers qui, en 1371, passèrent montre avec Gauthier de Passao. Il épousa Jeanne de Vendôme et mourut en 1404. Il servit dans l'ost de Bourbourg en 1383. Sénéchal de Périgord 1386-1388. Il fit à cette époque la guerre en Guyenne avec cinq chevaliers et quarante-quatre écuyers sous ses ordres.

* *Morquem (Jean de)* XVI, 245.

Marckham ? Voyez ce nom.

MORTAGNE. Voyez ESPIERRES, LANDAS et POTELLES.

MORTAIN (comte de). Voyez NAVARRE (PIERRE DE).

MORTAYNE, *Mortain* (JEAN DE), dans l'ost du comte de Pembroke VII, 401 ; VIII, 121, 129 ; sa mort 130, 137.

Cité dans les Actes de Rymer.

Mortela (Jean de), « hardi homme durement IV, 237 » ; capitaine de Bonneval IV, 237.

Le même que Jean Mortelet, cité dans les Actes de Rymer ?

MORTEMART, *Mortemer* (la dame de), chargée de la garde de

son château VIII, 219 ; se soumet au roi de France 237 , 238.

Probablement Jeanne d'Archiac , femme d'Aimeri de Rochechouart seigneur de Mortemart.

MORTIMER (ROGER DE), fuit en France avec la reine d'Angleterre II, 26, 28, 33, 39, 43, 45-47, 50, 58 ; XVII, 6 ; rentre en Angleterre II, 69, 71 ; son influence dans le gouvernement 103-105 , 108, 188, 189, 210 ; XVII, 15, 26 ; murmures contre lui II, 211 ; fait mettre à mort le comte de Kent 240-243 ; XVII, 35 ; est arrêté et mis à mort II, 243-247, 286 ; XVII, 36.

Cf. I^a, 145 ; I^b, 84 ; II, 500, 501, 504, 507, 512, 520 ; III, 519 ; IV, 471 ; XVIII, 11, 13.

Roger de Mortimer, comte de March, fils d'Edmond de Mortimer et de Marguerite de Fiennes, était issu de Roger de Mortimer qui vivait au XI^e siècle et dont la mère était nièce de Gunnore, femme de Richard duc de Normandie.

Après une insurrection dans laquelle tous ses partisans portaient un habit gris avec une manche jaune, Roger de Mortimer avait été enfermé pendant dix-huit mois à la Tour de Londres, quand, ayant donné une potion soporifique au constable de la Tour Étienne de Segrave, il parvint à fuir en France (1324). On promit une forte récompense à celui qui le ramènerait mort ou vif ; sa femme fut jetée en prison et ses filles furent enfermées dans divers monastères. Cependant il rejoignit à Paris la reine Isabelle et revint avec elle en Angleterre. Lors du couronnement d'Édouard III, ses trois fils furent armés chevaliers. Il avait déjà obtenu rémission de sa rupture de ban et il avait fondé une chapelle à Ludlow en mémoire de son évasion de la Tour de Londres. Tel était son orgueil qu'il voulut faire revivre, au milieu des fêtes qu'il donna dans le pays de Galles, la Table-Ronde du roi Arthur, et on l'appelait le roi de la folie (*King of Folly*). Il avait recueilli dans les dépouilles de Hugues Le Despencer le



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

MOTTE (GUI DE LA), capitaine de Pau XII, 106.

MOTTE (RICHARD DE LA), *La Mette*, accompagné le comte de Foix à Toulouse XIV, 73.

MOTTE (RAYMOND DE LA), assiste aux obsèques du comte de Foix XIV, 335.

Raymond de La Motte, quatrième fils d'Auger de La Motte, seigneur de Pilas et de Gardone, rend hommage à Bernard-Ezi II, sire d'Albret, le 22 novembre 1330.

A cette époque, tous les enfants d'Auger de la Motte étaient mineurs.

MOTTE (LA). Voyez LANDIRAS.

* MOTTE (GAILLARD DE LA), cardinal XVIII, 224-226.

Cardinal de 1316 à 1357, neveu du pape Clément V.

MOTTE (GEOFFROI DE LA), prend part à l'attaque de Calais V, 85, 87 ; XVII, 218.

Geoffroi de la Motte en Artois.

MOTTE (BAUDOUIN DE LA), châtelain d'Ath X, 320.

MOTTE (AUBERT DE LA), au siège de la ville d'Afrique XIV, 250.

MOTTE (JEAN DE LA), au siège de la ville d'Afrique XIV, 250.

* MOTTE (JEAN DE LA) I^a, 76.

* MOTTE (ISABELLE DE LA), dame d'honneur de la reine d'Angleterre, I^a, 76, 77, 97 ; II, 514.

MOUBRAY. Voyez MOWBRAY.

* *Moubray (Guillaume)*, noble écossais V, 489-492.

MOULIN (PHILIPPE DU), évêque de Noyon, assiste à l'entrée de la reine Isabeau à Paris XIV, 14 ; négocie avec le comte de Foix 77 ; est envoyé par Charles VI dans le comté de Foix 337, 341, 344-346, 348, 359, 374-376 ; XV, 23 ; assiste aux obsèques du sire de Coucy XVI, 31.

Cf. XIV, 422, 426 ; XVI, 414 ; XVIII, 578, 579.

Évêque de Noyon de 1388 à 1409.

MOULIN, *Molin* (GUILLAUME DU), au siège de la ville d'Afrique XIV, 225.

Moulin. Voyez MEULEN.

MOULINIER (sire de), combat les compagnies VI, 340.

* MOULINS (OUDART DE) XVIII, 578, 579.

* MOULLE (JEAN) III, 502.

MOULLERAYE (GUICHARD et TRISTAN DE LA), au siège de la ville d'Afrique XIV, 250.

* *Mouner (Tilman de)* XVIII, 158.

* *Mounteverye* (sire de) XVIII, 387.

Mouret. Voyez MORAY.

Moustel (Pierre), écuyer anglais VIII, 384.

MOUSTIER (PIERRE DE), dit BERTRAND, cardinal, capitaine de la croisade contre les compagnies VI, 348, 353, 356.

Fils de Barthélemy de Moustier, seigneur de Colombier en Vivarais. Neveu du cardinal Bertrand, évêque d'Autun. Évêque de Nevers en 1336 et d'Arras en 1339, il obtint en 1343 le chapeau de cardinal et devint plus tard évêque d'Ostie. Mort au mois de juillet 1365. Les auteurs ecclésiastiques ne donnent à ce cardinal que le nom de Pierre Bertrand ou Pierre de Colombier.

* MOUSTIER (JACQUES DU) XVIII, 80.

Mouton. Voyez MULTON.

MOWBRAY, *Moutbray* (JEAN DE), rejoint la reine d'Angleterre II, 73 ; intervient dans les troubles d'York 118 ; capitaine des Gallois 133 ; combat les Écossais 139 ; assiste à l'hommage d'Édouard III 232 ; est envoyé en Écosse 257 ; repousse les Écossais 265 ; ses domaines voisins de l'Écosse 272 ; message qu'Édouard III lui confie 331 ; dans l'ost de la Flamengerie III, 53 ; au siège de Tournay 313 ; assiège Nantes IV, 173 ; XVII, 145 ; dans l'ost de Normandie IV, 380 ; prend part à la bataille de Nevill-Cros V, 120, 122, 124, 126, 129, 138 ; XVII, 229, 231, 233 ; — au combat de Winchelsea V, 258 ; dans l'ost d'Édouard III en Artois 317 ; XVII, 302 ; — en Champagne VI, 221, 224 ; combat devant Paris 268, 270 ; jure la paix de Bretigny 305 ; dans l'ost d'Édouard III en Écosse XVII, 319 ; dans l'ost du duc de Lancastre XVII, 334 ; sa terre pillée par les Écossais X, 291, 398 ; est créé comte de Nottingham XVII, 566.

Cf. III, 501, 505 ; V, 487.

Jean de Mowbray, fils de Jean de Mowbray et d'Alice de Brewes, rendit hommage à Édouard III la première année de son règne. Il combattit les Écossais en 1327, en 1333, en 1334 et en 1337. En 1339, il était avec Édouard III à la Flamengerie. L'année suivante, il fut nommé gouverneur de Berwick. En 1342, il se trouvait en Bretagne. Accompanya-t-il en 1346 Édouard III en France, comme le rapporte Froissart ? Il est certain qu'il commandait la troisième *bataille* anglaise à la journée de Nevill-Cross. En 1360, il combattit sous les murs de Paris. Il mourut à York le 4 octobre 1361 de la peste.

Walsingham remarque que l'année 1361 fut une année désastreuse pour l'Angleterre parce qu'elle lui enleva ses trois plus illustres chevaliers : Guillaume Fitz-Warin, Renaud de Cobham et Jean de Mowbray.

MOWBRAY (JEAN DE). Voyez NOTTINGHAM (comte de).

MOWBRAY (THOMAS DE). Voyez NORFOLK (duc de).

* MOWBRAY (RAOUL DE) XIII, 360.

* MOY (JEAN DE) II, 544.

* MUART, dans la croisade de Nicopoli XV, 396.

* MUCE (JEAN DE LA) XVIII, 344.

Mucidan. Voyez MUSSIDAN.

* MUEVIN, chroniqueur, cité II, 527, etc.

* MUISIS, MUISIT. Voyez LE MUISIT.

* MULAERT (GOSWIN), bourgeois de Gand IX, 530.

* MULIER (FROISSART) I^a, 12.

* MULIER (LOYSET) I^a, 12.

* MULLART (JEAN) I^a, 255.

MULTON, *Multonne*, *Mitonne*, *Mulleton* (sire de), est envoyé en Allemagne II, 358, 359 ; se rend en Guyenne 398 ; dans l'ost de la Flamengerie III, 41, 54 ; à la bataille de l'Écluse 197, 202 ; au siège de Tournay 313 ; est envoyé à Bordeaux IV, 131, 136 ; dans l'ost d'Édouard III en Normandie 377, 380 ; XVII, 302 ; capitaine du château



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

de Montredon. Mais ceci paraît inadmissible, attendu que Froissart (IV, 252, 256) distingue parfaitement le vicomte de Murendon du vicomte de Lautrec.

Une variante porte : Mirande (Gers). Mirandol (Tarn) ? Miremont, une des douze baronnies du Béarn ? Bernard de Miremont était en 1342 dans l'ost du comte de Foix.

Murendon (vicomte de), combat les Anglais en Languedoc XVII, 329 ; l'un des barons qui ajournent le prince de Galles VII, 288 ; chevauche contre les Anglais 337, 338 ; dans l'ost du duc d'Anjou VIII, 318.

Le vicomte de Monredon est cité (rôles de Gaston-Phébus, p. 40) dans une montre de 1376 parmi les parents du comte de Foix.

Murref. Voyez MORAY.

MUSGRAVE, *Mousegrave* (THOMAS), « vaillant chevalier et bon « homme d'armes IX, 31 » ; défend Berwick IX, 31 ; combat les Écossais 36, 37, 39-43 ; en garnison à Carlisle X, 391, 394.

Cf. V, 490.

Les Musgrave prétendaient être d'origine allemande ; ils portaient d'azur à trois bagues d'or en souvenir de leur alliance avec la fille d'un empereur qui avait choisi son gendre parmi les vainqueurs d'un jeu de bagues. Comme tant d'autres membres de la noblesse, ils placèrent leur arrivée en Angleterre au règne de Guillaume le Conquérant, de qui ils avaient reçu le domaine de Scalebye-Castle dans le Cumberland. Thomas Musgrave paraît avoir été le fils de Thomas Musgrave, du comté de Westmoreland. Thomas Musgrave était, en 1338, échanson d'Édouard III. Il fut, en 1346, l'un des héros de la bataille de Nevill-Cross où il commandait l'avant-garde. La même année, il fut associé à l'évêque de Caslisle dans la garde des marches : ce qui fut confirmé en 1353 et en 1356. En 1347, il était de plus gouverneur de Berwick, et en 1354, il fut chargé des mesures à prendre pour la déli-

vance de David Bruce. En 1358, il convertit en parc deux cents acres de terres qu'il possédait à Mulgrave. En 1358, nous le retrouvons capitaine du château d'York. En 1373, il est de nouveau gouverneur de Berwick.

Froissart rapporte comment la seconde année du règne de Richard II il fut fait prisonnier par les Écossais. La rançon qu'il devait remettre au comte de March était de mille marcs : elle fut avancée par sa caution le comte de Northumberland, et comme Thomas Musgrave ne se hâtait point de la payer, Richard II lui ordonna de rester en prison jusqu'à ce qu'elle eût été remboursée. Cet ordre fut réitéré au mois de juin 1379.

Fordun attribue à Jean de Gordon l'honneur de la victoire remportée sur Thomas Musgrave.

Le 6 septembre 1380, Thomas Musgrave épousa Isabelle de Berkeley, veuve de Robert de Clifford ; il en eut un fils nommé aussi Thomas, qui mourut en 1409.

Les Musgrave habitent encore aujourd'hui le Cumberland.

MUSSIDAN, *Mucident*, *Muchident*, *Mouchident* (sire de), ses domaines sont pillés III, 132 ; se rend à la fête de Londres IV, 214, 216, 217 ; XVII, 154 ; dans la chevauchée du comte de Derby V, 109, 111 ; XVII, 224 ; dans l'ost de Saintonge V, 280-282 ; se rend en Angleterre 316 ; XVII, 301 ; dans l'ost du prince de Galles en Languedoc V, 339, 343 ; XVII, 321 ; dans l'ost de Poitiers V, 378, 390, 421, 423, 445 ; XVII, 339, 341, 354 ; accompagne le prince de Galles en Angleterre VI, 15, 17 ; XVII, 361 ; sa mort VI, 236-238.

Cf. V, 540 ; VI, 491 ; XVIII, 377.

Auger de Montault, seigneur de Mussidan. Peut-être fils de Raymond de Mussidan qui figure dans des documents de 1338.

Cité en 1353 comme souldic de Preysac.

Le 10 août 1356, Édouard III donne à Auger de Montault

seigneur de Mussidan le château de Blanquefort confisqué sur Gaillard de Durfort qui a embrassé le parti des Français.

Le 12 mai 1358, Édouard III disposa de la ville d'Aubeterre en faveur d'Auger de Mussidan. Le 16 mai 1358, il lui donna aussi le château et la châtellenie de Blaye.

Remarquez ce que Froissart dit de la puissance du sire de Mussidan (VI, 237).

Mussidan est dans le canton de Ribérac (Dordogne). On y voit encore les ruines du vaste château des sires de Mussidan.

Parmi les échansons d'Édouard III en 1338, je remarque Thomas de Mussidan.

MUSSIDAN, *Mucidan*, *Muchident* (sire de), à la cour du prince de Galles VI, 368 ; combat les Navarrais en Normandie 404 ; est blessé à la bataille de Cocherel 412, 415, 418, 422, 423 ; est envoyé en Angleterre VII, 100 ; assiste à une assemblée 108 ; accompagne le prince de Galles en Espagne 155, 157 ; assiste à la bataille de Najara 211 ; capitaine de Bourdeille 347, 349, 380 ; au siège de Limoges VIII, 31 ; le prince de Galles lui fait ses adieux 60 ; capitaine de Montpaon 71, 75 ; l'un des gouverneurs de la Gascogne 110 ; XVII, 514 ; s'efforce de secourir les assiégés de Thouars VIII, 209, 210 ; le duc d'Anjou lui fait la guerre IX, 2, 6 ; XVII, 550 ; est fait prisonnier IX, 10 ; embrasse le parti français 14, 15, 17, 22 ; le duc d'Anjou le présente à Charles V 45 ; XI, 228 ; rejoint les Anglais IX, 116, 117 ; XI, 229 ; assiste à une joute à Bordeaux XII, 52 ; va saluer le duc de Lancastre XIII, 96 ; reste fidèle aux Anglais XV, 215.

Cf. I^b, 121 ; I^c, 214 ; IX, 498, 511.

Raymond de Montault, seigneur de Mussidan.

Au mois de mars 1372, le roi de France confisque la châtellenie de Sainte-Onommoye (?) sur le sire de Mussidan.

Le 6 août 1376, le roi d'Angleterre dispose, en faveur



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

NAMUR (MARIE D'ARTOIS, comtesse de) II, 300, 306.

Cf. I^b, 65 ; II, 536 ; V, 495 ; XVIII, 157.

Fille de Philippe d'Artois et de Blanche de Bretagne.

NAMUR (JEAN II, comte de), Robert d'Artois se réfugie près de lui II, 300 ; refuse de se liguier contre le roi de France 302, 305-307 ; s'efforce de réconcilier les deux rois 364.

Jean II comte de Namur, fils de Jean I^{er} et de Marie d'Artois. Jean Le Bel rapporte qu'étant allé servir la cause d'Édouard III avec ses frères Gui et Philippe, il fut fait prisonnier par les Écossais. En effet, on trouve dans les Actes de Rymer une charte d'Édouard III, donnée à Carlisle le 12 juillet 1335, qui ordonne de faire bon accueil au comte de Namur qui se rend en Angleterre *cum magno numero hominum ad arma* pour l'aider contre les Écossais. Parmi les chevaliers qui accompagnaient le comte de Namur, se trouvaient le sire de Walcourt, Thierris de Walcourt, le sire de Lisseroles, etc.

Jean Le Bel ne s'est-il pas trompé en rapportant ce voyage du comte Jean II en Écosse ? Jean II n'était-il pas à cette époque mort depuis plusieurs mois, et ce voyage ne fut-il pas entrepris seulement par Gui et Philippe de Namur ? Il existe en effet une charte de 1335 par laquelle Gui de Namur reconnaît, en échange d'une pension, être devenu le vassal du roi d'Angleterre.

Gui de Namur, second fils du comte Jean I^{er}, succéda à Jean II au mois d'avril 1335 et fut tué dans un tournoi le 12 mars 1336.

* NAMUR (PHILIPPE DE) II, 521.

Troisième fils du comte Jean I^{er}.

Tué dans une émeute à Famagouste pendant un voyage en Orient en 1337.

NAMUR (GUILLAUME, comte de), ses relations avec Robert d'Artois II, 300 ; vient servir le comte de Hainaut devant Cambray III 9, 12 ; quitte l'armée anglaise 18, 23 ; lui conduit des renforts 179, 182, 184, 193 ; XVII, 93, assiste

à l'assemblée de Valenciennes 199 ; — de Vilvorde 216 ; s'excuse de se rendre au siège de Tournay 223 ; joute à Mons 319 ; dans l'ost de Philippe de Valois IV, 398-400 ; XVII, 190 ; se trouve avec lui à Paris 424 ; assiste à la bataille de Crécy V, 27, 29, 54, 59, 77 ; dans l'ost de Sangate XVII, 246 ; — d'Amiens V, 180 ; XVII, 306 ; partage la haine du roi de Navarre contre Charles d'Espagne V, 311 ; sa fille épouse Gui de Blois XVII, 572 ; cousin des fils de Robert d'Artois XVII, 275.

Cf. I^b, 112 ; II, 526, 552 ; IV, 476 ; V, 483, 505 ; VII, 486 ; XVIII, 155. ^r

Guillaume, quatrième fils de Jean 1^{er} et de Marie d'Artois, succéda à son frère en 1336. Il épousa 1^o Jeanne de Hainaut, fille unique de Jean de Hainaut, seigneur de Beaumont ; 2^o Catherine de Savoie. Mort le 1^{er} octobre 1391.

Au mois de décembre 1347, le comte de Namur fit hommage au roi de France, moyennant une pension de mille livres.

Il fut, en 1355 (v. st.), l'un de ceux qui devaient accompagner le dauphin dans sa fuite en Allemagne.

En 1372, le roi de France confirma au comte de Namur sa pension de mille livres de rente sur la trésorerie de Paris ; et de son côté le comté de Namur se reconnut son feudataire en promettant de le servir contre tous.

NAMUR (JEANNE DE HAINAUT, femme de GUILLAUME I^{er}, comte de).
Voyez BLOIS (JEANNE DE BEAUMONT, femme de LOUIS DE).

Jeanne de Hainaut, femme de Guillaume de Namur, avait épousé en premières noces Louis de Blois. Elle scella son testament le 15 décembre 1350. Elle y exprime le vœu de partager la tombe de son premier mari Louis de Blois et fait un legs à Perrotte, nourrice de Gui de Blois.

NAMUR (ROBERT DE), seigneur de BEAUFORT, « gentils et « loyaux chevaliers IX, 462 » ; ses relations avec Robert d'Artois 300 ; a pour femme Isabelle de Hainaut II, 400 ;

XVII, 53 ; domaine qui lui appartient près de Valenciennes III, 159, 161 ; vient servir Édouard III V, 162-164 ; XVII, 241, 242 ; assiste au combât de Winchelsea V, 258-267, 270 ; XVII, 272, 273 ; se prépare à soutenir Édouard III VII, 316, 420 ; part qu'il prend à la chevauchée du duc de Lancastre devant Tournehem 423, 426, 430, 431, 433, 434 ; XVII, 481, 483 ; prend congé du duc de Lancastre 443 ; doit prendre part à une nouvelle expédition du duc de Lancastre VIII, 91 ; XVII, 510 ; fait prisonnier à Bastweiler VIII, 91 ; XIII, 23 ; XVII, 511 ; se rend à Bruges près du duc de Lancastre VIII, 374 ; assiste à une joute à Bruxelles IX, 213 ; vient servir le comte de Flandre 349 ; est mandé par le comte de Flandre 433 ; se rend au-devant d'Anne de Bohême 462 ; une partie de la seigneurie de Chièvres lui appartient X, 189 ; assiste aux obsèques de Louis de Male 281 ; se rend en Angleterre près de Richard II IX, 382 ; assiste à Londres à l'émeute des Lollards IX, 391, 395, 403 ; Froissart continua ses chroniques à sa demande II, 5 ; XVII, 1.

Cf. I^a, 179, 245, 255, 281, 282, 374, 490 ; I^b, 36, 42, 43-46, 49, 56-59, 61-65, 69, 71, 73, 74, 78, 80, 99, 100, 109, 111, 119, 130, 132, 134, 138, 149, 150-152, 156, 168, 194, 377 ; V, 495 ; VII, 543 ; XIII, 326, 331, 356.

Robert de Namur était le sixième fils de Jean comte de Namur et de Marie d'Artois. Mort le 18 août 1392. Il épousa 1^o Isabelle de Hainaut ; 2^o Isabelle de Melun.

Comme Jean de Hainaut, Robert de Namur servit tour à tour les Anglais et les Français, et il est triste de constater que des considérations assez étroites le guidèrent presque constamment.

En 1346, lors du siège de Calais, Robert de Namur reçoit d'Édouard III une rente annuelle de douze cents florins.

En 1356, il s'engage à ne pas aider les Français ; et le 8 mai 1368, il accepte du roi de France une pension de huit



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

II, 300 ; défend Saint-Omer V, 319, 321 ; XVII, 305, capitaine d'Harfleur VII, 439 ; XVII, 488, fait prisonnier à Bastweiler VIII, 91 ; XIII, 23 ; XVII, 511 ; se sépare de sa femme Isabelle de Roucy XV, 233.

Septième fils de Jean I^{er} comte de Namur. Son mariage avec Isabelle de Roucy donna lieu à un long et scandaleux procès.

Cf. I^b, 44 ; IX, 516 ; XIII, 332' ; XVIII, 438.

NAMUR (ISABELLE DE ROUCY, femme de LOUIS DE), vend le comté de Roucy au duc d'Anjou XV, 233, 236.

Cf. IX, 576.

Fille unique de Robert II comte de Roucy et de Marie d'Enghien. Louis de Namur l'avait fait enlever par Engelbert d'Enghien pendant l'absence de son père chargé de conduire à Milan la fille du roi Jean promise à Jean Galéas Visconti. Un mariage conclu dans des circonstances si étranges ne pouvait manquer de donner lieu à de longs démêlés, et Isabelle de Roucy eut recours à tous les moyens pour le faire rompre.

NAMUR (GUILLAUME, seigneur de l'Écluse, puis comte de), fait prisonnier à Bastweiler VIII, 91, 92 ; XIII, 23 ; XVII, 511 ; assiste à une joute à Bruxelles IX, 213 ; — au sacre de Charles VI 300 ; accompagne Louis de Male à Bruges IX, 341 ; se rend à la cour du roi de France IX, 349 ; est mandé par le comte de Flandre 433 ; dans l'ost de Bourbourg X, 242, 266, 267 ; assiste aux obsèques de Louis de Male 281 ; assiste aux fêtes de Cambrai 314, 315 ; capitaine de l'Écluse 320 ; vend au duc de Bourgogne la seigneurie de l'Écluse 363, 364 ; scelle la paix de Tournay X, 438 ; dans l'ost de l'Écluse XII, 4 ; assiste à l'entrée du duc de Bretagne à Paris XIII, 142 ; — de la reine Isabeau à Paris XIV, 21, 24 ; assiste à une joute à Paris XV, 7, 26.

Cf. I^a, 384, I^b, 100, 128 ; X, 558, 582 ; XVI, 411.

Froissart (XV, 7), l'appelle : Guillaume de Flandre, comte de Namur.

Fils de Guillaume I^{er} comte de Namur et de Catherine de Savoie. Il épousa successivement Marie de Bar et Jeanne d'Harcourt. Mort en 1418.

Il se trouvait en 1386 dans l'ost de l'Écluse avec un chevalier et seize écuyers.

Il succéda à son père en 1391.

NAMUR (JEAN DE), assiste aux obsèques de Louis de Male X, 282 ; — aux fêtes de Cambray 314.

Cf. XV, 402.

Frère du comte Guillaume II. Il lui succéda en 1418.

Mort en 1429. Il épousa Jeanne d'Abcoude.

NAMUR (MARIE DE). Voyez : BLOIS.

NAMUR (AYMERI DE), « moult friche et gentil chevalier et bon « homme d'armes VIII, 293 » ; au service des seigneurs de Milan VII, 251 ; assiste au combat d'Ouchy VIII, 293.

Bâtard du comte Guillaume de Namur (VII, 251).

* NAMUR (JEAN DE) I^b, 151 ; X, 539.

* NAMUR (LOUIS DE) I^b, 151.

* NAMUR (ROBECHON DE) I^b, 151.

Bâtard, comme les deux précédents, de Robert de Namur.

* NANCY (GEOFFROI DE) XVIII, 187.

* NANGIS (GUILLAUME DE), historien cité II, 524, 529 ; III, 485, 488, 503, etc. passim.

* NANT (JEAN DE), bailli de Sens X, 473, 498.

* NANTES (doyen de) VIII, 433, 434.

NANTOUILLET, *Nantouillet*, *Nantoulet* (sire), assiste à l'entrée de la reine Isabeau à Paris XIV, 21, 24 : paroles que Béthizac lui adresse 68.

NANTOUILLET (sire de), péril qu'il court lors de la danse des Sauvages XV, 85, 88.

D'après Froissart (XV, 85), fils du sire de Nantouillet qui précède.

Le Religieux de Saint-Denis l'appelle : Renaud de Nantouillet.

Renaud de Nantouillet épousa Jeanne des Landes. Sa fille aînée fut la femme de Philippe de Melun.

NAPLES (ROBERT, roi de), « grans astronomiens et plains de « grant prudense III, 56 » ; s'associe à la croisade projetée par Philippe de Valois II, 343-345 ; XVII, 43 ; engage Philippe de Valois à ne pas livrer bataille III, 56, 57 ; sa prophétie sur Édouard III 210, 211.

Cf. I^a, 98, 145.

Troisième fils de Charles II roi de Naples et de Marie de Hongrie. Il succéda à son père en 1309 et mourut en 1343. Il eut deux femmes : Yolande et Sanche d'Aragon.

Le texte de Rome est le seul qui rapporte un voyage du roi Robert de Naples à Avignon lors du vœu de croisade de Philippe de Valois.

NAPLES (JEANNE, reine de), épouse le roi de Majorque VII, 142, 143 ; XVII, 436, 513 ; Louis de Navarre recherche sa main VII, 79, 80 ; son autorité reconnue à Tarascon 246 ; contribue à la rançon de son troisième mari le roi de Majorque VIII, 100, 101 ; reconnaît Clément VII IX, 146 ; remet ses États au pape 150-53 ; le pape en dispose en faveur du duc d'Anjou 154, 449 ; prisonnière au château de l'Œuf 470, 471.

Cf. IX, 526, 577, 578 ; XVI, 445.

Jeanne, fille de Charles de Sicile et de Marie de Valois, succéda, en 1343, au roi Robert son ayeul. Elle eut quatre maris : André de Hongrie, Louis de Tarente, Jacques d'Aragon infant de Majorque et Othon de Brunswick. Étranglée le 22 mai 1382.

C'est par erreur que dans la seconde rédaction (VII, 80) on dit qu'elle épousa Louis de Navarre.

Il faut corriger aussi deux passages (VII, 79 et XVII, 436), où l'on trouve : la fille à la reine de Naples. Il faut lire : la reine de Naples.

NAPLES (ANDRÉ DE HONGRIE, époux de la reine JEANNE DE) IX, 150, 151.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

d'Aragon. Dès le 20 juillet 1382, une convention avait réglé ce mariage, et c'est ce que Froissart rappelle dans sa chronique.

NAPLES (YOLANDE D'ARAGON, reine de), son mariage est résolu avec Louis d'Anjou XIV, 26-30.

Cf. XIV, 395.

Fille puînée de Jean I^{er} roi d'Aragon et d'Yolande de Bar. Son mariage avec Louis d'Anjou ne fut célébré que le 2 décembre 1400. Morte le 14 novembre 1442.

NAPLES (cardinal de). Voyez CECCANO et TOMACELLI.

* NAPLES (vice-chancelier de) XVIII, 203.

NARBONNE (vicomte de), l'un des amiraux de la flotte française II, 340 ; fait la guerre en Guyenne 394.

Aimery VIII Manrique de Lara, vicomte de Narbonne, fils d'Aimery VII et de Jeanne de l'Isle-Jourdain. Mort en 1336. Il avait épousé 1^o Catherine de Poitiers, 2^o Tiburge d'Usson.

NARBONNE (vicomte de), dans l'ost de Buironfosse III, 43 ; en garnison à Tournay 213, 218, 219, 305 ; XVII, 96.

Cf. III, 495, 502, 508.

Almery IX Manrique de Lara, fils d'Aimery VIII et de Catherine de Poitiers. Mort le 8 février 1341. Il épousa 1^o Uriande d'Aix, 2^o Marie du Canet.

Cité dans les rôles de 1339-1340.

NARBONNE (vicomte de), dans l'ost du duc de Normandie en Gascogne IV, 332 ; assiège Aiguillon V, 92 ; dans l'ost d'Amiens 180 ; XVII, 306 ; défend Narbonne V, 351 ; XVII, 326 ; est fait prisonnier VII, 126-140 ; XVII, 433, 434 ; chargé du commandement d'une flotte destinée à attaquer l'Angleterre VII, 414 ; dans l'ost du duc d'Anjou VIII, 3, 5 ; l'un des chefs de la flotte française 245 ; XVII, 534 ; dans l'ost du duc d'Anjou VIII, 317.

Cf. I^a, 61 ; V, 515, 528 ; XVIII, 387, 391.

Aimery X Manrique de Lara, second fils d'Aimery VIII et de Catherine de Poitiers. Il conduisit en Espagne

Blanche de Bourbon reine de Castille. Blessé et fait prisonnier à Poitiers. Il fut également fait prisonnier, le 14 août 1366, dans un combat près de Montauban. Créé amiral de France le 28 décembre 1369. Il épousa Béatrix de Sully, Yolande de Genève et Béatrix d'Arborée. Mort en 1388.

La rançon d'Aimery de Narbonne fut fixée, au mois d'octobre 1357, à la somme de quatre mille florins d'or.

NARBONNE (GASTON DE), défend Narbonne XVII, 326.

Gaston Manrique de Lara, frère d'Aimery X, vicomte de Narbonne.

Nare (Thierry de le). Voyez : WASSENAER.

NASSAU, *Nanso, Nasco* (JEAN, comte de), dans l'ost d'Amiens XVII, 306 ; assiste à la bataille de Poitiers V, 407, 412, 424, 426, 437, 438, 442, 461 ; XVII, 356.

Cf. V, 528, 529 ; XVIII, 336, 391.

Jean, fils de Gerlac comte de Nassau et d'Agnès de Hesse. Il épousa successivement l'héritière de la maison de Mehrenberg et celle de la maison de Saarbruck. Auteur de la branche de Nassau-Saarbruck. Mort en 1371.

En 1352, le roi de France lui fit don d'une rente viagère de mille deniers d'or. Il fit de ce chef hommage au roi Jean le 13 mai de cette année.

NASTE (sire de), refuse de défier le roi de France XVII, 81.

Cf. XVIII, 142.

Les seigneurs de Naste sont connus dès le XII^e siècle.

Henri de Naste vivait en 1170. Armand de Naste se croisa en 1190 et mourut en Palestine. Nicolas de Naste est cité en 1190. Guillaume de Naste fut en 1200 l'un des témoins de la charte par laquelle le comte de Hainaut confirma les franchises de Soignies. Alard de Nast figure dans un titre de 1218. Jean et Gauthier de Naste intervinrent dans le passage fait en 1287 entre Jean d'Avesnes et Florent de Hainaut.

Il s'agit ici de Godefroi de Naste dont le nom se retrouve

dans des chartes de 1312, 1316, 1321, 1322, 1325, 1327, 1328, 1329, 1332, 1336.

Le sire de Naste avait toujours été favorable aux Français ; car, le 27 octobre 1314, il avait reçu de Philippe le Bel la promesse d'être indemnisé de tous ses frais en portant les armes contre le comte de Flandre. Le 8 juillet 1315, il s'engagea de nouveau à servir Louis X en Flandre. Il fit plus : il se rendit au camp de Philippe de Valois, et on lit dans une montre de 1339 : « Godefroi de Nast, « banneret, un bachelier et sept escuiers. » Il fut en 1339 le seul chevalier du Hainaut qui refusât de défier le roi de France, et le comte de Hainaut à qui il renvoya son hommage, fit saisir ses biens. En 1341, il servait dans l'ost du duc de Normandie en Bretagne. On remarque sur le sceau du sire de Naste trois lions. .

Naast ou Naste est à quatre lieues de Soignies.

* *Nanton (Guillaume de) XV, 396, 397.*

NAVAILLES (PIERRE DE), *Monaut de Navailles*, capitaine d'Ersciel XI, 51 ; à la cour du comte de Foix 130 ; capitaine de Saint-Thibaut XII, 106 ; est envoyé vers le duc de Bourbon 338 ; escorte Jeanne de Boulogne XIII, 308 ; accompagne le comte de Foix à Toulouse XIV, 73, 75 ; assiste aux obsèques du comte de Foix 335, 338.

Monauton de Navailles est l'un des chevaliers de l'armée béarnaise cités dans les rôles de Gaston-Phébus (p. 12).

Plusieurs membres de la famille de Navailles figurent dans cette armée (pp. 28, 29 et 38).

Je lis : Pierre de Navailhas dans un document de 1388. Il était, comme un autre Béarnais dont parle Froissart, surnommé : L'ami : *Ung roci griis a Per de Navalhes diit l'Amigot.* (Rôles de Gaston-Phébus, p. 112).

Navailles est une commune du canton de Thèze, arrondissement de Pau (Basses-Pyrénées). C'était la première des douze baronnies du Béarn.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

répond pas à la citation du roi de France V, 314, 315 ; XVII, 293, 297, 298 ; traite avec Édouard III XVII, 299, 300, 302, 303, 306 ; fait sa paix avec le roi de France V, 315-321 ; XVII, 303-305 ; dans l'ost d'Amiens V, 322 ; XVII, 306 ; est arrêté à Rouen, V, 354-360, 365 ; XVII, 331-333 ; enfermé au château de Crèvecœur V, 362, 363, 368, 397 ; XVII, 335 ; le roi Jean fait assiéger ses châteaux V, 373-375, 377, 380, 383 ; XVII, 336, 337, 339 ; recouvre la liberté VI, 3, 6, 26-28 31, 40-42 ; XVII, 359 ; se rend à Paris VI, 42-44 ; XVII, 362, 363, 365 ; combat les Jacques VI, 47, 52, 53 ; XVII, 374 ; craintes qu'il inspire au duc de Normandie VI, 54 ; ses relations avec Marcel 58-60 ; se rend à Saint-Denis XVII, 366-368 ; traite avec le duc de Normandie VI, 61-70, 72, 75 ; XVII, 377 ; projet formé par Marcel de lui livrer Paris VI, 74 ; XVII, 69, 370 ; défie le duc de Normandie VI, 85-92, 95, 100, 101, 104, 107, 108, 111, 113, 115, 117, 132 ; XVII, 371 ; favorise les pillards 374 ; est assiégé à Melun VI, 144, 155-158, 176 ; se retire à Mantes XVII, 376 ; traite avec le duc de Normandie VI, 158-161, 183, 184 ; est consulté sur un projet de traité avec les Anglais XVII, 380 ; le roi Jean engage son fils à se défier de lui VI, 185, 186 ; rompt avec le duc de Normandie XVII, 385 ; défie le duc de Normandie VI, 238, 239 ; fait la guerre en Normandie 260, 261, 298, 329, 382, 387 ; XI, 109 ; réclame le duché de Bourgogne VI, 359, 360 ; prend les compagnies à son service 377, 378 ; XVII, 374, 395 ; reçoit le roi de Chypre VI, 379, 383 ; XVII, 403 ; envoie le captal de Buch en Normandie VI, 396-398, 400-403, 405-408, 411, 426, 439 ; XVII, 401, 406 ; ses villes de Mantes et de Meulan conquises par Bertrand du Guesclin XVII, 405 ; ses partisans courent la Normandie VII, 4, 6 ; XI, 112, 113 ; la garnison de la Charité sur Loire promet de ne pas le servir pendant trois ans VII, 24 ; fait la paix avec le roi de France 78-86 ; XVII, 422 ;

est favorable à Henri de Transtamare VII, 99, 107 ; XVII, 423 ; ses négociations avec le prince de Galles VII, 112-115 ; XVII, 430-432 ; traite avec le prince de Galles VII, 148-153 ; XII, 41 ; conduit le prince de Galles jusqu'à Pampelune VII, 154-158 ; XVII, 440, 441 ; arrêté par Olivier de Mauny VII, 163, 164 ; XVII, 443, 444 ; Martin de la Carra porte sa bannière à la bataille de Najara VII, 203, 208, 210, 214, 218 ; recouvre la liberté 225 ; XVII, 456 ; craint le prince de Galles XII, 41 ; permet aux Anglais de traverser ses États VII, 239, 240, 242, 243 ; XVII, 456 ; se rend en Angleterre et s'allie à Édouard III VII, 415-418 ; traite avec le roi de France 482-484 ; favorise le roi de Majorque VIII, 101, 102 ; choisit pour chef de son armée Eustache d'Aubrecicourt 103, 104 ; XIII, 109 ; traite avec le roi de France VIII, 241-243 ; maux qu'il cause à la France IX, 45 ; XV, 207 ; redemande ses fils au roi de France IX, 51-53 ; Charles V lui fait la guerre 53-56 ; s'allie aux Anglais 56-60, 321 ; soutient la guerre contre les Français 60-64, 79 ; se tient à Tudela 67 ; Édouard III lui envoie des renforts 84, 87, 89, 98 ; arrive à Bordeaux 99-101 ; conduit les Anglais en Navarre 102-107, 111-113 ; conclut la paix avec le roi de Castille 114, 115, 121, 122 ; on l'accuse d'avoir empoisonné Charles V 283 ; en paix avec les Anglais X, 332 ; le comte de Foix le craint peu XI, 52 ; XIV, 40 ; la comtesse de Foix se retire près de lui XI, 71, 89-91, 100 ; remet une poudre à Gaston de Foix 91-93, 95 ; les chevaliers français envoyés en Castille le craignent 328 ; envoie un ambassadeur en Portugal 408 ; laisse passer les chevaliers français XII, 128, 129, 314, 317, 319, 329, 336 ; sa mort XIII, 41-44 ; il était seigneur de la ville de Carentan en Normandie XVII, 189.

Cf. I^a, 335, 521 ; I^b, 39, 48, 90 ; I^c, 206, 285 ; III, 488 ; V, 516-518, 421-523 ; VI, 447, 455-461, 464-466, 471, 474, 477, 479, 485, 487, 491, 499, 501, 503, 506, 509 ; VII, 486, 489, 497, 502, 504, 506, 515, 536, 543,

547 ; VIII, 423, 448 , 460-462 ; IX, 502-504, 510, 546 ; XII, 378 ; XIII, 336-339 ; XV , 363 ; XVI, 253-255 , 295, 311, 313, 384 ; XVIII, 41, 272, 350, 352-354 , 356, 358-361, 378, 380, 382, 383, 385, 388, 399, 400, 427 , 443, 477-489, 499 , 500, 503-505, 549, 550.

Charles II roi de Navarre, dit le Mauvais, fils aîné de Philippe III roi de Navarre et de Jeanne de France, par conséquent par sa mère petit-fils de Louis X. Il fut couronné roi de Navarre au mois de juin 1350, et son règne qui se prolongea jusqu'au 1^{er} janvier 1386, n'offrit qu'une longue suite d'intrigues, de complots et de trahisons. Il avait épousé en 1351, Jeanne de France, fille aînée du roi Jean et de Bonne de Luxembourg. •

Fort jeune encore, il repoussa tous les conseils qu'on lui donnait ; il n'écouta probablement pas mieux les exhortations de son confesseur qui, dans un acte du 2 décembre 1349, est nommé : *frater Radulphus Sanctus*.

Le roi de Navarre se rendit à Tournay le 1^{er} août 1353.

D'après la confession de Friquet de Fricamp, Charles le Mauvais n'assista pas au meurtre de Charles d'Espagne. Il était hors de la ville de Laigle lorsque le Bascon de Mareuil accourut en s'écriant : « C'est fait, c'est fait ; le connétable est mort. »

Le 8 février 1353 (v. st.), le roi Jean autorisa le cardinal de Boulogne à pardonner au roi de Navarre la part qu'il avait prise à ce meurtre. Les lettres de rémission ne furent toutefois scellées que le 4 mars suivant. Le roi de Navarre avait fait amende honorable en présence du Parlement.

Chose assez étrange ! le duc de Lancastre dont Charles le Mauvais réclamait l'appui en 1354, élevait lui-même, rapporte l'Anonyme de Leland, des prétentions au royaume de Navarre.

C'est probablement en 1355 qu'il faut placer une lettre du 13 avril sans date d'année où la reine Jeanne et la reine



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

par lequel Édouard III cède à Charles le Mauvais les comtés de Champagne et de Brie et la ville d'Amiens en se réservant « la couronne et le surplus du royaume de France », est du 1^{er} août *mil CCC cinquante et l'une* comme l'a imprimé Rymer, ou du 1^{er} août mil CCC. LVIII. C'est de ce dernier chiffre qu'un copiste mal habile aurait fait le mot : *l'une*, qui est étranger au style diplomatique du XIV^e siècle. M. James a soutenu la leçon de Rymer, mais l'opinion contraire développée par Secousse a été récemment étayée par M. Luce de nouveaux arguments qui semblent décisifs. J'ajouterai qu'il est établi qu'Étienne de Cosington qui traita avec Charles le Mauvais au nom d'Édouard III, se trouva en France du 2 juin au 10 octobre 1358. Sir Duffus Hardy a bien voulu, à ma prière, faire des recherches pour retrouver au Record-office le texte original de ce document. Malheureusement ses investigations sont restées sans résultat.

Un traité d'alliance fut conclu entre le roi Jean et le roi de Navarre à Saint-Denis au mois de décembre 1360, au retour de la captivité d'Angleterre. L'année suivante, le duc de Bourgogne mourut, et c'est sans doute à cette époque qu'il faut rapporter un mémoire qui est cité comme reposant au Trésor des chartes, (K. 50 n^o 21), où se trouvent exposés les droits de Charles le Mauvais au duché de Bourgogne. Voyez à ce sujet Froissart (VI, 359, 360).

M. Delisle a publié dans son recueil des mandements et actes divers de Charles V, un acte dont j'ai vu à Paris au cabinet des Titres le texte original écrit la veille de la mort du roi Jean, mais modifié le lendemain. On avait écrit d'abord : de par le Dauphin. On a effacé ces mots pour les remplacer par ceux-ci : de par le roy. Dans ce document qui porte la date du 10 avril 1364, on annonce que le château de Mantes et d'autres châteaux que le roi de Navarre tenait du roi de France, ont été saisis, parce que « persévérant de mal en pis, il oublie tous les bienfaits qu'il a reçus et soudoie les Anglais. »

Bientôt après, Charles V traita avec le roi de Navarre ; un traité fut ratifié au mois de juin 1365, et Charles le Mauvais s'engagea à remettre à la volonté du roi de France son ancien ami, Robert Le-Cocq, alors évêque de Calahorra : ce qui n'eut pas lieu.

En effet, le roi de Navarre, apprenant que le prince de Galles se préparait à porter la guerre en Espagne, jugea prudent de négocier avec les Anglais, et Charles V crût devoir, par voie de représailles, saisir la ville de Montpellier.

On sait du reste que le prince de Galles ajoutait peu de foi aux promesses du roi de Navarre.

D'après *les Issues of exchequer*, ce fut un écuyer gascon, nommé Lopin de Saint-Julien, qui mit la main sur le roi de Navarre.

En 1369, il y eut d'actives négociations entre les rois d'Angleterre et de Navarre ; mais ce ne fut que le 1^{er} août 1370, que Charles le Mauvais arriva à Clarendon où se trouvait Édouard III. Un traité important y fut conclu le 2 décembre de cette année. Édouard III cédait le Limousin et promettait la Champagne et la Bourgogne au roi de Navarre.

Le prince de Galles, s'étant emparé de Limoges, souleva bientôt des difficultés qui amenèrent la rupture de cette alliance, et le roi de Navarre quitta le parti anglais.

L'entrevue du roi de France et du roi de Navarre n'eut pas lieu à Rouen, mais à Vernon où était Charles V. Ce fut alors que le roi de Navarre donna à Charles V un cœur d'or fin comme symbole de tendre et pure affection.

Charles le Mauvais fit hommage à Charles V le 29 mars 1370 (v. st.).

On peut voir dans le recueil de Secousse le serment que les capitaines navarrais de la Normandie furent obligés de prêter en 1377 et en 1378 à Charles V.

Les négociations de Charles le Mauvais avec les Anglais

reprirent après l'avènement de Richard II. A cette époque (d'après la déposition de Jacques de Rue), il fut question d'une alliance entre le roi d'Angleterre et le roi de Navarre, dont les principales clauses eussent été le choix du roi de Navarre pour gouverner l'Aquitaine et la remise 'aux Anglais des châteaux que celui-ci possédait aux frontières de Normandie. Ce fut pour obvier à ce danger que le duc de Bourgogne et Bertrand du Guesclin assiégèrent Conches et d'autres villes et châteaux de Normandie.

Quand Charles le Mauvais mourut à Pampelune le 1^{er} janvier 1386, il n'était âgé que de cinquante-cinq ans.

Le Religieux de Saint-Denis dépeint le roi de Navarre comme éloquent et possédant, sans en être digne, l'art de se faire aimer.

Le Mémorial de la Chambre des comptes s'exprime à peu près dans les mêmes termes : *Vir utique summæ industriæ, fato cujus Francia non condoluit quia sibi infestum reperit.*

NAVARRE (JEANNE DE FRANCE, femme de CHARLES II, roi de), est assiégée à Melun VI, 156 ; XVII, 377 ; demande au prince de Galles la liberté du roi de Navarre VII, 163, 164, 225 ; XVII, 444 ; sa mort IX, 45.

Cf. VI, 457 ; VIII, 494 ; IX, 500, 501.

Dans les *Chroniques abrégées* (XVII, 377), on lui donne le prénom d'Isabelle.

Jeanne de France, fille aînée du roi Jean et de Bonne de Luxembourg, née le 24 juin 1343, morte d'après le P. Anselme le 3 novembre 1373.

D'après la chronique des Quatre Valois, elle mourut « en mal d'enfant ». D'autres auteurs mentionnent des rumeurs de poison.

NAVARRE (PHILIPPE DE), sa haine contre Charles d'Espagne V, 310 ; part qu'il prend à sa mort XVII, 292, 297 ; traite avec les Anglais V, 319 ; XVII, 299 ; ne se rend pas au banquet de Rouen V, 355, 357 ; défie le roi Jean 360-362 ;



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

dans les projets du roi d'Angleterre la Normandie devait être le principal théâtre de la guerre, et le prince de Galles s'y portait avec son armée pour secourir les Navarrais ses alliés, quand il se vit contraint par un mouvement de l'armée française qui s'avavançait au-devant de lui, à livrer la bataille de Poitiers.

Après la paix de Bretigny, le roi Jean s'engagea, par une chartre du 24 octobre 1360, à restituer à Philippe de Navarre toutes les terres indiquées dans ce traité.

NAVARRE (LOUIS DE), défie le roi Jean V, 362 ; XVII, 333 ; fait la guerre en Normandie V, 364 ; se tient à Évreux 367 ; est poursuivi par les Français VI, 125, 136 ; se tient à Cherbourg 379, 383 ; ne peut assister à la bataille de Cocherel 417, 436 ; ravage l'Auvergne VII, 23.

Troisième fils de Philippe III roi de Navarre et de Jeanne de France. Il mourut en Italie en 1372.

Dans la trêve conclue le 13 mars 1364 entre le roi de France et le roi de Navarre, Louis de Navarre stipule pour son frère. Eustache d'Aubrecicourt lui est adjoint.

Au mois de janvier 1370 (v. st.), Louis de Navarre jura fidélité à Charles V. Ce serment fut prêté au palais du pape en présence des cardinaux.

NAVARRE (CHARLES III, roi de), son père le redemande au roi de France IX, 52 ; se rend en Normandie 55, 77, 78 ; épouse Éléonore de Castille 121 ; XII, 129 ; XIII, 116, 303 ; assiste au sacre de Charles VI IX, 306 ; s'allie au duc de Bretagne XIII, 105, 119 ; le duc de Lancastre lui écrit 116 ; reçoit à Pampelune la duchesse de Lancastre 303 ; craint de courroucer les Français XV, 82 ; Gratien de Foix vit à sa cour 84 ; demande au roi d'Angleterre de racheter la ville de Cherbourg 126 ; soutient le pape d'Avignon 132 ; Richard II ne veut point épouser une princesse de sa maison 155 ; se rend à l'assemblée de Reims XVI, 84-86, 134 ; réclame inutilement les possessions de son père en Normandie 88, 89.

Cf. IX, 504 ; XIV, 439 ; XV, 405 ; XVIII, 549.

Charles III roi de Navarre , fils aîné de Charles le Mauvais et de Jeanne de France. Né à Mantes en 1361. Mort le 8 septembre 1425. Il épousa Éléonore de Castille en 1375.

Le 12 août 1393, Charles III roi de Navarre s'engagea à ce que la garnison qu'il mettrait dans la ville de Cherbourg restituée par les Anglais , ne porterait aucun dommage à la France. En 1404, il vendit Cherbourg à Charles VI.

NAVARRÉ (ÉLÉONORE DE CASTILLE, femme de CHARLES III, roi de), son mariage IX, 121 ; XII, 129 ; XIII, 116, 132, 303. Cf. IX, 502.

Fillè de Henri II roi de Castille et de Jeanne Manuel. Elle mourut à Pampelune le 5 mars 1416.

NAVARRÉ (PIERRE DE), son père le redemande au roi de France IX, 52 ; se rend en Normandie 55 ; assiste au sacre de Charles VI 300 ; prend part à l'expédition de l'Écluse XII, 23 ; assiste à l'entrée de la reine Isabeau à Paris XIV, 7 ; dans l'ost du Mans XV, 38 ; dévoué au roi de France 82.

Pierre de Navarre, comte de Mortain, fils de Charles II roi de Navarre et de Jeanne de France. Né à Évreux en 1366. Mort à Sancerre le 29 juillet 1412.

NAVARRÉ (BLANCHE DE). Voyez FRANCE.

NAVARRÉ (JEANNE DE). Voyez ROHAN.

NAVARRÉ (MARIE DE) XVI, 253, 254. Voyez ARAGON.

NAVARRÉ (JEANNE DE). Voyez BRETAGNE.

NAVARRÉ (MARTIN DE), capitaine de Melun VI, 156.

Cf. XVIII, 388.

Son nom était : Martino Henriquez.

NAVARETTE, *Ouge ou Monge de Navaret*, chevalier castillan, se réfugie en Portugal XI, 12 ; le roi de Portugal lui confie le commandement de son armée 155 ; part qu'il prend à la bataille d'Aljubarrota 163.

NÉBOUZAN, *Nébosen* (sénéchal de), le château de Nantilleux lui est donné XI, 48 ; dans la chevauchée de Gauthier de Passac 233.

Le sénéchal de Nébouzan portait-il le titre de vicomte ? Je rencontre en 1398 le vicomte de Nébouzan.

Le Nébouzan est un pays compris aujourd'hui dans les départements de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées. Saint-Gaudens en était la capitale.

NÉBOUZAN, *Nébosen* (PERDUC OU PERDUCAS), capitaine de Montesquiou XII, 106.

L'édition de M. Buchon porte : Berdruc de Nebosen.

NÉELLE. Voyez NESLE.

NÈGRE. Voyez LE NÈGRE.

* NÉGRON (PIERRE DE) VIII, 446.

NEILHAC, *Lignac* (JEAN DE), chevalier de Berry, « appert homme « d'armes et vaillant durement IX, 9 » ; au siège de Bergerac IX, 9 ; fait Thomas de Felton prisonnier 10, 11, 13.

Les documents contemporains portent : Neilhac ou Nailhac.

Jean de Neilhac, seigneur de Belarbre, est cité dans un document de 1350.

NEILHAC, *Lignac* (GUILLAUME DE), « moult vaillans chevaliers « X, 328 » ; est envoyé en Castille IX, 380 ; dans l'ost de Roosebeke X, 127 ; sénéchal de Saintonge 328 ; s'empare du château de Laigle 328, 329 ; l'un des capitaines des hommés d'armes envoyés au secours du roi de Castille XII, 67, 81, 82, 104, 106, 107, 111, 112, 114, 115, 127, 128, 131, 132, 135, 137, 138, 141, 214, 303, 315, 318, 328, 333, 339, 340, 342 ; au siège de Ventadour XIII, 147, 149, 159, 286 ; est mandé par le duc de Berry 198 ; assiste à l'entrée de la reine Isabeau à Paris XIV, 21.

Cf. VII, 545 ; X, 474 ; XI, 455, 458 ; XII, 375 ; XVIII, 569.

Fils aîné de Périchon de Neilhac ou Nailhac, conseiller



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

NEILHAC, *Lignac* (HÉLION DE), sénéchal de la Rochelle, est mandé par le duc de Berry XIII, 114, 115 ; est envoyé vers le duc de Lancastre 118, 126-128 ; retourne près du duc de Berry 132-134, 147, 153, 154, 193, 194, 199, 276 ; dans l'ost de Gueldre 198, 199 ; au siège de la ville d'Afrique XIV, 224, 245 ; reçoit à Paris les ambassadeurs anglais 285 ; accompagne Charles VI dans sa visite au connétable blessé XV, 12 ; est éloigné de la cour par les oncles du roi 45, 46.

Cf. I^e, 288 ; XIII, 354 ; XV, 394, 397, 424.

Quatrième fils de Périchon de Neilhac ou Nailhac, conseiller et chambellan du roi de France, premier échanson du roi en 1377. Il se signala à la bataille de Roosébeke et reçut à cette occasion un don de deux mille francs. Il remplit les années suivantes plusieurs missions importantes. Il mourut avant 1398, ayant eu deux femmes : Jeanne Guenaud et Marie d'Amboise.

Hélie de Neilhac, seigneur de Mondon, est cité dans un document de 1346.

Dans les rôles de 1384 à 1386 on lui donne le titre de chambellan du duc de Bourgogne.

En 1386 il se trouvait dans l'ost de l'Écluse avec dix chevaliers et cent six écuyers. Sa montre fut passée à Lille le 17 octobre 1386.

Le 25 janvier 1390, le duc de Bourgogne lui fit don de mille livres.

En 1391, il était capitaine de Beaugency. Il fut aussi capitaine du château de Donzy.

NEILHAC (PHILIBERT DE), grand-maître de Rhodes, assiste à la bataille de Nicopoli et échappe à la poursuite des Turcs XV, 317, 358.

Cf. XV, 444, 476, 477, 506.

D'abord prieur d'Aquitaine. Il fut élu en 1396 grand-maître de l'ordre de Rhodes.

Nelle (*Colard de*). Mauvaise lecture. Lisez : AUBRECICOURT (COLARD D').

NESLE (GUI DE). Voyez OFFEMONT (GUI D').

NESLE, *Nyelle* (GUILLAUME DE), « bons chevaliers durement
« V, 434 » ; assiste à la bataille de Poitiers et y périt
V, 407, 409, 428, 434, 446, 448 ; XVII, 352, 357.

Cf. V, 529.

Second fils de Jean de Néelle ou Nesle, seigneur d'Offemont, et de Marguerite de Mello. Il épousa Alix dame de Saint-Venant. Mort à la bataille de Poitiers.

NESLE (ROBERT DE), traite avec le roi de Navarre VI, 62, 63 ; au camp du duc de Normandie 81 ; assiège Saint-Valéry 107 ; combat les Navarrais 130, 139 ; l'un des otages du roi Jean 300, 321.

Cf. VI, 455, 476, 508.

Robert de Nesle, seigneur de Saint-Venant, fils aîné de Guillaume qui précède et d'Alix de Saint-Venant. Il épousa Ide de Dormans. Mort après 1377.

NESLE, *Nielles* (GUILLAUME DE), « bons chevaliers et vaillans
« X, 229 » ; capitaine de Montreuil VIII, 328 ; fait prisonnier par les Anglais 332, 337 ; XVII, 552 ; capitaine de Saint-Venant X, 228 ; est pris par les Anglais 229.

Guillaume de Nesle, second fils de Guillaume de Nesle et d'Alix de Saint-Venant, reçut de sa femme Mahaut de Wavrin la châtellenie de Douay. Il vivait encore en 1401.

NESLE. Voyez MELLO.

NEUFCHATEL (sire de), en garnison à Cambray XVII, 63.

Louis de Neufchâtel, d'après M. Luce.

NEUFCHATEL (THIBAUT DE), au siège d'Ardres VIII, 405 ; XVII, 570.

Cf. XV, 394, 395.

Thibaud VI de Neufchâtel, fils de Thibaut V et de Jeanne de Châlon. Il épousa Marguerite de Bourgogne et vivait encore en 1407.

Il avait dans sa montre lors de l'ost de Bourbourg quatorze chevaliers et trente-sept écuyers. Il se trouvait aussi dans l'ost du Mans en 1392.

NEUFCHATEL (cardinal de), reçoit Charles VI XIV, 341 ; est consulté par les bourgeois d'Avignon XVI, 128.

Cf. I^a, 13 ; XVI, 318.

Évêque de Toul. Créé cardinal en 1385 par Clément VII.

Neufchatel (Jean de), « apers chevaliers et fors guerrieurs
« durement », guerroye en Bourgogne VI, 114 ; dans l'ost d'Édouard III en Champagne 222 ; dans l'ost de l'évêque de Norwich X, 222.

Ajoutez ces citations à celles que nous avons déjà indiquées au mot : CASTELNAU (JEAN DE).

NEUVILLE (JEAN DE), bourgeois de Valenciennes III, 153.

Cf. I^a, 364.

* NEUVILLE (CATHERINE DE) VIII, 452.

NEUTON, *Neuton* (JEAN), capitaine de Rochester, message que lui imposent les Lollards IX, 393, 395, 396, 398.

Cf. I^c, 379 ; IX, 563.

Comparez le récit que Walsingham consacre à Jean Neuton.

On lit : Neuton dans les actes du temps.

En 1373, il eut certains démêlés avec Édouard III au sujet d'une contestation relative à l'église de Beverley dans laquelle était engagé l'archevêque d'York. En 1388, il reçut comme capitaine du château royal de Rochester la garde de Nicolas de Dagworth et de Richard de Clifford.

* NEUTON (GEOFFROI), échanson d'Édouard III VIII, 485.

NEUVILLE, *Neufville* (JEAN DE), se rend en Espagne pour combattre Pierre le Cruel VII, 88, 90, 118 ; défait Thomas de Felton 174, 178 ; fait prisonnier à Najara 193, 206 ; paie rançon 298.

Cf. VI, 496, 497 ; VII, 499.

Neveu du maréchal d'Audrehen. En 1356, quand celui-ci fut fait prisonnier à Poitiers, il le remplaça provisoirement dans ses fonctions ; mais, bien qu'un registre du trésor lui donne le titre de maréchal, il n'est pas établi qu'il en ait jamais été investi régulièrement. Le P. Anselme ne donne point de renseignements sur sa famille.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

470, 477, 479, 483, 485, 487-493, 496, 498-501, 505, 507 ; XVI, 241, 250-253, 255, 257, 260, 261, 263-265, 269-274, 277, 413, 418, 419, 421-426, 428, 440, 519.

Fils aîné de Philippe le Hardi duc de Bourgogne et de Marguerite de Flandre. Né à Dijon le 28 mai 1371. Il succéda à son père comme duc de Bourgogne, et l'histoire trop indulgente pour le prince qui fit odieusement assassiner le duc d'Orléans, lui a conservé, en souvenir de son expédition de Turquie, le surnom de Jean sans Peur.

Créé comte de Nevers le 16 mars 1383 (v. st.)

Il épousa, le 12 avril 1385, Marguerite de Hainaut. Le contrat de mariage porte la date de la veille.

On peut voir dans l'*Histoire générale de Bourgogne* de dom Plancher de nombreux documents relatifs à l'expédition de Nicopoli.

Il y a lieu de remarquer que dans la relation faite d'après Froissart « par un petit serviteur de Gui de Blois », on ajoute la mention d'engins à poudre employés par le comte de Nevers contre les forteresses turques des bords du Danube (XV, 470.)

Dans un horoscope de Jean sans Peur conservé à la bibliothèque de Madrid, l'auteur qui déclare se nommer Alofresin et être un Turc baptisé à Rhodes, rapporte que la vie du comte de Nevers fut sauvée grâce à son oncle Escolgant, « astronome » de Bajazet.

Une procession avait eu lieu à Tournay le 16 juillet 1396 « pour prier Nostre-Seigneur Jésus-Christ et sa « douce mère qu'ils veuillent envoyer une bonne victoire « au roy de Hongrie, à monseigneur de Nevers et autres « seigneurs du sang de France et à sa noble chevalerie « chrétienne contre l'Amorat-Baquin et autres mescréants « qui s'efforcent en Hongrie de empirier nostre sainte « foy catholique. » Lorsque le comte de Nevers fut délivré de sa captivité, il alla remercier les bourgeois de Tournay de leur zèle. Tous ceux qui avaient des chevaux s'assem-

blèrent au son du vigneron pour se rendre au-devant de lui, et le clergé revêtit ses ornements sacerdotaux pour le recevoir. On lui refusa toutefois la grâce de quelques bannis.

Il n'est pas sans intérêt de reproduire ici, afin de confirmer le récit de Froissart sur les sacrifices que s'imposèrent les villes de Flandre, la charte suivante donnée à Beauté-sur-Marne par le duc de Bourgogne au moment même du retour de son fils :

« Phelipe , fils de roi de France, duc de Bourgogne , contes de Flandres , etc. à nos chiers et bien amés le souverain bailli de nostre pays de Flandres, nostre bailli de Bruges, Pieter Heyns, contrerolleur de nos officiers de Flandres, et le receveur de nostre terroir du Franc, salut.

« Comme, à la prière et requeste de vous et de nostre très-ehière compaigne la duchesse, les députés de nos bonnes villes de Gand, de Bruges, d'Ypres et de nostre dit terroir du Franc et les autres villes et chastellenies de nostre pays de Flandres nous aient libéralement accordé pour la rédemption et délivrance de nostre très-chier fils aîné le conte de Nevers, détenu prisonnier ès mains des Sarra-sins, ennemis de nostre foy chrestienne, un aide de cent mille nobles de nostre coing et forge de Flandres, pour ledit aide imposer et asseoir sur nostre dit pays de Flandres selon l'estat et la faculté de chacune des villes et lieux d'icellui nostre pays et non selon le transport, tant pour ce que plusieurs desdites villes et lieux ont esté grandement gastés et destruis par les commotions et rebellions et aussi par les inondations des eaux de la mer, qui depuis aucun temps en çà ont esté en nostre dit pays de Flandres, comme pour plusieurs autres causes, et le premier paiement, c'est-assavoir la tierce partie de la dicte somme , estre levé , cueilli et receu dedens le jour de Noël prochain venant, et les autres deux pars dedens te

temps comme par nostre dicte compaigne nous avons fait dire aux dis députés et que depuis ycelle nostre compaigne l'a escript à nos villes et terroir dessusdis, duquel aide nostredit terroir du Franc soit taxé et ordonné pour sa part et portion à la somme de douze mille quatre-vins onze nobles. Pour ce est-il que nous, confians de vos loyaultés et bonnes diligences, vous mandons et commettons par ces présentes que, appellés avecques vous de ceuls dudit terroir et autres qu'il appartenra, vous imposés, ordonnés et distribués ladicte somme de XII^m III^{xx} XI nobles loyaulment et convenablement sur toutes les villes et paroisses dudit terroir qui doivent et sont accoustumées de contribuer en tel cas, selon l'estat et la faculté de chacune desdictes villes et paroisses, et en oultre substitués et commettés de par vous bonnes personnes prudommes et ydoines à ce en chascune desdictes villes et paroisses dudit terroir pour asseoir justement et raisonnablement sur les manans et habitans d'icelles et autres qui avecques culs vivent et sont accoustumés de contribuer en tel fait, sur un chacun sa part et portion, selon son estat et la faculté de ses biens et non autrement, de ce que chascune d'icelles villes et paroisses seront par vous imposées et taxées de ladicte portion du terroir dessusdit, et faites cueillir, lever et recevoir l'argent par celli ou ceulx qu'il appartiendra ou qui à ce sera ou seront; se mestler est, commis et ordonné de par vous. Et si aucuns estoient en deffault ou négligens de payer leur quantité de ce que ainsi seroient imposés, si les contraignés et faites vigoreusement contraindre à ce par toutes voies et manières, ainsi que l'on fait et est accoustumé de faire pour nos propres debtes sans aucun déport. Et la dicte somme de XII^m III^{xx} XI nobles ainsi levée sur nostredit terroir faites paier et délivrer pour nous par icelli ou ceulx qui l'auront receu à nostre amé et féal conseiller et maistre de nos comptes à Lille, Pietre de la Tanerie à ce député pour et au nom de



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

II, 295 ; capitaine de New-Castle 319 ; chargé de la garde des frontières 331 ; est envoyé en Hainaut XVII, 41 ; au siège de Tournay III, 312 ; le domaine de Brancepeth lui appartient 441 ; l'un des gardiens du royaume d'Angleterre IV, 377, 380 ; assiste à la bataille de Nevill-Cross V, 120-126, 136, 138 ; XVII, 229, 231, 233 ; — au combat de Winchelsea V, 258 ; dans l'ost d'Édouard III en Artois 317, 321 ; XVII, 302 ; fait la guerre en Écosse XVII, 319 ; est envoyé à Cherbourg V, 365, 367 ; dans l'ost de Champagne VI, 221, 224 ; siège au conseil du roi VII, 110.

Cf. IV, 423 ; V, 487, 490, 492 ; XVIII, 117, 548.

Raoul de Nevill, fils de Raoul de Nevill et d'Euphémie Claving. Il succéda en 1331 à son père. En 1334, l'un des gardiens des marches d'Écosse et gouverneur du château de Bamborough. En 1341, il combattait en Écosse. En 1343, il fut envoyé en Avignon. Il fut fait prisonnier par les Écossais à Berwick et paya rançon. En 1346, il se signala à la bataille de Nevill-Cross. Pendant les années suivantes, sa position dans les marches du nord est de plus en plus considérable. En 1359, il accompagne Édouard III dans son expédition de Champagne. Il mourut le 5 août 1367 et fut inhumé dans la cathédrale de Durham. Il avait épousé Alice d'Audley.

Il figure dans le recueil du héraut Gueldre où l'œil se fixe immédiatement sur la tête de bœuf qui forme le cimier des Nevill.

NEVILL (sire de), châtelain de Berwick III, 440 ; le comte de Moray est remis à sa garde 440 ; se rend près d'Édouard III 443 ; armé chevalier devant Paris VI, 267 ; prend part au combat de Bourg-la-Reine 268, 270 ; dans l'ost du prince de Galles en Espagne VIII, 154, 156 ; est envoyé en Ponthieu 308 ; cité comme témoin dans une chartre 462 ; est envoyé en Bretagne VIII, 221, 222, 224, 246, 252, 258, 260, 273 ; XVII, 531 ; dans l'expédition du duc de Lancastre 542 ; combat les Écossais IX, 31 ; se

rend en Guyenne 84-89, 98, 101 ; VIII, 9 ; IX, 96, 116 ; X, 78 ; combat les Écossais 380, 382 ; sa disgrâce XIII, 200.

Cf. VIII, 445, 450 ; IX, 509, 510 ; X, 522 ; XVIII, 510, 550.

Jean de Nevill, fils aîné de Raoul de Nevill et d'Alice d'Audley. Il combattit en 1346 à côté de son père à Nevill-Cross. Armé chevalier en 1360 aux portes de Paris. Amiral en 1370. Le 24 juillet 1372, il fut envoyé en Bretagne avec des pouvoirs fort étendus. Il y avait sous ses ordres trois cents hommes d'armes et trois cents archers. Gardien des marches d'Écosse et gouverneur de Bamborough. Sénéchal de Bordeaux et lieutenant du roi en Aquitaine en 1378 ; puis de nouveau gardien des marches d'Écosse. Mort le 17 octobre 1388. Il eut deux femmes, 1^o Mathilde Percy, dont il eut Raoul de Nevill, et Élisabeth Latymer, dont il eut Jean de Nevill, qui fut connu sous le nom de lord Latymer.

Jean de Nevill fut créé lieutenant du roi d'Angleterre en Aquitaine le 10 juin 1378.

Le 22 novembre 1380, Jean de Nevill écrivait à Richard II que le sire de Badefol était prêt à entrer à son service. (*British Museum, Calig. D. III.*)

NEVILL (sire de), dans l'ost du comte de Buckingham IX, 244, est armé chevalier 248.

Cf. VIII, 446 ; XVI, 294.

Raoul de Nevill, fils de Jean de Nevill et de Mathilde de Percy.

En 1385, gouverneur de Carlisle. En 1390, chargé de négocier en France.

Le 21 décembre 1397, il fut créé connétable de la Tour de Londres et peu après comte de Westmoreland. Il fut l'un des plus zélés partisans de Henri IV qui lui donna le titre de maréchal d'Angleterre. Mort le 21 octobre 1425. Il eut deux femmes : Marguerite fille du comte de Stafford, et

Jeanne, fille du duc de Lancastre et veuve de Robert Ferrers.

NEVILL (GUILLAUME DE), dans la chevauchée de Robert Knolles VIII, 19 ; au siège de Limoges 32 ; à la bataille de Pont-Vallain 52, 53 ; est envoyé en Bretagne 245, 247, 258, 260 ; XVII, 539, 541 ; en garnison à Carlisle X, 394.

Cf. IX, 505.

Troisième fils de Raoul de Nevill et d'Alice d'Audley. Il combattit en Bretagne sous les ordres du comte de Salisbury, fut amiral un peu plus tard et prit part à plusieurs expéditions, soit en France, soit en Écosse. Walsingham lui reproche d'avoir été sous le règne de Richard II l'un des principaux partisans des Lollards.

Il y a probablement une erreur dans le passage de Froissart X, 394 ; car d'après les documents officiels ce fut Raoul de Nevill, depuis comte de Westmoreland, qui fut chargé avec Thomas de Clifford de la garde de Carlisle.

NEVILL (ROBERT DE), se rend en Bretagne IV, 143 ; XVII, 143 ; dans l'ost du comte de Derby IV, 337, 338 ; XVII, 177 ; en garnison à Aiguillon IV, 340 ; assiste à la bataille de Crécy V, 33, 36 ; XVII, 204 ; dans l'ost du duc de Lancastre en Artois XVII, 481 ; témoin de la mort de Chandos VII, 449.

Cf. IV, 423 ; VIII, 427, 433.

Quatrième fils de Raoul de Nevill et d'Alice d'Audley. Il servait en Guyenne sous les ordres du prince de Galles.

NEVILL (ALEXANDRE DE), archevêque d'York, l'un des conseillers de Richard II XI, 369 ; préside à la levée d'une taille XII, 7 ; haï de l'archevêque de Canterbury 145 ; défend Simon de Burley 248 ; est démis de son office de trésorier 258 ; quitte sa résidence archiépiscopale 294, 295 ; XIII, 200 ; est banni d'Angleterre par le duc de Gloucester XIV, 34 ; XVI, 6 ; se retire à Louvain XIV, 34.

Cf. X, 565 ; XII, 391.

Cinquième fils de Raoul de Nevill et d'Alice d'Audley.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

qui touche aux comtés de Solms et d'Isenbourg ; mais le dernier comte de Nied était mort en 1329.

Restent les comtes de Nidau.

Le comte Hartmann de Nidau était prévôt de Soleure en 1300.

Le comte Rodolphe de Nidau fut tué à la bataille de Lanfen en 1339. Il laissait un fils, nommé aussi Rodolphe, qui vécut jusqu'en 1374.

Nidau est une petite ville au bord du lac de Brienne.

NIELLE (JEAN DE), fait la guerre en Écosse X, 288.

Probablement Nielle en Artois.

Nielle. Voyez NESLE.

* NIEPPE (BAUDOIN DE LA), maître d'école du comte de Nevers XV, 392.

NÎMES (trésorier de) VII, 127 ; XVII, 495.

* NININ (COLARD), tavernier I^a, 245.

NINUS (roi), l'un des preux de l'antiquité II, 10, 13.

* NIORT (sénéchal de) VIII, 460.

NOÉ, *Noés*, repeuple le monde II, 10, 13.

* NOGARET (RAYMOND DE) VII, 540 ; X, 547.

Fils de Guillaume de Nogaret qui se trouvait en 1339 dans l'ost du comte de Foix à la Réole ?

Vers 1333, il reçut une pension de deux cent cinquante livres.

Le 15 juin 1370, le duc d'Anjou lui donna quarante francs.

Il était seigneur de Calvisson.

NORBURY, *Northbery*, écuyer anglais, fait la guerre en Portugal XI, 153, 154, 162, 205, 305.

En 1384, Jean de Norbury était l'un des gardiens de la trêve en Bretagne. En 1391, il fut chargé d'inspecter la forteresse de Brest.

* *Norès (Jean)* XIV, 415.

Probablement : Norreys ou Noreys.

NORFOLK (THOMAS D'ANGLETERRE, comte de), dit le comte

maréchal, demi-frère d'Édouard II II, 18 ; son caractère 18.

Cf. II, 498, 505 ; V, 507 ; VIII, 432 ; XVIII, 200, 202.

Fils du roi Édouard I^{er} et de Marguerite de France. C'est inexactement que les généalogistes anglais placent sa mort en 1338. Il est cité dans une lettre d'Édouard III au prince de Galles, du 5 décembre 1342 ; le roi d'Angleterre annonce, dans une autre lettre du 31 janvier 1344, qu'il vient d'apprendre sa mort.

* NORFOLK (comte de) V, 476, 477 ; XVIII, 392.

Je ne sais quel est ce comte de Norfolk. Barnes le passe sous silence. Peut-être Jean Segrave, qui avait épousé l'héritière du comté de Norfolk.

* NORFOLK (comtesse de) VIII, 492.

Marguerite, fille aînée et héritière de Thomas d'Angleterre, comte de Norfolk. Elle épousa d'abord Jean Segrave et en secondes noces Gauthier de Mauny. Voyez ce dernier mot.

NORFOLK (duc de). Voyez NOTTINGHAM (THOMAS, comte de).

* NORFOLK (vicomte de) XVIII, 555.

Normal (le vicomte de), au siège de Brest VIII, 261.

Cf. VIII, 449.

Il faut lire, je pense : le vicomte de Rohan et de Normal, et le mot : Normal inexactement copié représenterait quelque seigneurie de la maison de Rohan, peut-être de la terre de Noyon ou Novion qui lui avait été apportée par son alliance avec une fille du sire de Léon.

Dans d'autres passages relatifs aux mêmes événements, Froissart ne cite qu'un seul vicomte : le vicomte de Rohan.

* NORMANDÉA, maître d'hôtel du comte de Nevers XV, 396.

NORTHAMPTON (GUILLAUME DE BOHUN, comte de), combat les Écossais II, 281, 283 ; intime ami d'Édouard III 360 ; accompagne Édouard III à Coblentz XVII, 44 ; est envoyé en Hainaut et en Brabant 376, 382 ; XVII, 45, 51 ; dans l'ost de la Flamengerie III, 10, 13, 27, 41, 53 ; rentre en Angleterre 71 ; assiste à la bataille de l'Écluse 197, 202,

206 ; — au siège de Tournay 312 ; prend part aux conférences d'Esplechin et d'Arras XVII, 104, 105 ; assiste à la fête de Londres IV, 125 ; l'un des conseillers du roi 134 ; accompagne Édouard III en Bretagne XVII, 143 ; — en Normandie IV, 377, 380 ; assiste à la bataille de Crécy V, 31, 33, 48, 56, 62 ; XVII, 204 ; est envoyé en Flandre V, 149, 150, 154, 156 ; XVII, 239 ; traite avec les Français V, 195, 196 ; XVII, 252 ; au siège de Calais V, 200, 208 ; XVII, 253 ; assiste au combat de Winchelsea V, 258, 266 ; XVII, 271 ; dans l'ost d'Édouard III en Artois V, 317 ; XVII, 302, 306 ; sa fille femme du comte de Buckingham IX, 397.

Cf. II, 532, 543, 546 ; III, 481, 482, 494 ; IV, 438, 440, 443-445, 455, 456, 484 ; V, 475-477, 484, 505, 547 ; XVIII, 56, 86, 91, 117, 159, 229, 290-292, 303.

Guillaume de Bohun était fils puîné d'Humphroi de Bohun et d'Élisabeth veuve de Jean Holand et fille d'Édouard I^{er} roi d'Angleterre. Créé comte de Northampton le 17 mars 1336 (v. st), il reçut à ce titre le château de Fotheringay dans le Northampton-shire. La même année, il fut chargé de traiter avec les rois de France et d'Écosse.

Il se rendit en 1338 en Flandre et se trouva avec Édouard III à la Flamengerie et à la bataille de l'Écluse. En 1341, il prit part à l'expédition d'Écosse. En 1342, il était en Bretagne ; il y obtint une victoire signalée près de Mortain et conquit la Roche-Derien. Lieutenant général du roi d'Angleterre en Bretagne en 1342.

En 1343, il guerroya en Écosse où il fit lever le siège de Loughmabom ; en 1343, en 1345 et en 1346, il était en Bretagne. En 1346, il défit un corps français près de Paris après avoir traversé la Seine, et assista à la bataille de Crécy où il fit le roi de Majorque prisonnier. En 1347 et en 1348, il combattit en France. En 1349, il fut chargé de traiter avec la France. Créé en 1350 lord gardien des marches d'Écosse. En 1351, il traite avec les Écossais. En



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

comté d'Hereford et la charge de connétable d'Angleterre. Il fut envoyé en Italie pour négocier le mariage du duc de Clarence avec la fille du duc de Milan. Mort le 17 janvier 1372 (v. st.)

* NORTHAMPTON, héraut XIV, 399.

Northberwich (Guillaume de), chapelain de Jacques de Douglas, ses exploits à Otterburn XIII, 224.

D'après quelques historiens écossais, cet intrépide chapelain était Guillaume archidiacre d'Aberdeen. D'après d'autres, c'était Guillaume Loundie, archidiacre de Saint-André. Loundie était parent des Douglas. On dit la même chose de l'archidiacre d'Aberdeen :

Of Abirdene the gude archidene also
That Douglas hecht.

(Chronique rimée d'Écosse.)

* NORTHBURGH (ROGER DE), évêque de Coventry II, 513 ; XVIII, 174, 246.

Evêque de Coventry de 1322 à 1358.

Le 4 mars 1328, Roger de Northburgh fut chargé de se rendre en Hainaut pour négocier le mariage d'Édouard III. Il ne partit que le 8 octobre de Nottingham et revint à York le 23 janvier suivant.

* NORTHBURGH (MICHEL DE) IV, 488, 489 ; V, 472, 476, 477, 512 ; XVIII, 290.

On ne peut séparer de l'histoire d'Édouard III le nom de Michel de Northburgh, auteur de plusieurs lettres d'un grand intérêt historique.

Ce fut Michel de Northburg qui fut chargé, le 4 septembre 1351, de recevoir de Charles de Blois les sûretés relatives à sa délivrance, c'est-à-dire le paiement de sa rançon.

En 1353, il fut envoyé en ambassade en Flandre.

Michel de Northburgh était en 1352 archidiacre de Suffolk, docteur en droit et garde du sceau privé. Il devint évêque de Londres en 1354. Mort le 9 septembre 1361.

Michel de Northburgh paraît avoir été l'ami de Gauthier de Mauny ; car celui-ci ordonne dans son testament de le comprendre dans les prières qu'il réclame pour sa famille.

Peut-être était-il parent de Jean de Northburgh, receveur de Berwick en 1350.

NORTHUMBERLAND (comte de), introduit un messenger de Charles V VII, 305, 306 ; dans l'ost du duc de Lancastre 423 ; XVII, 481 ; scelle une charte d'Édouard III VII, 462 ; fait partie de l'expédition projetée par Édouard III VIII, 208 ; dans l'ost du duc de Lancastre 280, 284, 292, 293 ; rentre en Angleterre 321 ; créé comte de Northumberland VIII, 392 ; XVII, 566 ; reconquiert le château de Berwick IX, 27, 29-35 ; s'avance au-devant des Écossais 36 ; se retire 42, 44 ; au siège de Saint-Malo 68 ; chargé de la garde des marches du nord 384, 418 ; reproches que le duc de Lancastre lui adresse 425-427 ; fait la guerre aux Écossais X, 286 ; les Écossais ravagent ses domaines 291, 293 ; mais n'attaquent pas son château de Broel 380 ; dans l'ost de Richard II 382 ; est envoyé à Rye XI, 372 ; — à Sandwich XII, 13 ; ses démêlés avec les Nevill 145 ; du parti des oncles du roi 150, 235, 243, 244, 247 ; entre au conseil du roi 259 ; conduit Richard II à Londres 280, 292 ; s'oppose à ce que l'on secoure le duc de Gueldre XIII, 164 ; ses préparatifs pour résister aux Écossais 209 ; intervient dans la donation du duché d'Aquitaine au duc de Lancastre XV, 136 ; dans l'ost de Richard II en Irlande 138 ; à la cour d'Eltham 156 ; à la cour de Richard II XVI, 106, 109 ; est banni 152-156, 160, 164 ; est rappelé par le comte de Derby 192 ; assiste au couronnement de Henri IV, 202, 206, 208 ; conduit les ambassadeurs français près de la reine Isabelle 220 ; est mandé par Henri IV 226, 227 ; traite avec les ambassadeurs français 237.

Cf. I^c, 374, 378, 380 ; IX, 499, 505 ; X, 543, 565 ; XIV, 418 ; XVI, 290, 322, 323, 326, 328, 330-336, 338, 341-345, 352, 354, 362, 365, 396, 397, 399 ; XVIII, 53, 586, 587.

Henri, comte de Northumberland, fils de Henri de Percy et de Marie de Lancastre, épousa 1^o Marguerite Nevill, et 2^o Mathilde de Lucy. En 1359, en 1363 et en 1369, il combattit en France; en 1373, en Flandre. En 1376, il était maréchal d'Angleterre, et il remplit cette charge au couronnement de Richard II. Son rôle fut assez douteux dans les troubles de ce règne. Mort en 1407.

Les Percy s'éteignirent en 1370. C'est par les femmes qu'en sont issus les ducs actuels de Northumberland.

NORTHUMBERLAND (vicomte de) V, 490, 493.

Voyez : COPELAND (JEAN DE).

* NORTHWELL (GUILLAUME DE) II, 544.

* NORTHWOOD (GUILLAUME DE) IV, 459.

Probablement de la même famille que Jean de Northwood qui épousa Agnès de Grandison, fille de Guillaume de Grandison et de Sybille de Tregoz.

NORWICH (JEAN DE). « sage homme et vaillant escuyer durement IV, 308 » ; en garnison à Thun-l'Évêque III, 180 ; se rend en Gascogne IV, 214, 216, 218 ; capitaine d'Angoulême 308, 333, 335 ; XVII, 173 ; évacue cette ville IV, 348-355.

Cf. IV, 483, 504 ; XVIII, 91.

Jean de Norwich se signala en Écosse et en Guyenne. Créé le 15 mars 1338 (v. st.) lieutenant du sénéchal de Gascogne. Il reçut en 1339 un don d'Édouard III en considération de ses services et l'année suivante une pension de cinquante marcs. Il combattit de nouveau en France en 1343, en 1344, en 1345. Mort vers 1362.

En 1337, il fut chargé de choisir cent archers dans les comtés de Norfolk et de Suffolk.

NORWICH (THOMAS DE), est envoyé vers Édouard III pendant la bataille de Crécy V, 62.

Cf. I^a, 490 ; V, 519.

Thomas de Norwich ne figure ni dans les Actes de Rymer, ni dans la généalogie de sa famille donnée par Dugdale.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

XVI, 16, 27, 28, 72, 74, 75, 77, 80, 90-97, 99, 101-108, 110, 238, 247, 249, 288-302, 305-309, 329, 409 ; XVIII, 572, 573.

Thomas de Mowbray, fils de Jean de Mowbray qui avait épousé l'héritière du comté de Norfolk, fut d'abord comte de Nottingham. En 1384, il combattit les Écossais. Créé en 1385, comme représentant de son ayeul le comte de Norfolk, lord maréchal d'Angleterre. En 1390, gouverneur de Calais et de Marck. En 1393, Richard II lui permit de porter pour cimier un léopard d'or comme les princes de Galles. Il recueillit la plus grande partie des biens confisqués sur le comte d'Arundel et sur le comte de Warwick. Créé le 29 septembre 1397 duc de Norfolk. Après un vif démêlé avec le comte de Derby, il fut banni d'Angleterre, (jour pour jour) un an après le meurtre du duc de Gloucester auquel il avait présidé. Mort, à son retour d'un pèlerinage à Jérusalem, à Venise le lundi avant la Saint-Michel 22 septembre 1399. Il laissait deux fils et deux filles de son mariage avec Élisabeth sœur de Thomas comte d'Arundel. Son ayeul avait eu la tête tranchée sous le règne d'Édouard II ; l'aîné de ses fils fut décapité sous celui de Henri IV. La ville d'York les vit périr tous les deux.

La bannière du comte maréchal a été longtemps conservée à Venise. Voyez le tome XXVIII de l'*Archæology*.

* NOTTINGHAM (HENRI DE) V, 492.

* NOTTINGHAM (connétable de) XII, 388.

Nouvailles. Voyez NAVAILLES.

Novarre, Novare, Novaire (comte de), connétable de Portugal, prend part à la bataille d'Aljubarrota XI, 308, 316, 318, 320 ; conseils qu'il donne XI, 266 ; au banquet du roi de Portugal 397, 407 ; escorte le duc de Lancastre 408 ; se rend au-devant de la jeune reine de Portugal XII, 92, 99 ; est chargé de sa garde 201 ; se rend au-devant du duc de Lancastre 345 ; son fils accompagne Fogaça à Middelbourg XI, 264.

Nuno Alvarez Pereira, d'après M. Buchon.

NOYELLES (GODEFROI DE), assiste aux obsèques du comte de Flandre X, 280

Noyelles (sire de), plaintes qu'il adresse au roi de France contre le roi d'Angleterre II, 395, 396.

Froissart dit qu'il était poitevin. Il faut sans doute lire : le sire de Nuailé.

* NOYERS (GILLES DE) II, 493.

NOYERS (MILES DE), « chevaliers durement preudoms et vaillans « V, 47 » ; en garnison à Cambray II, 493 ; dans l'ost du duc de Normandie III, 144, 147, 149, 152, 155 ; assiège Auray IV, 64 ; assiste à la bataille de Crécy V, 40, 43, 47 ; XVII, 205, 210.

Cf. I^b, 70 ; IV, 445 ; XVIII, 20, 86-88, 198.

Miles de Noyers, bouteillier de France en 1336, avait reçu en 1331 la terre de Wailly en Artois confisquée sur Enguerrand de Marigny.

Miles de Noyers, fils de Miles de Noyers et de Marie de Châtillon, épousa Jeanne de Flandre. Il était déjà maréchal de France en 1303. Il porta l'oriflamme à la bataille de Cassel et à la bataille de Crécy. Au mois de décembre 1328, Philippe de Valois lui accorda une pension de quatre cents livres de rente. En 1340, il avait avec lui cinq chevaliers et quinze écuyers dans l'ost de Bouvines. Mort fort âgé au mois de septembre 1350.

Le récit de la mort du sire de Noyers à Crécy est une erreur qui n'appartient qu'à la première rédaction et qui a été corrigée dans les textes postérieurs.

NOYERS (JEAN ET MILES DE). Voyez : JOIGNY.

NOYERS. Voyez AUGIMONT.

NOYON (évêque de). Voyez GILLES, LE BRUN, LORRIS et MOULIN.

Nully (*Gui de*), assiste au combat de Quimperlé. IV, 70.

C'était, paraît-il, un chevalier breton, du parti de Montfort, et en ce cas il faut lire vraisemblablement : Nuillé.

* NUNEZ, évêque d'Astorga XVIII, 220, 226, 228, 230.

* NUREMBERG (burgrave de) XV, 422.

* *Nuttile (Pierre de)* V, 492.

Nuton, VII, 179. Faute de copiste. Voyez FENTON.

* O (ROBERT D') XVIII, 68.

OBIES, *du Biés* (GÉRARD), assiste à la bataille de Bastweiler XIII, 22, 23 ; dans l'ost du duc de Lancastre IX, 82 ; est emprisonné à Mons 133.

Cf. I^a, 252, 255, 256, 284, 285 ; XIII, 325.

Obies est un village à une lieue de Bavay. On connaît peu ses anciens seigneurs qui portaient : d'argent à trois chevrons de gueules chargés de trois étoiles d'or. Un sire d'Obies est cité dans une bulle pontificale de 1180. En 1259, Guillaume d'Obies fit une donation à l'abbaye de Fémy.

Gérard d'Obies, l'ami de Froissart, paraît avoir été un personnage assez important. Il fut adjoint au sire de Gommegnies dans différentes missions relatives à la défense du Hainaut contre les amis de Sohier d'Enghien. Wenceslas de Brabant l'honorait aussi de sa confiance ; car il le chargea de mettre Marie de Namur en possession de la terre de Trivières qui était tenue en fief du duché de Brabant. D'abord prévôt de Binche, il devint plus tard châtelain d'Ath. Il vivait encore en 1388, car il est cité parmi les témoins qui, le 3 avril de cette année (v. st.), assistèrent au serment du duc Aubert de Bavière de maintenir les franchises de Mons.

Sur Gérard d'Obies, voyez la chronique rimée de Jean De Klerk t. II, pp. 206 et 219.

OBIES (JEAN D'), meurt en Prusse IX, 267.

Cf. I^a, 253.

O'BRIEN, *Brun de Thomond*, roi d'Irlande XV, 177.

O'BRIEN, *Brun Costerel*, chef irlandais XV, 172, 173.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Nicolas Oem; écoutète de Dordrecht en 1325, fut tué en 1345 à la bataille de Staveren. Il avait épousé Jeanne d'Arckel. De ce mariage naquit probablement Henri Oem.

Jean Oem prit part à la bataille de Bastweiler.

De la même maison sont les Oem van Wyngaerden qui portent d'argent à la fasce de gueules chargée d'un lion naissant d'or armé et lampassé d'azur.

L'écu des Oem figure dans le recueil du héraut Gueldre.

OFFEMONT, *Aufemont* (sire), défend Tournay III, 218.

Jean de Nesle, seigneur d'Offemont, chevalier banneret, figure dans les rôles de l'ost de Bouvines comme ayant avec lui cinq chevaliers et trente-deux écuyers. L'année précédente, il avait dans sa montre deux chevaliers et quatorze écuyers.

La lettre suivante, sans date d'année, paraît être de 1339 :

« De par la royne,

Maistre Jehan, le sire d'Auffemont devoit servir monseigneur à L hommes d'armes par II mois à ses despens pour cause des debtes que il devoit aus foires de Champagne ; mais, sicomme nous avons entendu, monseigneur li en a quittié un mois, de quoy nous nous merveillions moult, quar les autres qui doivent pareux services, à l'exemple de ly voudront empêtrer semblables graces. Sy vous mandons que vous sachiés de monseigneur se il li a faite ceste grace ; quar, se faite li est, il nous semble que ledit sire d'Auffemont se peust bien estre déporté de la avoir empêtrée, spécialement ou temps de maintenant, et que une autre fois il peust bien recouvrer d'autre prouffit par devers monseigneur.

« Nostre-Seigneur vous gart.

« Donné au bois de Vincennes ce dimenche au soir ».

Jean d'Offemont, fils de Gui de Clermont dit de Nesle et de Marguerite de Thourotte, épousa Marguerite de Mello. Il mourut le 25 mai 1352.

OFFEMONT, *Aufemont* (GUI DE NESLE, sire d'), « vaillant chevalier « et preu durement XVII, 297 » ; au service de Charles de Blois IV, 64 ; dans l'ost réuni par le duc de Normandie 185 ; dans l'ost du duc de Normandie en Gascogne 331 ; prend part à la chevauchée du sénéchal de Beaucaire 341, 343 ; devant Calais V, 191, 192 ; XVII, 247, 250 ; fait prisonnier au combat de Taillebourg V, 282-286 ; XVII, 275, 278 ; est échangé 303 ; est envoyé en Bretagne 309 ; XVII, 296 ; y est tué V, 309 ; XVII, 297.

Cf. VII, 528 ; XVIII, 303.

Gui de Nesle, fils de Jean de Nesle, seigneur d'Offemont, et de Marguerite de Mello, épousa 1° Jeanne de Bruyères, 2° Isabeau de Thouars. Maréchal de France dès 1345. Créé gouverneur de l'Artois en août 1350 ; fait prisonnier par les Anglais en Saintonge le 8 avril 1351 ; capitaine général en Bretagne le 22 mai 1352. Tué le 14 août suivant au combat de Moron.

J'ai vu une charte donnée à Saintes, le 3 avril 1351, par Gui de Nesle, seigneur de Mellon, maréchal de France, lieutenant du roi de France en Saintonge et en Poitou, où il parle d'un combat qui avait été livré le 1^{er} avril. Cinq jours après, il tomba au pouvoir des Anglais. Il paraît avoir recouvré presque immédiatement la liberté, mais ce ne fut qu'en payant une forte rançon, à laquelle le roi de France contribua pour dix mille francs et dont furent plèges Bouciquaut et le sire de Chantilly.

OFFEMONT, *Aufemont* (sire d'), au siège d'Ardres VIII, 405,

Jean d'Offemont, fils de Gui d'Offemont et de Jeanne de Bruyères. Il épousa Ade de Mailly et mourut en 1388.

OFFEMONT, *Aufemont* (sire d'), au siège de la ville d'Afrique XIV, 225.

Gui d'Offemont, fils de Jean d'Offemont et d'Ade de Mailly, épousa en 1389 Marguerite de Coucy et périt à Azincourt le 25 octobre 1415.

* OFFORD (JEAN D'), doyen de Lincoln XVIII, 202, 212, 219, 223, 225-227, 229, 231, 235, 253.

* OGIERLANDE (DANCKAERT D'), bailli de Gand XI, 450.

OGLE, *Avogle*, *Avegle* (ROBERT), dans l'ost d'Otterburn XIII, 210, 227.

Cf. V, 491 ; XIII, 360.

Fils de Robert Ogle qui avait assisté à la bataille de Nevill-Cross, l'un des chevaliers anglais qui malgré l'ordre d'Édouard III ne conduisirent pas leurs prisonniers à la Tour de Londres. Sa mère se nommait Hélène Bertram. Il épousa une fille d'Alexandre de Heton et mourut sous le règne de Henri IV.

La chronique rimée d'Écosse, à propos de la bataille d'Otterburn, l'appelle : Robert Ogill.

Les Ogle existent encore aujourd'hui.

OHEY, *Hay* (HUGUES D'), chevalier hasbegnon, accompagne Jean de Hainaut en Angleterre II, 113, 115 ; XVII, 17.

Les renseignements généalogiques sur les Ohey sont assez confus. Waleran de Juprelle épousa la dame d'Ohey au comté de Namur, dont il eut Olivier de Juprelle, dit d'Ohey, qui vivait en 1335 et qui épousa Marie d'Aaz, fille de Jean Bottier d'Aaz, chevalier. Est-ce à cet Olivier d'Ohey que Froissart donne par erreur le prénom de Hugues ?

* OISY, *Ozy* (TRISTAN D') XVIII, 140.

Tristan d'Oisy se trouvait à Tournay lors du siège de 1340.

* OLDCASTLE (JEAN) XVI, 407.

OLORON (évêque d'). Voyez VILLESANGUES.

Oliferne (*Agadinquor d'*), chef sarrasin XIV, 229, 241-243, 251, 274, 276.

Cf. I^a, 214, 516.

Olimbarbe. Voyez BARBE (OLIM).

OLIVIER, paladin V, 291.

* OLIVIERS (JEAN DES), chanoine XVIII, 78, 79.

* O'MORE, XVI, 329.

* O'MORROUGH, XVI, 329. Voyez MAC-MORROUGH.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Un autre texte porte Orçay.

Orçay est le nom d'une commune du département de Loir-et-Cher.

OREGNY (abbesse d') III, 33.

* ORGEMONT (PIERRE D'), chancelier de France IX, 500, 506, 568 ; X, 498, 499 ; XVIII, 488, 494, 508.

Second président du parlement en 1356. Il fut privé de ses fonctions à la requête des États. Chancelier du Dauphiné en 1371, premier président au parlement en 1372, chancelier de France en 1373. Mort le 3 juin 1389. Fils de Pierre d'Orgemont, bourgeois de Lagny-sur-Marne.

ORGEMONT (PIERRE D'), évêque de Paris, assiste aux obsèques de Louis de Male X, 284 ; favorable au pape d'Avignon XVI, 120 ; traite avec les Anglais 237.

Cf. XVIII, 509.

Pierre d'Orgemont, fils aîné de Pierre d'Orgemont, chancelier de France, et de Marguerite de Voisins, évêque de Térouanne et puis de Paris. Mort le 16 juillet 1409.

Il n'est pas certain que le passage cité du t. XVI, p. 120 se rapporte à Pierre d'Orgemont. Ce que le Religieux de Saint-Denis raconte de la part qu'il prit aux affaires du schisme, nous engage à le lui attribuer.

* ORGEMONT (AMAURI D') XV, 363 ; XVIII, 578, 579.

ORGESSIN, *Orgesi*, *Orgessi*, (*Léger d'*), capitaine d'Évreux pour le roi de Navarre VI, 427, 430 ; VII, 13 ; est fait prisonnier à Montpellier IX, 56.

Léger d'Orgessin obtint en 1360 comme Navarrais des lettres de rémission.

Par une charte donnée à Évreux le 15 octobre 1363, le roi de Navarre accorda quatre cents francs d'or pour aider Léger d'Orgessin à payer sa rançon aux Anglais.

Léger d'Orgessin obtint de Charles V, le 29 juillet 1378, des lettres de rémission où il était dit qu'il avait récemment remis au roi de France le château et la ville de Passy.

ORHEILLE. Voyez Looz.

ORKNEY, *Orkenay* (comte d'), « grans princes et puissans III, « 436 » ; vient au secours de David Bruce III, 436, 429 ; XVII, 122.

Froissart dit qu'il avait épousé une sœur de David Bruce. Il en fait un seigneur de Suède. A-t-il voulu désigner le roi de Norwége ?

Marguerite d'Écosse avait épousé Éric roi de Norwége.

ORKNEY, *Orkenay* (comte d'), prend part à l'expédition de Nevill-Cross XVII, 228, 230, 232 ; combat les Anglais X, 290.

Henri Saint-Cler, fils de Guillaume Saint-Cler, fut créé comte d'Orkney. Il épousa une fille de Guillaume de Douglas, comte de Nithsdale.

ORLÉANS (PHILIPPE, duc d'), reçoit en apanage le duché d'Orléans XV, 26 ; dans l'ost de Philippe de Valois V, 178, 322 ; XVII, 305 ; assiste à la bataille de Poitiers V, 404, 408-410, 426, 443 ; XVII, 351 ; est attaqué à Meaux par les Jacques VI, 55, 57 ; XVII, 364 ; rentre à Paris avec le duc de Normandie VI, 81 ; réside à Paris 95 ; au siège de Melun 155 ; favorable à la paix 279, 288 ; reçoit les envoyés d'Édouard III 291 ; se rend comme otage en Angleterre 299, 321 ; XVII, 394 ; sa captivité adoucie VI, 376, 377 ; son entrevue avec le roi de Chypre 380, 384 ; se rend au-devant du roi Jean 388, 389 ; à l'hôtel de Savoie avec le roi Jean 393, 397 ; sa douleur de la mort de son frère 397 ; recouvre la liberté VII, 234 ; à la cour de Charles V 477.

Cf. I^a, 74 ; II, 501 ; V, 517, 518, 530, 533 ; VI, 476, 489, 511.

Cinquième fils de Philippe de Valois et de Jeanne de Bourgogne. Né en 1336, mort en 1375.

ORLÉANS (BLANCHE DE FRANCE, duchesse d'), menacée par les Jacques XI, 50, 51 ; périls qu'elle court à Meaux 55-58, 109 ; Charles VI prend congé d'elle XII, 2 ; assiste à l'entrée de la reine Isabeau à Paris XIV, 6, 7, 13.

Cf. II, 501 ; VI, 470.

Fille posthume de Charles le Bel et de Jeanne d'Évreux. Elle épousa en 1344 Philippe duc d'Orléans et mourut en 1392.

ORLÉANS (LOUIS, duc d'), projet de lui faire épouser une princesse de Hongrie X, 342-344, 370-374, 376; chargé du gouvernement du royaume pendant l'ost de l'Écluse XI, 360 ; XII, 10 ; le duc de Lancastre craint qu'il n'intervienne en Castille XIII, 112, 279 ; fait bon accueil au duc de Bretagne 185 ; dans l'ost de Gueldre 181, 194, 263, 271 ; son mariage avec Valentine de Milan XIV, 18, 292, 369 ; XV, 257 ; assiste à l'entrée de la reine Isabeau à Paris XIV, 6, 13 ; accompagne Charles VI dans son voyage du midi 31, 34, 35, 37, 38, 60, 76-78 ; sa gageure avec Charles VI en retournant à Paris 80-82 ; le pape Clément lui écrit 85 ; on songe à lui pour le commandement de la croisade d'Afrique 153, 154 ; réside à Paris 169 ; son amitié pour le comte d'Ostrevant 265 ; intérêt qu'il prend aux nouvelles d'Afrique 279 ; projet de lui donner un commandement dans l'armée d'Italie 282 ; reçoit à Paris les ambassadeurs anglais 284, 289 ; son amitié pour Pierre de Craon 316-318 ; aime une jeune dame de Paris 318-320 ; sa colère contre Pierre de Craon 320-322 ; s'afflige de la mort du comte de Foix 336 ; se rend à Tours 354, 368 ; achète le comté de Blois 368-374 ; se rend à Amiens 378-380, 383, 388 ; à Beauvais près de Charles VI 390 ; sa haine contre Pierre de Craon XV, 1, 2 ; soupe avec le connétable 7-9 ; désire le châtement du sire de Craon 18, 216 ; est d'avis de repousser les excuses du duc de Bretagne 22 ; créé duc d'Orléans 26 ; accompagne Charles VI à Chartres 27 ; dans l'ost du Mans 40, 43, 46-49 ; soutient le connétable 56, 59, 62, 73, 74, 214 ; part qu'il prend à la danse des Sauvages 77, 85-87, 89-90, 92 ; envoie des renforts au connétable 106, 206 ; est jeune d'âge et de sens 109 ; message qu'il envoie au



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Milan des préparatifs du comte d'Armagnac 294 ; reproche à une dame de Paris d'être aimée du duc d'Orléans 319 ; se trouve avec la reine à Paris 390 ; jalouse de la duchesse de Bourgogne XV, 96 ; son ambition 260 ; rumeurs répandues contre elle 260, 261 ; on l'accuse d'avoir empoisonné Charles VI 352-355.

Cf. I^a, 221, 297 ; XIV, 394 ; XV, 376, 413, 427, 428, 461-464.

Fille de Jean-Galéas Visconti et d'Isabelle de France. Elle épousa le duc d'Orléans au mois de septembre 1389. Morte à Blois le 4 décembre 1408.

Dans une fête donnée à Asnières, Valentine de Milan offrit un fermail d'or garni de rubis à Henri de Derby qui allait peu après monter sur le trône d'Angleterre.

ORLÉANS (SIMON D'), cleric en droit, est envoyé en Angleterre II, 227.

ORLÉANS (évêque d'). Voyez : NICOT.

ORLÉANS (bailli d') V, 104.

* ORLÉANS, héraut d'armes XVI, 403.

* ORLÉANS (GÉRARD D'), peintre VI, 452.

ORLETON (ADAM d'), évêque d'Hereford, de Worcester et de Winchester, traite avec les Écossais III, 430, 464.

Cf. II, 507, 519, 523 ; XVIII, 16, 174, 246.

Adam d'Orleton passa le 25 octobre 1327 de l'évêché d'Hereford à celui de Worcester, et de là en 1333 à celui de Winchester. Mort le 18 juillet 1345.

L'un des partisans les plus dévoués de la reine Isabelle qui lui donna l'évêché de Worcester. Son apologie publiée par Twysden est l'un des documents historiques les plus curieux de cette époque.

Les historiens anglais rapportent qu'il fut frappé de cécité à la fin de sa vie.

* ORMOND (JACQUES BUTLER, comte d') V, 496.

ORMOND (JACQUES BUTLER, comte d'), au siège de Tournay III, 312 ; est envoyé en Irlande IV, 129.

Jacques Butler ou le Botiller, comte d'Ormond. Il fut d'abord comte de Carrick. Créé le 2 novembre 1328 comte d'Ormond. Mort le 6 janvier 1337 (v. st.). Il avait épousé Éléonore de Bohun, fille d'Humphroi de Bohun, comte d'Hereford.

Les Butler prétendaient être issus du mariage de Thomas Fitz-Walter et d'Agnès, sœur de saint Thomas Becket : noms et souvenirs également grands dans les annales de la religion et des libertés publiques en Angleterre.

ORMOND (JACQUES BUTLER, comte d'), gouverneur d'Irlande, ses efforts pour soumettre les Irlandais XV, 170-173, 177 ; commande l'avant-garde de l'armée anglaise en Irlande 139.

Jacques Butler, comte d'Ormond, petit-fils de Jacques comte d'Ormond qui précède et d'Éléonore de Bohun. Fils de Jacques Butler comte d'Ormond qui fut, en 1359 et en 1360, lord-justice d'Irlande, et d'Élisabeth d'Arcy. Il fut lui-même de 1392 à 1400 lord-justice d'Irlande. Il avait épousé Anne Welles.

Édouard III avait permis au comte Jacques d'Ormond d'acquérir des domaines en Irlande. (Bibl. de Lambeth, ms. 602).

ORNEZAN (BERTRAND D'), évêque de Pamiers, à la cour du comte de Foix XI, 107, 129 ; apprend la mort du comte de Foix XIV, 336 ; assiste à ses obsèques 338, 339.

Cf. I^a, 331 ; XI, 438.

Orpe (sire d'), écossais, tué à la bataille de Nevil-Cross XVII, 232.

Ce nom n'est donnée que dans le texte fort corrompu des *Chroniques abrégées*. Je ne vois parmi les Écossais morts à Nevill-Cross aucun nom qui y réponde.

* ORRONVILLE, chroniqueur cité XII, 353, 357, 375, 377, 394 ; XV, 366 et passim.

Orsuic. Voyez URSWICK.

Ortige, Ortigue (*Aimenion d'*). Voyez ARTIGUES.

Ortingue (*Thomas*), armé chevalier par le comte de Buckingham IX, 267.

Johnes dit : Thomas Dortingues, nom parfaitement inconnu dans les annales de cette époque.

Peut-être : Thomas Hastang.

ORTON, esprit familier du sire de Corasse XI, 189-201.

Cf. I^a, 516.

* OSORÈS (FERNANDO), commandeur de l'ordre de Saint-Jacques VII, 513.

Don Ferrand Osorès, commandeur de Léon.

* OSTEN (PERROTIN) XVIII, 350.

OSTIE (cardinal d'). Voyez : BERTRAND et POYET, et PAPES : INNOCENT VI.

OSTREVANT (GUILLAUME, comte d'), fiancé à Marie de France VIII, 398 ; le duc de Lancastre voudrait lui voir épouser sa fille X, 307 ; épouse Marguerite de Bourgogne X, 306-315 ; XIV, 264, 370 ; XV, 55, 280 ; reçoit le duc de Bavière X, 348 ; apprend la prise de Damme par les Gantois 358 ; assiste au mariage de Charles VI 359 ; accompagne Charles VI devant Damme 359-361 ; est armé chevalier de sa main 361 ; rentre en Hainaut 371 ; reçoit le duc de Bourgogne à Valenciennes XII, 3 ; se rend à Blois XIII, 137, 140 ; assiste à l'entrée du duc de Bretagne à Paris 142 ; — à l'entrée de la reine Isabeau à Paris XIV, 7, 22, 24 ; sa bannière portée au siège de la ville d'Afrique 224 ; joute à Londres 255-264 ; reçoit l'ordre de la Jarretière 264, 265 ; apaise à grand'peine le roi de France 266-269 ; est mandé par Charles VI XV, 25 ; son père le dissuade du projet de croisade 226-227 ; son expédition en Frise IV, 328 ; XV, 227-229, 241, 269-271, 276-296 ; invite le comte de Derby à se rendre en Hainaut XVI, 113 ; donne des lettres de recommandation à Froissart XV, 141, 146.

Cf. I^a, 295, 315, 348, 364, 376, 428, 503 ; I_b, 123-125, 132, 161, 162, 352, 398, 400, 403, 404 ; IX, 568 ; X, 553 ; XIII, 343 ; XIV, 321 ; XV, 398, 403, 404, 412, 448, 449 ; XVI, 274, 309.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

sance et raconte ses succès XI, 235-247 ; Bouciquaut se rend près de lui XII, 39 ; le sire de Helly à son service XV, 319.

Cf. XV, 392.

Amurath I^{er} succéda à Soliman I^{er} en 1360 ; il illustra son règne par de nombreuses victoires et mourut en 1389.

BAJAZET, *Basach dit l'Amourath-baquin*, Charles VI engage le duc de Lancastre à former une ligue contre lui XIV, 386, 387 ; XV, 52, 80, 118, 119, 138 ; ses victoires sur l'empereur de Constantinople et le roi d'Arménie 195, 200 ; le roi de Hongrie réclame le secours des princes chrétiens contre lui 216 ; expédition pour le combattre 220, 221, 227, 230, 231, 242-244, 247-250, 280 ; apprend la marche des chrétiens 249-253 ; ses relations avec les ducs de Milan 254 ; ses armements 262-264 ; marche vers Nicopoli 309-313 ; gagne la bataille de Nicopoli 315-323 ; fait massacrer les prisonniers, quelques-uns seulement exceptés 323-330 ; retient le comte de Nevers prisonnier 333-343 ; on apprend sa victoire 333-337 ; on envoie vers lui des ambassadeurs 337-352, 355-360 ; suite de ces négociations XVI, 29, 31, 32, 35-41 ; rend la liberté au comte de Nevers 41-49, 56, 58, 59, 61 ; sa cour et sa sévérité 44, 45 ; discours qu'il adresse au comte de Nevers 46, 47 ; ce que le comte de Nevers rapporte de lui 66, 67 ; prépare une nouvelle expédition contre les chrétiens 132.

Cf. I^a, 392, 416 ; XV, 361, 392, 401, 406, 422, 224, 425, 427, 436, 439, 440, 443, 449-451, 453-458, 465, 466, 470-475, 478-491, 493-508 ; XVI, 250, 251, 255-257, 261, 263, 268, 277, 319, 413, 415, 418-428, 434-436, 439, 440, 452, 453, 478-480, 489, 493-496, 501, 506, 510-512.

Fils et successeur d'Amurath I, proclamé empereur en 1390, mort en 1403 prisonnier de Tamerlan.

* OULTRE (GÉRARD d') VII, 513 ; XVIII, 105.

OULTRE (JEAN D'), châtelain d'Ypres, défend cette ville X, 231; assiste aux obsèques de Louis de Male 283; scelle la paix de Tournay 438.

OULTRE. Voyez : YPRES.

* OULTRE-L'EAUE (ROBERT D') XVIII, 409.

OUPEY, *dou Pé, Pel, Pels* (LAMBERT D'), accompagne Jean de Beaumont en Angleterre II, 113, 115, 117; XVII, 17.

Lambert d'Oupey, chevalier, mourut le 1^{er} janvier 1345 (v. st.) et reçut la sépulture dans l'église des Frères-Mineurs de Liège. Il avait épousé la fille d'Arnould de Warfuzée.

C'est ce sire d'Oupey que Jacques d'Hemricourt paraît désigner quand il loue : « ly bons, ly preus et ly fors
« messires Lambers, sires d'Ouppey, qui par tous pays
« alat sur ses propres deniers avanchier son cors et
« acquerre l'honneur del monde. » Ailleurs il l'appelle :
« ly bons et vailhans monseigneur Lambert d'Ouppey qui
« les fais d'armes poursiwoit par tous pays. »

L'écu des sires d'Oupey figure dans le recueil du héraut Gueldre.

OUPEY (LAMBERT OU LAMBEQUIN), écuyer du roi de Bohême, assiste à la bataille de Crécy V, 56.

Cf. VII, 543.

Lambert d'Oupey fut en 1356 et en 1373 maréchal de l'évêché de Liège. Il était en 1359 prévôt de Bouillon. L'un des combattants de Bastweiler. Il fut aussi échevin de Liège. Il vivait encore en 1374.

Il porta le grand étendard de Liège, en l'absence d'Éverard de La Marck, haut voué de Hesbaye, au siège de Rummen en 1356.

Il acheta, le 16 janvier 1370, la seigneurie d'Herstal et possédait en Brabant les terres de Chaumont et de Gistoul. Sa femme Alix était fille d'Arnould de Limbourg dit de Lamey, haut voué de Hesbaye, et d'Alix de Hermalle.

Hemricourt le nomme : « le bon et le vailhant monseigneur Lambert d'Ouppey qui fut marissaus del évesqueit
« de Liège et qui acquit la terre de Harstal. »

sance et raconte ses succès XI, 235-247; Bouciquaut se rend près de lui XII, 39; le sire de Helly à son service XV, 319.

Cf. XV 392.

Amurat I^{er} succéda à Soliman I^{er} en 1360; il illustra son règne par de nombreuses victoires et mourut en 1389.

BAJAZET, Basac dit l'Amourath-baquin, Charles VI engage le duc de Lamstre à former une ligue contre lui XIV, 386, 387; XV, 2, 80, 118, 119, 138; ses victoires sur l'empereur de Constantinople et le roi d'Arménie 195, 200; le roi de Hongrie réclame le secours des princes chrétiens contre lui 23; expédition pour le combattre 220, 221, 227, 230, 21, 242-244, 247-250, 280; apprend la marche des chrétiens 249-253; ses relations avec les ducs de Milan 254; ses armements 262-264; marche vers Nicopoli 309-313; gagne la bataille de Nicopoli 315-323; fait massacrer les prisonniers, quelques-uns seulement exceptés 323-330 retient le comte de Nevers prisonnier 333-343; on apprend sa victoire 333-337; on envoie vers lui des ambassadeurs 337-352, 355-360; suite de ces négociations XVI 29, 31, 32, 35-41; rend la liberté au comte de Nevers 41 49, 56, 58, 59, 61; sa cour et sa sévérité 44, 45; discours qu'il adresse au comte de Nevers 46, 47; ce que le comte de Nevers rapporte de lui 66, 67; prépare une nouvelle expédition contre les chrétiens 132.

Cf. I^{er}, 392 416; XV, 361, 392, 401, 406, 422, 224, 425, 427, 436 439, 440, 443, 449-451, 453-458, 465, 466, 470-475 478-491, 493-508; XVI, 250, 251, 255-257, 261, 263 268, 277, 319, 413, 415, 418-428, 434 436, 439, 440 452, 453, 478-480, 489, 493-496, 50 506, 510-512.

Fils et successeur d'Amurath I, proclamé empereur 1390, mort en 403 prisonnier de Tamerlan.

* OULTRE (GÉRARD I^{er}) VII, 513; XVIII, 105.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Il fit hommage au roi de France, le 3 février 1366, pour une pension de cent-vingt écus de rente. Cet hommage fut renouvelé le 27 novembre 1368.

OUPEY (LAMBERT d'), « chevaliers moult sages X, 10 » ; assiste aux conférences de Tournay X, 10, 12.

Il fut aussi maréchal de l'évêché de Liège. Il épousa une fille du seigneur de Hermalle.

Hemricourt dit de lui qu'il fut « hardis, entreprendans « et de grant corage ». Il ajoute ailleurs : « Et fut un « vailhans hommes en armes, hardis et entreprendans et « une grans acquereires d'éritaiges. »

Ourduich, Ourdumich. Voyez URSWICK.

OUREM (comte d'). Voyez ANDEIRO.

Ourès (Dilg), tué à la bataille d'Aljubarrota XI, 316.

Frère du grand prieur de Saint-Jean de Portugal. Une variante porte : Ayrès .

D'après les historiens espagnols, le prieur de Saint-Jean était don Pedro Diaz.

Ourghem (Thomas d'), fait chevalier en Irlande XV, 178.

Variantes : Orphem et Gourghem.

Organ ? Une famille de ce nom figure dans les actes du temps.

Ourri (Albrest), dit l'*Alemant*, chef de compagnie VI, 331 ; se rend en Espagne VII, 85.

* *Ourrie (Bernard)* XVIII, 349.

Ourswich. Voyez URSWICK.

* OUTREMEUSE (JEAN d'), chroniqueur, cité I^b, 127, 128 ; XVI, 278, 411 et passim.

OUVROUIN (GUILLAUME), évêque de Rennes, est mandé par Charles de Blois III, 327.

Évêque de Rennes de 1328 à 1341.

Ouzac (Raymond d'). Voyez ARZAC.

* OVERLEYE (AVEZOETE d') IX, 530.

* OXFORD (ROBERT, comte d') II, 513.

Robert de Vere, comte d'Oxford. Il avait épousé Mar-

guerite fille de Roger comte de March et de Philippe de Montagu.

OXFORD, *Okefort, Kenfort, Quentfort, Asquesufforch* (comte d'), dans l'ost de Buironfosse III, 53 ; reste à Gand avec la reine d'Angleterre XVII, 88 ; joute à Londres IV, 126, 128 ; est envoyé en Bretagne 137, 173 ; XVII, 141, 142, 144 ; — en Gascogne IV, 214, 216, 218 ; XVII, 155, 161 ; s'empare de Bergerac IV, 229-231 ; est pris par les Français 238, 244, 269 ; est échangé 245, 257, 272 ; rentre à Bordeaux 246 ; assiste au combat d'Auberoche 250, 261 ; XVII, 163 ; dans la chevauchée du comte de Derby IV, 274, 302, 305, 306 ; envahit la Saintonge XVII, 173 ; dans l'ost d'Édouard III en Normandie IV, 380 ; assiste à la bataille de Crécy V, 31, 33, 35, 62 ; XVII, 203 ; rejoint Édouard III devant Calais V, 151, 155 ; XVII, 241 ; combat avec Édouard III à Calais V, 238 ; assiste au combat de Winchelsea XVII, 271 ; dans l'ost d'Édouard III en Artois V, 317 ; est envoyé en Gascogne XVII, 301, 302, 306 ; dans l'ost de Poitiers V, 378, 422, 423 ; XVII, 338, 354 ; dans l'ost d'Édouard III en France VI, 221, 224.

Cf. III, 482 ; IV, 438, 458, 484 ; V, 484, 520 ; XVIII, 117, 377.

Albéric de Vere est cité dans le *Domesday-book* comme possédant le domaine de Kensington qui forme aujourd'hui l'un des quartiers de Londres.

Jean de Vere recueillit le comté d'Oxford après la mort de son oncle Robert qui avait épousé Marguerite fille de Roger de Mortimer comte de March. Il épousa lui-même Mathilde de Badlesmere. Il signa, le 15 juillet 1333, la capitulation de Berwick et prit part aux expéditions d'Écosse de 1334, 1335 et 1336, de Flandre en 1340. En 1342, il conduisit en France un banneret, neuf chevaliers, vingt-neuf écuyers et trente archers à cheval. Il recevait de ce chef cinquante-six sacs de laine. En 1343, il combattit en

Écosse. Froissart le cite comme s'étant trouvé au combat de Bergerac (IV, 229). A son retour, une tempête le jeta sur les côtes d'Irlande où il fut dépouillé de tout ce qu'il possédait. En 1345, il fit la guerre en France, ayant avec lui trois bannerets et vingt-sept chevaliers, cinquante écuyers et quatre-vingts archers à cheval. En 1346, il était à Crécy. En 1347, au siège de Calais. En 1352, il est chargé de défendre les côtes de l'Essex. En 1355, il se rend en Guyenne et assiste en 1356 à la bataille de Poitiers. Froissart le cite (VI, 221, 224), parmi les barons anglais qui passèrent en 1359 en France. Il est du moins établi qu'en 1359 il siégeait encore au conseil du roi. Il mourut le 24 janvier 1359 (v. st.).

OXFORD (THOMAS, comte d'), accompagne le prince de Galles en Espagne XVII, 443.

Thomas de Vere, comte d'Oxford, fils du comte d'Oxford qui précède. Il épousa Mathilde fille de Robert d'Ufford. Né vers 1337. Il mourut en 1371. Parmi ses exécuteurs testamentaires figure John Hawkwood.

* OXFORD (comtesse d') XVI, 398.

Mathilde d'Ufford, femme de Thomas, comte d'Oxford.

OXFORD (ROBERT, comte d'), se rend en Bretagne IX, 68 ; dans l'ost du comte de Buckingham 243, 245, 276, 277 ; assiste à une joute en Bretagne 326 ; se trouve avec Richard II lors de l'émeute des Lollards 395, 398, 403 ; desseins des Lollards contre lui XVI, 20 ; cherche à calmer le duc de Lancastre IX, 427 ; dans l'ost de Richard II X, 382 ; fait rompre l'expédition d'Écosse 395, 397 ; jouit de toute la faveur de Richard II 397 ; XI, 6, 135, 369 ; XII, 7, 8 ; est chargé de lever une grande taille XII, 7 ; est envoyé à Sandwich 13 ; est créé duc d'Irlande 29 ; Jean de Bretagne son prisonnier 62-64 ; contribue à sa délivrance XV, 24 ; l'un des principaux conseillers de Richard II 145, 289 ; murmures contre lui 235-248, 255 ; ne peut sauver Simon Burleigh 249, 250, 258 ; mouvements contre lui



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Le 26 juillet 1389, un sauf-conduit fut délivré à Enguerand de Coucy qui venait voir en Angleterre sa fille femme de Robert de Vere, naguère duc d'Irlande.

Comment le sire de Coucy possédait-il un fief à Zevecote, sur le littoral de la Flandre ? Robert de Vere s'y arrêta-t-il lors de sa fuite ?

OXFORD (évêque élu d'). Voyez WESTON.

PACHECO (DIÉGO LOPEZ), *Galloupés Percek*, assiste à la bataille d'Aljubarrota XI, 316 ; au banquet du roi de Portugal 407, 408 ; assiste au mariage du roi de Portugal XII, 92 ; dans l'ost du roi de Portugal 202.

Père de Ferrand Pacheco qui suit (XI, 407).

PACHECO (PEDRO), *Pierre Percek*, assiste à la bataille d'Aljubarrota XI, 316.

Fils aîné de Diégo Lopez Fachéco ?

PACHECO (JUAN-FERNANDEZ), *Jean Ferrant Percek*, « gentil « chevalier XI, 264 ; moult vaillant homme et appert « chevalier et de haulte emprise XI, 297 » ; fait la guerre aux Castellans XI, 297-303 ; se signale à la bataille d'Aljubarrota 309, 312, 392-395 ; est envoyé vers le duc de Lancastre 399 ; au banquet du roi de Portugal 407 ; assiste au mariage du roi de Portugal XII, 92 ; se rend au-devant de la duchesse de Lancastre 99 ; paroles que le roi de Portugal lui adresse 122 ; dans l'ost du roi de Portugal 202, 207, 208, 300 ; ses relations avec Froissart XI, 264, 410 ; XII, 100, 218, 228 ; ses armoiries XI, 391.

Cf. I^a, 341, 486 ; XI, 453.

Il avait épousé dona Inez Tellez, nièce de la reine de Portugal.

PACHECO (DIÉGO), *Agalop Ferrant Percek*, assiste à la bataille d'Aljubarrota XI, 316.

Frère puîné de Juan-Fernandez Pacheco qui précède ?

* PACY (JEANNE DE). Voyez ESSARTS.

PADILLA (DIÉGO-YANEZ DE) , *Dio Genès de Padille*, « moult
« appert hommes d'armes XI, 319 » ; combat les Portugais
XI, 319.

Pado (Jonathas de), est armé chevalier XV, 178.

Pado (Jean de), est armé chevalier XV, 178.

Cousin de Jonathas, dit Froissart.

* PADOUE (seigneur de) XI, 443 ; XIV, 428.

* PAELDINCK (ANDRÉ), bourgeois d'Ypres X, 513.

* PAGAN (GASPARD), marchand XVI, 261, 262.

PAGNY (seigneur et dame de) V, 506 ; XIV, 21, 35. Voyez
VIENNE.

PAILHAS, *Pallès* (comte de), capitaine de Miranda IX, 104 ; sa
chevauchée en Castille 107-109.

Dom. Vaissette mentionne les comtes de Pailhas en
Catalogne.

PAILHAS, *Pallès* (ROGER DE), se tient à Miranda IX, 104 ; sa
chevauchée en Castille 107-109.

PAILHÈS, *Paillier* (RAIMOND DE), fait prisonnier par les Com-
pagnies XI, 28.

Il existe encore quelques murailles du château du sire
de Pailhès (canton du Fossat, arrondissement de Pamiers,
Ariège).

* PAILLART (COPPIN), écuyer de cuisine XV, 396.

Fût-ce de cette famille obscure que sortit Philibert Pail-
lart, président du Parlement, mort le 2 août 1387 ?

Paillier. Voyez PAILHÈS.

Painel. Voyez PAYNEL.

PAIX (CHARLES DE LA). Voyez NAPLES.

* PALADYN (JEAN) XIV, 392.

* *Palatio (Arnaldus de)* XIV, 401.

PALATCHA, *Palati, Palice, Paliche* (seigneur de), vit en paix
avec les Turcs XI, 237, 240.

M. de Mas-Latrie a parfaitement démontré qu'il s'agit
ici de Palatcha, l'ancienne Milet.

Palati. Voyez PALATCHA.

PALESTRINE (cardinal de). Voyez : PRÉS (PIERRE DES).

Palice. Voyez PALISSE.

Palice. Voyez PALATCHA.

PALISSE, *Palice* (sire de la), assiste au combat de Sancerre XI, 117 ; — au siège de Montferrand XIII, 75, 79.

Les seigneurs de la Palice étaient au nombre des barons les plus puissants du Bourbonnais. Leur château dominait la ville de la Palice, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement dans le département de l'Allier.

* PALOT (BERNARD), juge criminel de Toulouse VII, 535 ; XVIII, 495.

Pallas. Voyez PAILHAS.

* PAMELE (JEAN DE) XV, 395.

PAMIERS (évêque de). Voyez ORNÊZAN (BERTRAND D').

Pamiers (*Pesat de*). Voyez : L'ESPÉSAT DE PAMIERS (XXII, 52).

PAMPELUNE (cardinal de). Voyez MONTIRAC.

PAUPELUNE (évêque de). Voyez : ZALVA (MARTIN DE).

Panis (*Jean de*), assiste aux obsèques de Louis de Male X, 280.

Ne faut-il pas lire : Jean Partis ? Jean Partis était prévôt de Valenciennes. Voyez ce nom.

Pans (*Guillaume, Gui ou Guillonet*), chef de compagnie VI, 331 ; « escuier d'honneur VIII, 195 » ; « apert homme « d'armes durement 316 » ; capitaine de Benon VIII, 195, 199 ; — de Saut 316, 319 ; défend Pampelune IX, 105 ; dans l'ost de l'évêque de Norwich X, 208.

Panjas ? Les ruines du château des sires de Panjas existent encore (arrondissement de Condom, Gers).

Pans (*Ernauton de*), chef de compagnie, entre au service du duc d'Anjou VII, 325, 326 ; ravage le Quercy 338, 343, 358 ; est assiégé à Duravel 361, 362, 365 ; se tient près de Cahors 479 ; dans l'ost du duc d'Anjou XVII, 495.

PAONNIER. Voyez LE PAONNIER.

* PAPE (JEAN) VIII, 485.

PAPES :

* INNOCENT III XVIII, 209, 217.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

du Saint-Siège : ils profitaient seulement du privilège dont jouissait le roi d'Angleterre de ne pouvoir être compris dans l'interdit lancé à la requête du roi de France.

CLÉMENT VI, excommunie les Flamands III, 116, 118, 211 ; un de ses cousins tué dans un combat 125, 128, 131 ; le roi Robert de Sicile se rend près de lui 210 ; envoie des légats aux conférences d'Arras 320, 322 ; — en Bretagne IV, 193-195 ; XVII, 149 ; réside à Avignon IV, 251 ; envoie deux légats au siège de Calais V, 194, 195, 223 ; XVII, 251 ; fait conclure une trêve XVII, 260 ; accorde des dispenses pour le mariage du duc de Normandie et de la comtesse d'Artois V, 253 ; XVII, 270 ; reçoit la visite du roi Jean V, 279 ; XVII, 275 ; sa mort V, 303 ; XVII, 293.

Cf. I^a, 68 ; I^b, 153 ; II, 525 ; III, 512 ; IV, 462, 479-481 ; V, 502, 515 ; VI, 494 ; VIII, 427 ; XVIII, 203-205 ; 211, 212, 214-216, 219-223, 226, 228-232, 235, 237-240, 251, 253, 255, 256.

Pierre Roger, d'abord abbé de Fécamp et de la Chaise-Dieu, évêque d'Arras en 1329, ensuite archevêque de Sens et de Rouen. Créé cardinal du titre de Saint Nérée en 1377. Il fut élu pape le 7 mai 1342 sous le nom de Clément VI. Mort le 6 décembre 1352. Il était frère de Guillaume Roger comte de Beaufort en Vallée.

Le 21 juin 1343, le roi de France ordonna de rayer de l'inventaire de la Sainte-Chapelle un joyau appelé le Camayen, qu'il avait envoyé au pape.

Avant de monter sur le siège pontifical, Clément VI avait été l'un des principaux conseillers de Philippe de Valois. Il acheta la ville d'Avignon à la reine Jeanne de Sicile et y mourut. Selon sa dernière volonté, il fut enseveli à la Chaise-Dieu où il avait autrefois été abbé.

INNOCENT VI, assiste aux conférences d'Arras III, 320, 322, 323 ; négocie la paix entre les deux rois IV, 193-195 ; est envoyé comme légat près d'Édouard III V, 195 ; son élection au siège pontifical 303 ; XVII, 293 ; cherche à

concilier les députés des deux rois V, 312 ; envoie des légats en France 397 ; — en Angleterre VI, 18 ; traite avec les Compagnies 32-34 ; retient en prison Jean de la Roche-Taillade 262, 264 ; XI, 253-257 ; excommunie les Compagnies VI, 348, 352, 356 ; confirme le traité de Breigny VII, 282, 283 ; reçoit la visite du roi de Chypre XVII, 400 ; sa mort VI, 362, 363 ; XVII, 400.

Cf. I^a, 67, 68 : I^b, 138 ; V, 507, 515 ; VI, 495, 497, 503-505 ; XVIII, 267, 362-364, 369, 370, 373.

Étienne Aubert, né dans le diocèse de Limoges, successivement évêque de Noyon et de Clermont et cardinal-évêque d'Ostie, élu pape le 18 décembre 1352. Mort le 12 septembre 1362.

Il était fils d'Adhémar Aubert. Celui-ci était d'une famille de Pompadour et fut enseveli dans l'église d'Arrac en Limousin.

URBAIN V, « qui tant fu preudons, bons clerks et hardis et qui « bien tint et garda à son pooir les droits de l'Église VIII, « 55 » ; son élection VI, 362, 363 ; XI, 253 ; XVII, 400 ; reçoit le roi de Chypre VI, 370 ; donne la croix au roi de France 371-373 ; canonise Charles de Blois VII, 62 ; refuse les dispenses pour le mariage de Marguerite de Flandre et du comte de Cambridge 67, 319, 320 ; XVII, 474 ; mesures qu'il prend pour éloigner les Compagnies VII, 82 ; IX, 156 ; légitime Henri de Transtamare et excommunie Pierre le Cruel VII, 83, 86, 87, 97 ; XVII, 423 ; délie plusieurs prisonniers de leurs engagements envers les Compagnies VII, 133, 134, 140 ; XVII, 435 ; dispense Gui de Saint-Pol de se reconstituer otage XVII, 404 ; donne à Guillaume Wickham l'évêché de Winchester VII, 233, 235 ; se rend à Rome 230, 252 ; combat les seigneurs de Milan 252 ; prend Jean Hawkwood à sa solde IX, 156 ; reçoit les ambassadeurs du prince de Galles VII, 296, 313 ; revient à Avignon VIII, 15 ; XVII, 500 ; intercède pour l'évêque de Limoges VIII, 40, 43 ; XVII, 502 ; sa mort

VIII, 55 ; XVII, 504 ; fort aimé des Romains IX, 49, 51.

Guillaume Grimoard, né à Grisac en Gévaudan, abbé de Saint-Germain d'Auxerre, puis de Saint-Victor de Marseille, fut élu pape au mois de septembre 1362. Il transféra le Saint-Siège à Rome en 1367 et revint en 1370 à Avignon où il mourut le 19 décembre de la même année.

Cf. I^a, 168, 173-175 ; VI, 495, 503-505, 510 ; VII, 494, 497, 498, 517, 533, 535 ; VIII, 422, 472 ; XI, 192.

GRÉGOIRE XI, est élu pape VIII, 55 ; XVII, 504 ; le duc d'Anjou se rend près de lui VIII, 81, 83 ; soutient le roi de Majorque contre le roi d'Aragon 100-102 ; XVII, 513 ; les bourgeois de la Rochelle récamment de lui l'absolution de leurs serments vis-à-vis des Anglais VIII, 190 ; offre sa médiation aux rois de France et d'Angleterre 307-310 ; XVII, 546 ; envoie le cardinal d'Amiens en Béarn XI, 97 ; services que lui rend le sire de Coucy VIII, 369, 371 ; IX, 5 ; fait la guerre aux Florentins 145, 156 ; se rend à Rome VIII, 386, 387 ; IX, 46, 47 ; sa mort 46-48 ; oncle de Raymond de Turenne XIV, 297.

Cf. I^a, 243, 315 ; I^b, 47 ; VIII, 424, 427, 434, 458, 461, 468, 474, 475, 477-479, 482 ; IX, 501, 519, 527 ; X, 547 ; XV, 380.

Pierre Roger, neveu de Clément VI, élu pape le 30 décembre 1370, mort le 27 mars 1378.

Pierre Roger, second fils de Guillaume Roger, seigneur de Beaufort en Vallée, et de Marie de Chambon. Neveu du pape Clément VI. Créé cardinal en 1348, élu pape, sous le nom de Grégoire XI, le 30 décembre 1371. Mort le 27 mars 1378.

Le 12 des calendes de septembre, l'an troisième de son pontificat, Grégoire XI, alors à Villeneuve-lez-Avignon, donna divers biens de trente livres de revenu au chapitre de Bourges à la charge de faire célébrer chaque année quatre services solennels pour le repos de son âme.

URBAIN VI, son élection IX, 48-51, 143-145 ; pays où il est



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

On publiait en Angleterre les dispenses pontificales au nom de Boniface IX et en France au nom de Benoît XIII. CLÉMENT VII, d'abord évêque de Cambrai IX, 144 ; écrit au comte de Flandre pour lui annoncer l'élection d'Urbain VI XI, 253 ; est élu pape IX, 143-150 ; la reine de Naples lui remet ses États 150-153, 467 ; il investit le duc d'Anjou du royaume de Naples 153-155, 449 ; fixe sa résidence à Avignon 154-156 ; voit le châtiment du Ciel dans les malheurs de comte de Flandre 236 ; X, 49 ; les Flamands ne reconnaissant pas son obéissance, on déploie contre eux l'oriflamme 168 ; l'évêque de Norwich prêche une croisade contre ses adhérents 205, 206 ; reçoit la visite du duc de Berry 316 ; Othon de Brunswick cesse de défendre son parti XI, 249 ; ses soudoyers assiègent Urbain V à Pérouse 250 ; n'est reconnu que par une partie des princes chrétiens 252, 253 ; le royaume d'Aragon se prononce en sa faveur XII, 40 ; reçoit la visite du duc de Bourbon 174, 215, 332 ; le sire de Coucy combat pour lui 262 ; — est envoyé vers lui XIII, 189 ; favorable au mariage du duc de Berry et de Jeanne de Boulogne 285 ; reçoit la visite du comte de Sancerre 311 ; — de Jeanne de Boulogne 315 ; le sire de Coucy demande de ses nouvelles à Froissart XIV, 3 ; reçoit la visite de la duchesse d'Anjou 26, 27 ; — de Charles VI 36-39 ; ses démarches en apprenant la mort d'Urbain V, 82-86 ; Charles VI veut le conduire en Italie 280, 281, 287 ; reçoit la visite du comte d'Armagnac 295, 296 ; le vicomte de Turenne ravage ses États 296 ; s'afflige de la mort du comte de Foix 336 ; le duc de Bretagne ne le reconnaît pas 362, 363 ; XV, 130 ; — ni le comte de Flandre XIV, 363 ; l'appui que lui donna Charles VI, peut-être puni par la maladie de ce prince XV, 50, 93 ; n'a plus d'autorité en France 64 ; envoie un légat aux conférences d'Abbeville 119 ; les Anglais demandent qu'il soit déposé 119, 124, 125 ; sa mort 128, 132 ; Charles VI n'eut jamais ferme

créance en lui XVI, 69 ; noms des prélats français qui l'avaient le plus soutenu 69, 120.

Cf. I^a, 242, 243, 338, 339, 344, 371, 423 ; I^b, 107 ; IX, 502, 519-526, 577' 580 ; X, 473, 484, 485, 494, 495, 507, 511, 572 ; XI, 442-448, 450, 454 ; XII, 374 ; XIV, 426 ; XV, 382 ; XVI, 441.

Robert de Genève, fils d'Amé III comte de Genève et de Mahaut de Boulogne. Évêque de Téroüanne en 1365, de Cambrai en 1368, cardinal en 1371, élu pape le 20 septembre 1378. Mort le 16 septembre 1394.

BENOÎT XIII, assiste aux conférences d'Abbeville XIV, 118, 119 ; son élection XV, 128-132 ; mission que Pierre d'Ailly remplit près de lui XVI, 116, 118-125 ; est assiégé à Avignon 125-131, 133 ; est déposé 239.

Cf. I^a, 371 ; I^b, 126 ; IX, 502, 522 ; XV, 361, 382, 383, 428-430 ; XVI, 277, 279, 318, 410.

Pierre de Luna, aragonais, élu pape le 28 septembre 1394.

Déposé au concile de Constance le 26 juillet 1417, il mourut six ou sept ans après à Peniscola.

Le 14 septembre 1395, il fut défendu en France de par le roi de faire des chansons sur le schisme.

Le 27 juillet 1398, Charles VI ordonna de ne plus reconnaître Pierre de Luna comme pape.

PARADE, *Perade* (DURANDON DE LA), « appert homme d'armes « X, 330 » ; capitaine de Taillebourg X, 330 ; capitaine de Bouteville 376.

Froissart dit qu'il était gascon.

La Parade se trouve dans le canton de Castelmoron (Lot-et-Garonne).

* PARADE (GASTON DE LA) XVIII, 503.

* PARC (MAURICE DU) V, 513 ; XVIII, 507.

Maurice du Parc, l'un des Trente, fut capitaine de Quimper. Chambellan de Charles de Blois, il donna cinq mille écus pour sa rançon et fut l'un des témoins entendus

dans le procès de sa canonisation. En 1372, il se signala au combat de Chizé et devint l'année suivante capitaine de la Rochelle. Chambellan de Charles V. Mort en 1377.

Il était de la paroisse de Rosnoën ou Rostohen (diocèse de Tréguier) et portait pour devise : *Bon sang ne peut mentir.*

En 1392, Alain du Parc était dans l'ost du Mans.

PARC (GUILLAUME DU), au siège de la ville d'Afrique XIV, 251.

* PARC (sire du) VIII, 426.

PARDAILLAN, Voyez ANTIN.

* PARDIAC (vicomte de) XVIII, 494.

PARIGNY (JEAN DE), à la bataille de Cocherel VI, 432.

PARIS (évêque de). Voyez CHANAC (GUILLAUME DE), CHANAC (FOULQUE DE), MAIGNAC (AIMERI DE), MEULAN (JEAN DE) et ORGEMONT (PIERRE D').

PARIS (archidiacre de). Voyez MONTAIGU (BÉRENGER DE).

* PARIS (doyen de) XVIII, 211, 212, 214, 225, 226, 488, 494.

* PARIS (prévôt de) XVIII, 488, 494.

* PARIS (BERNARD DE) XVIII, 335.

* PARME (évêque de). Voyez ROSSI (HUGOLIN).

PARTHENAY (sire de), dans l'ost du duc de Normandie en Hainaut III, 156 ; dans l'ost de Bouvines 247 ; dans l'ost du duc de Normandie en Bretagne IV, 185 ; dans la chevauchée du sénéchal de Beaucaire 343 ; assiège Aiguillon V, 92 ; fait prisonnier au combat de Taillebourg 282, 283, 286 ; XVII, 277, 278 ; assiste à la bataille de Poitiers V, 407, 445, 452, 461, 462 ; à la cour du prince de Galles VI, 393, 395 ; l'accompagne en Espagne VII, 112, 154, 157, 211 ; combat les Français 301, 324, 351, 353 ; assiège la Roche-sur-Yon, 383 ; dans la chevauchée du comte de Pembroke 435, 437 ; arrive au secours de Chandos 448, 451, 457 ; XVII, 491 ; au siège de Limoges VIII, 30, 31 ; le prince de Galles lui fait ses adieux 60 ; au siège de Mont-Paon 65, 71 ; — de Montcontour 86-88 ; XVII, 507 ; soutient les Anglais VIII, 104 ; l'un des gouverneurs



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Il était capitaine de Langon, quand il fut autorisé par le duc d'Anjou à servir Gaston-Phébus. Ceci se passait à Toulouse le 6 mars 1377 (v. st.). (*Arch. des Basses-Pyrénées*, E. 410).

En 1378, il était écuyer d'écurie du duc d'Anjou.

PARTHENAY. Voyez SOUBISE.

PARTIT (JEAN), prévôt de Valenciennes IX, 229.

Telle était l'opulence des Partit que la fantaisie prit à un membre de cette famille d'acheter un jour toute la foire du Landit.

* PARUCHE, *Peruche*, banquiers italiens II, 545 ; III, 510, 525 ; V, 524.

On trouve dans le Trésor des chartes la mention de l'absolution accordée par le roi de France vers 1340 à deux marchands flamands, associés des Paruche, qui avançaient des fonds au roi d'Angleterre.

J'ai vu au Record-office un ordre adressé aux Paruche de remettre à Valenciennes mille livres « à l'évesque de Nicole et à ses compagnons por l'exploit des busoignes « nostre seigneur en icelles parties. »

PASCAL (maître). Voyez ILARDIA.

Pasele (Daniel de), accompagne le prince de Galles en Gascogne XVII, 301 ; dans la chevauchée du prince de Galles V, 378 ; XVII, 339 ; au combat de Romorantin V, 390 ; assiste à la bataille de Poitiers 422, 423.

Bien que dans les *Chroniques abrégées* (XVII, 339) le nom de Daniel de Pasele vienne à la suite de plusieurs chevaliers gascons, Froissart le place expressément comme Denis de Morbeke parmi les chevaliers étrangers qui servaient les Anglais.

Un passage des *Chroniques abrégées* où figure Daniel de Selles à propos de l'expédition du duc de Lancastre à Tournehem, paraît se rapporter aussi à Daniel de Pasele (XVII, 482).

Il faut lire, je crois, Daniel de Bilsen. Selon un dicton

du XIV^e siècle, Daniel de Bilsen était l'un des trois bons Daniel.

* PASQUOT, XV, 396.

PASSAO (GAUTHIER DE), « vaillant chevalier XI, 203 » ; est envoyé en Espagne IX, 380 ; XI, 402 ; dans l'ost de Roosebeke X, 127 ; chevauche contre les Compagnies dans le pays de Rabastens XI, 203-222 ; — en Bigorre 223-225 ; fait de nouveau la guerre en Espagne XII, 67, 81, 82, 104, 106-108, 110, 113, 114, 127, 128, 130-132, 135, 137, 138, 141, 214, 303, 315, 318, 319, 321, 328, 333, 339, 340, 342.

Cf. I^b, 145 ; XI, 440, 455, 458 ; XII, 375, 377 ; XIII, 352 ; XVIII, 569.

Ce fut Guillaume de Passac qui, de concert avec Guillaume de Neilhac, s'engagea, au prix de deux mille francs, à conduire deux mille hommes d'armes en Espagne (1386). Il était à cette époque chambellan du roi de France.

Gauthier de Passac est cité dans un grand nombre de documents.

Le 18 février 1373 (v. st.), il donne quittance à Limoges des frais faits par lui pour la garde de la ville d'Aisse en Limousin avec neuf chevaliers et quarante écuyers.

Le 1^{er} mai 1386, il passe montre à Eu avec six chevaliers et quatorze écuyers.

Au mois de juin suivant, il est attaché au corps de Charles VI.

Le 1^{er} août de la même année, il passe montre à Paris avec six chevaliers et quatorze écuyers.

En 1396, il était l'un des gardiens de la trêve en Berry.

* PASSCHARIS (EUSTACHE) II, 544 ; X, 471 ; XVIII, 105.

Un compte de Guillaume de Northwell, du 3 août 1337 au 11 juillet 1338, mentionne les sommes qu'a reçues Eustache Passcharis, *miles de Flandria nuper manens in servitio regis in partibus transmarinis*.

* PASSCHARIS (BAUDOUIN) X 471.

Passe (Jean Radigo de), est envoyé par le roi de Portugal en Angleterre XI, 291.

* PASTÉ, cleric XV, 423.

* PASTÉ (ÉTIENNE) XVI, 263.

* PASTÉ (NICOLAS) XVI, 261-263.

* PASTÉ (FERRY) XVI, 263.

PASTOUREL (JEAN), conseiller au parlement, est envoyé vers le duc de Normandie VI, 83, 84.

Jean Pastourel fut anobli vers 1336. Il était conseiller du roi en 1378. Il devint président de la chambre des comptes.

On peut voir dans le Religieux de Saint-Denis (t. I^{er}, p. 251), le récit de son voyage à Rouen où il fut chargé d'apaiser les troubles.

* PATERNOSTER (PIERRE), chirurgien XII, 363.

* PATERNOSTRE (ROBIN) IX, 509.

PATRICK (comte). Voyez MARCH.

* PAUL, tavernier I^a, 245.

Paulé. Voyez PAVELEY.

Paumières (Pesat de). Voyez L'ESPESAT DE PAMIERS.

PAVELEY, *Paulé* (THOMAS), dans l'ost de Gautier de Mauny en Bretagne IV, 12 ; — du comte de Buckingham IX, 267.

PAVELEY, *Paulé* (JEAN), dans l'ost de Robert d'Artois en Bretagne IV, 143 ; dans l'ost du comte de Buckingham IX, 248, 267.

Cité dans les Actes de Rymer.

En 1360, Jean Paveley, prieur de l'Hôpital, reçoit le commandement des hommes d'armes chargés de défendre les côtes de l'Angleterre.

PAVELÉ, *Paulé* (HENRI), dans l'ost de Thomas de Triveth IX, 102.

PAVELEY, *Paulé* (GAUTHIER), dans l'ost du comte d'Arundel IX, 213 ; sa mort 214.

Gauthier Paveley, fils de Gauthier Paveley et de Mathilde de Burghersh, fut l'héritier de Henri de Burghersh,



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

En 1372, Guillaume Paynel expose que ses biens ont été dévastés pendant la guerre. Le 30 novembre 1377, il est chargé de défendre les côtes de la Normandie.

Raoul Paynel est cité comme capitaine de Coutances en 1366 et en 1370.

Jean Paynel se trouvait en 1383 dans l'ost de Bourbourg.

Nicolas Paynel avait assisté à la bataille de Cocherel ; on le retrouve en 1383 dans l'ost de Bourbourg.

Lopez de Ayala le cite parmi les chevaliers qui à Roosebeke furent chargés de garder le frein du roi de France.

On a conservé le texte des instructions données à Nicolas Paynel quand Charles VI l'envoya près de Richard II pour l'engager à ne point permettre le combat singulier de Henri de Derby et du comte Maréchal.

* PAYNEL (FOULQUE) XV, 395.

PAYNEL. Voyez HAMBUYE.

PAYNEL (FRANÇOISE). Voyez COURCY.

Pé, Pel, Pels (Lambert du). Voyez OUPEY.

PEMBRIGG OU PEMBRUGE, *Pennebrug, Pennebruge* (RICHARD DE), fait la guerre en Guyenne II, 398 ; dans l'ost de la Flamen-gerie III, 42 ; assiste à la bataille de l'Écluse 197, 206 ; dans l'ost d'Édouard III en Normandie IV, 381 ; dans l'ost d'Édouard III en Artois V, 318 ; XVII, 302 ; assiste à la bataille de Poitiers V, 423 ; dans l'ost d'Édouard III en Champagne VI, 222, 224 ; se rend au-devant du roi de Chypre 384, 388 ; — du roi Jean 391, 392 ; se trouve à Douvres avec Édouard III VII, 65 ; prend part à la défaite de la flotte flamande VIII, 93, 94 ; XVII, 512 ; scelle une charte VII, 462.

Quand, en 1363, le comte de Saint-Pol, l'un des otages du roi Jean, demanda à pouvoir faire un pèlerinage à Notre-Dame de Walsingham, ce fut Richard Pembrigg qu'Édouard III chargea de recevoir son serment de se reconstituer prisonnier.

En 1370, il était connétable du château de Douvres et gardien des Cinque-ports. En 1371, chambellan du roi d'Angleterre.

La veuve de Richard Burleigh fit une fondation à Saint-Paul de Londres afin que l'on priât pour le repos de l'âme de Richard de Pembruge.

PEMBROKE (comte de), on porte ses armes devant le château de Dalkeith II, 295 ; l'un des intimes amis d'Édouard III 360, 393 ; se rend en Gascogne 398 ; accompagne Édouard III à Anvers 443 ; dans l'ost de la Flamengerie III, 41, 42, 54 ; rentre en Angleterre 71 ; assiste au combat de l'Écluse 197, 202, 205, 206 ; au siège de Tournay 313 ; commande l'arrière-garde de l'armée contre les Écossais 457, 460 ; assiste à la joute de Londres IV, 125 ; est envoyé en Bretagne 128, 137, 138, 143 ; XVII, 141 ; au siège de Vannes IV, 150 ; — de Rennes 154, 155, 164, 168, 190 ; est envoyé en Gascogne 214, 216, 218 ; XVII, 155 ; prend part au combat de Bergerac IV, 228, 229, 231, 238, 240, 246 ; XVII, 161 ; n'arrive pas à temps au combat d'Auberoche IV, 253, 254, 256, 261, 262, 265, 269, 271 ; XVII, 163, 164 ; chevauche avec le comte de Derby IV, 274, 277, 337, 338 ; VIII, 9 ; XVII, 168 ; capitaine d'Aiguillon IV, 340, 359, 365, 372 ; XVII, 183 ; rentre en Angleterre XVII, 240 ; rejoint Édouard III devant Calais V, 151, 155.

Cf. IV, 457, 483, 505 ; XVIII, 85, 91.

Guillaume de Lusignan, dit de Valence, se fixa en Angleterre au milieu du XIII^e siècle. Il y épousa la comtesse de Pembroke et transmit ce titre à ses descendants.

Laurent de Hastings était fils de Jean de Hastings et de Julienne Leybourne. Le 13 octobre 1339, Édouard III lui conféra le titre de comte de Pembroke comme étant issu d'Isabelle de Valence, héritière des anciens comtes de Pembroke. Il se signala à la bataille de l'Écluse et dans les autres guerres de cette époque. Mort en 1348. Il avait

épousé Agnès, fille de Roger Mortimer comte de March. Le passage où Froissart lui donne pour femme Jeanne de Bar, comtesse de Warren (II, 364), est évidemment corrompu.

Il avait en sa compagnie dans la guerre de Bretagne deux bannerets, douze chevaliers bacheliers, quarante-cinq écuyers et cent archers à cheval.

PEMBROKE (comte de), dans l'ost d'Édouard III en Artois XVII, 302, 306 ; se trouve à Douvres avec Édouard III VII, 65 ; dans l'ost du duc de Lancastre en Normandie V, 366 ; XVII, 334 ; se rend en Bretagne VII, 326, 328 ; XVII, 468 ; est envoyé en Périgord VII, 329, 330 ; XVII, 469 ; au siège de Bourdeille VII, 344-346, 347, 349 ; XVII, 470, 478, 480 ; — de la Roche-sur-Yon VII, 380, 382, 383 ; se rend à Angoulême 386 ; refuse de prendre part à la chevauchée de Chandos en Anjou 388, 391 ; XVII, 485 ; est défait par les Français VII, 391, 408 ; XVII, 486 ; sa chevauchée en Anjou VII, 435-438 ; sa douleur de la mort des Chandos 459 ; secourt les assiégés de Belleperche 465, 467, 468, 471-473 ; XVII, 495, 497 ; se rend à Mortagne VII, 475 ; rejoint le prince de Galles VIII, 14 ; au siège de Limoges 29, 31, 38, 39, 41, 42 ; reçoit les adieux du prince de Galles 61, 62 ; au siège de Montpaon 65 ; retourne en Angleterre 63, 79 ; XVII, 505 ; est envoyé en Poitou VIII, 120-123 ; XVII, 515, 516 ; est défait et fait prisonnier au combat de la Rochelle VIII, 123-140, 142 ; XVII, 516-518 ; est conduit en Espagne VIII, 144-146 ; XVII, 519 ; recouvre la liberté VIII, 304, 306 ; XVII, 516 ; sa mort VIII, 305, 307 ; XVII, 561 ; il avait épousé la fille de Gauthier de Mauny VIII, 114, 115 ; XVII, 511.

Cf. I, 90 ; I^c, 217, 284, 285 ; VIII, 432, 434, 438, 453-458, 492 ; XVIII, 511-543.

Jean, comte de Pembroke, chevalier de la Jarretière. Au mois de janvier 1369, il se préparait à se rendre en Guyenne. Créé lieutenant du roi d'Angleterre en Aquis-



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Jean, comte de Pembroke, fils du comte de Pembroke qui précède et d'Anne de Mauny. Il était encore fort jeune quand il fut mortellement blessé en 1386 dans un tournoi à Woodstock. Il avait épousé Philippe Mortimer, fille d'Edmond Mortimer comte de March. En lui s'éteignirent les comtes de Pembroke.

On racontait que depuis qu'un comte de Pembroke avait prononcé la sentence de mort du comte Thomas de Lancastre, il n'y eut dans la maison de Pembroke aucun père qui vit son fils, aucun fils qui vit son père.

* *Pémet (Henri de)* XVIII, 388.

Pénestre (cardinal de). Voyez PRÉNESTE (cardinal de).

Pennefort. Voyez ESPINEFORT.

Penneriel, accompagne le prince de Galles en Espagne VII, 154, 156.

Thomas Peverell, fils de Henri Peverell ? Il est cité dans les rôles de Gascogne comme s'étant rendu outre mer en 1365.

Pennerort (Richard), tué devant Montpezas IV, 305 ; est fait prisonnier, ainsi que son frère, au combat de Ribemont VIII, 291.

Johnes lit : Pennort.

Penniel (Guillaume), combat en Bretagne IV, 12 ; — en Gascogne 218 ; assiste à la bataille de Crécy V, 35, 36.

Ce chevalier n'est cité que dans le ms. du Vatican.

Dugdale mentionne un Guillaume Paynel, mais il mourut en 1317.

Il y avait aussi une famille anglaise du nom de : Pannel. PENTHIEVRE (GUI DE BRETAGNE, comte de), sa fille épouse Charles de Blois III, 332, 343, 379.

Cf. III, 512 ; IV, 436.

Second fils d'Artus II duc de Bretagne et de Marie de Limoges, mort en 1331 avant son frère le duc Jean III. Il avait épousé Jeanne d'Avaugour.

Froissart lui donne le prénom de Jean.

* PENTHIÈVRE (JEANNE D'AVAUGOUR, comtesse de) III, 512.

PENTHIÈVRE (JEANNE DE), fille de Gui de Bretagne, femme de Charles de Blois.

Voyez BRETAGNE.

PENTHIÈVRE (JEAN DE BRETAGNE, c^ome de) XV, 2, fils de Charles de Blois; voyez BRETAGNE (JEAN DE), t. XX, p. 449.

* PENTHIÈVRE (JEANNE DE) VIII, 423. Elle épousa Raoul Basset de Drayton. Voyez ce nom.

PEPIN, l'un des preux de France II, 10.

Cf. VIII, 478.

Perade. Voyez PARADE.

Percek. Voyez PACHECO.

PERCHE. Voyez ALENÇON.

PERCY (sire de), la reine d'Angleterre lui annonce sa venue II, 71 ; il la rejoint 73 ; combat les Écossais 139 ; assiste à l'hommage d'Édouard III 232 ; est envoyé en Écosse 257 ; Édouard III loge dans ses domaines 262, 272, 276, 315, 319, 426 ; le châtelain de Dalkeith reconnaît ses armes 295 ; Édouard III le consulte 315 ; est envoyé en Hainaut 321 ; chargé de la garde des frontières d'Écosse 331 ; dans l'ost de la Flamengerie III, 53 ; assiste à la bataille de l'Écluse 202 ; — au siège de Tournay 312 ; retourne sur les marches d'Écosse IV, 127, 128 ; au siège de Nantes 173 ; l'un des gardiens du royaume d'Angleterre 377, 380 ; le château de Branspeth lui appartient II, 319 ; le château d'Urcol aussi III, 426.

Cf. II, 512, 544 ; XVIII, 117.

Les Percy étaient issus de Guillaume de Percy, l'un des compagnons de Guillaume le Conquérant. Ils tiraient leur nom du village de Percy près de Villedieu.

Henri fils de Henri de Percy et d'Éléonore d'Arundel, épousa Idoine Clifford. L'un des douze lords chargés en 1327 du gouvernement du jeune roi. Créé le 5 septembre 1327 gardien des marches d'Écosse.

En 1332, en 1334 et en 1336, il combat les Écossais ;

en 1340, il assiste à la bataille de l'Écluse ; en 1342, au siège de Nantes ; en 1346, à la bataille de Nevill-Cross. Mort le 26 février 1351 (v. st.).

En 1347, il avait en sa compagnie dans la guerre d'Écosse cent hommes d'armes et cent archers à cheval.

La descendance directe mâle des Percy s'est éteinte en 1370 ; mais les ducs de Northumberland en sont issus par les femmes et écartèlent encore aujourd'hui d'or au lion rampant d'azur, anciennes armes de la maison de Brabant.

PERCY (HENRI DE), assiste à la bataille de Crécy V, 36, 76 ; — de Nevill-Cross 120-126, 136-138 ; — de Winchelsea 258 ; dans l'ost d'Édouard III en Artois 317, 321 ; XVII, 302 ; dans l'ost d'Édouard III en Champagne VI, 221, 224 ; jure la paix de Bretigny 277, 305 ; VII, 285 ; conduit le roi Jean à Calais VI, 295 ; assiste au conseil du roi d'Angleterre VII, 110.

Cf. V, 487, 490, 492.

Henri fils de Henri de Percy qui précède et d'Idoine Clifford. Il épousa Marie de Lancastre. Il assista en 1346 à la bataille de Crécy. En 1355, capitaine de Roxburgh. En 1359, connétable de Berwick. En 1359 et en 1360, il combattit en France. Mort vers la fête de l'Ascension 1368.

PERCY (GUILLAUME DE), capitaine de Sainte-Sévère, est assiégé et rend cette forteresse VIII, 154-159 ; XVII, 520 ; assiste au combat de Soubise XVII, 524.

Cf. VIII, 443.

Second fils de Henri de Percy et d'Idoine Clifford. Il épousa Alice Menill.

PERCY (HENRI DE), fils aîné de Henri de Percy et de Marie de Lancastre. Voyez : NORTHUMBERLAND (comte de).

PERCY (THOMAS DE), grand sénéchal d'Angleterre, « gentil et « léal chevalier XVI, 23 ; gentil et vaillant chevalier « 155 ; » en Guyenne avec le prince de Galles VII, 293 ; dans l'ost de Chandos 357-366 ; — de Robert Knolles 358 ; au siège de Domme 369 ; — de la Roche-sur-Yon 383 ; dans



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Second fils de Henri de Percy et de Marie de Lancastre. Maréchal du prince de Galles en 1369. Il assista à la mort de Chandos et succéda à Baudouin Freville comme sénéchal de Poitou.

Il fut fait prisonnier au combat de Soubise, et l'on remit aux Français le château de Lusignan comme prix de sa rançon (1374). En 1376, il reçut une pension de deux cents livres. Amiral du Nord en 1378. L'année suivante, il se rendit en France. Capitaine de Brest en 1381. Il accompagna le duc de Lancastre en Espagne. Créé vice-chambellan en 1389. Ambassadeur en France en 1392. Richard II lui donna le titre de comte de Worcester. Le 16 janvier 1398 (v. st.), amiral d'Irlande.

Henri IV le combla aussi de ses bienfaits ; car il le nomma successivement ambassadeur en France, gouverneur de l'Aquitaine, amiral de la flotte, lieutenant des marches du nord. Il fit mieux encore : il le chargea de l'éducation militaire de son fils ; et c'est une tradition recueillie par les historiens anglais que la gloire du vainqueur d'Azincourt ne fut pas étrangère aux conseils qu'il avait reçus de ce chevalier loué par Froissart.

Le 5 novembre 1370, le prince de Galles donna à Thomas de Percy tous les biens confisqués sur le sire de Rais rebelle.

J'ai publié (XVIII, 506 et 508) deux chartes relatives à la captivité de Thomas de Percy. Ce fut le 2 octobre 1374 que le duc de Berry lui fit rendre la liberté après le combat de Soubise. J'ai dit plus haut à quel prix elle fut payée.

PERCY (HENRI DE), se rend en Flandre X, 243 ; est envoyé à Yarmouth XI, 372 ; chargé de la garde de la frontière d'Écosse XIII, 200 ; fait prisonnier à la bataille d'Otterburn 209-218, 220, 222, 226, 227, 230, 236, 243, 253, 255 ; accompagne le comte de Derby quand celui-ci prend congé du roi XVI, 109 ; est banni d'Angleterre 152-156,

160, 164 ; est rappelé par le comte de Derby 192 ; se rend à Londres 202 ; est envoyé à Bordeaux 215 ; traite avec les ambassadeurs français 237.

Cf. I^a, 135, 141 ; XIV, 361-363, 365 ; XV, 384 ; XVI, 322, 323, 327, 391 397.

Henri surnommé Hotspur. Fils de Henri de Percy, comte de Northumberland, et de Marguerite Nevill. Mort en 1403. Il épousa Élisabeth, fille d'Edmond Mortimer, comte de March.

PERCY (RAOUL DE), est envoyé à Yarmouth XI, 372 ; fait prisonnier à la bataille d'Otterburn XIII, 209, 222, 223, 230, 236, 239, 243, 244, 254.

Troisième fils de Henri comte de Northumberland et de Marguerite Nevill. Mort en Terre Sainte en 1400.

PERCY (HENRI DE), meurt en Espagne XII, 324.

Cousin du comte de Northumberland (XII, 324). Fils de Guillaume de Percy et d'Alice Menyll ?

PERCY, héraut d'armes, est envoyé vers les Bretons assiégés à Orense XII, 195.

PERCY (RICHARD DE), mis à mort par l'ordre de Philippe de Valois IV, 200, 201.

Cf. IV, 437, 454.

M. Luce cite un document du 14 août 1344 où il est fait mention de plusieurs chevaliers de Normandie « qui furent « naguère justiciés avec Richart du Percy. »

* PEREGRIN (RAYMOND) XVIII, 224.

PEREIRA (JUAN-RADIGUÈS), *Jehan Radiguès Perrière*, chevalier portugais, combat les Castillans XI, 297 ; prend part à la bataille d'Aljubarrota 316, 317 ; au banquet du roi de Portugal 407 ; dans l'ost du roi de Portugal XII, 202.

PEREIRA (ALVARO), *Alve Perrière*, « bon chevalier XI, 316 » ; « moult usé d'armes XII, 207 » ; maréchal de l'ost du roi de Portugal XI, 308 ; se signale à la bataille d'Aljubarrota 316 ; au banquet du roi de Portugal 407 ; conseil qu'il donne au siège du Ferrol XII, 207 ; l'un des chefs de

l'armée portugaise 300 ; escorte le duc de Lancastre 345.

Cf. XI, 439.

Alvaro Gonzalvès Pereira.

* PEREIRA (RUY) XI, 453.

* PERERS (JEAN) XII, 379.

Je crois qu'il faut lire : Jean Perez. En 1334, Jean Perez était l'un des commissaires pour les affaires de Gascogne. En 1335, nous le retrouvons procureur-général du roi d'Angleterre. Il était probablement gascon.

* PERERS (ALICE) I^a, 177, 421, 443 ; I^b, 20 ; VIII, 469, 470, 485, 487-491 ; IX, 563 ; XII, 379, 380 ; XV, 387.

Voici le portrait que le Moine de Saint-Alban trace d'Alice Perers : *genere infima, tectoris cujusdam de villa de Henney filia, neque formosa, neque pulchra, sed quæ sciret hos defectus supplere blanda lingua.*

Elle avait été d'abord la servante d'un marchand lombard.

Elle était donc étrangère à la famille de Richard Perers qui, en 1335, possédait des domaines dans les comtés de Cambridge et d'Hertford.

La bonne reine Philippe n'était pas descendue au tombeau lorsque nous rencontrons déjà les marques officielles de la faveur dont jouit la fille du tisserand d'Henney, devenue l'une des damoiselles de la chambre de la reine d'Angleterre.

En 1367, Édouard III lui donne la lande de Morton *pro vita*. En 1368 nous trouvons cette donation confirmée. Elle comprend *landam de Morton cum cooperto de Mortescogh in foresta de Inglewood*. Le roi lui donne aussi cette même année : *unam placeam vocatam Many Lawes in comitatu Northumberland* et de plus un manoir d'origine royale : *manerium de Ardington quod fuit Mariæ quondam comitissæ Marescalli, amitæ regis.*

La reine d'Angleterre meurt au mois d'août 1369. Pendant une année, le deuil de ses funérailles est entouré de



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

meworth : *Aliciae Perers manerium de Braunford cum advocacione ecclesie de Wemmeworth* (1374.)

Cette même année, Alice Perers préside au tournoi de Londres.

Rien n'égale son luxe : elle est véritablement la dame du Soleil.

Elle s'était fait donner le château d'Oxford où était né Richard Cœur-de-Lion.

La fin du règne d'Édouard III, le commencement du règne de Richard II virent l'explosion du mécontentement public. En 1376, on lui fit remise de diverses sommes qu'elle devait (*pardonatio de quampluribus debitis*) ; mais il lui fut fait défense de présenter désormais aucune requête. En 1377, on fit une enquête contre elle du chef d'acquisitions territoriales trop considérables (*convictio extensionis terrarum*), et l'on établit que ses domaines étaient à peu près aussi vastes que ceux des plus grands seigneurs. Leur énumération occupe plus d'une colonne dans le *Calendarium*.

On avait en même temps saisi ses meubles et ses bijoux, et ce qui donne une idée de son opulence, c'est qu'on constata qu'elle possédait dans ses écrins vingt-deux mille deux cent soixante-huit perles, sans compter les petites qui pesaient trente onces.

Nous aurons encore à nous occuper d'Alice Perers, au mot : WINDSOR (GUILLAUME DE).

PÉRIGORD (comte de), assiège le château de Penne II, 399 ; dans l'ost de Buironfosse III, 43 ; combat en Guyenne 132, 231, 233 ; IV, 130 ; est défait devant Bergerac 219, 220, 225, 227, 228, 232, 237, 238, 243, 249, 250, 269 ; XVII, 157 ; combat les Anglais en Guyenne VI, 238 ; défend Périgueux 243, 249, 250 ; est fait prisonnier au combat d'Auberoche IV, 252, 255, 258, 260, 263, 270, 271 ; XVII, 162, 165 ; recouvre la liberté IV, 257 ; dans l'ost d'Amiens V, 180 ; dans l'ost du prince de Galles en Languedoc XVII, 326, 329 ; l'un des conseillers du prince

de Galles VII, 97, 108, 112 ; accompagne le prince de Galles en Espagne 157, 211 ; appel qu'il adresse au roi de France 259, 274, 280, 288, 290, 293 ; XVII, 463 ; prend les armes 299-301, 331, 337, 343 ; dans l'ost du duc d'Anjou 478 ; VIII, 3, 5, 12 ; XVII, 495 ; au siège de Limoges VIII, 26, 31.

Cf. III, 495 ; VII, 534 ; XVIII, 440, 468.

Roger Bernard comte de Périgord, second fils d'Élie dit Talleyrand comte de Périgord et de Brunissende de Foix. De 1346 à 1351, il reçut diverses sommes pour la garde et la défense des villes et châteaux du Périgord. Il vivait encore en 1363. Il avait épousé Éléonore de Vendôme.

Il se trouvait en 1340 à Tournay où il avait amené deux ménestrels avec lui.

J'ai vu un rôle où ses services sont relatés du 12 septembre au 1^{er} octobre 1340.

Il servit en Gascogne du 3 juillet au 9 décembre 1342.

On remarque dans le recueil de Rymer la lettre suivante qu'il adressa à Édouard III le 15 février 1361 (v. st.) :

« Très-excellent prince , roy d'Engleterre , duc de Guyenne, et mon très-souverainh senheur.

« Plaise vous savoir que ge suy et seray bon et féal subgis à vous, tant com il vous plera, à mon povoyer, ne onc ne fuy autre.

« Si vos supli, tant humblement come ge puis, que veuiliés fère à moy vostre bone grâce et ayde.

« Mon très-haut souverainh senheur, Dieu tout puyssent vous donist bone vie et longue.

« Escrit à Montinhac le XV^e jour de février. »

PÉRIGORD (TALLEYRAND DE), cardinal, prend la croix II, 341 ; négocie la paix en Bretagne XVII, 149 ; s'efforce de rétablir la paix avant la bataille de Poitiers V, 397, 413-420, 435, 436 ; XVII, 347 ; le prince de Galles ordonne de lui porter le corps de Robert de Duras V, 441, 442 ; l'évêque

de Châlons son neveu 433 ; est reçu par le prince de Galles 468, 469 ; légat en Angleterre VI, 18 ; négocie la paix entre le duc de Normandie et le roi de Navarre 158, 159 ; XVII, 377 ; aspire à la papauté VI, 363 ; prend la croix 371, 373.

Cf. VI, 505 ; I^a, 41, 165 ; I^c, 206 ; V, 525, 527 ; XVIII, 396.

Le cardinal de Périgord était le troisième fils d'Élie dit Talleyrand comte de Périgord et de Brunissende de Foix. Jean XXII lui donna le chapeau de cardinal le 25 mai 1331. Il fut pendant quelque temps évêque d'Auxerre. Il fonda à Toulouse le collège de Périgord.

Le 14 janvier 1345, Édouard III promit au cardinal Talleyrand de Périgord d'examiner ses prétentions sur certains domaines de Gascogne qui avaient appartenu à sa tante Jeanne de Pons comtesse de Périgord.

Le 24 janvier 1350 (v. st.), le cardinal Talleyrand de Périgord donne de pleins pouvoirs pour recevoir l'hommage de ses vassaux d'Auberoche et de la bastide de Bonneval.

Mort en 1364 à Avignon.

C'est en parlant du cardinal de Talleyrand que Pétrarque écrivait : *aliquando altius videtur papas facere quam papam esse.*

PÉRIGORD (ROBERT DE), combat en Guyenne IV, 238.

Froissart dit qu'il était frère de Roger Bernard comte de Périgord. Est-ce le Fortanier de Périgord, cité par le P. Anselme ?

PÉRIGORD (ROGER DE), combat en Guyenne IV, 237-238, 243, 249, 250, 269 ; est tué ou pris au combat d'Auberoche 252, 255, 260, 263, 270, 271 ; est tenu de faire hommage au roi d'Angleterre VI, 283, 325 ; à la cour du prince de Galles 368.

Froissart dit qu'il était oncle de Roger Bernard comte de Périgord. Inconnu du P. Anselme.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

de Châlons son neveu 433 ; est reçu par le prince de Galles 468, 469 ; légat en Angleterre VI, 18 ; négocie la paix entre le duc de Normandie et le roi de Navarre 158, 159 ; XVII, 377 ; aspire à la papauté VI, 363 ; prend la croix 371, 373.

Cf. VI, 505 ; I^a, 41, 165 ; I^c, 206 ; V, 525, 527 ; XVIII, 396.

Le cardinal de Périgord était le troisième fils d'Élie dit Talleyrand comte de Périgord et de Brunissende de Foix. Jean XXII lui donna le chapeau de cardinal le 25 mai 1331. Il fut pendant quelque temps évêque d'Auxerre. Il fonda à Toulouse le collège de Périgord.

Le 14 janvier 1345, Édouard III promit au cardinal Talleyrand de Périgord d'examiner ses prétentions sur certains domaines de Gascogne qui avaient appartenu à sa tante Jeanne de Pons comtesse de Périgord.

Le 24 janvier 1350 (v. st.), le cardinal Talleyrand de Périgord donne de pleins pouvoirs pour recevoir l'hommage de ses vassaux d'Auberoche et de la bastide de Bonneval.

Mort en 1364 à Avignon.

C'est en parlant du cardinal de Talleyrand que Pétrarque écrivait : *aliquando altius videtur papas facere quam papam esse.*

PÉRIGORD (ROBERT DE), combat en Guyenne IV, 238.

Froissart dit qu'il était frère de Roger Bernard comte de Périgord. Est-ce le Fortanier de Périgord, cité par le P. Anselme ?

PÉRIGORD (ROGER DE), combat en Guyenne IV, 237-238, 243, 249, 250, 269 ; est tué ou pris au combat d'Auberoche 252, 255, 260, 263, 270, 271 ; est tenu de faire hommage au roi d'Angleterre VI, 283, 325 ; à la cour du prince de Galles 368.

Froissart dit qu'il était oncle de Roger Bernard comte de Périgord. Inconnu du P. Anselme.

PÉRIGORD (comte de), assiége La Roche-sur-Yon XIII, 261.

Cf. XVIII, 485.

Archambaud V comte de Périgord, fils aîné de Roger-Bernard comte de Périgord et d'Éléonore de Vendôme. On a de lui diverses quittances de 1369 à 1371. En 1398, à la suite de certains actes de violence et de rébellion, il fut condamné à perdre la tête, et le comté de Périgord fut confisqué au profit du duc d'Orléans. Il se retira en Angleterre où il mourut.

* PÉRIGORD (TALLEYRAND DE) IX, 498.

Second fils de Roger-Bernard comte de Périgord et d'Éléonore de Vendôme.

Au mois de juin 1370, le roi de France lui donna la seigneurie de Bergerac.

PÉRIGORD (bourg de), pille la Bourgogne XI, 112, 114, 117.

PÉRIGORD (sénéchal de), accompagne le prince de Galles en Espagne VII, 155 ; dans la chevauchée de Gauthier de Passao XI, 225.

Cf. XVIII, 34.

Le sénéchal de Périgord servit du 16 décembre au 24 janvier 1338 sous les ordres de Pierre de Marmande.

Élie de Bourdeille était sénéchal de Périgord en 1340. Il servit sous les ordres de Payen de Mailly du 24 mai au 21 octobre 1340, et du 3 juillet au 9 décembre 1342.

En 1357, Élie de Pommiers était sénéchal de Périgord.

Voyez : BEAUMETZ, BOURDEILLE, POMMIERS.

* PÉRIGUEUX (vicomte de) I^a, 385 ; XV, 385.

Perle (sire de), accompagne le comte de Foix à Toulouse XIV, 73.

Perrens (sire de). Voyez PERREUX (sire de).

PERREUX, *Perreus* (sire de), dans l'ost du duc de Berry VII, 322.

Édouard de Beaujeu, seigneur de Perreux, fils de Guichard de Beaujeu et de Marguerite de Poitiers. Il n'était pas, comme le dit Froissart, le neveu, mais le cousin

d'Antoine de Beaujeu, dont il recueillit l'héritage en 1374.

Perrière (Ciquart de la), capitaine de Mauvezin XI, 50.

Froissart dit que c'était un chevalier de Bigorre.

La Perrade ?

Perrière (Jean de la), conseiller du duc de Lancastre XV, 154.

Perrière (Guillaume de la), est envoyé par le comte de Derby vers le duc de Bretagne XVI, 169.

Froissart dit que c'était un des chevaliers de la maison du comte de Derby.

Guillaume Perey ?

Perrière. Voyez : PEREIRA.

* PERRILLEUX (FRANÇOIS DE) XVIII, 488, 494.

PERS (GUION DE), écuyer d'Olivier de Mauny, assiste à la bataille de Cocherel VI, 439.

Persement. Voyez SARMIENTO.

* PERSHORE (ÉLISABETH) I, 97.

PERSONNE. Voyez LA PERSONNE.

* PERUCHE. Voyez PARUCHE.

* PERWEZ (sire de) XV, 402.

PERWEZ (sire de). Voyez : MIRABEL.

PERWEZ (sire de). Voyez : HORNES.

Pesat de Paumières. Voyez L'ESPESAT DE PAMIERS.

PESCHIN (IMBERT DU), *Plachier, Plaisiet (Anebaut du)*, « appers
« homme d'armes durement VIII, 7 » ; dans l'ost du duc
de Berry VII, 322 ; VIII, 7 ; au siège d'Ussel 80.

Une variante donne le véritable nom : Peschin.

Imbert du Peschin était en 1369 chambellan du duc de Berry.

* PEST (GAUTHIER DE) III, 487.

PETERSEM, *Pietersem* (sire de), défie le roi de France III, 17.

Guillaume de Petersem, fils de Jean de Petersem et d'Élisabeth de Boxtel. Il épousa Élisabeth de Leefdael, fille de Roger de Leefdael et d'Agnès de Clèves.

De ce mariage naquit Jean sire de Petersem et de Leef-



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

* PICARD (NICOLAS) XVIII, 65.

PICARD. Voyez : MORFOUACE.

Entre tous ces Picard y en avait-il qui comptassent pour ayeule Marie la Picarde, nourrice de saint Louis, qui reçut à ce titre la sergenterie de Chambrois? Ceci est rappelé dans un mandement du 31 août 1397.

Picharde. Voyez PICKWORTH.

PICKWORTH, *Picourde* (THOMAS), en garnison à Cherbourg IX, 96.

Cité dans les Actes de Rymer.

PICKWORTH, *Pikourde*, *Picourde*, *Picharde* (PHILIPPE), en garnison à Saint-Sauveur VIII, 240, 242, 343; XVII, 534; 553; combat devant Cherbourg IX, 136.

Picourde. Voyez PICKWORTH.

PICQUE (RICHARD), archevêque de Reims, sacre Charles VI XI, 300-302; officie aux obsèques du comte de Flandre X, 284.

Cf. IX, 500, 516.

* PICQUET (JEAN), écuyer XV, 425.

* PICQUIGNY (FERRI DE) II, 518.

Au mois de février 1325 (v. st.), Ferri de Picquigny obtint, à la prière du roi de Bohême, une ordonnance de rémission pour bris de prison.

PICQUIGNY (sire de), sa mort III, 145-148; XVII, 87.

Robert de Picquigny, seigneur de Fluy.

Robert de Picquigny était l'un des chevaliers bannerets placés en 1340 sous les ordres des maréchaux de France.

Il était venu de Fluy-lès-Picquigny et avait avec lui deux chevaliers bacheliers et deux écuyers. (9 mars 1339, v. st. — 1^{er} octobre 1340).

PICQUIGNY (JEAN DE), recueille la terre de Picquigny III, 149; délivre le roi de Navarre VI, 40; le conduit à Paris VI, 41, 42; XVII, 366; occupe le château de la Hérelle VI, 90, 94, 96; vainqueur devant Mauconseil 92, 96; XVII, 373; attaque Amiens VI, 99-106; XVII, 371, 372; l'un

des chefs des Navarrais VI, 125, 132, 133, 135, 136 ; sa mort 176-179.

Cf. III, 488 ; V, 473 ; VI, 450, 458, 459, 475, 485, 486, 488.

Fils de Robert de Picquigny, seigneur de Fluy, qui précède.

Jean de Picquigny se trouvait, à la fin du mois d'avril 1359, dans la chevauchée de Philippe de Navarre en Picardie : il est cité comme ne vivant plus, au mois de juillet 1359, dans une lettre de rémission accordée au curé de Fluy. M. Luce cite un document dont il résulte que Jean de Picquigny mourut non pas à la Hérelle, mais à Évreux. (*Chron. de Froissart*, 1874, t. V, p. LI.)

Tous les biens de Jean de Picquigny furent confisqués, et une partie en fut donnée à Catherine des Essarts, veuve de Jean de Lille.

Robert de Picquigny fut l'un des députés du roi de Navarre qui furent chargés au mois de décembre 1360 de traiter avec les Anglais.

Jean et Renaud de Picquigny se réconcilièrent avec Charles V au mois de janvier 1378 (v. st.).

Tous les membres de cette maison n'embrassèrent point le parti des Navarrais.

Guillaume de Picquigny fut massacré près d'Aumale par les Jacques.

* PICQUIGNY (PHILIPPE DE) VI, 485.

* PIERRE, curé de Sainte-Waudru à Mons XVIII, 82.

* PIERRE, doyen de Maubeuge XVIII, 79, 83.

* PIERRE, frère gardien des Frères Mineurs de Valenciennes XVIII, 79.

PIERRE (sire de la), assiste au combat de Sancerre XI, 117.

Cf. VII, 490, 491.

Il existait plusieurs seigneuries de ce nom.

PIERRE (GÉRARD DE LA), assiste aux fêtes de Toulouse XIV, 75.

Pierre (Guillaume de la). Voyez *PERRIÈRE (GUILLAUME DE LA)*.

PIERRE-BUFFIÈRE (sire de), banneret du Limousin VII, 461 ; en garnison à Saint-Omer III, 302 ; prisonnier à la bataille de Poitiers V, 446, 448 ; accompagne le prince de Galles en Espagne VII, 157 ; assiège Domme 369 ; embrasse le parti français 460, 461 ; dans l'ost du connétable VIII, 82 ; Eustache d'Aubrecicourt prisonnier dans son château 103 ; au siège de la ville d'Afrique XIV, 225, 250.

Probablement Jean de Pierre-Buffière qui fut retenu le 27 août 1371 pour servir en Limousin. Il épousa Anne de Châteauneuf.

Pierrier (Jean), au siège de la ville d'Afrique XIV, 251.

N'y aurait-il pas quelque confusion avec Jean de Pierre-Buffière qui précède ?

Pierrière. Voyez PERRIÈRE.

Piet (Jean), bourgeois de Damme IX, 163 ; X, 409.

PIÉTARD (JEAN), bourgeois de Tournay, est envoyé vers Philippe d'Artevelde X, 82, 90.

Les registres de la loi de Tournay mentionnent Jean Piétart, échevin de Saint-Brice en 1352 ; conseiller du gouverneur en 1367 ; l'un des quatre procureurs-généraux en 1368 ; éwardeur en 1369 ; juré en 1370 et en 1371 ; mayeur des échevins de Saint-Brice en 1375 ; juré en 1376 ; éwardeur à Saint-Brice en 1377 ; juré en 1378 ; mayeur des échevins de Saint-Brice en 1379 et en 1389 ; éwardeur à Saint-Brice en 1381 ; juré en 1382 et en 1383.

Le 9 novembre 1395, sire Jean Piétart donne à son fils Jacquemart Piétart, à titre d'avancement de son mariage, une maison située à Tournay rue Clercamps.

Jean Piétart fit son testament le 21 juillet 1396. Il y ordonne qu'on l'inhume dans l'église de Saint-Brice, auprès de sa femme Catherine de Marque. Il y fait un grand nombre de legs pieux et y cite plusieurs de ses enfants dont les noms suivent : Marguerite, épouse de Jacques Danetières (d'Ennetières) ; Marie, épouse d'Arnould de Choques ; Anthonin, qui a quitté Tournay ; damp Nico-



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

XVII, 516 ; conduit le comte de Pembroke à Santander VIII, 144.

PIPE (JEAN DE), capitaine navarrais, « hardit chevalier et « outrageus durement XVII, 405 » ; en garnison à Évreux VI, 31, 32 ; défend Melun 156, 157 ; XVII, 376 ; assiste à la bataille de Cocherel XVII, 405.

Cf. VI, 502.

Il est vraisemblable que Froissart s'est ici trompé de prénom et qu'il a voulu désigner Jacques de Pipe qui prit une part active aux événements de cette époque.

Jacques de Pipe était-il gascon ? La particule jointe à son nom dans les documents anglais le ferait croire. D'autre part, les rôles des *inquisitiones post mortem* nous apprennent qu'il possédait quelques terres dans le comté de Salisbury.

Quoi qu'il en soit, il est certain que Thomas de Pipe servit Édouard III, et Jacques de Pipe paraît avoir été son fils.

En 1343, il fut chargé de la garde du château de Berwick.

Il était déjà chevalier en 1356 quand il se rendit en Normandie pour porter secours aux Navarrais.

En 1358, lors du retour du duc de Lancastre en Angleterre, il reçut la mission, conjointement avec Robert Knolles, de soutenir les efforts de Charles le Mauvais, et il fixa sa résidence dans la forêt d'Épernon. Il prenait le titre de lieutenant du roi de Navarre. Vers cette époque, il se rendit à Paris et faillit y être tué. Voyez le récit de Knyghton.

Jacques de Pipe occupait le bourg d'Argences au moment où les commissaires du roi Jean se rendirent en Normandie pour exécuter le traité de Bretigny. M. Delisle raconte avec des détails pleins d'intérêt comment il continua à piller le pays jusqu'à ce qu'on lui remît la somme de quinze mille royaux. Le roi Jean se plaignit vraisemblablement à Édouard III, mais celui-ci, prenant en

considération les longs services de Jacques de Pipe, lui accorda, le 29 mai 1362, des lettres de rémission.

PIPES (RAOUL DE), dans l'ost du comte de Buckingham IX, 148.

PIPENPOY, *Pipempois* (GUILLAUME), périt dans un combat contre les Français III, 257, 259, 263 ; XVII, 101.

Cf. III, 505.

Probablement fils de Guillaume Pipenpoy et de Catherine de Gaesbeek.

La généalogie des Pipenpoy ne le mentionne point et ne donne à Guillaume Pipenpoy que deux fils Rodolphe sénéchal de Brabant en 1323, qui épousa Antoinette de Brederode, et Gauthier, drossart de Brabant et amman de Bruxelles, qui épousa Catherine Boete.

* PIQUET (JEAN) XIV, 412.

* PISAN (CHRISTINE DE) I^a, 197, 200, 220-223, 235, 251, 296, 428, 440, 446, 527 ; I^b, 81 ; XIV, 394, 431, 446 ; XV, 364 et passim.

Fille de Thomas de Pisan. Le registre des chartes 1374-1375 renferme la mention suivante : *donatio plurimorum bonorum pro Thoma de Pisan*.

* PISDOE (JEAN) I^b, 91 ; VI, 489.

Au mois de juillet 1358, on confisqua les biens de Jean Pisdœ qui s'était armé avec le prévôt des marchands. Plus tard les Pisdœ voulurent venger la mort de Marcel.

* PISDOE (MARTIN) VI, 491.

* PISE (FRANÇOIS DE) XIV, 394.

PISTOIE (GEORGES DE), capitaine de brigands à pavais, en garnison à Saint-Omer XVII, 280.

* PISTORIUS XVIII, 79.

* PITOUCE (NICOLAS), notaire du Châtelet IX, 569.

* PITTE (GUILLAUME VAN DE), envoyé de la ville de Gand X, 475.

* *Plachier (Anebaut du)*. Voyez PESCHIN (IMBERT DU).

PLAILLY (ROBERT DE), évêque de Senlis, prononce l'excommunication des Flamands III, 486.

Plainmartin. Voyez PLUMARTIN.

Plaisiet (Anebaut du). Voyez PESCHIN (IMBERT DU).

* *Plamory (sire de)* XVIII, 391.

Planchin (Jaques), chef de compagnie, ravage la Bourgogne XI, 112 ; tué à la bataille de Cocherel 113.

* PLANCY (sire de) XV, 395.

Philippe de Plancy était en 1340 dans l'ost de Bouvines. Cinquante-deux ans plus tard, Louis de Plancy se trouvait dans l'ost du Mans.

* PLANTIN (JACQUES) XVIII, 462.

* *Planuche (sire de)* XVIII, 391.

PLAOUL, *Playes, Playon,* l'un des clercs les plus habiles de l'université de Paris XV, 129 ; envoyé en Allemagne XVI, 69. Cf. XVI, 278, 410, 411.

Évêque de Senlis de 1409 à 1415.

Mort au mois d'avril 1415.

On peut voir dans le Religieux de Saint-Denis la part importante qu'il prit aux négociations de son temps.

PLASSAC (JEAN DE), mis à mort à Bordeaux IX, 3.

Plusieurs localités portent ce nom dans la Charente, la Charente-Inférieure et la Gironde.

PLASSAC (MONNET DE), dans la chevauchée de Thomas de Tri-veth IX, 102 ; est envoyé à Castan 108.

Cf. IX, 509, 510.

Monaut de Plassac était en 1381 aux gages des Anglais avec trente hommes d'armes au prix de trois cent cinquante francs par mois.

PLASSAC (HÉLIOT DE), « moult adurés escuiers et vaillans hommes « en armes IX, 119 » ; capitaine de Bouteville, fait prisonnier par les Français IX, 119, 120.

Cf. I^c, 242.

* PLATIEL (NICOLAS) XVIII, 81.

* PLAVIS (PIERRE) I^b, 127.

Playes. Voyez PLAOUUL.

* PLESSIS (sire du) V, 529.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

* POELVOORDE (JEAN DE) XVIII, 105.

POILEVILAIN (JEAN), maître de la chambre des comptes, poursuivi par les États-généraux VI, 2, 5.

Cf. VI, 450.

Jean Poilevilain était maître des eaux et forêts en 1346.

Poining. Voyez PONYNGS.

* POINTEL (GUILLAUME) XIV, 398.

POIRET (JEAN), partisan de Marcel, est arrêté VI, 78.

Poises (sire de), bourguignon, au siège d'Ardres VIII, 405 ; XVII, 570.

Poiseul ? Poissy ? Louis de Poissy était chambellan du duc de Bourgogne.

Puiseux ?

POITIERS (comte de) V, 322. Voyez BERRY (duc de).

POITIERS (LOUIS I^{er} DE), comte de Valentinois, dans l'ost de Buironfosse III, 55 ; fait la guerre en Bretagne IV, 64, 65, 168 ; XVII, 148 ; dans la chevauchée du comte de Lisle-Jourdain IV, 219, 220, 225, 232 ; fait prisonnier au combat d'Auberoche 252, 256, 260, 263 ; XVII, 162, 165.

Cf. IV, 443, 457 ; XVIII, 201, 212, 220, 225, 226.

Second fils d'Aymar IV et de Sybille de Baux. Il succéda à son frère et fut créé, le 15 décembre 1340, lieutenant-général en Languedoc. On possède des rôles qui établissent ses opérations militaires du mois d'octobre 1341 jusqu'au 14 février 1342. Il reçut une partie des biens confisqués sur Olivier de Clisson. Le 23 mai 1345, il fit son testament, et on a de lui une quittance datée du 26 juin de la même année. Il mourut en 1345. Ne fut-ce pas au combat d'Auberoche et ne faut-il pas modifier dans un sens opposé le récit de Froissart qui rapporte que le comte de Valentinois y fut fait prisonnier et qu'Aymar de Poitiers y fut tué ? Voyez : POITIERS (AYMAR DE).

Louis de Poitiers avait épousé Marguerite de Vergy. Froissart lui donne en plusieurs endroits le prénom de Charles.

POITIERS (AYMAR DE), comte de Valentinois, dans l'ost de Sandgate V, 178, 180 ; XVII, 246 ; au siège d'Aiguillon XVII, 176.

Cf. XVIII, 438.

Aymar V, fils de Louis de Poitiers et de Marguerite de Vergy, succéda à son père comme comte de Valentinois dès 1345. Il se montra fort prodigue et mourut vers 1373, ne laissant point d'enfants de sa femme Alix Røger de Beaufort, sœur du pape Grégoire XI.

On voit par un rôle du temps que le comte de Valentinois eut sous ses ordres les hommes d'armes du Dauphiné du 4 août au 21 novembre 1355.

POITIERS (AYMAR DE), est envoyé à Douay III, 85, 89 ; XVII, 79 ; sa chevauchée en Hainaut III, 166 ; est envoyé à Tournay 218, 219, 305 ; XVII, 97 ; tué au combat d'Auberoche IV, 256, 263.

Cinquième fils d'Aymar IV et de Sybille de Baux. Il fut lors des premières guerres d'Édouard III en garnison à Douay et à Tournay. Il ne fut pas tué, mais fait prisonnier à Auberoche. Le 25 novembre 1345, le duc de Normandie, voulant contribuer à sa rançon, lui donna trois cents livres, mais cette somme n'était pas encore payée en 1350. Le 29 août 1346, le duc de Normandie, alors au siège d'Aiguillon, lui donna une autre somme de cent livres pour remplacer les chevaux et les harnais qu'il avait perdus à Auberoche.

Aymar de Poitiers fit son testament le 30 octobre 1356 et ne vivait plus en 1366. Il avait épousé Guiotte d'Uzès.

Le mot : Amaury (IV, 263) est une erreur de copiste. Lisez : Aymar.

POITIERS (LOUIS DE), au siège de la ville d'Afrique XIV, 225.

Cf. XII, 369.

Fils aîné d'Aymar de Poitiers comte de Valentinois et de Guiotte d'Uzès. Né en 1354. Il vivait encore en 1407. Il eut pour femmes Cécile de Beaufort et Guillemette de Gruyères.

POITIERS (GUILLAUME DE), évêque de Langres, défend cette ville contre les compagnies VII, 19.

Sixième fils d'Aymar IV comte de Valentinois et de Sybille de Baux.

D'après un document rapporté par le P. Anselme, on lui reprocha d'avoir donné peu de soins à la défense de la ville de Langres et d'avoir été plutôt le complice des compagnies. (Voyez le mot : CHAUFFOUR.) Une enquête eut lieu, et l'évêque de Langres, s'étant justifié, obtint main levée de son temporel par arrêt rendu, le roi présent, en la Noble Maison de Saint-Ouen le 11 mai 1354. Mort le 6 septembre 1374. Il était devenu évêque de Langres en 1345. Il eut pendant son épiscopat de vives contestations avec les chanoines et laissa de tristes exemples. On connaît de lui quatre enfants naturels dont le plus célèbre est Guillaume de Poitiers, dit le bâtard de Langres (Voyez ce mot).

POITIERS (HENRI DE), « appert et hardi gherrieur VI, 161 » ; évêque de Troyes, assiège Melun VI, 156, 161, 162 ; assiste au combat de Nogent 163-176 ; ses vains efforts pour sauver Jean de Ségur 180-182 ; suite de ses succès contre les Navarrais 191.

Cf. VI, 466 ; XVIII, 438.

Septième fils d'Aymar IV comte de Valentinois et de Sybille de Baux.

Évêque de Gap en 1349 et de Troyes en 1354. Décédé le 25 août 1370. Homme d'armes plutôt que prélat. Quelques semaines après sa mort, Charles V légitima quatre enfants naturels qu'il avait eus d'une religieuse du monastère du Paraclet.

POITIERS (CHARLES DE), en garnison à Arras VIII, 20 ; assiège Ardres 405.

Cf. XVIII, 488, 494.

Huitième fils d'Aymar IV et de Sybille de Baux. Chambellan de Charles V. Il fut fait prisonnier à la bataille de



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

POITOU (sénéchal de) VII, 460; VIII, 88. Voyez PERCY (THOMAS DE).

POITOU (sénéchal de), assiste à la bataille de Najara VII, 214.

POITOU (sénéchal de) VII, 324, 354. Voyez AUDLEY (JACQUES D').

POITOU (sénéchal de) VII, 387. Voyez CHANDOS (JEAN).

POIX (sire de), danger que courent ses filles IV, 433; est fait prisonnier au combat de la Blanche-Taque XVII, 201.

Jean de Poix, fils de Guillaume de Poix et de Marguerite d'Azincourt. Le nom des seigneurs de Poix était Tyrel, ce qu'on traduisait en latin par : *aculeus*.

POIX (sire de), assiége Saint-Valéry VI, 107; combat les Navarrais 132, 133.

Cf. VI, 486.

Jean de Poix, fils de Jean de Poix qui précède. Il épousa Agnès de Séchelles.

POIX (sire de), en garnison à Téroouanne VIII, 281; est pris par les Anglais 332; XVII, 552.

Cf. VIII, 463.

Jean de Poix, fils de Jean de Poix qui précède et d'Agnès de Séchelles. Il épousa Marguerite de Châtillon et mourut en 1382.

Il passa montre à Abbeville le 20 janvier 1369.

Jean de Harleston et Philippe la Vache vendirent le sire de Poix quinze cents livres (cinq cents livres de plus que Gauthier de Châtillon).

Ceci rappelle un touchant épisode. Les amis du sire de Poix, ayant appris qu'il souffrait beaucoup dans sa prison en Angleterre, décidèrent de contribuer tous, dans la mesure de leurs ressources, au paiement de sa rançon. Les bannerets s'imposèrent à cinquante francs d'or; les chevaliers compagnons comme on les appelait, à vingt; les chevaliers bacheliers à dix; les écuyers ayant cent hommes à cinq. Ceux qui n'avaient pas cent hommes, contribuaient à volonté (22 avril 1378).

POIX (RENAUD DE), « vaillant chevalier », au siège de Saint-Jean-d'Angély XVII, 277.

A cette époque vivait aussi Daniel de Poix qui était cité au nombre des trois bons Daniel.

POIX (JEANNE et MARIE DE), péril auquel elles sont exposées IV, 428, 431, 433 ; XVII, 197.

D'après plusieurs généalogistes, Jeanne de Poix épousa Gui Quiéret, et Marie, Gui de Ghistelles.

Le P. Anselme au contraire donne aux filles du sire de Poix les prénoms de Jeanne et d'Éléonore et soutient que Marie de Poix, femme de Gui de Ghistelles, était fille d'un autre sire de Poix.

POLANEN. Voyez ASPEREN.

La maison d'Orange est issue des sires de Polanen.

POLE, *Poule* (sire de), assiste à la bataille de Crécy XVII, 203 ; dans l'ost du duc de Lancastre à Tournehen VII, 423 ; dans l'ost du duc de Lancastre en France VIII, 280, 284 ; dans l'ost du duc de Bretagne 346.

Cf. IX, 505.

Cité dans un rôle de l'armée du duc de Lancastre en Espagne sous le nom de Jean de la Pole de Hertingdon, chevalier.

Jean de la Pole était fils de Guillaume de la Pole et de Marguerite Peverel. Il épousa Jeanne fille de lord Jean Cobham et n'en eut qu'une fille qui épousa Renaud Braybroke.

Guillaume de la Pole ; père de ce Jean de la Pole, était cousin germain de Michel de la Pole qui suit.

POLE, *Poule* (MICHEL DE LA), est envoyé en Guyenne VII, 481, 482 ; au siège de Limoges VIII, 31 ; au siège de Montpaon 71 ; l'un des principaux conseillers de Richard II XI, 7, 369 ; XII, 149 ; lève une grande taille en Angleterre XII, 7, 240 ; craintes que lui inspire le supplice de Simon de Burleigh 258 ; est privé de ses emplois 263 ; est envoyé à Londres par le duc d'Irlande 277-280 ; se réfugie en Hollande 286.

Cf. X, 559 ; XII, 379, 388, 391, 392 ; XV, 402.

Les La Pole appartenaient à une famille très-honorable, comme on a pu le remarquer par la notice précédente ; mais l'un d'eux, cadet de famille, préféra le commerce à la carrière des armes et devint le plus riche marchand de Hull. Il eut un fils nommé Guillaume qui en 1339 accompagna Édouard III à Anvers et qui lors des embarras d'argent que ce prince y éprouva, n'hésita pas à lui prêter plusieurs milliers de livres d'or, et de plus à se constituer otage pour d'autres sommes que le roi avait empruntées. Édouard III reconnaissant le nomma l'un des barons de l'échiquier et le créa banneret en lui donnant la seigneurie d'Holderness.

Le fils de Guillaume de la Pole, dont Froissart s'occupe ici, arriva à une plus haute fortune. Richard II, qui en avait fait l'un de ses principaux favoris, le créa chancelier d'Angleterre et plus tard comte de Suffolk ; mais cette faveur même excita de vifs murmures. On lui reprocha diverses fraudes. On prétendit qu'il avait détourné à son profit les sommes destinées à organiser l'expédition qui devait secourir Philippe d'Artevelde et les Gautois, et pour échapper à une accusation de haute trahison, il se vit réduit à fuir hors d'Angleterre. Mort à Paris la douzième année du règne de Richard II. Il était chevalier de la Jarretière et avait épousé Catherine Wingfield.

Le nom de la Pole ne s'éteignit point avec Michel de la Pole. On le retrouve au XV^e siècle associé aux luttes qui firent la gloire de Jeanne d'Arc, aussi bien qu'aux aventures de Jacqueline de Hainaut. Le dernier héritier de cette maison (il portait le titre de duc de Suffolk) périt à la bataille de Pavie.

POLIGNAC (vicomte de), fait la guerre aux compagnies XI, 126.

Armand VI, vicomte de Polignac, seigneur de Randon. Fils de Jean de Polignac et de Marguerite de Roquefeuille. Il épousa en 1367 Mascaronne Aycelin de Montaigu.

Dans un procès qui eut lieu en 1388, on alléguait que le



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Ramon vicomte de Fronsac, tout l'héritage de celui-ci, lors même qu'il aurait pu le forfaire par quelque crime.

En 1357, Guillaume de Pommiers est l'un des plénipotentiaires d'Édouard III pour la signature d'une trêve.

On remarque dans les rôles anglais de Gascogne la mention suivante : *Processus judicii redditi contra Willelmum Sans, dominum de Pomers, pro proditione, in curia Vasconiæ, et de castris et terris suis forefactis ad dominum regem.*

Je trouve, à la date du 20 avril 1379, la mention du dépôt du procès et de la sentence de Guillaume de Pommiers.

Guillaume de Pommiers avait épousé successivement Jeanne de Fronsac et Marquise de Gensac.

Édouard III avait un cheval gris nommé Pommiers et un autre nommé Albret (*Issues of exchequer*). Étaient-ce des cadeaux des sires de Pommiers et d'Albret ?

Pommiers dépend de la commune de Saint-Félix de Foncaude, arrondissement de la Réole (Gironde).

POMMIERS (JEAN DE), reçoit Robert d'Artois II, 398 ; se rend à la fête de Londres XVII, 301 ; combat les Navarrais 339 ; dans l'ost du prince de Galles en Languedoc V, 343 ; dans l'ost de Poitiers 378, 421, 429 ; est envoyé en Angleterre VII, 100, 109 ; accompagne le prince de Galles en Espagne 154, 157, 211 ; défait le sénéchal de Rouergue 301 ; dans l'ost du prince de Galles 323 ; en garnison à Montauban 366.

Cf. X, 464.

Jean Sans de Pommiers, frère de Guillaume qui précède. Une charte de Charles V nous apprend qu'en 1364 il reçut de l'argent en même temps qu'Aymenion son frère pour quitter le parti des Anglais, et il existe de plus une charte scellée par Jean Pommiers le 8 août 1364, par laquelle il promet de servir le roi de France moyennant cinq cents livres tournois de rente ; mais il ne donna pas suite à cette négociation et continua à servir les Anglais.

Jean de Pommiers fut nommé sénéchal des Landes en 1381.

POMMIERS (ÉLIE DE), se rend à la fête de Londres XVII, 301 ; reçoit Robert d'Artois II, 398 ; capitaine d'Auberoche III, 232, 233 ; combat les Navarrais XVII, 339 ; dans l'ost du prince de Galles en Languedoc V, 343 ; dans l'ost de Poitiers 378, 421, 423, 429 ; XVII, 224 ; est envoyé en Angleterre VII, 109 ; accompagne le prince de Galles en Espagne 154, 157, 211 ; défait le sénéchal de Rouergue 301 ; dans l'ost du prince de Galles 323 ; veut secourir la garnison de Thouars VIII, 210 ; fidèle aux Anglais XVI, 215.

Cf. VII, 514 ; XVIII, 377, 465.

Élie Sans de Pommiers, frère de Guillaume et de Jean qui précèdent. Seigneur d'Albanatz, sénéchal de Périgord et de Quercy.

Le 24 mars 1358, Élie de Pommiers reçut du roi d'Angleterre une pension de deux cents livres.

Le 20 mars 1359, Édouard III donne à Élie de Pommiers cent livres de revenu en Périgord.

Élie de Pommiers reçut du roi d'Angleterre le 14 octobre 1362, « pour ses notables services », une rente en terres de cent livres sterling.

Le 28 juillet 1365, Édouard III fit un don de cent livres à Élie de Pommiers.

POMMIERS (AYMENION OU AMANIEU de), dans l'ost du prince de Galles en Languedoc V, 343 ; dans l'ost de Poitiers 378, 403, 421, 423 ; assiste au combat de Bourg-la-Reine VI, 268, 269 ; son duel avec Raoul d'Archiac, 370, 372 ; dans l'ost d'Édouard III en Champagne XVII, 389 ; combat les Navarrais en Normandie VI, 404, 406 ; XVII, 339 ; assiste à la bataille de Cocherel VI, 412, 415, 418, 422, 423, 426, 428, 432, 434, 439, 441, 442, 444, 445 ; XI, 113 ; XVII, 406 ; assiste au sacre de Charles V VII, 2, 3 ; dans l'ost du duc de Bourgogne 7 ; accompagne le prince

de Galles en Espagne 154, 157, 211 ; neutre entre les deux partis 323, 324, 420 ; dans l'ost du sire de Coucy en Guyenne IX, 12 ; dans l'ost de Roosebeke V, 114, 118, 119.

Cf. I^a, 531 ; VI, 509, 513 ; IX, 496, 497.

En 1364, Aymenion de Pommiers fit hommage à Charles V, en promettant de le servir contre tous, le roi d'Angleterre excepté. Cette réserve était probablement supprimée dans des conventions plus secrètes.

Sous le roi Jean, d'actives négociations avaient eu lieu entre ses conseillers et Aymenion de Pommiers. Elles aboutirent à un accord qui fut conclu à Senlis le 16 mai 1364.

Le même jour, on remit à Aymenion de Pommiers deux mille francs d'or.

Le 1^{er} juin 1364, Charles V accorda une pension à Aymenion de Pommiers.

Le 4 juin suivant, Aymenion de Pommiers donna quittance d'un paiement à compte de la somme de trois mille francs donnée par le roi de France « pour devenir homme « dudit seigneur. »

Le 8 août 1364, Aymenion de Pommiers promit de servir le roi de France, moyennant une pension de mille livres tournois de rente. On n'avait promis à son frère Jean que la moitié de cette somme.

Divers dons furent faits à Aymenion de Pommiers en mai 1368 et en juillet 1370.

Lopez de Ayala et le Religieux de Saint-Denis le citent parmi les chevaliers qui à Roosebeke furent chargés de garder le frein de Charles VI. On a conservé des ordonnances de paiement délivrées à son profit le 8 décembre 1383 et au mois de janvier suivant. Il était à cette époque chambellan de Charles VI.

Aymenion de Pommiers avait épousé Marie de Mauduran.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

M. Luce cite une chartre du duc de Normandie, du mois d'avril 1357, qui mentionne la mort de Renaud de Pons à la bataille de Poitiers.

Une sœur de Renaud de Pons avait épousé en 1313 le comte Henri de Périgord, père du cardinal de Périgord. Elle vivait encore en 1339.

PONS (sire de), à la cour du prince de Galles VI, 393, 395 ; siège dans son conseil VII, 112 ; l'accompagne en Espagne 157, 211 ; tient frontière contre les Français 301 ; XVII, 473 ; dans la chevauchée de Jacques d'Audeley VII, 353 ; au siège de la Roche-sur-Yon 383 ; dans l'ost du comte de Pembroke 435, 437 ; secourt Chandos 457 ; XVII, 491 ; assiège Limoges VIII, 30, 31 ; le prince de Galles lui fait ses adieux 60 ; assiège Montpaon 65 ; embrasse le parti des Français 77, 78 ; assiège Soubise VIII, 167, 169 ; XVII, 523 ; défait le captal de Buch VIII, 170-176 ; XIII, 246 ; XVII, 524, 525 ; ses conquêtes en Saintonge 178-180 ; — en Poitou 188 ; au siège de Brest 260 ; — de la Roche-sur-Yon 261 ; dans l'ost du duc de Bourbon X, 329 ; n'est pas en mesure de repousser l'attaque des Anglais XIII, 152.

Cf. VII, 546 ; VIII, 428, 429.

Renaud VI de Pons, fils de Renaud de Pons et de Jeanne d'Albret. Il épousa Marguerite de Périgord. Il fut tué à Nicopoli, laissant Renaud VII de Pons qui épousa Marguerite de la Trémoille, fille de Gui de la Trémoille et de Marie de Sully.

En 1392, Renaud de Pons vendit le vicomté de Carlat au duc de Berry.

PONS (ERNAUDON DE), assiégé à Duraviel XVII, 476, 477.

PONS (GUILLAUME DE), capitaine de Saut, y est assiégé XVII, 548.

Guillaume de Pons est cité dans un document de 1350.

Vers la même époque vivait Élie de Pons, seigneur de Saint-Maurice et de Montclar, qui de sa seconde femme

Resplandine de Gasques eut deux fils : Élie et Gilbert qui fit hommage à Édouard III en 1363 et qui passa montre à Saint-Jean d'Angély en 1386.

* PONSEY (JACQUES DE) XVIII, 391.

Ponssart (Jacques), capitaine des hommes d'armes du duc de Bourbon X, 330.

Poussart, dit M. Buchon.

Ponchart ?

PONT (sire de), défend Rennes IV, 189 ; dans l'ost de Charles de Blois VII, 30, 33 ; tué à la bataille de Cocherel 51, 157 ; XVII, 410, 416.

Cf. III, 515 ; VII, 491.

De la maison de Pont en Bretagne.

PONT (THIBAUT DU), « bon homme d'armes VII, 387 » ; se rend avec les compagnies en Espagne XVII, 425 ; en Bigorre avec Henri de Transtamare 454 ; capitaine de Rochecouart VII, 387, 388, 390 ; fait Eustache d'Aubrecicourt prisonnier VIII, 102, 103 ; assiste au combat de Soubise 166, 167, 170, 172, 173, 175 ; assiège Saint-Jean-d'Angély 176, 180 ; prend part au combat de Chizé 224, 230 ; au siège de Derval 261 ; au siège de Bergerac IX, 5, 8 ; sa mort 10.

Cf. IX, 498.

Froissart dit qu'il était breton (VII, 388). Il renvoie dans le manuscrit d'Amiens (VIII, 102) à un passage de ses chroniques où il raconte que Thibaut du Pont fit Eustache d'Aubrecicourt prisonnier au château de Pierre-Buffière. Ce passage ne se trouve point dans l'unique manuscrit de cette rédaction ; mais il existe dans la seconde rédaction.

Thibaut du Pont périt dans un combat sous les murs de Bergerac.

PONTALLIER, *Pontarlier* (GUI DE), maréchal de Bourgogne, accompagne le duc de Bourgogne à Arras IX, 205 ; assiste aux obsèques de Louis de Male X, 281 ; en garnison à Ardembourg 321.

Cf. X, 472, 474, 490, 578.

En 1370, il était maréchal de Bourgogne.

Le 27 octobre 1383, Charles VI lui donna trois mille francs d'or.

Cité dans les rôles de l'ost de l'Écluse en 1386.

PONTALLIER *Pontarlier* (JEAN DE), assiste aux obsèques de Louis de Male X, 281.

* PONTALLIER (JACQUES DE) XV, 395.

* PONTALLIER (JEAN DE) XV, 396.

Pontcardon, Pontchardon. Voyez PUNCHARDOUN.

Pont-Saint-Marc (Perducas de), en garnison à Aire X, 227 ; — à Ardenbourg, 340.

Pont-Saint-Marc (Aisne) ?

Pontelarce (Gauthier de), périt dans un combat III, 257, 259, 263 ; XVII, 101.

Cf. III, 505.

Froissart le place parmi les Hainuyers ; il était, d'après Jean le Bel, du comté de Namur.

PONTHIEU (comte de), ce titre appartient au roi d'Angleterre II, 235, 236. Voyez Édouard III.

PONTHIEU (comte de). Voyez MARCHE (comte de la).

PONTHIEU. Voyez AUMALE.

PONTHIEU (GUILLAUME DE), assiste aux funérailles du comte de Flandre V, 283.

Guillaume de Mainières, dit de Ponthieu, seigneur de Maintenay, cité dans un acte de 1385. Il épousa Jeanne de Coucy, sœur et héritière de Robert de Coucy, seigneur de Pinon.

* PONTHIEU (sénéchal de) VII, 441 ; XVII, 489 ; XVIII, 34, 35.

* PONTS (SIMON DE) XVIII, 459.

Ponyngs. Voyez POYNINGS.

Popelan (Jean Ansalbe de), chevalier portugais, dans l'ost du roi de Portugal XII, 202.

POQUIÈRES, *Poulvères* (JEAN DE), écuyer du duc de Bourgogne, joute à Paris XIV, 24.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

* PORSÀ (VIDAL), clerc XIV, 431.

Porsyen. Voyez PORCIEN.

PORTE (JEAN DE LA), capitaine du château du Lac IV, 225.

PORTE (BRIDOU DE LA), « homme d'honneur et de bien et de
« grande recommandation XVI, 54 » ; rencontre le comte
de Nevers dans un port de l'Adriatique XVI, 54, 55.

Cf. XVI, 432.

* PORTE (ROBERT), évêque d'Avranches IX, 503.

PORTEBŒUF, *Portebuef* (PIERRE), « hardi et bon chevalier IV,
« 32 » ; fait prisonnier par Renaud de Guingamp IV, 32-
35 ; XVII, 130 ; est délivré IV, 60, 62 ; l'un des capi-
taines de Dinan 60-62 ; s'empare de deux chevaliers
anglais 83, 85, 88 ; XVII, 138 ; rentre à Dinan IV, 91 ;
au siège de Vannes 157 ; est assiégé à Dinan 174 ; tombe
au pouvoir des Anglais 180-183 ; XVII, 147.

Froissart (XVII, 130) dit qu'il était provençal.

Pierre Portebœuf, écuyer, défendit Tournay en 1340
sous les ordres de Godemar du Fay. Il avait trois écuyers
avec lui.

* PORTECLERC (ROBERT) V, 523.

PORTO (évêque de), assiste à l'entrevue du roi de Portugal et
du duc de Lancastre XI, 404, 407 ; — au mariage du roi
de Portugal VII, 92.

Le nom de cet évêque n'est pas connu. Il avait pour
prénom : Jean, et occupa le siège de Porto de 1373 à
1387.

PORTUGAL (rois de) :

ALPHONSE IV, sa fille épouse le roi de Castille VIII, 106 ;
XVII, 515.

Alphonse IV régna de 1325 à 1357.

Le passage cité du tome VIII est évidemment corrompu.
Froissart a dit ailleurs que la première femme de Pierre
le Cruel était Blanche de Bourbon. Ce ne fut point Pierre
le Cruel, mais son père le roi Alphonse XI de Castille
qu'épousa Marie de Portugal, fille du roi Alphonse IV de
Portugal.

* PIERRE I^{er} I^a, 362.

Pierre I^{er} régna de 1357 à 1367.

FERDINAND, défie Henri de Transtamare VII, 223 ; fait la guerre au roi Jean de Castille IX, 115, 123 ; réclame le secours des Anglais 379-385 ; accueil qu'il fait au comte de Cambridge 427-429 ; assiège Séville 429-431 ; fait la guerre aux Castillans X, 115, 123 ; recommence la guerre contre le roi de Castille 323 ; ses démêlés avec les chevaliers anglais 451-459, 472-483 ; se prépare à livrer bataille 483-488 ; traite avec le roi de Castille 488-490 ; le comte de Cambridge le quitte 492-494 ; XI, 4-6 ; sa mort X, 206, 293 ; XI, 7, 8, 278, 280, 281 ; il avait épousé Éléonore de Cunha XI, 274-276 ; il avait choisi pour héritière du trône sa fille Béatrix, femme du roi de Castille 275, 285 ; XIII, 130.

Cf. I^b, 112.

Ferdinand régna de 1367 à 1383.

PORTUGAL (ÉLÉONORE TELLEZ, femme de FERDINAND, roi de), Éléonore de Cunha, ravie à son mari par le roi de Portugal qui l'épouse, mère de Béatrix de Portugal XI, 258, 261, 272, 274-276, 278, 279, 282, 284, 286, 288, 291 ; XIII, 130.

Cf. XI, 452, 453.

Fille de Martin Alphonse Tellez de Meneses. Elle épousa en 1371 Ferdinand roi de Portugal, pendant la vie de son premier mari Joam-Laurenzo de Cunha.

PORTUGAL (JEAN I^{er}, roi de), grand-maître de l'ordre d'Avis avant son élévation au trône XI, 276, 277 ; est proclamé roi de Portugal X, 293 ; XI, 8, 9, 80, 257-261, 278-282 ; fait la guerre au roi de Castille X, 206, 323 ; XI, 10-13, 283 ; est assiégé à Lisbonne 14, 15, 141, 288-294 ; réclame le secours des Anglais 131-137 ; se prépare à combattre le roi de Castille 153-173, 294-309 ; victorieux à la bataille d'Aljubarrota 173-189, 265, 309-321 ; XII, 138 ; envoie des ambassadeurs réclamer le secours des Anglais XI, 265-272,

322-325, 338, 351, 352 ; le duc de Lancastre s'embarque pour lui venir en aide 324 ; XV, 154 ; écrit au duc de Lancastre XI, 374, 375 ; le duc de Lancastre lui envoie des ambassadeurs 387-390 ; accueil qu'il leur fait 395-398 ; lui envoie aussi des ambassadeurs 398-400 ; son entrevue avec le duc de Lancastre 403, 409, 429, 430 ; continue la guerre contre les Castillans XII, 65 ; épouse Philippe de Lancastre XI, 431, 432 ; XII, 63, 77, 79, 90-95, 135 ; XIV, 291 ; XV, 109, 238 ; XVI, 81, 107, 136 ; reçoit la visite du duc et de la duchesse de Lancastre XII, 98-101 ; assiste à une joute 117, 118 ; ses projets 124-126 ; force de son armée 134 ; continue la guerre 112, 141, 151, 185, 188, 189, 201-215 ; se joint aux Anglais 296-300 ; entre en Castille 300-308 ; conseille au duc de Lancastre de suspendre les hostilités 309, 310, 319 ; congédie son armée 323 ; réunit ses hommes d'armes 334 ; se sépare du duc de Lancastre 345 ; XIII, 92-95 ; le duc de Lancastre lui écrit XIII, 116 ; est compris dans la trêve de Lelighen 316 ; son intervention dans les affaires du schisme XVI, 86.

Cf. I^a, 317, 500, 517 ; I^b, 144 ; XI, 433, 434, 438, 439 ; 452-454, 458-460 ; XII, 376, 377, 385, 393, 394 ; XVI, 325.

Jean I^{er} régna de 1383 à 1433.

PORTUGAL (PHILIPPE DE LANCASTRE, femme de JEAN, roi de), projet de lui faire épouser Jean de Blois IX, 463 ; X, 347 ; épouse le roi de Portugal XI, 431, 432 ; XII, 63, 77, 79, 90-95, 135 ; XIV, 291 ; XV, 109, 238 ; XVI, 81, 107, 136.

Cf. I^a, 250 ; I^b, 144.

Fille du duc Jean de Lancastre et de Blanche de Lancastre.

PORTUGAL (BÉATRICE DE). Voyez CASTILLE.

* PORTUGAL (DENIS DE) I^a, 362.

Fils illégitime de Pierre I^{er} roi de Portugal et d'Inès de Castro. Il épousa une fille aussi illégitime de Henri II roi de Castille.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Gilles de Potelle qui lui succéda, suivit Jean de Beaumont dans l'expédition qu'il entreprit en Angleterre en 1326. Il périt en 1340 dans un combat qu'il eut à soutenir près de Landrecies contre la garnison de la Malmaison.

Vers la même époque vivait Guillaume de Mortagne, fils de Guillaume de Mortagne et d'Isabeau d'Audenarde; il fut tué à Crécy.

* POTELLE (sire de), dans l'ost de Frise XV, 402.

Jean de Mortagne, sire de Potelle, capitaine du Quesnoy en 1364. Il prit part à la bataille de Bastweiler et rendit d'importants services à Aubert de Bavière. Il épousa Marie de Landas.

On sait que son petit-fils, égaré par son amour pour Jacqueline de Bavière, forma le projet d'assassiner le duc de Bourgogne et périt en 1433 dans d'affreux supplices.

Poteron (Gui), est fait prisonnier par le sénéchal de Hainaut III, 157-159.

Froissart dit qu'il était du Poitou.

Guillaume Poteron est cité vers 1400.

POTTES (sire de), dans l'ost du comte de Hainaut à Naves III, 179.

Pottes, village situé sur l'Escaut, à une lieue à l'ouest de Celles, fut le berceau d'une famille qui en avait pris le nom. Elle portait : burelé d'argent et d'azur de dix pièces, à la bande de gueules sur le tout. On ne rencontre toutefois le nom des seigneurs de Pottes que vers la fin du XIII^e siècle.

Gérard, sire de Pottes, est nommé dans l'acte par lequel le roi de France, Philippe le Bel, déclare en 1297 avoir accordé au comte de Hainaut quatre hommages qui étaient tenus de Gui de Dampierre, comte de Flandre. Il est cité comme feudataire de Jean d'Avesnes en 1299.

Un autre Gérard, sire de Pottes, obtint la faveur du comte Guillaume I^{er}, dit le Bon; il scella un grand nombre d'actes de 1315 à 1363. En 1334, il fut chargé de

missions importantes à Braine-le-Comte , à Bruxelles et à Louvain.

Au mois de juin de la même année , Thierrri de Pottes se rendit à Binche avec Jean de Lissereulles pour observer les Brabançons qui menaçaient de ravager le comté de Namur. Peu de temps après, on l'envoya avec son frère Baudouin de Pottes conduire dans la prison du Quesnoy un chevalier de ce comté qui était tombé entre les mains des Hennuyers. A son retour à Binche, il fit poursuivre avec vigueur les travaux de défense qu'on exécutait autour de cette forteresse.

Thierrri de Pottes vivait encore en 1391 ; il assista à cette époque à la promulgation des chartes de Hainaut données en interprétation de celles de l'an 1200.

Baudouin de Pottes répondit à l'appel du comte de Hainaut menacé par le comte de Liche et se trouva en armes au Quesnoy le 5 décembre 1365.

Nicolas de Pottes, chevalier , est cité dans deux jugements prononcés à la cour de Mons, l'un en 1360 et l'autre en 1370.

Il s'agit ici, croyons-nous, de Gérard de Pottes.

* POUCKE (OLIVIER DE) XVIII, 105.

Il épousa Jacqueline de Heule et eut pour fils Roland de Poucke qui servait en 1340 avec cinq écuyers sous ses ordres dans la bataille du comte de Flandre.

Roland de Poncke épousa Béatrix de Steelant, mourut en 1376 et fut enseveli dans le chœur de l'église de Poucke.

POUCKE, *Poucrès* (ALARD DE), assiste aux obsèques du comte de Flandre X, 282.

Cf. X, 458, 541.

D'après les chroniques flamandes, Alard ou Heylaert de Poucke fut tué, le 3 mai 1382, au combat du Beverhoutsveld. Il avait épousé Marie Le Sauvage et fut enseveli à Bruges dans le chœur de l'église des Jacobins. Il était fils d'Heylaert de Poucke et de Marie de Fléchin.

Alard de Poucke avait pris part à la bataille de Bastweiler.

En 1401, le duc de Bourgogne nomma Eulart de Poncke son conseiller en considération des services que son père et ses ancêtres avaient rendus aux comtes de Flandre.

Ce fut probablement Jean de Poucke (qui suit), qui assista aux obsèques de Louis de Male.

* **POUCKE**, *Poucques* (JEAN DE) XIII, 342 ; XVI, 267.

Jean de Poucke est cité comme conseiller du duc de Bourgogne en 1396 et en 1397. Il était châtelain de Lille en 1396.

* **POUILLET** (SIMON) IV, 496.

POULAIN, trésorier du duc d'Orléans XV, 7.

Cf. XV, 363.

Poule. Voyez **POLE**.

* *Poulongue* (*Barthélemi de*) XVI, 420.

Poullagrine (*Barthélemi*), marchand génois, intervient dans le paiement de la rançon du comte de Nevers XVI, 37, 38.

Poulle. Voyez **POELE**.

Poulvères (*Jean de*). Voyez : **POQUIÈRES**.

Pounins. Voyez **POYNINGS**.

* **POUPAINCOURT** (JEAN DE) XVIII, 578.

* **POUPESTAIN** (le sire de) II, 402.

Pourcien. Voyez **PORCIEN**.

Poursuivant d'Amours. Voyez **WYN**.

Poussance. Voyez **POUZAUGES**.

POUZAUGES, *Poussance*, *Puissance* (sire de), défend Poitiers V, 115 ; vient au secours de Chandos VII, 448, 451, 457 ; dans l'ost du captal de Buch 157 ; se retire à Thouars 164 ; y est assiégé 201, 204 ; en garnison à La Rochelle IX, 119 ; prend part à une joute 323, 324, 326 ; dans l'ost de Roosebeke X, 126, 129 ; dans l'ost du duc de Bourbon en Saintonge 329 ; ne peut s'opposer au débarquement des Anglais en Saintonge XIII, 152.

Cf. VII, 529 ; VIII, 440, 445.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

POYET (BERTRAND), cardinal d'Ostie, prend la croix II, 341, 344 ; est envoyé comme légat en Bretagne XVII, 149. Créé cardinal en 1316, mort en 1349.

* POYNINGS (MICHEL) IV, 438

* POYNINGS (THOMAS) XVIII, 85.

POYNINGS, *Pounins* (la dame de), l'une des dames qui reçoivent Isabelle de France XV, 306.

Blanche de Mowbray, veuve de Thomas Poynings.

POYNINGS, *Pounin* (sire de), dans l'ost du duc de Lancastre en Espagne XI, 326 ; est envoyé en Portugal 389 ; accueil que lui fait le roi de Portugal 396 ; meurt en Espagne XII, 324.

Richard Poynings, fils de Michel Poynings. Il avait épousé Isabelle Fitz-Pain.

* PRAET (sire de) X, 537, 538.

* PRAGUE (NICOLAS DE), ménestrel, I₂, 91.

PRATA (PILEO DE), archevêque de Ravenne et cardinal, chargé par le pape d'offrir sa médiation entre les deux rois, VIII, 308-310, 319, 320, 327, 339, 374, 385 ; XVII, 549, 552 ; assiste aux conférences de Bruges XVII, 562 ; se rend en Angleterre et y soutient le parti d'Urbain VI IX, 250 ; Richard II l'envoie en Allemagne 383 ; est consulté par les bourgeois d'Avignon XVI, 128.

Cf. IX, 524 ; XVIII, 220, 226, 228, 230, 545, 547.

Froissart l'appelle le cardinal de Viviers.

Cardinal du titre de Sainte-Praxède, de 1370 à 1387.

PRÉAUX, *Prayaus* (PIERRE DE), dans l'ost du duc de Normandie en Hainaut III, 141.

Le même seigneur de Préaux qui fut exécuté à Rouen avec Jean d'Harcourt ?

PRÉAUX, *Prayaus* (sire de), l'un des otages du roi Jean VI, 300, 321.

Cf. XVIII, 68.

Pierre de Préaux. Il épousa Blanche Crespin.

PRÉAUX. Voyez MARCHE.

PRÉCIGNY, *Presegni* (sire de), dans l'ost du duc de Normandie en Hainaut III, 77.

* PREMIERFAICT (LAURENT et GUILLAUME DE) IX, 547, 548.

* *Prémont (Henri de)* V, 523.

PRÉNESTE (cardinal de). Voyez PRÉS (PIERRE DES).

PRÉS (BERTRAND DES), fait la guerre en Gascogne IV, 225 ;
capitaine de Pellegrue 232, 238, 239, 245.

PRÉS (GÉRARD DES), fait la guerre en Gascogne IV, 225.

Gérard des Prés, fils de Raymond des Prés, seigneur de Montpezat, épousa Gauceronde de Mons. Il ne vivait plus en 1354.

PRÉS (PIERRE DES) cardinal, assiste aux conférences d'Arras XVII, 105 ; négocie la trêve de Malestroit IV, 193-195.

Cf. XVIII, 192, 241, 250, 254.

Pierre des Prés, tour à tour archevêque d'Aix et évêque de Préneste ou Palestrine, fut élevé au cardinalat en 1320 et mourut en 1361. Il était fils de Raymond des Prés, seigneur de Montpezat.

Presegni. Voyez PRÉCIGNY.

Pesiacq (Pierre de), « bon homme d'armes et vaillant durement
« IX, 89 » ; capitaine de Saint-Maubert IX, 89.

C'était un écuyer gascon, dit Froissart.

Pressignac ?

* PRESIEL (ALARD DE) XVIII, 83.

* PRESLE (RAOUL DE) IX, 547.

* PRESSY (JEAN DE) XVI, 273.

* PRESTON (ALICE DE) I^a, 97.

PRESTRE-JEAN, ses états voisins des Indes XI, 229.

* PRESTRE. Voyez Le PRESTRE.

* PREUILLY, *Prulley* (GUILLEBERT DE) XVIII, 68.

* PREUILLY, *Pruilley* (sire de) XVIII, 482.

Guillaume de Preuilly faisait la guerre en Guyenne en 1386.

* PRÉVOST (JEAN) XVIII, 461.

* PRÉVOST. Voyez LE PREVOST.

* PREWES (sire de) XVIII, 438.

Preus ?

PRIAM, *Priant*, l'un des preux de Troye II, 10, 13 ; l'un des personnages du mystère représenté devant la reine Isabeau XIV, 15.

* PRICHES (JEAN DE) XVIII, 82.

PRIE (sire de), « grans bannerès de Normandie VII, 49, 58 » ; est tué à la bataille d'Auray VII, 27, 29, 49, 57, 58.

Jean de Prie, fils de Philippe de Prie, sénéchal de Beaucaire et de Nîmes, et d'Isabeau de Sainte-Maure. Il épousa Philippe Courault.

Les Prie appartenaient à la noblesse du Berry, et l'on ne sait trop pourquoi Froissart fait de Jean de Prie un banneret normand. Est-ce parce qu'il avait un frère maître d'hôtel du duc de Normandie ?

Il est douteux que Jean de Prie ait péri à la bataille d'Auray.

PRIE, héraut de Renaud de Cervoles, VI, 413, 429.

Prieur. Voyez PRIOR.

PRIOR, *Prieur*, armé chevalier par Chandos VII, 169, 172.

Froissart n'indique aucun prénom.

PRIOR, *Prieur* (THOMAS), chevalier anglais, défend Hennebont VIII, 256.

PRIGNANO (BARTHÉLEMI DE). Voyez PAPES : URBAIN VI.

* PRITTLEWEL (JEAN DE) XVI, 396.

* PROISY (le sire de) III, 474.

* PROOST. Voyez DE PROOST.

* PROVENCE (sénéchal de) XVI, 318.

* PROVY (ALARD DE) III, 505.

Pruuars (*Adrien*), anglais, capitaine de Breteuil en Poitou X, 375.

Prior ? Pritchard ?

PRUNEEL, *Pruniaulx*, l'un des capitaines de Gand IX, 195 ; traite de la paix avec le duc de Bourgogne 207, 208 ; craint la vengeance du comte de Flandre 219 ; rumeurs



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Galles 394, 395 ; mission qu'il remplit en Angleterre XVII, 429 ; est chargé de se rendre près du roi Pierre de Castille VII, 99, 104 ; favorable au projet de le soutenir 101 ; accompagne le prince de Galles en Espagne 157, 214 ; est envoyé vers le roi de Castille 236, 237 ; le prince de Galles lui donne l'ordre de faire arrêter Chaponval 293 ; tient frontière contre les Français 301 ; dans l'ost de Robert Knolles 359 ; au siège de Domme 369 ; — de la Roche-sur-Yon 380 ; dans l'ost de Chandos en Anjou 390 ; dans l'ost du comte de Pembroke 435, 437 ; secourt Chandos 449, 451 ; rassemble des vivres à Cognac VIII, 8 ; assiège Limoges 31 ; — Montpaon 71 ; — Montcontour 88 ; se rend à la Rochelle 139, 148 ; se retire à Niort 164 ; ses efforts pour secourir les assiégés de Thouars 209, 210 ; dans l'ost du comte de Salisbury en Bretagne 258 ; dans l'ost du duc de Lancastre en Artois 280, 284 ; dans l'ost du duc de Bretagne 344, 346 ; son éloge XII, 134 ; paroles qu'il adresse à Froissart à la naissance de Richard II XVI, 234, 235.

Cf. I^a, 155, 531 ; I^b, 18.

Maréchal d'Aquitaine.

Froissart a soin de nous apprendre (VIII, 164) qu'il était anglais. Je n'ai rien trouvé sur Richard de Punchardoun ; mais sa famille est plusieurs fois citée dans les rôles des *inquisitiones post mortem*.

Agnès femme de Robert de Punchardoun et Florence de Punchardoun possédaient des biens dans le Southamptonshire.

Ces biens (entre autres le manoir de Faccombe), passèrent à Olivier de Punchardoun.

Bertin de Punchardoun avait son domaine dans le même pays.

PUNCHARDOUN, *Pontchardon* (OSTE DE), blessé en Écosse II, 294.

* PURCHASE (JEAN et THOMAS), ménestrels I^a, 91.

PUTTE XIII, 346, 347. Voyez APCOUDE.

PUY, *Pui, Pan* (ERNAUDON DU), « gracieux et sage homme XII, « 115 » ; assiste au siège de Derval XI, 43 ; Froissart loge chez lui à Orthez 84, 108 ; services qu'il rend aux envoyés des Basques XII, 115.

Cf. I^a, 322, 335.

Le lecteur sera heureux de trouver ici quelques détails sur l'écuyer béarnais qui offrit l'hospitalité à Froissart. Arnauton du Putz, du Poey ou du Puy est cité dans les rôles de Gaston-Phébus parmi ses hommes d'armes. Il n'a pas de cheval ; il ne donne que « son cors. »

Néanmoins on voit par un second passage de ces mêmes rôles où on le surnomme Rector ou le Cûré, qu'il se présenta en une autre occasion avec un cheval : « Arnautoo deu Putz diit Rector, I rocii. »

Arnaud du Puy fit hommage au prince de Galles avec les nobles du Bordelais, du Bazadois et de la sénéchaussée de Gascogne le 9 juillet 1363, dans l'église cathédrale de Saint-André à Bordeaux.

Il paraît qu'il ne faut pas le confondre avec Guilhem-Arnaud du Poey, de Begloc, qui vendit au comte de Foix un cheval de trente florins.

A la même époque vivait Jean du Puy qui servait en 1369 dans l'ost du duc d'Anjou.

Pierre du Putz ou du Puy est cité en 1385 comme possédant une maison à Orthez.

PUY (évêque du). Voyez AILLY et BELLEMER.

Puyanne. Voyez POYANNE.

PUYCORNET, *Pincornet* (sire de), en garnison à Tournay III, 311 ; prend part au combat d'Auberoche XVII, 162 ; reste attaché au parti français IV, 221 ; se soumet à regret à Édouard III VI, 325.

PUYCORNET, *Pincornet* (sire de), dans l'ost du prince de Galles en Espagne VII, 108, 157 ; assiste à la bataille de Najara 212 ; ses plaintes contre les impôts levés par les Anglais

259 ; cite le prince de Galles à la cour du roi de France 288, 290 ; fait la guerre aux Anglais 297-299, 301, 337, 338 ; dans l'ost du duc d'Anjou VIII, 5.

Guillaume de Puycornet. Il fut retenu par le roi de France avec onze hommes d'armes le 13 septembre 1385.

Puycornet, près de Montauban, ancienne sénéchaussée de Toulouse, aujourd'hui département de Tarn-et-Garonne.

PYLISER, *Pilifre* (JEAN), accompagne Jean de Hainaut en Angleterre II, 113, 114, 117 ; dans l'ost de la Flamengerie III, 53.

Cf. XVIII, 105.

Jean Pyliser, bâtard de Jean I^{er} duc de Brabant. Il est cité dans des lettres du duc Jean III de 1330. Il portait les armes de Brabant, le lion chargé d'une flèche de gueules mise en bande.

Jean Pyliser prit part à la bataille de Bastweiler.

* PYPER. Voyez LE PYPER.

* *Qodeburch*. Voyez COUDENBURG.

Qose (*Albrest*), de Cologne, « escuyer allemant, moult preus as « armes III, 168 » ; combat devant Landrecies III, 168, 170-172.

Le nom de cet écuyer n'est donné que par le texte de Rome. Tous les autres textes se bornent à l'appeler : Albrecht de Cologne.

QUADEREBBE, *Cotterebbe* (GILLES DE), accompagne Jean de Beaumont en Angleterre II, 113, 114, 117 ; XVII, 17 ; dans l'ost de la Flamengerie III, 53.

Cf. XVIII, 105.

Gilles de Quaderebbe figure dans plusieurs documents contemporains. Henri et Jean de Quaderebbe prirent part à la bataille de Bastweiler.

L'écu des Quaderebbe figure dans l'armorial du héraut Gueldre.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Il existe dans le comté de Foix une commune du nom de Quié, que l'on écrivait autrefois : Quier ; mais M. Raymond pense qu'il s'agit ici de Pierre de Cère ou Serres, cité à plusieurs reprises dans les rôles de l'armée de Gaston-Phébus.

La même rectification s'appliquerait aux trois notices précédentes.

QUERCY (sénéchal de), au siège de Penne II, 399 ; est fait prisonnier au combat d'Auberoche IV, 252, 256 ; paie rançon 332.

On lit (II, 399) : le comte de Quercy. C'est évidemment une faute commise par le copiste du ms. d'Amiens.

Le sénéchal de Quercy périt au combat d'Auberoche. C'est ce qui résulte d'une lettre de Philippe de Valois, du 3 février 1346 (v. st.), citée par M. Luce. Il s'appelait Henri de Montigny.

QUERCY (sénéchal de), dans l'ost du duc de Normandie XVII, 176.

Guillaume de Montfaucon, seigneur de Verderac.

QUERCY (sénéchal de), accompagne le prince de Galles en Espagne VII, 155, 157 ; fortifie Royauville 338.

Cf. VIII, 429.

Ceci paraît se rapporter à Guillaume de Walkefare.

Querich, Kierich (« li doi frère de »), soutiennent la comtesse de Montfort IV, 3, 5 ; XVII, 131 ; défendent Hennebont IV, 18, 20, 37 ; Édouard III prend congé d'eux 197.

Querimel. Voyez KERIMEL.

QUESNES, *Kesnes* (vicomte des), dans l'ost du duc de Normandie en Hainaut III, 146, 148 ; est envoyé en Écosse 435 ; est défait par les Anglais IV, 433 ; combat devant Calais V, 239, 245 ; au siège d'Ardres VIII, 405.

Guillaume des Quesnes, vicomte de Poix ; il se trouvait à l'ost de Bouvines avec deux chevaliers bacheliers et onze écuyers. Son fils Renaud qui l'y avait accompagné, avait dans sa montre vingt-sept écuyers.

La terre de Quesnes est en Picardie.

Les biens de Robert des Quesnes furent confisqués et donnés en 1358 à Raoul de Rayneval.

QUESNOY (sire de), dans l'expédition de Frise XV, 281.

Cf. XVI, 309.

* QUESNOY (prévôt du) XVI, 287.

Queyquin (*Olivier de*), au siège de Derval VIII, 261.

Coëtquen ?

QUIÉRET, *Kiérès*, *Quiérès* (HUGUES), « bons chevaliers et hardis III, 201 ; » rencontre en mer le roi d'Écosse II, 330 ; a sous ses ordres un grand nombre de navires 428 ; pille Hampton 469-471 ; XVII, 75, 76 ; croise sur mer II, 482 ; s'empare du vaisseau le Christophe IV, 73-75 ; attend le retour d'Édouard III 115 ; est défait et tué à la bataille de l'Écluse 193-206 ; XVII, 95.

Cf. III, 481.

Froissart dit que Hugues Quiéret était d'Amiens (III, 203).

Hugues Quiéret, seigneur de Tours-en-Vimeu. Fils de Gérard Quiéret, amiral de France, conseiller du roi, sénéchal de Beaucaire et de Nîmes. Dès 1326, il faisait la guerre en Guyenne. Il combattit les Turcs sous les ordres du sire de Chepoy et reçut à ce sujet de Philippe de Valois le don d'une rente de quatre cents livres, qui fut assignée en 1339 sur la terre confisquée d'Halicourt, domaine héréditaire d'Édouard Baillol.

En 1333, il prenait le titre de chevalier et maître d'hôtel du roi.

Dès 1336, il était amiral de France. Il partagea avec Godemar du Fay le commandement de Douay, du 28 octobre 1339 au 27 septembre 1340. Il ne quitta Douay que le 6 décembre. Il y avait de sa retenue deux chevaliers et quatorze écuyers.

Mort au combat de l'Écluse.

Il avait épousé Blanche d'Harcourt, sœur de Godefroi d'Harcourt.

Les Quiéret portaient pour armes (ils avaient probablement reçu cet écu de Philippe de Valois) : d'hermines à trois fleurs de lys au pied coupé ou nourri de gueules.

J'ai vu une ordonnance royale, relative à l'armement d'une flotte, en date du 27 février 1339 (v. st.), adressée à Hugues Quiéret « chevalier le roy et son amiral ».

M. Luce rapporte qu'il vendit vers cette époque le fief de Guéraville aux chapelains de l'église de Notre-Dame d'Amiens.

Les Quiéret existaient encore sous le règne de Louis XIV. Adrien Quiéret fit preuve de noblesse dans la sénéchaussée de Montdidier le 26 février 1697.

QUIÉRET (GUI), se rend en Écosse III, 435.

Gui Quiéret, fils de Hugues Quiéret et de Blanche d'Harcourt, servait en Guyenne en 1337. Il s'attacha plus tard au roi de Navarre qui en 1360 lui donna une pension de quatre cents écus.

Lors de la paix de Bretigny, il obtint ainsi que son frère Henri des lettres de rémission. Son frère Henri qui avait épousé Marguerite de Châtillon, avait recueilli dans l'héritage paternel la seigneurie de Tours-en-Vimeu. Gui avait épousé Jeanne de Maintenay.

Tous les deux étaient surnommés : Bohort. J'ignore ce que signifie ce surnom.

Vers 1365, Gui Quiéret rentra en grâce près du roi de France et reçut un don de mille francs d'or.

Mort en 1376. Il avait épousé Jeanne de Maintenay.

QUIÉRET (HECTOR), fait prisonnier à la Blanche-Taque XVII, 201 ; en garnison à Saint-Omer V, 298.

Hector Quiéret était probablement l'un des fils de Hugues Quiéret.

QUIÉRET (GUI), chanoine d'Amiens, ami du roi de Navarre VI, 40-42.

Cf. VI, 458.

En 1359, je trouve cité Gui Quiéret, chanoine d'Amiens, conseiller du roi de Navarre.



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.

Il avait épousé Philippine de Dinan.

Parmi ses ancêtres figurait Geoffroi de Quentin qui se croisa en 1248.

D'après une pieuse tradition transmise de siècle en siècle en Bretagne, ce fut Geoffroi de Quentin qui rapporta de Terre-Sainte la relique d'un morceau de la ceinture de la Sainte-Vierge conservée dans l'église de Notre-Dame de Quintin.

La terre de Quintin fut érigée en duché en 1691 sous le nom de Lorges au profit de la maison de Durfort.

* QUINTIN (sire de), tué au combat de Mauron XVIII, 344.

QUINTIN, *Kintin* (sire de), à la bataille d'Auray VII, 29, 30, 37, 47, 56 ; XVII, 410 ; au siège de Bécherel VIII, 239 ; au siège de Derval 261.

On a mis dans les *Chroniques abrégées* (XVII, 410) le sire de Saint-Quentin au lieu du sire de Quintin.

Il ne faut jamais perdre de vue que l'auteur de l'unique transcription des *Chroniques abrégées* était peu instruit et qu'il ne respectait guère la forme des noms historiques et géographiques.

Père de Jean de Quintin, écuyer, qui passa montre le 24 août 1378 ?

QUINQUEMPOIX, *Kikempois*, *Kokenpoi*, (sire de), en garnison à Saint-Omer III, 296 ; attaque Calais V, 235 ; XVII, 268 ; assiège Saint-Valéry VI, 107.

Cette famille tirait peut-être son origine du village de Quinquempoix (département de la Somme). Froissart la place dans la noblesse d'Artois.

Walles de Quinquempoit ou Quinquempoix se trouvait en garnison à Tournay au mois de novembre 1339.

Renaud de Quinquempoix mort avant 1408 avait épousé Marguerite de Mailly.

Marie de Quinquempoix, veuve de Carados des Quesnes, épousa en secondes noces à la fin du XIV^e siècle Pierre de Montmorency.

Quoiquen. Voyez QUOYQUEN.

Quoo (sire de), en garnison à Tournay III, 311.

Coos (Basses-Pyrénées) ?

Quopelant. Voyez COPELAND.

Quoquerel (*Firmin de*), maire d'Amiens VI, 486.

Quoyquen (*Jean de*), défend Rennes IV, 5.

Coëtquen ?

Quoyquen (*Olivier de*), prend part à la bataille de Cocherel VI, 431.

Voyez plus haut le mot : *Queyquin*.

Quq. Voyez CUYCK.

5832 4



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

PLONGEZ DANS LE FANTASTIQUE, LA MAGIE, LA MYTHOLOGIE ET LE FOLKLORE

L'abonnement complet à
Forgotten Books donne accès
à 797,885 livre anciens et
modernes, de fiction
et de non-fiction.

Continuer

Une politique d'utilisation équitable s'applique.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due



CETTE PAGE EST VERROUILLÉE AUX MEMBRES GRATUITS
Achetez l'abonnement complet pour instantanément débloquer cette page

Devenez Intelligent

Plus de 2000 ans de
connaissances humaines
en 797,885 volumes

Accès instantané
\$8.99/mois

Continuer

*Une politique d'utilisation équitable s'applique.